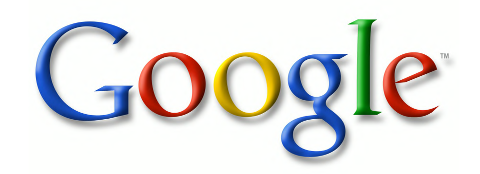


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

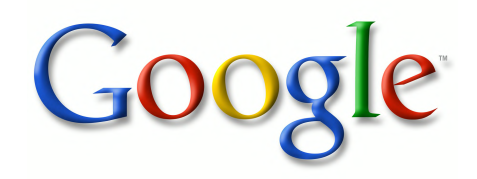
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

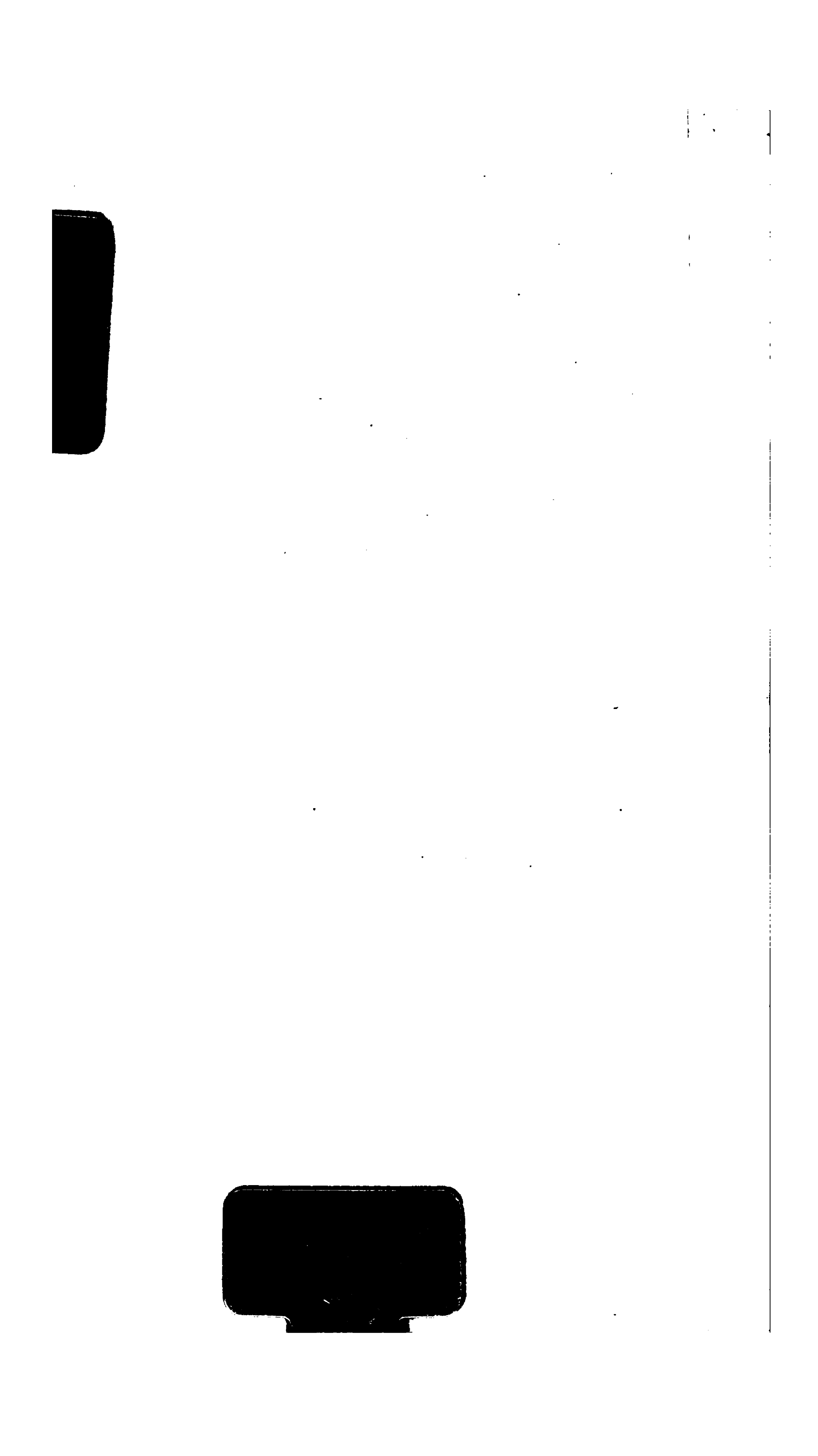
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06932535 9



DHK
Lacretelle

Lacretelle

~~1109 C~~

D11K

1108 C

HISTOIRE
DE FRANCE,
DEPUIS
LA RESTAURATION,

PAR CHARLES LACRETELLE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,
PROFESSEUR D'HISTOIRE A LA FACULTÉ DES LETTRES, CHEVALIER DES ORDRES DE SAINT-MICHEL ET DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

TOME TROISIEME.



PARIS.
DELAUNAY, LIBRAIRE
DE SON ALTESSE ROYALE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS,
PALAIS-ROYAL.
1830.

HISTOIRE
DE LA
RESTAURATION.

CHAPITRE XVII.

SESSION DE 1820 A 1821. — DIVERS COMPLOTS.

Plus je me rapproche, dans cette histoire, du moment qui s'écoule, plus le terrain sur lequel je marche me semble à la fois immense, mobile et brûlant. Il s'agit en effet d'une lutte sociale qui paraît engagée à la fois dans toutes les parties éclairées de la terre. L'action est perpétuellement transportée d'un théâtre à un autre. C'est dans la France qu'elle a commencé; c'est la France qui doit en faire le dénoûment. Jamais, même sous les lois du plus formidable des conquérans, nous n'avons plus porté avec nous les destinées du monde. Quand nos mouvemens étaient im- 1820.

1820. pétueux et forcenés, ils n'étaient imités nulle part; devenus plus calmes et plus rationnels, ils ont sollicité une émulation générale et fait naître des imitations trop souvent malheureuses. Mais l'événement n'est consommé nulle part. La liberté peut refleurir dans les lieux où ses efforts même ont été le plus cruellement comprimés; elle peut s'éveiller subitement dans ceux où elle paraît dormir d'un sommeil héréditaire. Il est d'autres états où elle s'établit sans secousse par une douce intelligence entre le monarque et le peuple.

Dussé-je quelquefois donner à cette histoire de France le caractère d'une histoire européenne, je ne veux point séparer de mon sujet des révolutions et des événemens extérieurs qui en font le plus riche développement. Par cette diversité d'aperçus, je maintiendrai l'unité du tableau. C'est fortifier la chaîne historique que d'y faire entrer tous ses élémens nécessaires. Le travail de les rassembler me semble si facile et indiqué par des liaisons si naturelles, que je ne crois point cette fois devoir prévenir mes lecteurs de s'armer de patience et de courage. Toute excursion a de l'attrait, quand elle laisse apercevoir le but vers lequel on se dirige.

En racontant avec quelques détails les révolutions de l'Espagne, du Portugal, de Naples et du Piémont, cette belle révolution de la Grèce et quelques événemens assez dramatiques dont la scène est en Allemagne, en Angleterre, en Russie, j'ajoute à l'intérêt des faits domestiques. Chez nous, durant la période que je vais parcourir, le repos est plutôt menacé que troublé. Vous voyez beaucoup d'oscillations et point de renversemens. Tantôt ce sont des passions révolutionnaires qui semblent se réveiller, mais chez un petit nombre d'hommes qui tombent bientôt victimes d'une effervescence peu contagieuse. Tantôt et plus long-temps, vous voyez se préparer une oppression cauteleuse qui voudrait saper la liberté par toutes ses bases, mais qui ne réussit qu'à endommager faiblement une partie de l'édifice. Au milieu de ces chocs, les lois semblent se maintenir d'elles-mêmes; tous les dangers sont surveillés; l'opinion triomphe des plus fortes combinaisons de l'intrigue. Nous assistons par degrés à l'âge mûr d'un peuple violemment régénéré dont la jeunesse nous avait offert tant de sujets d'admiration et d'épouvante. 1820.

Après deux volumes publiés de cette histoire contemporaine, je croyais m'avancer

1820 sous un ciel serein. Nos débats publics s'étaient réduits à cette agitation parlementaire, principe et témoignage nécessaire de la vie constitutionnelle. Je voyais le port en décrivant, non plus les tempêtes, mais les bourrasques qui nous avaient quelque temps ébranlés sur le rivage. Un vent plus impétueux a soufflé le 8 août 1829. Il semble que nous renaissions pour la révolution et la guerre civile; du moins on publie des manifestes qui les font présager. Vivement ému, souvent même indigné, j'ai craint de ne plus retrouver le calme de l'historien; mais, plus je comparais dans ma pensée l'époque de 1789 à celle de 1829, plus l'extrême dissemblance des deux états de choses et je pourrais presque dire des deux peuples me fournissait des motifs de sécurité[1].

C'est un grand spectacle que celui d'une

[1] Au moment où je livre ce volume à l'impression (8 mars 1830), les dangers que court la liberté constitutionnelle se sont accrus. La crise politique semble être dans toute sa violence, mais le calme et la fermeté des esprits ne sont point ébranlés. Des ministres portent d'imprudens défis à la révolution, c'est le bon sens national, c'est une fierté paisible qui se chargent jusqu'à présent de la réponse.

résistance qui ne veut pas sortir des termes de la loi. L'expérience n'est donc pas perdue pour les peuples. Puisque l'histoire en consacre les leçons, faisons encore quelques pas dans cette carrière difficile. L'histoire contemporaine, toujours préférée par la postérité qui sait gré même à l'historien le plus faible de s'être mis courageusement en présence de tous les témoins, de tous les adversaires qui peuvent le réfuter, et d'avoir bravé au moins autant de périls que l'orateur peut en affronter à la tribune, cette histoire offre, pour le moment présent, l'avantage de lier des faits qui restent bien empreints, mais épars dans la mémoire; de les rapprocher plus rapidement; de rectifier des jugemens marqués d'une passion, ou récente ou invétérée; de frapper vivement les actes coupables, en ménageant, quand on le doit, les personnes; enfin de sanctionner les arrêts de la morale publique. C'est peut-être parce qu'il a été reconnu qu'elle était mon guide le plus constant, que j'ai goûté la satisfaction récente d'avoir vu mon témoignage invoqué jusque dans des débats judiciaires par ceux qui combattaient les principes d'absolutisme qu'on fait revivre au nom de l'autorité. Il a suffi de leur opposer la 1820.

1820.

sanglante et sinistre application qui en fut faite en 1815.

Conspiration militaire du 20 août.

L'orageuse session de 1820 était close; les passions qu'elle avait allumées n'étaient point éteintes, tout se ressentait encore de l'ébranlement causé par l'assassinat d'un prince français et par les troubles nocturnes du mois de juin à Paris. La loi nouvelle des élections, c'est-à-dire la loi du double vote, effrayait les esprits par l'immensité du privilége accordé à la grande propriété. Les révolutions presque simultanées de l'Espagne, du Portugal et de Naples, entretenaient l'effervescence; les constitutions de cortès, invoquées par la force militaire chez trois peuples, rappelaient ces principes de l'assemblée constituante qui tenaient l'autorité royale en tutelle et presque en captivité. Plusieurs militaires, même dans les rangs peu distingués ou subalternes de l'armée, ne pouvaient plus voir sans envie la gloire et les triomphes des Quiroga, des Riégo, des Sepulvedra et des Guillaume Pépé; l'ambition nourrissait l'esprit d'indépendance; les passions des cent jours revivaient et tel capitaine voulait d'un seul saut s'élever à la place de l'homme des destins. Le parti libéral était plus exaspéré qu'abattu

par sa défaite. Il croyait qu'à son méconten- 1820
tement répondrait celui de la nation tout entière; mais, comme elle ne voyait nulle violence dans les arbitres du pouvoir, elle était plutôt inquiète qu'irritée. Le parti aristocratique, sous le nom de royaliste, se reposait sur la grande victoire obtenue dans la loi des élections et en attendait les résultats avec une circonspection inaccoutumée, que lui suggérait l'adroit M. de Villèle et que blâmait avec acrimonie M. de la Bourdonnaye. Le tiers-parti, quoiqu'assis au pouvoir et représenté par le duc de Richelieu, ne pouvait plus tenir le gouvernail que d'une main incertaine; il n'avait pas dans les chambres une majorité qui lui fût propre; tout lui faisait craindre de passer sous le joug des royalistes à priviléges. Sans leur manquer de foi, il ne les servait qu'avec un peu de défiance; sans opprimer les libéraux, il craignait jusqu'au soupçon de paraître réconcilié avec eux.

Trois mois s'étaient à peine écoulés depuis les troubles de Paris, qu'un autre danger se présenta, mais il ne fut connu du public que lorsque déjà il n'était plus à craindre.

Un même complot se tramait à la fois dans trois régimens, alors nommés légions,

1820 celui de la Meurthe, celui des Côtes-du-Nord et celui de la Seine, les deux premiers en garnison à Paris, le troisième à Cambrai. Les conjurés s'étaient ménagé quelques rares et faibles intelligences dans la garde royale. Leur chef était un capitaine nommé Nantil; leur but, le plus apparent, était de proclamer Napoléon II sous la régence du prince Eugène de Beauharnais; ils allèrent même jusqu'à envoyer un député à ce héros aimable et judicieux, qui rejeta leurs ouvertures. Voici ce qu'on lit dans l'acte d'accusation : « Un ancien général a proposé d'é» tablir la constitution de 1791, mais on » lui a représenté que les soldats ne s'inquié» taient guère de constitution, et qu'il valait » mieux se contenter de la simple procla» mation de Napoléon II. » Tout paraissait fort confus dans les idées politiques des conjurés ; suivant l'acte d'accusation, l'argent ne manquait pas à ce complot; Nantil avait fait à ses compagnons, non-seulement des promesses, mais des offres brillantes. Il prétendait pouvoir disposer d'une caisse qui s'élevait à quatre millions; on ne vit entre ses mains que vingt mille francs en billets de banque, ce qui répond peu à une annonce si fastueuse. Ses libéralités se bornèrent à un

billet de mille francs, et un autre de cinq cents francs, que reçurent à titre de prêt deux des accusés, Lavacquerie et Trogolf. Après beaucoup d'irrésolutions sur le but et le jour de l'attentat, les conjurés, suivant l'acte d'accusation, devaient se porter sur le donjon de Vincennes, armer le faubourg Saint-Antoine et attaquer à force ouverte le château des Tuileries. Le même mouvement devait éclater à la fois à Cambrai et à Vitri-le-Français. Quelques officiers de la garde royale avaient été séduits; mais, lorsqu'ils voulurent entraîner des sergens dans leur projet de rébellion, ils excitèrent des craintes, des scrupules. Deux sergens et un caporal se hâtèrent d'aller révéler le complot à leurs supérieurs, et en reçurent l'ordre de paraître se joindre aux conjurés pour surveiller l'étendue de leurs trames. Cette surveillance dura peu. M. de Richelieu, averti du jour où le complot devait s'exécuter, ne voulut point le laisser éclater et refusa ce moyen de constater le crime pour le punir avec plus de sévérité. Parmi les conjurés, plusieurs firent des aveux très-détaillés. Le 20 août, les barrières furent fermées; un grand appareil militaire fut déployé autour du château des Tuileries; plusieurs des conjurés furent 1820.

1820. arrêtés dans leurs casernes par leurs propres soldats; d'autres le furent dans leur domicile. Mais le chef du complot, Nantil, ainsi que plusieurs autres, étaient parvenus à s'échapper. La légion de la Meurthe fut dirigée de Paris sur Avesnes; soixante-quinze individus, pour la plupart militaires, furent arrêtés. On en comptait peu d'un grade supérieur. L'opinion de la gravité de cette affaire fut accrue par la mesure que prit le gouvernement de traduire les accusés devant la chambre des pairs. Le public supposa que des généraux et quelques députés pouvaient être compromis; quelques-uns en effet étaient cités dans la procédure. On avait parlé de nommer le général Lafayette chef du gouvernement provisoire; mais rien n'indiquait un consentement de sa part. Deux députés, MM. d'Argenson et de Corcelles, avaient été assez vaguement nommés dans les révélations du chef de bataillon Bérard, révélations qu'il avait faites dans la matinée même du 20 août, et qui exposèrent cet officier à de sévères représailles de la part de ses coaccusés. Mais de si vagues griefs furent écartés par la cour des pairs, formée en jury d'accusation; alors il ne se trouva plus en présence que des accusés dont le rang n'ap-

pelait pas un si auguste tribunal. M. de Talleyrand en fit l'observation, et conclut à rejeter une juridiction mal à propos déférée à la cour des pairs, juridiction dont l'exercice n'était point déterminé par une loi, et n'avait encore d'autre antécédent que le jugement de Louvel, qui ne laissait nulle place à l'incertitude; la chambre des pairs se détermina pourtant à obéir au mandat de l'autorité royale. Ce procès l'occupa plus de deux mois. Cent quatre-vingts témoins furent entendus; bientôt la cour réduisit le nombre des accusés de soixante-quinze à trente-quatre. Les débats furent conduits avec une haute dignité et une impartialité remarquable par M. le chancelier Dambray. Le public y était admis, à l'exception des femmes. MM. Peyronnet et Vatisménil soutenaient l'accusation; le premier se jeta dans un luxe de déclamations qui fit peu d'effet sur les nobles juges; le second se distingua par une discussion vive, facile et lumineuse. MM. Berville, Odillon-Barrot, Hennequin, et d'autres avocats brillèrent dans la défense des accusés. La discussion entre les pairs était animée; le plus grand effort des débats roula sur les révélations du chef de bataillon Bérard. Ce militaire éprouva le supplice de

1820

1820. s'entendre appeler agent provocateur par plusieurs accusés, tandis que le ministère public concluait contre lui à la peine capitale. L'arrêt de la cour des pairs acquitta la plupart des accusés, et entre autres l'ex-colonel Sausset, et l'ex-chef de bataillon Caron, que sa fougue imprudente devait bientôt entraîner dans un exécrable piége. Bérard fut également acquitté, malgré la sévérité des conclusions prises contre lui. L'arrêt ne condamna à la peine de mort que trois accusés contumaces, le capitaine Nantil, un officier démissionnaire nommé l'Advocat, et un avocat de Grenoble nommé Rey; c'était le seul personnage du civil qui figurât dans ce procès; huit autres accusés furent condamnés, les uns à cinq années d'emprisonnement, les autres à une seule année. Parmi les premiers on remarquait les jeunes Laverderie et Trogolf qui, auparavant, avaient donné plus d'une preuve de leur attachement à la royauté.

Peu s'en fallut que la cour des pairs ne fût obligée de recommencer cette longue procédure. Pendant qu'elle tirait à sa fin, l'un des accusés contumaces, l'ex-chef d'escadron Maziau, fut amené en sa présence. Il s'était réfugié à Bruxelles. Le gouvernement fran-

çais, sans consulter le noble exemple qu'il avait donné en refusant l'extradition de Mina et d'autres conjurés espagnols, demanda et obtint celle d'un Français prévenu d'un délit politique. La cour des pairs remit à une autre session de s'occuper de ce procès qui suspendit encore ses travaux pendant un temps trop long. Maziau fut condamné à l'emprisonnement pour cinq ans. Cinquante-deux pairs protestèrent contre cette décision, parce qu'elle n'avait pas réuni les cinq huitièmes des voix, ce qui blessait le Code d'instruction criminelle. L'effet d'une procédure si solennelle et d'un jugement si modéré fut d'affaiblir l'importance qu'on avait attachée d'abord à cette conjuration. Les chefs paraissaient peu proportionnés à l'entreprise, et fort mal instruits de la résistance que devaient leur opposer et l'opinion publique et l'armée. Toutefois il fut impossible d'y voir un de ces complots dont une police insidieuse a dirigé tous les fils. C'était le travail impuissant de quelques hommes ambitieux, aigris, qui semblaient chercher dans la vie politique l'agitation qu'ils ne trouvaient plus dans les périls de la guerre. 1820.

Je n'ai point encore parlé d'une folle et coupable tentative, qui fut regardée comme Tentative de Gravier.

1820. une suite de l'attentat de Louvel. La grossesse de madame la duchesse de Berry, timidement annoncée par ceux qui avaient raconté et célébré la mort sublime de son époux, était devenue un événement certain. La France recevait cet espoir avec une joie qu'à chaque instant de nouveaux événemens venaient troubler.

Dans la nuit du 28 au 29 avril, un petard fut tiré sous un des guichets de la nouvelle galerie du Louvre, à cinquante ou soixante toises de l'appartement que madame la duchesse de Berry occupait au pavillon de Marsan; la détonation fut si violente, qu'il fut difficile de ne pas supposer qu'on avait tenté de causer, par un soudain effroi, l'avortement de la princesse. Le coupable, nommé Gravier, avait échappé par une prompte fuite aux recherches de la garde royale. Mais huit jours après, il osa se présenter dans le même lieu pendant la nuit, avec un petard d'une dimension plus forte, et qui était enveloppé d'un quatrain séditieux. Il fut saisi au moment où il le jetait. C'était un ancien militaire, d'une petite stature, d'une taille contrefaite. Traduit devant la Cour d'assises, il prétendit n'avoir voulu faire qu'une espiéglerie, en faisant sortir les

hommes du corps-de-garde sur une fausse alerte et se plaignit d'avoir été ramené à une seconde tentative par un agent de police nommé Leydet, qui ne parut pas dans le procès, et qu'il ne cessa d'y appeler ; il lui reprochait d'avoir composé et écrit sur l'enveloppe du petard le quatrain séditieux ; mais on avait trouvé sur Gravier des écrits du même genre. Il avait souvent manifesté des sentimens très-prononcés contre la dynastie, dans des réunions tout à la fois bachiques et révolutionnaires. Dans les débats, il soutint avec beaucoup d'habileté le personnage d'un homme facétieux, plus occupé de jeux turbulens que de complots. On se demandait ce qu'il avait pu espérer d'un tel attentat après l'inutilité du premier. La princesse, avertie par un premier éclat, pouvait difficilement succomber à l'effroi. D'un autre côté, cette seconde tentative pouvait-elle être considérée comme un jeu, puisque, depuis huit jours, Gravier était instruit et par les journaux, et par la rumeur publique, de la sinistre interprétation donnée à la première? A côté de lui figurait un autre accusé nommé Bouton, qui avait fabriqué les deux petards. Le jury les déclara tous deux coupables. 1820.

Ils furent condamnés à mort. Une scène

1820.

déchirante émut les spectateurs un peu avant le prononcé de l'arrêt. Le défenseur de Bouton avait cherché à émouvoir les juges en leur apprenant que, depuis son arrestation, son père avait succombé au chagrin. « Ce n'est pas tout, ajouta l'orateur, mon malheureux client ignore encore toute l'étendue de ses pertes. C'est dans cet affreux moment que je suis forcé de lui annoncer la mort de sa femme. » Bouton poussa un cri de désespoir et dès ce moment fut frappé d'aliénation mentale. Sur l'intercession de madame la duchesse de Berry, la peine de mort, prononcée contre l'un et l'autre, fut commuée en vingt ans de travaux forcés. Gravier est mort au bagne et Bouton dans un hospice de fous.

Naissance du duc de Bordeaux.

Tout avait paru conjuré contre la naissance de l'enfant que la France attendait. Les vœux n'en étaient que plus ardens. Vers la fin de septembre, le terme de la grossesse approchait. La princesse avait supporté, sans fléchir, tant d'épreuves pénibles qui succédaient à la plus effroyable catastrophe. De toutes parts s'élevaient au ciel des prières pour que le sexe de l'enfant ne trahît point l'espoir d'un événement d'où paraissait dépendre la stabilité du trône et celle de la

paix publique. La France ne se montra jamais plus monarchique. Si cette année 1820 et les deux années suivantes virent s'organiser des complots divers, la disposition générale des esprits rendait leur succès impossible. La mort sublime du duc de Berry était devenue une protection pour le trône. 1820.

Douze coups de canon devaient annoncer la naissance d'une fille, vingt-quatre celle d'un fils. Il semblait que le sort de la monarchie allait se décider. Le signal a retenti. Le premier coup de canon est entendu, l'incertitude ôte la voix, la respiration. Le treizième coup a résonné et les autres en se succédant confirment cette grande victoire remportée sur la mort, sur le crime, sur l'enfer. Le télégraphe a porté la nouvelle sur tous les points de la France, et les vingt-quatre coups de canon roulent d'échos en échos. Vous diriez, à la manière dont on se félicite, dont on s'embrasse, que la France n'a jamais compté que des royalistes dans son sein. L'hymne de la reconnaissance se fait entendre dans les maisons, avant de retentir dans les églises. On se sent bien avec le ciel. Chacun répète avec le vieux roi: «Un fils nous est né à tous.» Chacun lui donne le nom de Henri, du plus chéri,

1820. du plus grand de nos monarques; d'autres renouvellent pour lui le surnom donné à Louis XIV à sa naissance; d'autres enfin, dans l'exaltation de leur joie, l'appellent l'enfant du miracle. L'admiration vient se mêler à l'attendrissement, à l'allégresse, lorsque les détails officiels font connaître que la princesse, jalouse de dissiper tous les nuages que l'esprit de malveillance ou de haine chercherait à répandre, a différé elle-même son entière délivrance, n'a point permis la section du cordon ombilical avant que les témoins fussent appelés; qu'elle a dit au maréchal Suchet, duc d'Albuféra, le premier arrivé : « M. le maréchal, vous voyez que » l'enfant me tient encore, je n'ai point » voulu que l'on coupât le cordon avant votre » arrivée; » que l'opération qui devait terminer decruelles douleurs, n'a eu lieu que quelques minutes après; enfin que le maréchal de Coigni, des gardes nationaux de service au château et plusieurs autres témoins ont pu certifier le même fait. Les mères les plus intrépides s'étonnent de cette preuve de courage. Elles donnent à madame la duchesse de Berri le nom d'héroïne. La fête la plus délicieuse avait été improvisée dans toute la France, avant que l'on parlât de fêtes offi-

cielles. Leur somptuosité ne pouvait plus rien ajouter à la joie, mais le bonheur se prolongeait encore par une méditation plus tranquille de ce que le ciel a fait pour perpétuer la plus longue suite de rois qu'il ait accordée à aucun peuple. Le prince reçut le titre de duc de Bordeaux, flatteuse récompense pour la ville qui, la première, avait proclamé les Bourbons. 1820

L'enthousiasme, en se prolongeant, fit imaginer la souscription de Chambord, genre d'hommage tout nouveau dans nos annales. Il s'agissait de doter le fils du duc de Berri d'un château qui fut parmi nous l'un des premiers monumens de la renaissance des beaux-arts. Cet édifice fut ainsi préservé de la destruction qui l'attendait. Louis XV l'avait autrefois donné au maréchal de Saxe, en imitant le don de Blenheim fait par la reine Anne et le parlement britannique au duc de Marlborough. Je ne veux point examiner d'après des considérations politiques ce genre de tribut; l'autorité y intervint un peu trop, ce qui ne laissa pas que de refroidir les esprits. Puisse le prince qui, à sa naissance, reçut ce tribut de l'amour des Français, mériter le bel hommage qu'obtint le héros adoré dont il porte le nom,

1820.

une souscription nationale pour élever sa statue après un règne illustre et bienfaisant!

Nouvelles élections. Lois diverses.

Ce fut au milieu de ces jours d'allégresse qu'eurent lieu des élections nouvelles; il ne s'agissait pas seulement du renouvellement par cinquième, mais du vaste renfort qu'allait recevoir la Chambre par la nomination que les colléges départementaux, c'est-à-dire ceux des plus imposés, allaient faire de cent quarante-trois députés. Sur ce nombre, à peine quatre ou cinq nominations furent le partage du parti libéral. Un grand nombre de membres de la chambre de 1815 rentrèrent au parlement par cette porte que la loi du double vote leur avait ouverte; ils se trouvèrent dans une proportion plus forte que les royalistes du centre droit, portés depuis long-temps à se rallier aux principes du duc de Richelieu. Le renouvellement par cinquième fut moins favorable aux libéraux, que celui des années précédentes. D'une part, les troubles de cette année et l'agitation des états voisins, disposaient les esprits à la crainte de mouvemens révolutionnaires, et, de l'autre, la naissance du duc de Bordeaux avait réchauffé le royalisme. La nouvelle combinaison était peu favorable au

parti modéré, que le duc de Richelieu et ses amis avaient voulu ranimer, en le faisant passer de gauche à droite. Ils comprirent bientôt la nécessité d'appeler au conseil quelques-uns des chefs de ce parti qui leur avait reproché si amèrement l'ordonnance du 5 septembre. Leur choix tomba sur MM. de Villèle et Corbière; mais, comme on voulait mettre à l'épreuve ces nouveaux collègues, M. Corbière resta seulement chargé de l'instruction publique; M. de Villèle devint ministre sans portefeuille, et M. Lainé, pour favoriser cette combinaison du duc de Richelieu son ami, voulut bien accepter le même titre. 1820.

La session ne fut marquée par aucune loi importante. Comme il était dans l'intention du ministre de présenter une loi d'indemnité pour les émigrés, mais sur des bases bien différentes de celle qui depuis fut adoptée, il voulut la faire précéder d'une loi d'indemnité pour les donataires français, dépossédés, par les derniers événemens de la guerre, de leurs dotations en pays étrangers. Cette indemnité consistait dans une inscription sur le grand-livre, mais qui, par la nécessité des temps, ne pouvait être proportionnée à l'étendue des pertes. Le ministère

1820. eut cette fois pour auxiliaire le parti libéral avec lequel il vivait depuis l'année précédente en guerre déclarée. Mais une grande partie du côté droit se révolta contre cette indemnité, quoiqu'il fût aisé d'y voir une transition pour arriver à l'indemnité plus vaste et plus onéreuse que les émigrés appelaient de leurs vœux les plus ardens. « Veut-on, s'écria M. Du-» plessis de Grenédan, que les bienfaits du » roi et que la munificence publique aillent » chercher des hommes qui, pour la plu-» part, sont connus par des services révolu-» tionnaires rendus en haine des Bourbons » et qui ont trahi leurs sermens pour rentrer » sous les lois de l'usurpateur, dont ils te-» naient ces magnifiques récompenses, ces » tributs sur l'étranger dont l'Europe a su » s'affranchir? » Le projet de loi, quoique vivement défendu par le général Foy, par MM. Manuel, Étienne et Casimir Perrier, reçut des modifications qui le rendaient presque insignifiant. A ces mots : *Les donataires recevront une indemnité*, on substitua ceux-ci : *Pourront recevoir.* Ce fut dans un état de mutilation qu'il parvint à la chambre des pairs, où il fut adopté. Malgré le peu d'importance relative des sujets qui furent discutés dans cette session, il régna beaucoup

d'âpreté dans les débats. Des rappels à l'ordre furent souvent prononcés et des cartels lancés au pied de la tribune. L'issue n'en fut pas sanglante, la colère s'attiédissait pour des injures collectives. Le sang-froid ou la générosité ne laissait au pistolet qu'une vaine détonation. 1821.

Dans les rangs mêmes des royalistes, une opposition assez vive éclatait contre le ministère, qui, l'année précédente, avait procuré à ce parti la plus importante victoire. M. de Labourdonnaye et quelques-uns de ses amis, gardaient un souvenir opiniâtre de l'ordonnance du 5 septembre et ne voulaient point se rapprocher de M. de Richelieu. Ils blâmaient amèrement M. de Villèle de son ambitieuse complaisance. Celui-ci, qui s'ennuyait fort de s'entendre saluer de ces mots: *ministre à la suite*, *ministre in partibus*, défendait le ministère avec une circonspection craintive et une parcimonie d'éloges qui répondait à la parcimonie avec laquelle il était traité dans le partage du pouvoir. M. Corbière semblait se trouver à l'étroit dans le ministère de l'instruction publique, bien qu'il n'eût pas été doué par la nature d'une activité prodigieuse. Il était sans voix pour l'attaque et la défense. M. Lainé mon-

1821. trait seul la chaleur de l'amitié. La fraction du côté droit qui marchait directement à l'attaque contre le ministère était encore peu nombreuse; mais elle paraissait compter beaucoup de partisans secrets que le souvenir des services rendus par M. de Richelieu gênerait peu, dès qu'on serait en force pour une conquête définitive et totale des emplois.

Comme, dès le début de la session, le général Donnadieu avait fulminé contre le ministère et surtout contre son chef, la plupart des royalistes paraissaient redouter l'inopportunité de ses attaques et se pressaient autour de lui pour l'empêcher de monter à la tribune; il luttait contre eux et réussissait souvent à se faire entendre. Vers la fin de la session, M. de Castelbajac se joignit à l'attaque; ce qui faisait paraître assez louches les dispositions de M. de Villèle, son ami, ou, si l'on veut, son patron. Ces hostilités inquiètes et qui révélaient la précoce ingratitude d'un parti, fatiguaient la patience des ministres les plus exercés à la réserve parlementaire. M. Pasquier, ministre des affaires étrangères, ne craignit pas un jour de professer son éloignement pour les hommes qui voulaient usurper à eux seuls le titre de royalistes et par de jalouses exclusions tra-

vaillaient à rétrécir un cercle qu'on ne pouvait trop étendre. Ces paroles furent amèrement notées, et l'opposition royaliste ne cessa de faire feu *sur le ministre aux répugnances.* 1821.

C'était à l'occasion d'une nouvelle loi de censure pour les journaux, qu'avait eu lieu cet incident. La loi qui suspendait la liberté individuelle avait expiré dans le terme indiqué, et au milieu des circonstances les plus orageuses le ministère avait eu la modération de n'en faire aucun usage. Pour appuyer la nouvelle loi de censure, il alléguait l'agitation qui se manifestait dans presque toute l'Europe par tant de révolutions successives, par tant de révoltes militaires, par des crimes qui excitaient une fanatique admiration. Il alléguait le danger de laisser les sociétés secrètes organisées en France user des journaux, pour faire passer, sous des voiles faciles à percer, leurs criminelles instructions et leur détestable doctrine. Les adversaires accoutumés de la censure pensaient que la liberté de la presse portait le coup le plus mortel à des sociétés secrètes. Les uns parlaient de ces conciliabules comme d'un danger réel auquel il fallait opposer le jour de la publicité et surtout la libre et chaleu-

1821. reuse expression des sentimens du royalisme. Les autres en parlaient comme d'un fantôme ou créé ou grossi par la peur intéressée des ministres. Souvent ils récriminaient contre des sociétés secrètes d'une autre nature. Ils signalaient de nouveau celle qui, l'année précédente, avait reçu un scandaleux éclat sous le nom de gouvernement occulte; et cette congrégation qui, voilée à demi, marchait rapidement à l'empire de la France. La publicité pouvait seule arrêter ses progrès clandestins et sauver la France d'une absurde et tyrannique théocratie qui ne tarderait pas à être renversée par une révolution terrible. Telle était la substance des discours du général Foy, de MM. Benjamin Constant et Manuel. Je n'ai pas besoin de dire que, dans cette discussion, MM. Royer-Collard, de Sainte-Aulaire, de Broglie et de Châteaubriand furent fidèles à une doctrine dont le triomphe définitif devait faire leur gloire. Mais ce jour était encore éloigné. La loi de censure passa dans les deux chambres à une assez forte majorité.

L'unique résultat de cette session fut de faire présager aux esprits attentifs un retour prochain des principes et des hommes qui avaient dominé dans la chambre de 1815.

Ces royalistes, devenus ultramontains, prétendaient seuls posséder les armes propres à terrasser le *carbonarisme*. Ils rangeaient, sous ce nom abject et vaguement redoutable, toutes les institutions qui faisaient une part à l'influence démocratique. L'intrigue, le sophisme et l'hypocrisie faisaient un étrange effort pour remettre en crédit les maximes du treizième siècle, afin de jouir avec plus de sécurité de toutes les conquêtes du luxe qui seules recommandaient à leurs yeux des siècles plus éclairés. 1821.

Je n'ai pas voulu interrompre l'histoire assez courte des débats législatifs de cette session, pour rendre compte d'un incident que l'histoire ne peut tout-à-fait expliquer, mais dont elle devine la cause, et qu'elle ne doit point omettre.

Explosion au château des Tuileries.

Le 27 janvier, vers cinq heures du soir, on entendit avec un mortel effroi, dans les quartiers voisins des Tuileries, une détonation qui paraissait partir de l'intérieur du château même. Elle avait eu lieu du côté des appartemens du Roi et de Madame. En se portant vers le palais, on vit de nombreux carreaux de vitre brisés et des fenêtres arrachées de leurs ferremens. Bientôt on apprit que ni le Roi, ni Madame, ni aucun individu n'avait

1821. été blessé. Cette détonation violente provenait d'un baril de poudre d'environ six livres, placé entre la muraille et un coffre à bois sur un pallier de l'escalier dérobé, destiné au service des appartemens de Madame. Le procureur-général, M. Bellard et le préfet de police se transportèrent sur les lieux, interrogèrent les personnes qui tenaient au château et n'obtinrent que les renseignemens les plus vagues. Louis XVIII avait entendu avec le plus grand flegme cette détonation et s'était contenté de dire : « Voilà un petard bien insolent.» Le message officiel, qui rendait compte aux chambres de cet attentat, ne faisait présumer les coupables qu'avec réserve et obscurité. On y parlait d'un esprit perturbateur dont les efforts seraient rompus par l'union des chambres et du roi. La commission, chargée de rédiger l'adresse au roi, fut composée exclusivement de royalistes qui avaient paru animés de l'esprit de 1815. Elle se divisa pourtant avec une sorte d'éclat sur les termes dans lesquels cette adresse devait être conçue.

M. de Labourdonnaye qui au bruit de cette détonation avait peut-être un peu rêvé la conquête du ministère, indiqua en

ces termes la cause du retard inattendu qu'avait éprouvé la rédaction de l'adresse : 1821.

« Quant à moi, je pense que, dans une » circonstance aussi grave, il ne serait pas » du tout inconvenant qu'une adresse de la » chambre au roi *fût un peu hostile contre* » *les ministres*. Car on peut être fondé à » croire que c'est la faute de l'administration, » s'il se commet de nouveaux attentats con- » tre le roi et contre la France. »

C'était renouveler le raisonnement dont on avait usé pour amener la chute de M. Decazes. M. le comte de Béthizi, rapporteur de la commission, montra plus de retenue envers les ministres. Toutefois, l'adresse qu'il proposa donna lieu aux vives réclamations des généraux Sébastiani et Foy, qui signalèrent, dans sa rédaction, l'esprit de 1815. Camille-Jordan, dont la chambre entendit cette fois les derniers accens, tonna contre des conjectures téméraires présentées sous la forme de l'affirmation et fit entendre qu'une telle ardeur à profiter du nouvel attentat pour ressaisir le pouvoir pouvait en déceler les principaux auteurs. L'adresse fut adoptée à une grande majorité. Mais le résultat de l'enquête dirigea de plus en plus les soupçons contre un parti fort différent du parti

1821. libéral. Un seul individu avait été arrêté; il se nommait Neveu. C'était un homme d'affaires qui avait mal réussi dans ses propres spéculations ou dans celles qui lui étaient confiées. Ses opinions politiques n'avaient rien de prononcé. On ne trouva dans ses papiers, on n'aperçut dans aucune de ses relations rien qui l'appuyât, accusation dirigée contre lui. Cependant, au moment où il fut appelé pour subir un interrogatoire, il se coupa la gorge avec un rasoir et expira sur l'heure. Ce suicide semblait déceler le véritable auteur de l'attentat. Mais bientôt tout induisit à penser que cet acte de désespoir ne lui avait été suggéré que par le dérangement de ses affaires. Il importait de continuer la procédure et de ne laisser plus de doute sur les causes d'un si étrange événement. Mais elle fut tout à coup arrêtée; il n'y eut ni jugement, ni accusation, et cependant une foule de témoins, appartenant au château, avaient été entendus. On croit qu'il n'existe plus aucune trace de cette procédure.

Quelques semaines après, une pétition, vivement discutée, amena une violente apostrophe de M. Humbert de Sesmaisons contre les révolutionnaires « qui, disait-il, héri-

» tiers des régicides et n'ayant pas le cou- 1821.
» rage atroce de leurs prédécesseurs, se
» cachant dans l'ombre et joignant la tur-
» pitude à l'infamie, embrasent le palais des
» rois pour justifier leurs doctrines. » Voici
la réplique qui lui fut faite par le général
Foy : « La police est à la recherche des au-
» teurs de ces attentats et peut-être, en
» examinant les chiffons de papiers qui enve-
» loppaient le petard, y découvrira-t-on
» quelques débris des notes secrètes. » Je ne
sais si le général Foy avait deviné juste;
mais il n'est plus arrivé depuis aux orateurs
ou aux écrivains du parti que l'on nommait
ultra-royaliste, de faire des allusions au petard du 27 janvier.

Troubles à Grenoble.

Dans le cours de cette même année 1821, des troubles momentanés éclatèrent dans la ville de Grenoble; on les considéra comme un contre-coup de la révolution piémontaise dont nous parlerons dans le chapitre suivant. Le 10 mars au matin, le bruit se répandit dans la ville qu'une révolution s'était opérée à Paris, que le roi avait abdiqué, que le duc d'Orléans était nommé chef d'un gouvernement provisoire, que le drapeau tricolore était arboré et la constitution de 1791 rétablie. Les auteurs et les dupes de ce bruit

1821 imposteur se présentèrent au nombre de six cents à l'hôtel de la préfecture. Le préfet, M. d'Haussez, fit de vains efforts pour les dissuader en montrant les dépêches récentes qu'il avait reçues. Ils continuèrent à parcourir la ville en répétant les cris que l'on prétendait avoir été proférés dans la capitale. Plusieurs, à ce qu'on assure, arborèrent la cocarde tricolore. Le général Pamphile-Lacroix marcha contre eux à la tête d'un détachement qui les dispersa sans peine. Quelques étudians en droit avaient paru dans le rassemblement. L'école de droit de Grenoble fut supprimée.

CHAPITRE XVIII

TABLEAU DE L'EXTÉRIEUR. — AGITATION DE L'ALLEMAGNE, CONGRÈS DE CARLSBALD, DE TROPPAU, DE LAYBACH. — FIN DES RÉVOLUTIONS DE NAPLES ET DU PIÉMONT.

Le tableau de l'extérieur pour cette même année va nous présenter une série de faits importans. En 1818, une partie de l'Allemagne jouissait avec calme des gouvernemens constitutionnels qu'elle venait d'obtenir et qu'elle avait mérités en rendant à ses princes l'indépendance de leur couronne. Nulle part l'autorité souveraine n'avait à se repentir de ces concessions dont elle avait souvent posé la limite avec une circonspection craintive. Le bienfait était respecté; les débats politiques qui exerçaient le plus l'activité nouvelle des états, roulaient sur de vieux priviléges que l'on attaquait avec plus de constance que d'amertume et de fureur. Les peuples soumis à la domination autri-

1820 chienne, malgré l'extrême diversité de leurs mœurs, de leurs souvenirs, de leurs idiomes, se mettaient hors de cause dans la question des gouvernemens libres. On eût dit que le repos leur semblait à tous un salaire suffisant de vingt-deux années de souffrance, de tant de rançons successivement payées et d'un million de leurs frères, de leurs enfans moissonnés dans les combats. La paix monotone, la soumission léthargique de l'empire de la Chine est certes un phénomène bien moins étonnant que cette apathie succédant à tant d'agitation, que ce sommeil non interrompu par les secousses intérieures des autres états de l'Europe, par les transports fanatiques qui éclataient dans d'autres parties de l'Allemagne; enfin que cette uniformité d'obéissance et de servitude entre le fier Hongrois, le farouche Croate, le Polonais tout à l'heure indompté, le Bohème qui, privé de son indépendance, arraché à ses habitudes, avait long-temps frémi sous le joug de nouveaux maîtres, le Tyrolien qui, belliqueux comme les enfans de Guillaume Tell, voit du haut de ses montagnes et paraît voir sans envie la liberté de ses heureux et illustres voisins, enfin le vieil Autrichien qui semble mettre sa joie à voir

s'agrandir, au prix de ses sueurs, de son sang, l'héritage de Rodolphe de Hapsbourg. Plusieurs observateurs ont pensé qu'un faisceau qui paraît aujourd'hui si ferme, peut un jour se rompre avec éclat; mais, s'il a pu subsister de nos jours, il faut reconnaître que la maison de Lorraine et surtout que l'empereur régnant ont trouvé dans leur bon sens, dans leur droiture et dans leur éloignement pour le faste et l'étiquette, des secrets puissans pour s'attacher les cœurs. Deux autres liens d'une nature bien opposée se joignent à celui-là : d'une part, c'est une armée permanente qui, soumise à la loi du bâton, la fait subir à son tour à ceux qui n'ont pas l'honneur de lui appartenir; et de l'autre, c'est un espionnage si bien perfectionné par le premier ministre, M. de Metternich, qu'un vaste empire paraît suivre la règle et subir toute la surveillance d'un monastère. 1820.

Le nord de l'Allemagne répugnait à cette inaction, c'était de là qu'était parti le signal du réveil pour cette Autriche qui, accablée par les armes victorieuses de la France, semblait, depuis Wagram, tombée dans une morne résignation aux arrêts de la fortune. Le nord de l'Allemagne, véritable auteur de la ligue qui terrassa Napoléon, n'avait ni dé-

1820. posé sa fierté, ni calmé sa colère. C'était de là que les universités avaient soulevé les flots belliqueux des landwehrs et entraîné à leur suite les nobles ruinés, les princes dépossédés et enfin les monarques long-temps étourdis de leur chute. Si l'affront d'Iéna avait été vengé, à qui le devait-on? a l'université de cette ville. Le nord s'enorgueillissait de la supériorité de ses lumières et ne voyait dans l'Autriche qu'une Béotie sans Épaminondas et sans Pindare. La ville de Veimar, surnommée l'Athènes de l'Allemagne, avait formé une sorte de lien fédéral, une ligue d'Amphyctions, par sa suprématie littéraire. Des soldats philosophes, théologiens et publicistes se croyaient dignes d'assurer les destinées de leur patrie; les professeurs, couverts des palmes de la guerre, expliquaient à des milliers de jeunes gens, leurs compagnons d'armes, des théories transcendantes de droit public et ne désespéraient pas de transporter dans ce monde mobile les lois de l'absolu. Jahn, le plus célèbre et le plus exalté de ces professeurs, voulait que ses élèves préludassent par les exercices de la gymnastique à toutes les sévères épreuves que la liberté ferait naître pour eux. C'étaient de nouvelles réu-

nions ajoutées à celles des sociétés secrètes, 1820.
tout à l'heure fomentées par les souverains eux-mêmes et qui avaient vu au nombre de leurs adeptes, non-seulement des Prussiens hommes de guerre, mais des Autrichiens diplomates, tels que le comte de Stadion. Un projet tenait en fermentation presque tous les jeunes gens qui avaient relevé au dix-neuvième siècle l'étendard d'Arminius et de Vitikind; c'était celui de ne faire de l'Allemagne qu'un seul peuple partagé en différens états fédératifs dont la liberté serait la condition première. Ils ne répugnaient point à la liberté monarchique, mais sans exclure la liberté républicaine dont plusieurs villes avaient fait une longue épreuve. Comme pour effacer le souvenir des lois et des distinctions féodales de l'Allemagne, ils ne lui donnaient plus que le vieux nom de Teutonie. C'était ainsi qu'ils prétendaient réformer les actes du congrès de Vienne et casser ces partages qui avaient si indignement payé leurs exploits. Le traité de la Sainte-Alliance leur était suspect. A cette ligue des rois faite au milieu de la paix, ils prétendaient opposer une ligue des peuples réconciliés de cœur avec la France; ils voulaient bien l'admettre à leur traité, bien

1820. que leur inexpérience orgueilleuse trouvât peut-être un peu mesquin notre partage de liberté. Leurs projets trouvaient une vive opposition dans une noblesse fortement attachée aux distinctions féodales, dans l'esprit de l'armée prussienne qui tenait à représenter l'état tout entier, dans les priviléges des corps, et enfin dans l'esprit général du peuple allemand, plus porté à des méditations hardies qu'à des commotions violentes. Plusieurs amis d'une liberté sage se déclaraient contre les rêves d'une liberté indéfinie. Les souverains étaient aimés dans le nord de l'Allemagne. Si on trouvait le roi de Prusse tardif à remplir ses promesses, si on lui reprochait de les éluder par des établissemens successifs d'assemblées provinciales, on honorait en lui le souvenir de malheurs noblement supportés et vengés avec éclat, un zèle éclairé pour sa religion, enfin des habitudes simples et frugales qui le montraient occupé de son peuple. La polémique des écrits ne tournait pas toujours à l'avantage *des amis de la vertu*. On essayait contre eux les armes du ridicule ; et, sans être lancé avec beaucoup d'art et de finesse, il déconcertait parfois un sombre enthousiasme. Kotzebue, quoiqu'il fût plus

remarquable par la fécondité de son talent que par une verve originale, ce Kotzebue, autrefois envoyé dans les déserts de la Sibérie par un caprice despotique de l'empereur Paul, était des écrivains monarchiques celui qui fatiguait le plus le professeur Jahn et ses ardens disciples. Une correspondance qu'il entretenait avec l'empereur Alexandre, excitait la plus sombre défiance. Il semblait à des esprits prévenus que Kotzebue n'était occupé qu'à dresser des tables de proscrits et que le magnanime Alexandre était disposé à proscrire, hors de sa domination, des métaphysiciens qui, tout à l'heure, marchaient en soldats sous ses enseignes. 1820

Assassinat de Kotzebue

Charles Frédérick Sand, né dans le pays de Baireuth, âgé de vingt-quatre ans, était l'un des adeptes les plus fougueux de la réforme *teutonique*; il tenait à une famille considérée. De brillans succès avaient signalé ses études universitaires. Il s'était fait remarquer entre les plus braves dans les campagnes qui avaient rendu l'indépendance à sa patrie, et menacé celle de la France. A chaque anniversaire de la bataille de Leipsick, fête en quelque sorte olympique que l'on célébrait sur le lieu même où Napoléon avait pour la première fois été vaincu, le jeune

1820 Sand attirait l'attention, excitait l'enthousiasme par des allocutions où sa hardiesse usurpait en quelque sorte le tribunat de l'Allemagne. Il y rappelait les promesses faites par les souverains aux peuples qui les avaient ramenés au combat et sommait l'autorité royale de dégager ses sermens. Lui-même il en prêtait, il en faisait prêter de sévères, de redoutables. Le feu de ses regards répondait au feu de ses discours, la noblesse de ses traits à l'énergie de ses résolutions; sa crainte était de passer seulement pour un discoureur audacieux. Quand il rappelait à ses amis les exemples d'Harmodius et Aristogiton, de Marcus Brutus, de Charlotte Corday, on croyait déjà voir le poignard briller dans sa main. Cette fierté, cette irritation continue n'altéraient point la tendresse de son âme. Il rendait à sa mère des soins qui pouvaient lui faire espérer plus de bonheur. Une âme si ardente avait dû ressentir ce que l'amour a de plus exalté; mais, quoiqu'on lui trouvât quelque analogie avec ce Werther dont le talent de Goethe a fait plaindre, a fait aimer et trop souvent fait partager le délire, il parlait avec mépris d'un suicide inspiré par l'amour et voulait qu'on rendît sa mort utile à la patrie. Je ne

sais quelle théorie abstraite et confuse, je ne sais quelle morale arbitraire, quel dogme d'illuminisme; je ne sais quels exemples tirés de ces temps barbares de l'Allemagne où se formait une abominable juridiction de juges assassins qui exécutaient de leurs mains la sentence de mort prononcée par leur bouche, le familiarisaient avec la pensée de l'homicide et l'ennoblissaient à ses yeux. Mais, quoi! s'agissait-il de délivrer l'Allemagne d'un Genséric, de quelque monstre altéré de sang? On dirait qu'un caprice lui suggéra le choix de sa victime et vint désigner à ses coups l'auteur de quelques scènes pathétiques, qui n'avait pu apprendre dans les déserts de la Sibérie à se passionner pour le despotisme. 1820

Le 25 mars 1819, Frédérick Sand se rendit d'Iéna à Manheim où vivait Kotzebue dont les écrits le faisaient toujours frémir d'indignation. Il pénètre facilement dans l'appartement de cet homme de lettres. A peine se trouve-t-il seul avec lui qu'il déroule un papier sur lequel sa main a tracé ces mots : *Sentence de mort exécutée contre Auguste Kotzebue, le* 23 *mars* 1819; et, tirant un poignard, il l'enfonce dans le cœur de sa victime. Aux cris de l'infortuné, toute

sa famille accourt et le voit expirer. Le meurtrier, d'un pas ferme et tranquille, se montre sur le perron de la maison, en s'écriant : *Le traître est mort, la patrie est sauvée, vivat Teutonia!* Puis, se tournant vers la femme et la fille de Kotzebue : *Oui*, leur dit-il, *je suis le meurtrier, c'est ainsi que tous les traîtres doivent périr.* Il se met à genoux et ajoute d'un ton d'inspiré : *Dieu, je te remercie de m'avoir permis d'achever cette action!* et, ouvrant ses habits, il s'enfonce le poignard dans le sein. Cependant sa blessure n'était pas mortelle. Les souffrances les plus aiguës le suivirent dans l'hôpital où il fut transporté. Elles laissèrent un long intervalle entre son crime et son supplice; mais son âme resta ferme dans un orgueil insensé.

1820.

Le stoïcien qui avait uni son bras à celui des meurtriers de César douta de la beauté de son action après la bataille de Philippes, et se demanda si la vertu n'était qu'un fantôme. L'illuminé qui avait porté ses coups sur un homme de lettres, sur l'un de ces personnages auxquels l'antiquité attachait une sorte de caractère sacré, ne cessa point de croire à la vertu, mais crut toujours en voir le plus bel effort dans un crime aussi odieux que stérile.

La morale fut vaincue par un sombre enthousiasme et l'attentat de Sand excita une admiration frénétique. On rapporte que sa mère reçut plus de quatre mille lettres de félicitation. La prose et les vers ne furent consacrés qu'à son panégyrique. Les jeunes gens ne voulurent plus d'autre costume que le sien et se piquèrent d'imiter sa démarche. On eût dit que chacun d'eux portait avec lui la sentence de mort d'un ministre ou d'un souverain. Gênés dans le culte qu'ils affectaient de rendre à un intrépide fanatique, ils passaient le Rhin et la Meuse pour venir montrer, soit en France, soit en Suisse, un costume effrayant par l'intention qui s'y joignait et quelquefois une figure plus effrayante encore. A l'âge où les passions aimables embellissent les traits, où tout parle, soit de fêtes, de jeux, soit de nobles travaux ils semblaient ne plus vivre que pour le plaisir d'inspirer un vague effroi. Ils se calomniaient et ne voyaient pas que celui qui s'affiche pour meurtrier, perd tout pouvoir d'exécuter le meurtre. Le ridicule devait faire justice de cette mode à la fois forcenée et monotone; mais le ridicule chemine lentement en Allemagne.

1820.

1820. Cependant l'alarme se répandait dans tous les cabinets, et certes elle devait être bien partagée par tous les amis d'une liberté sage. Où s'arrêteraient les assassinats, les régicides, si la liberté ne pouvait se cimenter que par le sang, non-seulement de tous les souverains de l'Allemagne, mais encore de leurs ministres et des écrivains qui les défendent? *Tu ne tueras point* était une loi du cœur humain, même avant d'être une loi du décalogue; elle ne souffre d'exception que lorsqu'il s'agit de défendre sa vie ou celle de ses semblables. Les barbares Teutons dont on voulait rappeler et le nom et le règne, s'ils avaient rêvé de liberté, auraient pu être effrayés eux-mêmes d'un tel moyen d'y procéder. Déjà l'on se figurait ou l'on répandait au moins que dans les universités professeurs et disciples ne s'occupaient plus qu'à dresser des listes de proscription contre les princes et qu'à aiguiser des poignards. On parlait d'une liste arrêtée à trente-huit victimes d'un ordre éminent. « Pourquoi, disait-on, se mettre en état de guerre avec » des souverains, lorsque plusieurs ont déjà » volé au-devant des vœux de leurs sujets? » Les constitutions que l'on réclame doivent-» elles être écrites avec la pointe d'un poi-

» gnard? C'est la liberté de la presse que l'on » appelle à grands cris, comme le prélude » et la garantie des constitutions nouvelles. » Qu'imagine un jeune fanatique pour l'éta- » blir? c'est de percer le cœur d'un homme » de lettres qui veut modifier les principes » d'une liberté trop absolue. Ainsi les poi- » gnards vont servir de complément à des » argumens imparfaits. On égorge celui que, » d'après les lois existantes, un tribunal » n'eût pu frapper d'aucune peine. Une li- » berté qui ne souffre point de contradic- » tion n'est-elle pas la plus insupportable » des tyrannies? »

1821.

Attentat de Lœning.

Déjà les ministres des différens états, et particulièrement ceux de la Saxe et de la Prusse, appelaient des mesures sévères contre le régime des universités dont les priviléges semblaient consacrés par de si récens, de si éclatans services rendus à la cause royale. La diète germanique allait prendre des résolutions fatales non-seulement aux libertés qu'on espérait, mais aux libertés depuis long-temps acquises, lorsqu'un nouvel attentat montra le danger encore plus urgent, encore plus redoutable. Un des admirateurs les plus frénétiques de Sand voulut répéter son crime, non plus sur la personne d'un

1821. Metternich. Toutefois l'âme élevée de l'empereur Alexandre protégeait encore l'Europe. Il tardait à M. de Metternich d'être pour le libéralisme du dix-neuvième siècle, ce que Philippe II avait été pour le protestantisme du seizième. Celui-ci mérita le titre de Démon du Midi, nous allons voir si le ministre autrichien a mérité le titre de Démon du Nord.

Le premier ministre de l'empereur François II vit avec une secrète satisfaction que, dans la fermentation des esprits, c'était la Prusse qui paraissait menacée des dangers les plus directs, les plus urgens. Il se présenta comme un auxiliaire plein de zèle à un gouvernement auquel ses anciens souvenirs et les faits les plus récens permettaient peu de sympathie avec l'Autriche. D'abord il vint trouver le roi de Prusse à Tœplitz et sut concerter avec ce monarque et son ministre, le prince Hardenberg, des mesures de garantie réciproque qui ne pouvaient s'exécuter sans porter atteinte à l'indépendance des autres gouvernemens de l'Allemagne et surtout à la liberté des peuples. On prit le parti de faire consacrer ces résolutions par un congrès. Il se tint à Carlsbad, et presque tous les membres de la confédération ger-

manique y envoyèrent leurs représentans. 1821.
On croit que M. de Metternich y fit de grands efforts pour faire abolir les constitutions données par les rois de Bavière et de Wurtemberg, par le grand-duc de Bade et quelques autres princes. Cet acte de despotisme et d'usurpation fut loin d'obtenir l'assentiment général. Ces souverains eurent la gloire de défendre courageusement leur bienfait et la prudence d'échapper ainsi au vasselage de la fière et pesante Autriche. Mais les résolutions qui furent adoptées montrèrent de déplorables conséquences de l'effroi répandu par le crime de Sand et de Lœning et le fol enthousiasme de leurs admirateurs. Sur l'initiative de l'Autriche, la diète prit la résolution de contraindre par la force les sujets et les gouvernemens de la confédération à exécuter toutes ses mesures. Elle supprima les associations secrètes; elle abolit les plus précieux priviléges des universités et les assujettit à une étroite surveillance. Elle soumit à la censure, pendant cinq ans, tous les écrits au-dessous de vingt feuilles d'impression dans toute l'Allemagne et même dans le Wurtemberg dont la constitution consacrait la liberté de la presse, et donna droit de poursuite devant la

1821. diète à chacun des membres de la confédération, pour les écrits publiés dans un autre état et par lesquels il se croirait blessé; enfin elle établit à Mayence une commission extraordinaire de recherches, avec le droit de se faire livrer tous les individus qu'elle voudrait interroger et d'exiger de tous les gouvernemens les renseignemens qui lui seraient nécessaires. Ainsi M. de Metternich profita du crime de deux étudians pour élever la suprématie autrichienne, après tant de revers et d'affronts, plus haut que ne l'avait portée Charles-Quint lorsque son orgueil semblait vouloir mettre la main sur toutes les couronnes. Ainsi furent mutilées les libertés naissantes de l'Allemagne; ainsi fut étouffé, pour quelque temps, le germe d'institutions que le peuple allemand avait cru conquérir à Leipsick et sous le canon de Montmartre. La persécution vint tomber sur ceux qui avaient commencé une prise d'armes universelle contre Napoléon. On vit de toutes parts destituer, chasser et quelquefois emprisonner des professeurs que l'on pouvait regarder comme les Pierre-l'Hermite, comme les saint Bernard des deux croisades européennes du dix-neuvième siècle et qui, deux fois modestes et intrépides soldats,

avaient porté leur havresac et leur mousquet sous les ordres de tant de princes et de nobles, leurs élèves. Le célèbre Jahn fut traité le plus rigoureusement. Il gémit plusieurs années dans un cachot; le professeur Gœrres évita le même sort en se sauvant en France. Cependant il fut reconnu que Sand et Lœning n'avaient point eu de complices. Les papiers trouvés chez plusieurs étudians ne contenaient que d'impraticables projets et d'obscures rêveries. 1821.

Depuis le congrès de Carlsbad, l'essor du génie et du caractère allemand semble s'être ralenti, mais une telle impulsion ne se perd point. Il est remarquable qu'en Allemagne comme dans l'Italie, au seizième siècle, l'époque du plus grand éclat pour la littérature ait été en grande partie contemporaine des guerres d'invasion les plus funestes à ces deux contrées; mais, en Allemagne, la littérature, sans produire des ouvrages aussi parfaits que ceux de l'Italie, a eu un caractère plus national, plus philosophique; aussi son influence a-t-elle pénétré plus profondément dans les mœurs et les opinions. Le don des méditations fortes ne peut être une faculté stérile; ce don s'unit, chez le peuple allemand, à une patience qui, partout ailleurs qu'en Autriche, n'étouffe point de nobles

1821. désirs, de hautes espérances. Le bonheur de l'Allemagne est d'avoir assez généralement des souverains qui s'identifient avec les besoins de leur nation et s'éclairent des lumières de leur siècle. Les institutions municipales de la Prusse, l'élection populaire des autorités administratives, l'inamovibilité de la plupart des emplois, la libre introduction des écrits étrangers montrent un édifice légal qui commence par les étages inférieurs, tandis qu'ailleurs on s'est trop exclusivement occupé du faîte. Il peut manquer quelque chose aux constitutions du royaume de Bavière, rien ne manque, dit-on, au caractère du jeune roi qui a confirmé le bienfait de son père. Aussi le monstrueux ouvrage du congrès de Carlsbad tombe-t-il en ruines et les inquisiteurs de Mayence ne sont-ils pas arrivés à la sinistre renommée des inquisiteurs de Venise. La raison et la liberté même peuvent circuler sous leurs yeux. M. de Metternich est en Allemagne un homme tout isolé.

Congrès de Troppau et de Laybach.

L'énigme de la Sainte-Alliance allait s'expliquer; un autre congrès allait s'ouvrir. C'étaient les souverains du Nord qui se convoquaient à Troppau pour régler les affaires du Midi, prononcer sur le sort des révolutions d'Espagne, du Portugal et de Naples.

L'empereur Alexandre s'y rendit avec son fidèle ami le roi de Prusse. L'empereur d'Autriche complétait, suivant sa coutume, le royal triumvirat. Quant à la France et à l'Angleterre, elles n'y étaient représentées que par des ministres plénipotentiaires. La France était entrée dans le pacte de la Sainte-Alliance; mais Louis XVIII, retenu par ses infirmités, ne pouvait figurer parmi ces rois voyageurs. D'ailleurs le motif incertain de son absence et les ombrages qu'elle aurait pu causer eussent compromis l'ordre constitutionnel dont il était le père. L'Angleterre avait refusé de faire partie de la Sainte-Alliance toujours suspecte à sa politique. On appelait pourtant ses ministres au congrès, d'abord parce qu'il eût été dangereux de les refuser, ensuite parce qu'on connaissait leur antipathie secrète ou déclarée pour toute espèce d'améliorations politiques. Le roi d'Espagne, quoiqu'il fît partie des cinq grandes puissances confédérées, n'avait point paru au congrès, lors même qu'il jouissait de la plénitude de son pouvoir absolu. Maintenant les cortès murmuraient; Madrid était en feu, dès qu'il parlait d'aller passer quelques jours à son château d'Aranjuez. Dans le fait, on ne peut douter que, si le roi Fer- 1821.

1821. dinand eût eu la faculté de se rendre à Troppau, il n'eût vivement dénoncé la constitution des cortès au courroux des monarques.

Rien ne devait être plus effrayant pour les puissances du second ordre, que ces réunions de grands potentats où l'on pouvait délibérer de leurs intérêts, de leur politique intérieure, de leur existence sans les entendre. Mais alors la crainte de se voir imposer des constitutions de cortès préoccupait toutes les cours. Trois monarques absolus formaient la majorité du congrès, et pouvaient fournir un énorme contingent à l'appui de leurs dispositions hostiles. Aucun des trois n'annonçait un caractère de violence; mais l'Autriche se voyait menacée de bien près par la révolution de Naples, pour ses états d'Italie. Le cabinet de Vienne avait déjà fait gronder le tonnerre des Césars. M. de Metternich déclarait la guerre aux Carbonari. La formule par laquelle il les proscrivait, était empruntée de la convention; c'était une *mise hors la loi*. Naples l'occupait tellement, qu'il craignait de compliquer ce débat diplomatique en y mêlant les affaires de l'Espagne et du Portugal. Quoique dans son esprit les chartes accordées par des souverains ne trouvassent guère plus de faveur que les constitutions qui

leur étaient arrachées, il voulut bien cette fois se contenter d'un silence dédaigneux sur les changemens politiques de la Bavière, de Wurtemberg et de Bade. Le roi de France n'avait pu voir sans douleur la violence faite à Naples, par des soldats révoltés, à un petit-fils de Louis XIV; mais il jugeait que le rôle de médiateur lui convenait, et comme monarque constitutionnel, et comme parent d'un roi qu'il fallait arracher à de plus grands dangers. Tels étaient aussi les sentimens du duc de Richelieu et de M. Pasquier alors ministre des affaires étrangères; ils jugeaient que l'intervention armée de l'Autriche dans les affaires de Naples, et la facile victoire qu'elle pouvait espérer, feraient tomber entre ses mains un sévère patronage de toute l'Italie. Mais la médiation offrait un problème très-difficile à résoudre. Fallait-il l'exercer directement envers le peuple et le parlement napolitain, leur suggérer le sacrifice de la constitution des cortès, les décider à recevoir de leur roi une charte modelée sur la nôtre et qui n'offrirait plus de prétexte plausible aux ombrages des rois? Mais rien n'est plus intraitable que l'orgueil d'un peuple qui vient de faire un essai tumultueux de liberté. Les auteurs d'un mouvement in- 1821.

1821 surrectionnel ne croient pouvoir s'environner de trop de barricades contre le pouvoir qu'ils ont humilié. Inquiets, soupçonneux, ils tiennent à ne laisser au prince qu'une captivité plus ou moins honorable. Les conjurés n'ont point coutume de s'arrêter à un moyen terme. Nous allons voir bientôt le peu de succès qu'obtinrent les tentatives du gouvernement français auprès des chefs des cortès napolitaines; il n'était pas moins difficile de faire accepter aux arbitres du Nord le plan d'une médiation, d'une constitution à la fois libérale et monarchique. Loin de diminuer ainsi les alarmes de l'Autriche, on ne faisait que les accroître; ses états d'Italie se montreraient plus avides de la liberté constitutionnelle, alors qu'elle obtiendrait l'aveu des souverains. A peine l'Autriche pourrait-elle préserver ses états héréditaires et surtout la Hongrie d'une émulation commune à tous les peuples. La Prusse qui venait de recevoir des alarmes assez vives des sociétés secrètes de l'Allemagne, et qui leur avait imposé le frein des résolutions de Carlsbad et du tribunal de Mayence, pouvait craindre que la liberté française, introduite au delà des Alpes et de l'Apennin, ne parvînt à s'établir bientôt au delà du Rhin et de l'Elbe.

L'allié naturel de la France, pour un plan de médiation, devait être l'Angleterre; mais rien n'agit moins sur le caractère anglais que la sympathie avec des gouvernemens qui se rapprochent de ses formes constitutionnelles. Souvent cette nation a paru, dans son orgueil, considérer la liberté comme son privilége exclusif. Elle ne voit nul intérêt et ne met nulle ardeur à la propager. D'ailleurs les puissans et superbes aristocrates de la Grande-Bretagne, long-temps alliés de rois absolus contre la révolution française et contre Bonaparte, n'avaient jamais vu leur domination plus vivement attaquée. Le fatal procès de la reine Caroline, dont nous parlerons quand cet épisode ne rompra pas le fil de cette histoire, avait fait remonter jusqu'au trône les menaces, les outrages et même les violences populaires. Le lord Castlereagh joignait au malheur de s'entendre maudire, celui de faire maudire son souverain. Ce ministre servait de cœur la cause des rois, en montrant une froide et dédaigneuse compassion pour la cause des peuples. M. de Metternich, flatteur adroit du gouvernement anglais, l'assujettissait à toutes ses vues sur le continent. L'Angleterre ne pouvait se montrer trop facile pour une puissance qui

1821.

1821. n'a point de marine. Georges IV., élevé au trône par la mort de son père, venait de visiter ses états de Hanôvre. M. de Metternich s'était empressé de venir à la rencontre du monarque pour le subjuguer. Tout annonçait entre l'Autriche et l'Angleterre une intelligence fatale à l'Italie.

La France ne pouvait plus espérer d'être secondée dans son projet de médiation que par l'empereur Alexandre; mais voici le moment où les dispositions de ce souverain vont éprouver un changement fatal. Ami des chartes octroyées, de tout ce qui développait la civilisation, accroissait la bienveillance universelle et rendait la monarchie plus aimable et plus chère aux peuples, il avait appris avec inquiétude et colère les trois insurrections militaires de l'Espagne, du Portugal et du Piémont. C'était un genre de danger qui, malgré le peu de maturité de sa nation pour des réformes politiques, pouvait l'atteindre lui-même et semblait menacer de plus près les monarchies purement militaires. Cette constitution des cortès, qui voyageait partout en ressuscitant l'œuvre mal élaborée de l'assemblée constituante, ne lui offrait rien d'analogue avec ces heureux ménagemens, avec eette habile pondé-

ration de pouvoirs qui n'altère point la vigueur monarchique et rend toute tyrannie impossible soit en Angleterre, soit en France. Il voulait que le bien se fît par gradation et que la société humaine, dans ses développemens, évitât ces sauts brusques, ces commotions violentes où, pour opérer le bien, on semble appeler le génie du mal. L'affranchissement graduel des serfs dans son immense empire était la première et la plus intime de ses pensées; il voulait être le Louis VI, le Philippe-Auguste et le saint Louis de son peuple; mais il consultait et les temps et les lieux. Un seul ukase lui avait suffi pour opérer cet affranchissement dans la Livonie, et cet heureux essai avait promis plus d'une victoire de ce genre à sa royale philanthropie. Un autre ukase avait été encore plus vivement célébré dans le public libéral, c'était celui par lequel il venait de chasser les jésuites de ses états. Ils s'étaient agités dans ce refuge lointain où ils avaient été accueillis par le scepticisme philosophique de Catherine II; et jusque sous l'encensoir du czar ils avaient cherché des conquêtes pour le pape. On les priva de leurs églises, de leurs colléges, et les défenses les plus sévères leur furent faites de rentrer en Russie. 1821.

1821. On remarquera que ce fut dans la même année que les jésuites furent chassés de l'Espagne par les cortès et de la Russie par un autocrate judicieux.

Révolte militaire à Saint-Pétersbourg.

Les nouvelles des révolutions du midi de l'Europe n'étaient pas le seul chagrin qui troublât l'empereur Alexandre. L'assassinat de Kotzebue, son correspondant, les honneurs rendus au meurtrier par un enthousiasme frénétique, enfin la joie insultante avec laquelle les amis de la vertu avaient dans une fête brûlé l'acte de la Sainte-Alliance, l'indisposaient contre un peuple voisin dont il avait, pendant trois ans, dirigé les armes. Son caractère devint inégal; en se défiant des hommes, il se défia de lui-même, craignit d'avoir été entraîné trop loin, et peut-être condamna en secret ce que sa politique avait eu de plus magnanime. Il partit pour la Pologne, après avoir convoqué à Troppau le congrès des monarques, ou de leurs ministres. Le régime nouveau de la Pologne était son ouvrage. Jusque-là il avait joui avec une satisfaction orgueilleuse de ce qu'il avait fait pour un peuple conquis ou du moins démembré. Il semblait heureux de déposer tous les ans le fardeau de l'autocratie, en venant, comme

un roi constitutionnel, ouvrir ou clore la session de cette diète régénérée. Rien de plus touchant, de plus paternel, que les discours qu'il y prononça en 1817 et 1818. Cette fois, agité de pensées inquiètes, il apportait à la délibération de la diète des lois plus sévères. Les Polonais osèrent ne point trouver assez de garantie pour la liberté civile dans le Code criminel qu'il leur présenta. Ils demandaient à grands cris l'instruction par jurés. Dans l'expression de leurs alarmes, ils cédèrent un peu trop à cette fougue sarmatique qui avait tant de fois transporté dans leurs anciennes diètes le tumulte d'un camp. Le grand maréchal fit des menaces au nom de la couronne. On lui répondit en rejetant le décret à une majorité de cent vingt voix contre trois. Il fallut beaucoup d'efforts à l'autocrate-roi pour se contenir. Le budget des finances fut mieux accueilli. Alexandre, en venant clore la session, ne se livra point à des éclats de colère, mais fit sentir qu'il est dangereux de blesser un trop puissant bienfaiteur. 1821.

Ce fut en arrivant au congrès de Troppau que l'empereur Alexandre apprit une nouvelle, faite pour jeter plus de trouble dans

1821. son esprit ; c'était celle d'une révolution militaire tentée dans ses propres états, dans sa propre capitale, par un régiment de sa garde et par celui qu'il affectionnait le plus. La cause ou le prétexte de la révolte était les injustes et impitoyables rigueurs de la discipline exercée par le colonel Schwartz. Les soldats méconnurent ses ordres un jour de grande manœuvre, le poursuivirent jusque dans sa maison et, ne l'ayant pas trouvé, cassèrent les vitres et les meubles. Leur mouvement séditieux dura toute la journée. Deux régimens des gardes reçurent l'ordre de marcher contre eux. Le combat semblait prêt à s'engager, mais le gouverneur de Saint-Pétersbourg apaisa la furie des séditieux, et les fit rentrer sans armes dans la forteresse. Un attentat contre la discipline est en Russie un phénomène plus rare que le régicide. Ce mouvement ne se liait-il à aucune conspiration politique? Voilà ce qu'il est difficile d'éclaircir. Un fait certain, c'est que les sociétés secrètes existaient dans l'armée moscovite depuis l'année 1816, qu'elles s'étaient formées à Paris dans la seconde invasion, et qu'elles avaient pour but d'initier violemment à la liberté le gouvernement le plus despotique de l'Europe. La *Gazette de Saint-*

Pétersbourg avait déclaré que la révolte n'a- 1821.
vait rien de politique; mais cette dénégation officieuse suffisait-elle pour calmer les alarmes d'Alexandre? Il lui restait à punir les révoltés; il le fit avec peu de rigueur et se borna au châtiment de quelques officiers; mais l'opinion où il était que tous les mouvemens de l'Europe le laisseraient invulnérable, était cruellement altérée dans son esprit. Il perdait, et pour long-temps, cette sécurité généreuse que goûte un souverain lorsqu'il a travaillé depuis long-temps à fortifier le ressort de l'obéissance par l'admiration et l'amour. On prétend que M. de Metternich fut le premier instruit de cette révolte et en donna connaissance à l'empereur Alexandre au congrès de Troppau. On juge de quel commentaire il accompagna une nouvelle qui servait si bien ses projets. Favori de son maître, allié du gouvernement anglais, il devint pour le czar un artificieux et funeste conseiller. Pour revenir au congrès de Troppau, c'est là que se fit la plus dure interprétation de la Sainte-Alliance. Voilà l'événement qui permit à une âme froide d'exercer dès lors un ascendant presque continu sur une âme généreuse. La Sainte-Alliance, de mystique qu'elle était

dans l'origine, devint toute machiavélique.
1821. Le droit d'inspection et de répression pour les changemens politiques survenus dans les divers états de l'Europe, s'introduisit dans le droit des gens au dix-neuvième siècle, et, ce qu'il y eut de plus fatal, c'est que, pour raffermir des trônes ébranlés, on y fit asseoir le despotisme dans toute sa rudesse et dans toute sa vétusté.

Une expédition armée contre Naples fut arrêtée au congrès de Troppau. L'Autriche en faisait les frais, la Russie promettait de l'appuyer; les souverains résolurent de se rapprocher du théâtre de la guerre. Le congrès fut transféré de Troppau à Laybach. Mais, avant de quitter la première de ces villes, ils avaient songé à prévenir les dangers du roi qu'ils allaient secourir. On craignait qu'une guerre d'invasion n'amenât un nouveau régicide; la politique chercha les moyens de le prévenir. Louis XVIII était, de tous les souverains, celui qui témoignait le plus de sollicitude pour les dangers d'un monarque, son parent. J'ai déjà dit que, dans le rôle de médiateur qu'il eût voulu prendre, il était mal secondé par l'Angleterre; et ce gouvernement, par l'organe du flegmatique Wellington, se tenait retranché dans ces mots :

Que m'importe? L'Autriche dévorait dans sa pensée un des plus puissans états de l'Italie. L'empereur de Russie se proposait d'appuyer l'entrée des Autrichiens, mais non leur prise de possession. 1821

De telles dispositions expliquent assez pourquoi la médiation française n'eut point un caractère assez prononcé. Une autre circonstance contribua beaucoup à en amortir l'effet. M. le duc de Blacas, ambassadeur à Rome, qui s'était rendu au congrès de Laybach sans y être appelé par son gouvernement, voulait une guerre à mort au carbonarisme, tandis que M. de la Ferronays, ambassadeur en Russie et plénipotentiaire à ce même congrès, s'attachait vivement à la pensée intime du ministère. C'était celle de saisir une occasion de relever la France de son infirmité politique, de lui créer un ascendant durable en Italie, de ruiner le système des constitutions de cortès par des chartes octroyées et des libertés graduées, et, par le succès de cette médiation, de préparer celui d'une intervention pacifique dans les troubles de l'Espagne.

En quittant Troppau, les empereurs de Russie et d'Autriche écrivirent une lettre au roi des Deux-Siciles, pour l'inviter à se rendre

1821. au congrès de Laybach. Avant d'exposer l'effet que produisit cette lettre, il convient d'examiner la situation de Naples et de mentionner quelques faits antérieurs.

Fin de la révolution napolitaine

Le vieux roi, dénué d'instruction, mais doué de cette bonhomie qui n'exclut pas la finesse et en assure le succès, trouvait commode de se décharger sur son fils, qu'il appelait un *autre moi* (*alter ego*), du fardeau des discours et des actes constitutionnels. Quant à son fils, on prétendait qu'il n'avait pas vu sans déplaisir le second mariage de son père. Un pouvoir anticipé paraissait lui plaire, quoique avec des limites. Mais il cédait au désir d'élargir son autorité et il était tout naturel qu'il préférât le sort de Louis XVIII à celui du Ferdinand espagnol, son autre parent. Les ministres et les hommes les plus éclairés parmi les représentans ne voyaient plus que dans la constitution française le salut de l'autorité royale et de l'indépendance de leur patrie. Ils espéraient que la crainte d'une invasion formidable gagnerait de nouveaux partisans à ce système qui allait désespérer le cabinet de Vienne et le forcerait à désarmer. L'issue de la guerre donnait de trop justes alarmes à tous ceux que n'égarait pas l'effervescence

révolutionnaire. En effet l'armée avait fait seule l'insurrection ; toute armée est peu fixe 1821. dans des principes politiques qu'elle reçoit sans examen. Déjà la discorde pénétrait entre les troupes napolitaines. La garde royale ne donnait plus qu'un assentiment faible et suspect à la révolution ; la plus forte et la plus haute partie du clergé s'en déclarait ennemie. Les mandemens du cardinal Ruffo, archevêque de Naples, égalaient en violence les manifestes de M. de Metternich. La noblesse, il est vrai, appuyait encore la révolution et donnait de rares exemples de désintéressement; car il ne lui échappait que de légers murmures, quand le parlement prononçait la suppression des majorats et des priviléges féodaux. Mais ne se lasserait-elle pas de servir d'instrument et d'égide à des institutions purement démocratiques? L'intérêt personnel ne finirait-il pas par prévaloir sur un patriotisme exalté par la vengeance? La classe lettrée, en y comprenant pour une forte partie les hommes du barreau, offrait un autre point d'appui. Mais chez un peuple voué à l'indolence et aux pratiques superstitieuses, la voix du plus habile orateur était bien moins écoutée que la voix d'un moine ignorant. Les lazzaroni

1821 gardaient un cœur fidèle à un vieux roi qui semblait avoir fait consister dans le soin de leur plaire tout le secret d'un règne aussi long qu'orageux. Quoique saint Janvier n'eût point refusé la liquéfaction de son sang aux carbonari, les superstitieux lazzaroni prétendaient qu'il avait fait ce miracle de mauvaise grâce et que, s'il avait pu se faire jacobin pendant la révolution française, il ne voulait point se faire carbonaro. L'Autriche venait d'opposer à la secte des *charbonniers* celle des *chaudronniers*, partisans du pouvoir absolu. Les cardinaux et les archevêques y entraient pêle-mêle avec les lazzaroni. Ces prolétaires demi-sauvages qui seraient plus à craindre pour Naples que le Vésuve, si la fainéantise ne créait pour eux une sorte de philosophie abjecte mais résignée et joyeuse, trouvaient fort doux d'être cajolés par un roi qui s'amusait quelquefois à leur vendre du poisson. La Sicile, tout à l'heure armée contre la révolution napolitaine et sévèrement châtiée d'une révolte sanguinaire, devait être plutôt considérée comme une ennemie vindicative que comme une auxiliaire dévouée. Cette révolution contre laquelle marchaient tant de souverains était toute à la surface et manquait de racines. Pour faire sentir le danger

de ces formidables épreuves, je n'ajouterai qu'un mot. Quand on fait les révolutions avec le peuple, elles se dégradent et se corrompent par les excès, par les crimes, par la folle tyrannie d'une aveugle multitude. Quand on les fait sans le peuple, le plus souvent elles périssent d'elles-mêmes. 1821.

Aucune puissance n'avait reconnu le nouveau gouvernement et n'avait reçu les envoyés de Naples. La légation française n'avait point pris congé; mais l'ambassadeur, le duc de Narbonne, était absent. L'Angleterre était représentée auprès de ce gouvernement par sir Williams A'Court que l'on a surnommé dans son pays le fossoyeur des constitutions libérales; il ne s'en tenait pas aux termes du mépris pour l'insurrection de Naples, ses résultats et ses auteurs, mais il exhalait des sentimens de haine qu'il eut depuis occasion de signaler contre le nouveau régime de l'Espagne et du Portugal. L'âpreté de ses menaces irrita tellement les révolutionnaires napolitains, que sa personne courut quelques dangers: depuis il adoucit son langage; mais la perte de Naples était jurée au moment où le plus rusé des diplomates européens laissait tomber quelques paroles de protection.

Dans de telles circonstances, le duc de

1821 Campochiara, ministre des affaires étrangères, vint présenter dans une séance secrète du parlement napolitain, le 1er decembre, un message royal qui tendait à une révolution complète dans le gouvernement. Le roi y déclarait que, dans les circonstances critiques où le royaume se trouvait vis-à-vis des puissances alliées, il croyait devoir recourir à la médiation du roi de France et qu'il avait un juste espoir de l'obtenir, si l'on faisait quelques changemens dans la constitution, tels que l'établissement d'une chambre des pairs, l'abolition de la députation permanente du parlement, le choix des conseillers d'état laissé à la couronne, ainsi que l'initiative du budget et des lois, le droit de dissoudre le parlement; en d'autres termes, c'était l'adoption pure et simple de la constitution française.

Le salut était là; le ministre de l'intérieur Zurlo avait sollicité cette mesure avec ardeur et croyait l'avoir préparée avec habileté; mais il n'était pas facile de dompter la fougue révolutionnaire et la jactance napolitaine; un sacrifice imposé par la force ou du moins par les menaces de l'étranger, était présenté comme une tache qui souillait la liberté dans sa source. On doutait d'ailleurs

ou l'on affectait de douter que ce moyen de conciliation fût efficace; en effet il aurait fallu produire une note du gouvernement français où la médiation fût offerte plus directement et avec une espérance plus positive de la faire agréer aux puissances alliées. On demandait avec inquiétude « pourquoi » l'Angleterre ne se montrait point comme » partie active dans cette médiation, elle » dont les principes constitutionnels offraient » une si intime analogie avec ceux de la » France. Qu'arriverait-il, si, le sacrifice » étant opéré, des puissances despotiques ne » s'en contentaient pas? Après avoir honteu» sement fléchi, pourrait-on ranimer l'éner» gie nationale? La France avait-elle donné » cet exemple de faiblesse, en présence » de cette coalition de 1792 dont ses armes » terrassèrent l'orgueil? La cause de Naples » était celle de toute l'Italie. L'Autriche sa» vait trop bien que l'insurrection napoli» taine était près de se répéter à Venise, » à Milan, à Turin, à Gênes et peut-être à » Rome. Fallait-il délivrer l'Autriche de ces » alarmes qui pouvaient diviser son atten» tion, éparpiller ses troupes et peut-être les » anéantir? Fallait-il ravir aux peuples de » l'Italie une glorieuse et favorable occasion

1821

1821 » de briser leurs chaînes? Fallait-il pour le
» repos des rois rompre le chaînon central
» d'une association mystérieuse qui lie les
» peuples et même les armées, de Cadix à
» Saint-Pétersbourg? »

Ces raisonnemens étaient présentés avec une haute éloquence. En effet le parlement napolitain, dans son existence éphémère, fut décoré de talens dignes de l'ancienne Italie et ce peuple, dans son humiliation actuelle, peut garder au moins un souvenir glorieux de sa tribune. Heureux si les orateurs avaient été plus puissans par la maturité des réflexions, que par l'éclat et la chaleur des discours! La cause du système de médiation fut défendue avec peu de vigueur. Ceux mêmes qui avaient secrètement promis leur appui au ministère ne surent émettre qu'un vœu embarrassé.

On fit une réponse au roi dans laquelle on annonçait la résolution de braver tout pour conserver intacte la constitution des cortès. L'orage grondait sur les ministres et déjà ils étaient poursuivis par quelques poignées d'hommes qui s'appelaient le peuple, lorsqu'arriva un autre message royal de la nature la plus sérieuse. Le roi y faisait part des lettres autographes de leurs majestés

l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche 1821.
et le roi de Prusse, pour l'inviter à se rendre au congrès de Laybach; il annonçait, quoiqu'avec réserve, l'intention de se porter médiateur aux conditions énoncées dans son premier message et finissait brusquement par ces mots : *Je pars*.

Ce laconisme choqua le parlement. On voulait et l'on n'osait pas arrêter un départ dont on prévoyait les suites funestes. Le roi, protégé par sa garde et la vive affection des lazzaroni, pouvait facilement se rendre à bord des vaisseaux anglais et français qui mouillaient dans la rade. Combien n'était-il pas nécessaire alors non-seulement d'accepter la médiation du roi aux conditions offertes, mais d'opérer avec ordre des changemens qui pouvaient seuls détourner un fléau contre lequel on était mal préparé! L'esprit de vertige prévalut; le parlement imposa au roi la condition d'aller défendre au congrès la constitution espagnole. On ne pouvait choisir pour cette cause un avocat plus suspect ni moins habile. Il en résulta que le roi, pour abréger tout délai, promit ce qu'il n'avait pas l'intention de tenir et se crut dégagé d'une promesse faite avec aussi peu de liberté que de bonne foi.

1821. Il s'embarqua sur le vaisseau *le Vengeur* on le suivait du regard avec de sombres pressentimens.

L'intention des souverains ne tarda pas à s'annoncer. Le roi fut reçu à Laybach avec mille marques d'intérêt, mais on renvoya brusquement le duc de Gallo qui l'accompagnait comme délégué du gouvernement napolitain. Le retour de cet envoyé fut un événement sinistre, mais ne parut point abattre le courage des chefs du parlement. Les deux orateurs les plus distingués, Poério et Borelli, proposèrent des mesures énergiques que le duc de Calabre, régent, semblait appuyer de tout son pouvoir. Les insurrections prochaines de l'Italie étaient un autre sujet d'espoir et l'on ne négligeait rien pour les provoquer. On parlait d'une armée de quatre-vingt mille hommes, soutenue par une garde civique que l'on porterait au double. En attendant, l'armée autrichienne s'avançait, précédée par un manifeste où M. de Metternich ne parlait plus que le langage d'un homme de guerre allemand. Le roi expiait la faute de s'être entièrement séparé de son peuple au moment où l'indépendance nationale était menacée. Ce médiateur prétendu avait été forcé, le 23 février 1821,

d'écrire au duc de Calabre une déplorable 1821
lettre dans laquelle il lui prescrivait, ainsi qu'à ses sujets, de se soumettre sans aucune condition et de recevoir les troupes autrichiennes comme de bons et loyaux alliés. Il est dur pour un roi d'être gêné par une constitution de cortès, il est plus dur encore pour un roi de partager la commune servitude sous un maître étranger. Les Napolitains avaient pris l'offensive et s'étaient portés sur les états romains. Une avant-garde autrichienne suffit pour les déloger du poste de Rieti. Guillaume Pépé, leur général, concentra ses forces dans les Abruzzes.

On a long-temps répété en France avec ironie une prédiction échappée au général Foy : « Si les Autrichiens s'enfon» cent dans les Abruzzes, ils sont perdus. » L'opposition se fait en général peu de scrupules de hasarder des prédictions. La position militaire et l'histoire semblaient justifier celle-ci. C'était dans cette contrée qu'Annibal, avec un débris de ses forces, avait lutté tant d'années contre Rome, redevenue plus puissante et plus terrible qu'avant les désastres de Trasimèneet de Cannes; mais il n'y avait ici ni Brutiens indomptables, ni Annibal.

1821. Les Autrichiens marchèrent à la rencontre de l'armée du général napolitain. Le combat s'engagea, le 8 mars, entre Aquila et Civita-Ducale. Pépé ne craignit point d'attaquer l'ennemi; il obtint d'abord quelques succès; mais aussitôt que le général Valmoden eut mis en mouvement la réserve, toute l'armée opposée fut mise en déroute dès le premier choc et se jeta dans les montagnes, abandonnant son artillerie, ses bagages et son général qui, presque seul, s'était conduit en soldat. J'ai dit toute la guerre de la révolution napolitaine.

On ne trouva plus l'armée nulle part, et la réserve que commandait le général Carascosa, n'attendit point pour se disperser d'avor vu l'ennemi. Le parlement se soumit et conjura le roi de se souvenir de l'acte de médiation qu'il avait offert. Le roi n'était plus le maître dans ses états.

Insurrection du Piémont.

Tandis que les carbonari napolitains trahissaient ainsi leur cause par un excès de pusillanimité qui fait tomber le burin de l'histoire, ils ne trouvaient que de trop fidèles alliés dans les carbonari du Piémont. Ceux-ci crurent devoir saisir, pour éclater, le moment où l'Autriche dirigeait son armée vers les Abbruzzes. Le roi Victor-Amé-

dée, prince religieux et long-temps éprouvé par la fortune, était rentré, par les traités de 1814 et de 1815, dans toutes les parties de son royal héritage et y avait ajouté une puissante annexe; c'était la république de Gênes, maintenant dégradée, asservie comme Venise autrefois sa superbe rivale. Il régnait suivant le mode autrichien, et le Piémont regrettait jusqu'aux jours où il était compté parmi les départemens de l'empire français. 1821.

Les sociétés secrètes trouvaient des appuis dans le conseil du roi et dans sa famille. Le prince de Savoie Carignan passait pour être initié dans le grand complot italique. Sans doute il goûtait faiblement cette constitution de cortès invoquée par tant de peuples avec un vertige convenu; mais il ne montrait nul préjugé de naissance contre le gouvernement représentatif. Plusieurs de ses jeunes amis, tels que le marquis de Saint-Marsan, fils du ministre de la guerre, le prince de la Cisterna et Santa-Rosa, méditaient une insurrection à laquelle le royaume lombardo-venitien promettait de répondre. Le 10 mars, un simple capitaine, le comte de Palma, soulève dans la citadelle d'Alexandrie le régiment de Gênes. Bientôt les dragons du roi, casernés dans la ville,

1821. répondent au mouvement des étudians et des fédérés. On garde à vue les colonels qui résistent.

En rendant compte de cette révolution nouvelle, il semble que, depuis celle d'Espagne, j'écrive pour la quatrième fois le même récit, tant les événemens paraissent se copier. On ne manque pas d'invoquer la constitution espagnole et l'on ajoute à ce cri celui de la guerre contre l'Autriche. Dans la ville et la citadelle d'Alexandrie, le drapeau tricolore des carbonari est arboré avec le commun enthousiasme des soldats et du peuple. Des régimens détachés contre les rebelles ne manquent pas de s'y joindre; le même mouvement s'annonce dans la capitale d'abord avec un peu d'hésitation, puis avec ivresse. Le palais est déserté par les gardes, le roi est assailli de cris tumultueux qu'on appelle la volonté nationale. Mais ici l'événement commence à varier. Le roi Victor-Emmanuel n'aime pas à prêter des sermens contre le fond de son cœur. Au lieu de faire une capitulation peu honorable, il abdique en faveur de son frère le duc de Génevois; et comme celui-ci était alors à Modène, il nomme pour régent du royaume le prince de Carignan; puis il quitte sa capitale de-

vant des rebelles, comme il l'avait déjà quittée devant les Français victorieux et va s'établir paisiblement à Nice. Cette retraite a jeté quelque trouble parmi les chefs de l'insurrection ; on connaît l'humeur inflexible du nouveau roi. Par son absence il échappe à la contrainte qui ailleurs a décidé successivement trois monarques à jurer la constitution des cortès. De plus il est au milieu des Autrichiens et va s'environner de leurs cruels secours. On compte sur le régent, mais ce prince change de résolution d'heure en heure; quelquefois il semble marcher avec les insurgés; d'autres fois il les exhorte à rentrer dans le devoir et ne leur promet plus rien qu'une amnistie. Enfin il se décide à un acte formel, il jure la constitution. 1821.

Je supprime ici un détail de fêtes que le deuil et l'épouvante suivront de si près. Toute joie est bientôt réprimée quand on a reçu la réponse du nouveau roi, datée de Modène. Bien loin de consentir à aucun changement dans la forme du gouvernement, il annonce qu'il traitera en rebelles les fauteurs de l'insurrection et tous leurs partisans et qu'il va marcher pour les réduire; il somme les soldats fidèles de se

1821. réunir à Novarre, sous le commandement du comte de Latour; enfin il leur ordonne de recevoir en amis les Autrichiens qui s'approchent.

Le prince régent, à la lecture de cette dépêche où son nom n'est pas même proféré, se trouble de nouveau. Il consulte toutefois la junte nationale et paraît déférer à ses ordres. On se prépare à la guerre contre l'Autriche; c'est le vœu des soldats, surtout de ceux de la garnison d'Alexandrie. Les citoyens montraient plus d'ardeur pour la constitution que pour la guerre. Onze jours s'étaient passés depuis l'insurrection d'Alexandrie. Les nouvelles de la fuite honteuse de l'armée napolitaine commençaient à se répandre dans le public. On atténuait ces revers, mais le prince régent était mieux informé. Le 20 mars, il devait travailler avec le marquis de Santa-Rosa, nommé par lui, la veille, ministre de la guerre. Quel est l'étonnement de celui-ci en arrivant au palais! il apprend que dans la nuit le prince a disparu, qu'il est sorti de la ville avec la princesse son épouse, les gardes du corps, l'artillerie légère et deux régimens de cavalerie, et que tous se rendent à Novarre, suivant les ordres du roi.

Santa-Rosa se montre plus irrité qu'interdit par cette foudroyante nouvelle; il prend sur lui de déclarer le roi Charles-Félix prisonnier de l'Autriche; il appelle les Piémontais aux armes, en leur promettant l'appui des Lombards et de la France. Quelques nouvelles favorables encouragent son audace. Gênes vient d'embrasser avec ardeur la cause de la liberté; un régiment de dragons a déserté de Novarre. La junte cependant a senti l'embarras cruel de sa position; elle incline à se rapprocher de la constitution de France et conçoit quelque espoir de trouver ainsi un médiateur dans le roi de France et même dans l'empereur de Russie. Mais il est tard pour délibérer, pour revenir sur ses pas; il faut agir, il faut combattre. Le comte de Latour a quitté Novarre avec une armée de huit mille hommes. Il marche sur Turin. L'armée constitutionnelle cède à son ardeur et ne consulte pas l'infériorité de ses forces, elle s'avance, engage avec succès de petits combats. Latour se replie jusque vers Novarre où des renforts l'attendent. Une forte division autrichienne venait le soutenir, elle arriva le 15 avril, pendant qu'il soutenait à une lieue de Novarre un combat sérieux. 1821.

1821. Les insurgés piémontais l'avaient engagé dès le matin, en saisissant une téméraire offensive; victorieux, ils s'avançaient jusqu'auprès des batteries de la ville, quand les Autrichiens débouchèrent, soutenus par le feu de la place. Les Piémontais, enveloppés par des forces triples, montrèrent d'abord le courage qui avait manqué aux Napolitains. Ils enfoncèrent les bataillons qui leur fermaient la retraite. Mais, vers le soir, la cavalerie autrichienne se fit jour dans leurs rangs; les régimens parvinrent mal à se rejoindre. On gagna les montagnes par pelotons dispersés. Le lendemain les chefs ne retrouvèrent plus un noyau d'armée. Les Santa-Rosa, les Saint-Marsan, les Saint-Michel se retirèrent sur les cantons Helvétiques; et la France ne leur refusa point l'hospitalité. Bientôt nous retrouverons dans la Grèce le jeune Santa-Rosa qui ne pouvait se consoler des malheurs de la patrie qu'en défendant, même comme un soldat obscur, la cause de la liberté chez un autre peuple. Turin et Alexandrie ouvrirent leurs portes aux Autrichiens. Le roi Victor-Amédée, maître de rentrer dans ses états, et sollicité par son frère de révoquer sa démission, déclara qu'il y persistait.

Le roi de Naples subissait durement le joug de ses protecteurs. En vain publia-t-il une proclamation qui faisait espérer une conduite assez semblable à celle qui honora Louis XVIII après nos funestes cent jours; en vain y annonçait-il qu'il voulait étouffer tout ressentiment personnel; dans le moment même où on lisait cette proclamation, le gouvernement provisoire, créé par les Autrichiens, établissait quatre cours martiales et rappelait les jésuites. 1821.

Déplorable état de l'Italie.

Les principaux auteurs de l'insurrection avaient pris la fuite. Le gouvernement autrichien fit arrêter et conduire dans ses propres forteresses plusieurs députés napolitains qui croyaient avoir peu à craindre la colère de leur roi. Les carbonari furent frappés d'anathème par le saint siége et tous les étudians furent aggrégés de force à des congrégations spirituelles (di Spiritu Sancto). Plusieurs années après le rétablissement du calme, afin de pouvoir sévir encore, on imagina une fabrique de complots dont on plaça le siége dans la Calabre; le gouvernement en a reconnu la fausseté après que les principaux accusés avaient péri dans les supplices. Mêmes rigueurs militaires et religieuses en Piémont; des jésuites et pas d'am-

1821. nistic. Le royaume lombardo-venitien n'en fut pas exempt, quoiqu'on n'eût point d'insurrection à lui reprocher. Venise dont on ne parlait plus, Venise, cette ruine si grande et si morne, devint le siége d'une commission impériale chargée de procéder contre les carbonari. En un seul jour, treize personnages d'un nom illustre ou recommandable furent condamnés à mort. La clémence impériale commua cette peine en une prison de vingt ans; mais quand il s'agit d'une prison autrichienne, le mot de clémence semble mal placé. Les treize condamnés et il y en eut depuis beaucoup d'autres venaient entendre leur arrêt sur la place de Saint-Marc qui leur rappelait des jours de gloire.

Ainsi fut rompu le travail de ces sociétés secrètes, plus habiles à fermenter une insurrection de caserne qu'à mûrir une œuvre de sagesse et de force; ainsi s'évanouirent les espérances de l'Italie. Cette magnifique et glorieuse contrée eut à recommencer une nouvelle époque de décadence et de servitude, époque qui durera peut-être jusqu'à ce que la France, reprenant le sentiment de ses forces, remplisse toutes les lois de sa position centrale, cède au génie d'une politique magnanime et donne la main aux princes

pour les aider à relever leurs peuples. La Lombardie morne et muette retomba sous un sceptre de plomb; les douaniers, les caporaux et les jésuites formèrent une triple alliance contre la pensée. Le cachot de Galilée allait se rouvrir pour tous ceux qui se livraient encore aux méditations des Beccaria, des Filangieri. L'Italie fut cependant plus visitée que jamais par des Européens nobles, riches ou lettrés, pèlerinage cruel quand ces étrangers versent à pleines mains un ingrat mépris sur leur route. Un Anglais ne doit-il pas se dire : « C'est nous qui, en 1815, en » 1821, avons livré à l'Autriche, l'Italie et » toutes ses libertés. » L'Italien entend vanter son beau ciel, ses dômes, ses galeries de tableaux, ses ruines; et ne lui pas un mot. « Chantez, lui dit-on, envoyez vos musiciens » sur les bords de la Seine, de la Tamise, de » la Newa; eux seuls, parmi vous, conservent » encore le privilége d'exciter quelqu'enthou- » siasme et de se faire ouvrir le palais des » souverains. » 1821.

Cependant la Toscane, heureuse et florissante sous un troisième règne de sages, bénit le cœur patriotique, le cœur toscan d'un prince autrichien. Le roi des Deux-Siciles, quand la main de l'Autriche ne s'appesantira plus

1821. sur son trône, ne doit-il plus se souvenir des promesses, des vœux, des démarches actives et des amitiés du duc de Calabre? Ne pourrait-on pas faire comprendre à certains hommes d'état que la liberté monarchique est aujourd'hui le meilleur ciment des monarchies? Pourquoi l'Italie ne serait-elle point admise à la goûter? Le chef-d'œuvre de la politique ne serait-il pas d'amener les peuples à la préférer à la liberté plus fastueuse, mais moins réelle et plus restreinte des républiques? La Lombardie, théâtre des interminables défaites de l'Autriche, sera-t-elle éternellement traitée comme sa conquête? Quoi! la Russie a permis à une partie de la Pologne de former sous ses lois un état séparé! Elle n'a pas craint d'entendre de si près le langage viril du gouvernement représentatif, et l'Autriche ne peut avoir la même condescendance pour un pays dont elle est séparée par les Alpes Noriques et Juliennes! Elle ne souffre pas qu'une étincelle d'esprit public vienne rendre un faible mouvement au cadavre de Venise, de Venise qui était son alliée la veille du jour où elle en fit son esclave et sa proie. Tels sont les soins de M. de Metternich; il faut que le peuple italien change sa nature, et réforme son ciel pour

adopter le tempérament soporeux de ses maîtres. C'est un homme d'état bien conjuré contre les grands souvenirs et les débris de l'antiquité! Il a pris pour victimes d'élite, l'Italie et la Grèce. 1821.

CHAPITRE XIX.

TABLEAU HISTORIQUE DE L'INSURRECTION DE LA GRÈCE.

1821.

Différentes causes de l'insurrection de la Grèce.

QUAND on apprit au congrès de Laybach l'insurrection de la Grèce, M. de Metternich s'écria : « Voilà un nouveau complot du carbonarisme ! » et les souverains ne furent que trop enclins à en juger ainsi. La Grèce paya par des flots de sang leur préoccupation. Si la Russie était étrangère à cette insurrection, elle ne l'était pas aux causes qui l'avaient amenée ; elle la préparait dès le temps où Pierre Ier. avait révélé son vaste empire à l'Europe. Cet homme extraordinaire avait conçu le projet de rendre à la civilisation le peuple qui en avait été le père, dans le même moment où il civilisait violemment ses barbares sujets. Cette entreprise échoua. Pierre Ier. fut sur le point d'éprouver, sur les bords du Pruth, le sort qu'il avait fait subir à Charles XII dans les champs de Pultawa. Mais un si vaste dessein ne mourut pas avec le czar. Le cabinet de Saint-Pé-

tersbourg en conserva fidèlement la tradition et fit un essai plus heureux de ses armes contre les Turcs. Il est vrai que, de toute la Grèce, il n'envisageait guère que les provinces limitrophes de son empire, telles que la Moldavie et la Valachie. 1821

Catherine II, ivre de gloire, de plaisirs et de projets de grandeur, après le meurtre d'un époux, cherchait avec son complice Orloff dans le salut de la Grèce le moyen d'arrêter les murmures et de mériter les louanges de l'univers. Ses flatteurs parmi lesquels elle comptait des monarques et Voltaire ne cessaient d'enflammer en elle un désir que secondaient avec éclat les victoires de Romanzof. Ennuyée de n'agir encore que pour des Moldaves et des Valaques, voués à une barbarie et une misère éternelles, elle avait tenté de pénétrer dans l'intérieur de la Grèce et c'était Orloff lui-même qui, monté sur une flotte, était venu réveiller les souvenirs d'héroïsme et de liberté dans Sparte et dans Sycione. Les Grecs n'avaient répondu qu'avec une ardeur trop vive à sa voix. Mal secondés, ils s'armèrent et périrent. D'interminables supplices signalèrent la victoire de leurs vieux oppresseurs. Les Péloponésiens, toujours confians dans les armes de

1821. cette formidable Russie, se flattaient jusqu'au milieu des tortures que leurs enfans seraient libres.

Catherine II reprit avec son nouveau favori Pôtemkin les projets qu'elle avait médités avec Orloff et cette fois elle avait pour second un empereur d'Autriche, l'ardent et généreux Joseph. L'Angleterre traversa leurs vœux; notre terrible révolution les leur fit oublier. L'empereur Alexandre s'occupa de les réaliser, dès le moment où il crut ses états garantis par l'amitié de l'empereur Napoléon; mais celui-ci rêvait déjà la conquête d'un empire qui étend ses frontières jusqu'à la Chine. Lorsque Alexandre, l'Angleterre et la fortune eurent rejeté le conquérant sur le rocher de Sainte-Hélène, la Grèce sentit plus que jamais le besoin de redevenir un peuple. La chute de Bonaparte l'avait réjouie, parce qu'elle avait en vain espéré en lui un libérateur, lorsque, dans le premier éclat de sa fortune et de son génie, il était venu s'emparer de Corfou, des autres îles Ioniennes et de quelques villes de l'Épire, derniers fruits des conquêtes de Venise. Il avait alors prononcé les mots de *salut de la Grèce*. Mais son ambition, quoique démesurée, était positive et consultait toujours

un intérêt direct. Cet intérêt lui avait prescrit, dans les derniers temps, de se rapprocher des vieux ennemis de la Russie et des éternels tyrans de la Grèce. L'Angleterre à son tour s'empara des îles Ioniennes et des villes de l'Épire qu'avait possédées Venise; elle leur avait donné un gouvernement quelque peu rapproché du sien même. Les Grecs s'enflammèrent dans leur désir de liberté, en voyant celle dont jouissaient leurs heureux frères. Mais la politique anglaise n'était qu'une continuelle flatterie pour la Porte Ottomane. 1821.

Le traité de la Sainte-Alliance parut; les Grecs y virent le gage de leur affranchissement, les Turcs une menace dirigée contre Constantinople. Une société, que l'on nommait celle des Hétéristes, prit alors de vastes accroissemens. C'étaient des Grecs qui s'étaient unis dans le but ostensible de réveiller chez leurs compatriotes le génie des sciences, et dans le but réel d'y réveiller celui de la liberté. Nombre de familles grecques s'étaient enrichies par le commerce. Le bienveillant et malheureux sultan Sélim avait vu sans ombrage, la prospérité naissante de Chios, d'Ipsara, d'Hydria, de Spezzia, de Samos dont les vaisseaux avaient souvent porté des blés à la France, à l'Angleterre

1821. et s'avançaient maintenant au delà de l'Atlantique. Chios et Sydonie avaient des espèces d'académies, ou du moins des colléges, où Homère, Platon, Hérodote, Xénophon semblaient encore adresser une voix consolante à leurs tristes descendans. Ce qui peint la stupidité du despotisme des musulmans c'est qu'après le meurtre du sultan Sélim, la société des Hétéristes dans laquelle entrèrent des hommes tels que Marcos Botzaris, Georges l'Olympien et presque tous ceux que nous allons voir figurer sur la scène des combats, parut ignorée ou dédaignée de la Sublime-Porte. Plusieurs jeunes Grecs et surtout ceux d'Athènes et de Smyrne, délégués ardens de la société des Hétéristes, se rendaient à Paris et s'exaltaient dans leurs espérances, en voyant dans tous les cœurs un vif intérêt pour la Grèce malheureuse. Deux illustres voyageurs, MM. de Choiseul-Gouffier et de Chateaubriand, avaient ranimé cet intérêt par des écrits pleins de flamme. Les jeunes Hellènes goûtaient le plaisir d'être honorés même dans l'indigence. La noblesse de leurs traits, le feu de leurs discours révélaient en eux des vengeurs de leur pays; de belles âmes, par leurs conseils, se rendaient complices d'un si grand projet.

La plupart des prélats grecs faisaient partie de la société des Hétéristes. Elle avait de nombreux adeptes jusque dans cette Moldavie et cette Valachie, provinces si vides de souvenirs historiques, si neuves à la civilisation et aussi corrompues par l'hospodorat des princes grecs que par le joug abrutissant des Turcs. La Morée ou Péloponèse entrait dans ce mouvement. Le chef le plus actif et le plus intrépide des Hétéristes était l'archevêque de Patras Germanos. Des hommes dont la famille avait été appelée et pouvait l'être encore aux tristes honneurs de l'hospodorat, respiraient l'indépendance de leur patrie avec un enthousiasme stimulé peut-être par l'ambition. De ce nombre étaient Alexandre et Démétrius Hypsilantis et Mavrocordatos. Le clergé grec était unanime dans ce vœu. Athènes et les îles rêvaient déjà la résurrection des républiques anciennes. Ailleurs on rêvait à la résurrection du Bas-Empire et l'on ne manquait pas de concurrens qui se montraient prêts à réclamer l'héritage des Comnène et des Paléologue.

1821.

Héroïsme des Souliotes. Portrait d'Ali pacha

Il était un point dans la Grèce où tout était mûr pour les épreuves les plus énergiques de la liberté. C'était une portion de

1821. l'Épire où des peuplades chrétiennes étaient disséminées au milieu de la population musulmane. D'intrépides chasseurs réfugiés dans les montagnes et connus sous le nom de Klephtes y vivaient dans un état d'hostilité permanent contre la Sublime-Porte et profitaient des alarmes que les féroces et perfides Albanais donnaient à un empire dont ils n'ont cessé d'être les tributaires inquiets. Une ville chrétienne, Souli, présentait depuis cinquante ans un spectacle digne d'admiration. Dans son étroite enceinte, s'était formée une race de héros et même d'héroïnes décidés à ne supporter aucune espèce d'affront. Encore sujets des Turcs, ils n'en n'étaient point les esclaves. Les pachas frémissaient de voir une seule ville échapper à leurs rapines. Les janissaires voulaient-ils exercer leurs violences sur des femmes, elles trouvaient un poignard pour les frapper ou un précipice pour s'engloutir elles et les enfans qu'elles voulaient soustraire à l'infamie.

La Porte, courroucée d'une résistance que le temps affermissait, fit choix d'un monstre pour punir Souli, disperser les Klephtes et désoler l'Épire. C'était un ancien chef de brigands nommé Ali qui portait le nom de la ville d'Épire où il était né, Tébélen.

Nommé pacha de Janina et décoré du titre de visir, il sut se rendre le tyran de la Grèce continentale, en faisant confier à ses trois fils trois pachalies de cette contrée. 1821.

C'était un homme complet dans le crime; il faisait couler, je ne dirai pas avec la même indifférence, mais avec la même volupté, le sang des chrétiens, celui des musulmans, celui des femmes, des enfans, celui de ses épouses, celui des épouses de ses fils, victimes de ses violences incestueuses, celui de ses complices, celui des hommes que le hasard ou sa volonté avait rendus les témoins de ses attentats. Le seul sentiment en apparence honnête qui germât dans cette âme, l'amour filial, n'était pour lui qu'un aiguillon de crime. L'effroyable furie, qui fut sa mère, voulut un jour se faire un matelas avec la chevelure des femmes d'une ville musulmane où son orgueil avait été humilié; son fils, pour lui prouver l'ardeur avec laquelle il remplissait tous ses vœux, surprit cette ville, en égorgea tous les habitans, toutes les femmes et sa mère reposa sur le duvet de son choix. Les débauches d'Ali, les tortures d'un esprit toujours nourri du mal, ses terreurs, ses remords même (car il ne parvint pas à les vaincre par des torrens

1821. de sang), lui laissaient un tempérament indomptable et le destinaient à une longévité peu connue des scélérats, près de quatre-vingts ans. Il aimait à respirer le parfum des fleurs et à entendre le chant des rossignols dans son charnier de Janina. Un travail vigilant, quelque savoir, une étonnante sagacité, une aptitude rare à jouer le bonhomme au sortir d'un assassinat ou d'un massacre lui assignaient un premier rang parmi les politiques barbares. Un tel homme savait maintenir son souverain dans l'effroi, et les puissances de l'Europe dans une sorte de respect. Le gouvernement anglais surtout cultivait son amitié. Quand donc la politique mettra-t-elle quelque pudeur dans le choix de ses liaisons?

Dans les longs combats qu'Ali soutint contre les Souliotes, il fit peu de preuves de bravoure et d'habileté militaire; tandis que cette peuplade et surtout la famille des Botzaris combattant pour l'indépendance et pour la foi, préparaient des héros au reste de la Grèce. Cependant la ville de Souli fut à la fin cernée et prise par famine. Chassés de leurs foyers, les Souliotes allèrent combattre sur les montagnes.

Ali pacha méditait de réunir sous ses

lois Parga, une de ces villes vénitiennes qui étaient tombées sous la protection de l'Angleterre. Il l'obtint par un marché d'éternelle infamie. Sir Thomas Maitland, haut-commissaire de l'empire britannique dans les îles Ioniennes, vendit une ville chrétienne, une ville placée sous la protection de son gouvernement; la vendit aux Turcs avec ses églises, avec ses cimetières; la vendit à un homme qui ne savait prendre possession d'une cité que par un bain de sang. Les Parganiotes, quelques promesses que leur fissent Ali et sir Thomas Maitland désormais bien dignes d'être cités ensemble, les Parganiotes prirent la résolution de quitter tous leur ville dans le court délai qui leur était réservé. En disant adieu à leurs foyers, à leurs vergers, à leurs prairies, aux tombeaux de leurs pères, ils répétaient sur toute leur route un chant de douleur où se mêlaient de trop justes imprécations contre les protecteurs qui les avaient vendus. Jamais plus touchante élégie ne s'était fait entendre depuis la dispersion des tribus d'Israël. Elle retentit dans tout le monde chrétien; la délivrance de la Grèce ne cessa plus d'être le rêve de tous les cœurs généreux. La fuite des Parganiotes rappe-

1821.

Infâme marché de Parga.

1821 lait celle des Athéniens quand ils abandonnèrent la cité de Minerve à l'approche des barbares. On eût voulu fournir des armes à ces exilés. Un pareil marché fit plus de tort à l'honneur de lord Castlereagh, que s'il avait signé le sacrifice de plusieurs colonies de l'Angleterre. Ce gouvernement est aujourd'hui plongé dans les plus cruelles anxiétés par les suites de l'indépendance de la Grèce et tremble pour Constantinople, comme si cette ville était le rempart de Londres. Qu'il se souvienne du marché de Parga, avant-scène de ce drame imposant qui va se terminer au pied du dôme de Sainte-Sophie!

Rébellion d'Ali pacha.

Les prospérités du tyran de Janina touchaient à leur terme; un incendie consuma son harem dans sa ville natale. Éperdu, il courut à Tébélen pour chercher le trésor qu'il y avait déposé. Il ne put s'environner de mystère dans cette recherche : l'on sut que ce trésor qu'il sauva tout entier, s'élevait à l'effroyable somme de cent cinquante millions de notre monnaie; et la Porte Ottomane qui, pendant quarante ans, avait voulu ignorer tous ses crimes, le déclara coupable quand elle connut ses richesses. Sommé de comparaître devant le sultan, il lui refuse ses trésors et sa

tête; il est déclaré rebelle, frappé d'anathème; 1821.
il brave les foudres du muphti et les forces du sultan. Quelque confiance qu'il eût dans son château de Janina, dans la complicité de ses fils détestés comme lui, dans ses gardes qui lui étaient soumis comme les *assassins* au Vieux de la Montagne, enfin dans tous les alliés que pouvaient lui fournir ses monstrueux trésors, il se sentait poursuivi par la haine des Turcs qui, familiarisés avec le joug des tyrans, n'en avaient jamais supporté un plus odieux. Il conçut une résolution désespérée et qui ne s'offrit jamais à la pensée d'aucun musulman, c'était celle de se donner les Grecs pour alliés, en les appelant à la liberté. Il se croyait invincible avec des Souliotes qu'il avait éprouvés dans de si longs combats; il s'humilia devant ses victimes, pleura ses cruautés, voulut en reporter toute l'horreur sur le divan et prétendit avoir adouci des ordres qui lui demandaient une extermination générale des Grecs de l'Epire. Dans l'une de ses proclamations, il promit une charte à l'Épire; étrange hommage qu'un barbare rendait à une institution qu'il savait être bénie par un grand peuple! Les Souliotes prirent peu de confiance aux caresses, aux larmes du tigre.

1821 Toutefois une telle diversion faisait respirer ces proscrits sur leurs montagnes ; ils ne voulurent soutenir que leur propre cause et firent offrir à Omer-Brionès, chargé par le grand seigneur de réduire le rebelle Ali pacha, de vivre paisibles dans Souli, si leur ville natale leur était rendue. La réponse d'Omer fut que l'on ne pouvait rendre une ville où les musulmans avaient établi une mosquée. Les Souliotes indignés, descendirent de leurs montagnes, et au cri de Χριστός ἀνέστι, *le Christ est ressuscité*, ces vaillans palicares, à la tête desquels marchaient Nothi Botzaris, le Nestor de la Grèce renaissante, Marcos Botzaris qui en fut l'Achille et son vaillant frère Constantin, défirent des troupes musulmanes souvent décuples, s'emparèrent de fortes positions et firent prisonniers deux beys qui avaient promis de parer le sérail de leurs têtes.

Les événemens m'appellent sur trois autres théâtres de l'insurrection grecque. C'était vers la fin de 1819 et dans le cours de 1820 qu'avait eu lieu cette nouvelle prise d'armes de trois ou quatre mille chrétiens de l'Épire. Personne en Europe, excepté dans quelques coins de la Grèce, n'était instruit de leur vieille oppression, ne connaissait ni leurs

anciens ni leurs nouveaux exploits, ne soupçonnait leur existence; comment voir en eux des carbonari conjurés avec ceux de l'Espagne et de l'Italie? Ils ne faisaient que continuer l'ouvrage de leurs pères et de leurs aïeux. 1821.

Insurrection de la Moldavie et de la Valachie.

Alexandre Hypsilantis qui décida l'insurrection des provinces trans-danubiennes, pouvait être mieux instruit de l'état de l'Europe. C'était le fils d'un hospodar de Valachie qui avait échappé au fatal lacet en se réfugiant en Russie. Alexandre, élevé dans une école militaire de Saint-Pétersbourg, se livra avec ardeur aux études militaires, dans l'espérance de venger son père et de délivrer sa patrie. Il parvint à des grades élevés, perdit une main à la bataille de Culm si fatale à Napoléon, obtint quelque faveur auprès de son souverain adoptif et crut lire dans son âme des desseins analogues aux vœux ardens de son patriotisme. L'association des jeunes Hellènes croissait sous ses auspices; de tous les points ils venaient se rassembler à Odessa. Leurs projets étaient transparens aux yeux des autorités russes qui se gardaient bien de les réprimer par des ordres sévères ou par des représentations chagrines.

Au commencement de l'année 1821,

1821. Alexandre Hypsilantis osa pénétrer à Jassy avec un petit nombre de ses compagnons. Le nouvel hospodar lui-même, Michel Souzzo, secondait son projet et faisait à sa patrie le noble sacrifice de sa portion de tyrannie. Les deux princes grecs firent une proclamation qui appelait tous les Hellènes aux armes. L'insurrection se déclara à la fois dans la Moldavie et la Valachie; mais ces pays ne tenaient à la Grèce que par les liens de la religion et les déplorables souvenirs du Bas-Empire. Voici que le territoire sacré où s'élevaient Sparte, Argos, Mycène et Sycione, que le Péloponèse se déclare à son tour ! c'est l'archevêque de Patras, Germanos, qui a levé l'étendart. Il est secondé par Colocotroni, militaire long-temps employé au service de la Russie, et dont le père a péri sur l'échafaud pour avoir répondu aux promesses d'Orloff et de Catherine II. Le nom d'Athènes ne manquera pas long-temps à la cause de la gloire; c'est sous les yeux et sous le feu des boulets de la garnison turque de l'Acropolis que cette ville veut renaître. L'Attique entraîne la Béotie; les Cyclades s'agitent; déjà s'est formée à Hydra, à Ipsara la petite escadre qui va tant de fois humilier, foudroyer, consumer les vaisseaux ottomans. Ne demandez pas de quel

nombre de canons ces légers bricks sont armés : Miaulis et Canaris les montent. 1821.

Mais au milieu d'un mouvement si général, on reçoit de fatales nouvelles. L'empereur Alexandre, encore au congrès de Laybach, s'est hâté de faire désavouer l'entreprise d'Hypsilantis; il lui recommande de se retirer avec les siens en Russie. Sur cette annonce, la moitié des Moldaves et Valaques ont déjà rejeté au fond de leur cœur le beau nom d'Hellènes. Ils seraient prêts pour changer de maîtres, ils ne le sont pas pour être libres. Les boyards surtout veulent une puissance qui les paie; à défaut de l'or de Saint-Pétersbourg, ils recevront l'or de Constantinople.

Massacre à Constantinople.

Cependant la Porte regarde le désaveu de la Russie comme un mensonge diplomatique. A chaque insurrection nouvelle que l'on apprenait, le sultan Mahmoud, les janissaires et tout le peuple turc bouillonnaient de la même indignation : tout annonçait la mort aux Grecs du fanar de Constantinople et surtout à leurs prélats, à leurs prêtres. En vain le patriarche de cette église, Grégoire, pour détourner le massacre qui se préparait, avait-il lancé l'anathème sur Alexandre Hypsilantis; un massacre qui a été conçu dans la pensée du sultan, ne peut se révo-

1831 quer. D'abord il fait décapiter en sa présence un vieux drogman, Constantin Mourousis; puis secondé par le muphti et par tous les grands de son empire, il invite le peuple et les janissaires à la chasse des Grecs. Les imans, les derviches enflamment le peuple par des discours furieux : « Les infi- » dèles, s'écrient-ils, veulent renverser le » temple de la Mecque, ce temple bâti par » les anges dans le Paradis et transporté » dans cette ville sacrée par l'archange Ga- » briel ; ils iront à Médine insulter les dé- » pouilles de Mahomet, briser le marbre de » son sépulcre et jeter au vent sa sainte » poussière. » On pressait le patriarche de fuir ou de se cacher. « Non, répondit ce prê- » tre chargé de quatre-vingt-quatre ans, le » sang des martyrs est nécessaire à la cause » sainte. » Cependant il avait donné des soins pour sauver plusieurs proscrits. Le jour de Pâques, il se revêt de ses habits pontificaux les plus magnifiques et pendant la nuit (car suivant le rite grec, l'office de Pâques se célèbre la nuit) il entre dans l'église, quand il sait que les janissaires l'attendent à la porte et, prêt à mourir, il chante la résurrection du Sauveur. Tous les prélats et les prêtres qui célèbrent avec lui le saint office savent

qu'un même sort les attend ; pendant qu'ils prient, les gibets sont dressés aux portes de l'église, la multitude reclame la vengeance du prophète ; les chevalets, les ongles de fer sont apportés. Le supplice sera long, nul prêtre n'y échappe et nombre d'assistans le partagent. Le patriarche Grégoire est amené aux portes de son palais, il est pendu couvert de ses habits pontificaux ; le peuple regrette de n'avoir pas joui assez long-temps du spectacle de sa mort et son cadavre est déchiré, traîné dans un égout et de là jeté dans la mer. Quatre-vingt-trois prélats, prêtres ou diacres sont livrés à toutes les cruautés de la population juive, qui se montre encore plus animée que la population musulmane. Plusieurs Grecs d'un rang considérable avaient échappé au supplice en se réfugiant dans les îles des Princes ; on poursuit pendant plusieurs jours ceux qui n'ont pu gagner cet asile. Quelques-uns sont réservés pour un jeu particulier de la férocité musulmane. Jetés sur des bateaux, on les agite par des secousses long-temps répétées, jusqu'à ce qu'enfin une secousse de miséricorde les engloutisse dans le Bosphore. Insultes aux cadavres, églises grecques pillées, brûlées ou démolies, voilà les accessoires de cette scène 1821.

1821. d'extermination. Le plus grand malheur qui en résulta pour la cause des Hellènes, ce fut qu'une trop juste et pieuse indignation égara souvent leur courage, les rendit émules de la cruauté de leurs bourreaux et fit oublier les lois de l'Évangile à des soldats du Christ.

Peu de jours après, le sultan Mahmoud qui avait présidé à ce massacre, chercha et put trouver à prix d'or un indigne prêtre qui fut proclamé patriarche, avec la mission de prononcer l'anathême contre ses frères, contre des martyrs.

Défaite des Grecs. Héroïsme du bataillon sacré.

La Moldavie et la Valachie méritent d'autres genres de reproches. Ces provinces, théâtre d'une vieille corruption et d'une double servitude, se voient pressées entre la Russie qui les désavoue avec colère, l'Autriche qui les épie, les divise et n'oublie rien pour les ramener sous le cimeterre du sultan et la Porte qui n'enverra contre eux ses janissaires qu'après avoir payé quatre à cinq mille traîtres dans l'armée des insurgés. La discorde éclate entre les chefs : l'un d'eux, Cantacuzène, parle déjà comme s'il était monté sur le trône de Constantinople où siégèrent ses aïeux; beaucoup d'autres princes grecs rêvent encore à l'hospodarat en prononçant le mot de liberté.

Hypsilantis a été forcé de faire conduire au supplice Théodore Vladimiresko qui l'avait devancé dans l'insurrection et venait de se vendre au sultan. Cependant deux ou trois cents héros circulent autour d'une masse vénale; ce sont ces jeunes hétéristes qui ont accouru soit d'Odessa, soit de toutes les villes de la Grèce. Le nom antique de *bataillon sacré* revit pour eux; leur drapeau est un phénix qui renaît de ses cendres. Ils mourront comme les soldats de Léonidas. 1821.

On s'est laissé surprendre. Les Turcs ont des intelligences dans toutes les stations militaires des Moldaves et des Valaques. Il faut se battre avec eux dans les rues de Jassy, aux portes de Bucharest. Alexandre Hypsilantis brûle d'engager une action générale. Il évacue Jassy, campe sur les bords du Pruth et y attend l'armée musulmane. A peine les janissaires ont paru, que le bataillon s'élance sur l'autre rive ayant à sa tête le vaillant Athanase et Georges l'Olympien. Mais tandis qu'ils marchent, qu'ils combattent, que tantôt ils enfoncent les rangs les plus épais des janissaires et que tantôt le formidable Croissant les enveloppe de toutes parts, une scène d'igno-

1821. minie se passe dans le camp qui doit soutenir leur héroïque entreprise. Les uns restent immobiles derrière le Pruth qu'ils ne veulent pas franchir; les autres désertent hautement et jettent l'étendard du Christ. Hypsilantis se consume en efforts, en prières, en cris de rage, en imprécations pour entraîner les lâches, pour retenir les parjures; il n'obtient rien. Les Turcs qui reçoivent à chaque instant de nouveaux renforts, pressent de plus en plus l'intrépide bataillon.

« Mourons tous! crie Athanase aux siens, » que ferions-nous au milieu des lâches qui » nous abandonnent? Délivrons-nous de tout » commerce avec des traîtres, des apostats. » Mourons sur des cadavres de janissaires. » La poudre nous manque, nos fusils sont » brisés, il nous reste un sabre, des mains, » des ongles pour nous délivrer de nos enne- » mis. En avant, enfans de la Grèce! Δεῦτε » παῖδες τῶν Ἑλλήνων! » Un autre cri sort encore des rangs; « N'imitons pas les lâches » Napolitains. »

Hypsilantis arrêté par l'Autriche.

Le combat recommence, le bataillon sacré est presque entièrement détruit. Cependant Athanase avec quelques-uns de ses amis blessés a pu repasser le Pruth que

malheureusement Hypsilantis n'a pas franchi. Georges l'Olympien parvient à se retirer dans les montagnes avec quelques-uns de ses héros auxquels il rallie un certain nombre de Valaques, qu'enflamme soit le zèle de la religion, soit le désir de la vengeance, soit l'intérêt du brigandage. Pendant deux ans, ils bravent encore les forces musulmanes dans un pays où elles ont remporté un si indigne et si faible triomphe. Hypsilantis qui reste sans armée, fuit et a le bonheur de gagner une ville chrétienne, une ville soumise à un puissant souverain, à l'empereur d'Autriche. Mais qu'ai-je dit, grand Dieu! Ali-Pacha lui-même y eût trouvé un refuge; Hypsilantis y trouve une prison. Cependant il ne peut croire que le cabinet de Vienne sanctionne une violation du droit des gens sans exemple dans les fastes du monde chrétien et qu'on n'aurait point à craindre dans les déserts de l'Arabie. Mais il convient à M. de Metternich, à ce nouveau directeur de la Sainte-Alliance, de se faire le cadi du sultan. M. de Metternich ne se borna point à une rigueur momentanée. Hypsilantis fut gardé pendant quatre ans dans les prisons autrichiennes dont on se forme mal l'idée, même

1821.

1821. quand on a vu les prisons de la terreur. Pour prouver son intelligence avec des carbonari d'Italie, on le fit habiter dans les mêmes cachots. Enfin réclamé par l'empereur de Russie, il revit le jour pour peu de temps. Les rigueurs d'une telle captivité avaient détruit en lui les principes de la vie; mais du moins il eut la consolation d'apprendre, en sortant d'un secret de quatre années, que la cause des Grecs, cimentée par le sang des martyrs et celui d'innombrables héros, avait intéressé tous les peuples et que trois souverains allaient s'en déclarer les protecteurs. Il ne lui fut pas donné de vivre jusqu'au jour de la bataille de Navarin [1].

[1] Je ne dois point dissimuler qu'Alexandre Hypsilantis est jugé diversement quelquefois avec beaucoup de rigueur dans les récits des Grecs; le malheur qu'il eut ou la faute qu'il fit de ne point prendre part à ce combat désespéré où périt l'héroïque bataillon, l'a fait taxer de lâcheté par quelques écrivains. Ce reproche semble souverainement injuste, adressé à un guerrier mutilé qui, sous les yeux de l'empereur Alexandre, avait reçu le prix de la bravoure. D'autres l'accusent d'avoir trompé ses concitoyens en leur promettant un appui direct de l'empereur de Russie; mais il paraît certain que plusieurs paroles d'Alexandre avaient pu lui faire concevoir de légitimes espérances pour le salut de sa

Ici l'histoire de la Grèce vient s'embarrasser dans une série interminable de petits combats et de vastes scènes de martyres. Les noms du Pinde, de l'Olympe, de la vallée de Tempé, le nom même des Thermopyles ne suffisent point pour donner le mouvement, la vie historique à ces rencontres où le courage indiscipliné des Grecs lutte contre la pesante ignorance de leurs oppresseurs. Dans les combats, le fanatisme des Turcs semble engourdi, on ne le retrouve que dans les massacres. Les janissaires marchent à leur destruction; leurs défaites fréquentes et rarement interrompues par d'obscurs exploits, font la joie du sultan qui a résolu de se délivrer de leur joug. Il convient

1821.

Mort d'Ali pacha

patrie. Comment eût-il deviné la sédition militaire de Saint-Pétersbourg et l'effet qu'elle avait produit sur le cœur de ce monarque jusque-là si bien disposé pour la cause des Grecs? Ce ne fut pas sans hésitation qu'Alexandre se décida au désaveu qui fut si fatal à l'expédition d'Hypsilantis. Il parut même en apprendre la nouvelle avec une satisfaction assez vive et l'on prétend qu'il s'écria « Le » brave garçon! » Pour moi il me semble que le salut de la Grèce, quoique opéré sept ans plus tard et acheté par des flots de sang, doit décider de la renommée d'Hypsilantis et le placer parmi les bienfaiteurs de la grande patrie.

1821 de dire que le plus grand effort des troupes ottomanes s'était porté contre le rebelle Ali-Pacha. Celui-ci, mal secondé et ensuite trahi par des fils dignes d'un tel père, eût expié sans délai sa révolte, si les Souliotes, en agissant pour leur propre indépendance, ne lui essent tenu lieu d'une puissante armée. Marcos Botzaris, leur chef, avait battu deux pachas chargés de réduire Ali. Le troisième, Chourchid, fut plus heureux. Les Souliotes, jusque-là vainqueurs, ne recevaient pas de renforts; car les autres Hellènes se battaient sur tous les points de cette contrée avec des armes inégales, quoique le plus souvent victorieuses. Chourchid qui leur opposait un nombre de troupes au moins sextuple, acheta le secours des Albanais. L'avarice d'Ali-Pacha ne lui avait pas permis d'y mettre une enchère assez haute. Les Souliotes regagnèrent les montagnes. Janina fut investie par trente mille hommes. La défense d'Ali dans un long siége fut marquée par une vigilance et même par une intrépidité qu'on n'aime pas à rencontrer chez un tel homme. A toutes les heures du jour, on le voyait sur la brèche et dirigeant des sorties d'où il revenait couvert de sang. Armé d'un mousqueton de Charles XII et

d'un fusil qu'il avait reçu en présent de Bonaparte, il s'écriait, tourmenté par la goutte : « L'ours du Pinde vit encore! » et donnait de terribles signes de ce qui lui restait de vigueur. Enfin Janina est réduite aux abois, plusieurs de ses défenseurs passent à l'ennemi, d'autres lui ouvrent les portes de la forteresse. Ali se réfugie dans un souterrain où il a déposé ses trésors sous deux mille barils de poudre, et annonce l'intention de se faire sauter avec son harem, avec cinquante amis qui lui restent et les trente mille hommes qui l'assiégent. Deux parlementaires osent pénétrer dans la cave redoutable qui sert de dernier retranchement au rebelle. Il leur montre le jeune Sélim, le plus fanatique des gardes dévoués au culte d'un tel monstre qui se tient prêt, à son premier signe de tête, à lancer contre les barils une mèche enflammée. Peu satisfait des conditions offertes par les envoyés de Chourchid, le pacha s'amuse à jouir de leur effroi, prend ses pistolets et paraît les diriger contre les barils de poudre. Les Turcs tombent à ses pieds, comme s'ils étaient en présence de l'ange exterminateur. « Ce n'est rien, » leur dit Ali, mes pistolets me gênaient » et j'ai voulu m'en débarrasser. » Sa con- 1821.

1821. stance fléchit au bout de deux jours. Dans la cave qu'il avait réservée pour une vengeance dont le bruit eût à jamais retenti dans le monde, sa conscience le força de passer en revue tous ses crimes. Chez lui le scélérat tua le héros. Le dessein qu'il n'accomplit pas, sept ou huit cents Grecs le conçurent et l'exécutèrent depuis, dans l'île d'Ipsara et dans les murs de Missolonghi. Abandonnés, ils firent voler leurs cadavres avec ceux de plusieurs milliers de leurs ennemis. L'honneur et la foi, la pudeur, l'enfance et la vieillesse s'élevèrent à une force d'âme qui fut refusée au crime le plus aguerri. Ali ne tarda point à répondre qu'il renonçait à sa résolution, si le pardon du grand seigneur lui était accordé. Chourchid ne se fit aucun scrupule de le promettre; Ali crut à une capitulation, lui qui n'en avait jamais respecté une; à un pardon, lui qui n'avait jamais pardonné. Il se laissa transporter dans une île au milieu d'un lac où il avait fait construire un pavillon délicieux. Le firman du grand seigneur lui est enfin apporté. Que lui annonce-t-il? La mort! Ali furieux tue de sa main deux bostangis: on le désarme, il est percé de coups, il devient la proie des bourreaux et sa tête inanimée,

exposée à la porte du Sérail, cause encore plus d'épouvante que de joie. 1821.

L'insurrection se développe sur tous les points.

L'insurrection de la Grèce suit un cours plus victorieux, depuis qu'elle est délivrée de l'assistance des perfides boyards et de celle du barbare Ali. Les Souliotes ont trouvé de dignes émules dans les Grecs de l'Attique, de la Béotie, de l'Acarnanie, dans quelques Thessaliens, dans tous ceux qu'on désigne sous le nom moderne de Rouméliotes. On a combattu deux fois et deux fois vaincu aux Thermopyles. L'antiquité renaît, l'histoire revient à la plus belle de ses pages. Il est vrai que les Turcs, quoique beaucoup plus nombreux que leurs ennemis, n'offrent point les masses effroyables de l'armée de Xercès et les janissaires ne sauraient se comparer aux dix mille immortels. Mais le nom de Marcos Botzaris est à jamais inscrit à côté de celui de Léonidas, et même d'Aristide. Nous conviendrons cependant que les efforts les plus valeureux des Grecs modernes, obstinés à garder une indiscipline qui leur était fatale, soutiennent mal le parallèle avec ces combinaisons de génie et ces dispositions savantes et régulières qui firent la gloire et la prompte délivrance de leurs aïeux dans les guerres médiques. Ici l'imagination se reporte

1821 plus facilement vers les temps chantés par Homère; à l'une et à l'autre époque l'héroïsme se trouve empreint de barbarie. C'est le courage individuel et non le savoir qui soutient le plus l'effort du combat. Les Souliotes surtout semblent un peuple qui renaît des cendres d'Achille, souverain de cette même contrée. Rien ne semble changé que les armes. La religion sans doute a pris un caractère bien différent, mais les mêmes superstitions renaissent. Plus d'un archimandrite y joue le rôle de Calchas. C'est une même ardeur pour tous les exercices. Ces Palycares à la taille élancée, au bras musculeux et au pied léger, se croient invincibles si des aigles ont plané sur leurs têtes. Leurs repas sont homériques; rangés en cercle autour du feu qui rôtit le bœuf ou les moutons saisis dans leurs courses, ils s'en distribuent les chairs avec cette intelligence et cette équité qui pouvaient régner parmi Achille, Patrocle et les fiers Myrmidons. Un des gardes du vieux tyran de Janina, Odysseus, se lave des souillures contractées dans un tel palais en secondant l'effort de sa patrie par une bravoure éclatante. Nicétas est encore plus que lui la terreur des Ottomans. Démétrius Hypsilantis vient ven-

ger son frère et voudrait faire parvenir dans sa prison le bruit de ses exploits. La Grèce 1821.
a recouvré le plus beau titre de son ancienne gloire, puisqu'Athènes est libre. Mais il faudra de grands efforts pour conquérir l'acropolis de cette ville et celle de Corinthe. Missolonghi, ville sans souvenir, va bientôt mêler son nom à celui de ces deux immortelles cités. Un enthousiasme héroïque étouffe toute idée de résurrection du Bas-Empire; mais la cause sainte n'est point profanée par les trop séduisans mensonges, par les rites impurs du paganisme. Demandez qui l'emporte chez les Hellènes, du zèle de la religion, ou de celui de la liberté? L'histoire répondra, en citant une foule innombrable de martyrs, qu'ici la Liberté paraît fille de la Religion. Épidaure est choisi pour le lieu où vont se réunir les nouveaux Amphictyons après vingt siècles de dépendance et quatre siècles de servitude. Là se rédige à la hâte une constitution qui ne pourra former que le plus faible des liens fédératifs. L'esprit en est assez semblable à celui des constitutions des États-Unis de l'Amérique. Le modèle n'est pas peut-être heureusement choisi pour un peuple qui, sortant d'un honteux esclavage, peut mal supporter la vigueur des institutions que

1821. j'appellerais les plus démocratiques de l'univers, si l'esclavage n'était pas une loi des états du Sud. La copie est défectueuse; mais les noms d'Archontes, d'Éphores et d'Aréopage lui donnent un éclat qui séduit. Mavrocordatos a eu la part principale à cette œuvre législative. La gloire dont il va se couvrir dans le premier siége de Missolonghi, justifiera la magistrature suprême, le titre de président dont il est revêtu.

Insurrection du Péloponèse.

Entrons maintenant dans le Péloponèse dont l'insurrection a été presque simultanée avec l'effort si tristement démenti de la Moldavie et de la Valachie. Le nouvel Aratus qui s'élève dans cette contrée est, comme je l'ai déjà dit, l'archevêque de Patras, Germanos, prélat plein de zèle et d'un vaste savoir, homme éloquent et actif, d'un génie fécond en ressources, d'un caractère à toute épreuve, mais privé seulement des talens que sa profession fait le moins supposer et que sa patrie eût le plus réclamés, les talens militaires.

Désastres de Patras.

Près d'un an avant l'insurrection, il en avait mûri les germes dans son diocèse de Patras. Résolu d'éclater, il sort de cette ville, va trouver Colocotroni dans les montagnes. Il rassemble dix mille paysans, marche à

leur tête revêtu de ses habits pontificaux, 1821.
fait de ses diacres ses lieutenans, et en chantant les litanies des martyrs : « O Hellènes !
» s'écriait l'archevêque soldat, ne vous lasserez-vous point d'expier sous le bâton et
» le fer votre fidélité à la foi ? C'est aujourd'hui le jour marqué par le Seigneur où la
» foi doit être victorieuse ! Songez aussi, songez aux grands hommes que porta cette
» terre indignée d'être foulée par les stupides
» et féroces musulmans. Voulez-vous toujours
» ressembler aux timides colombes qui construisent leurs nids dans des cimetières ? »
Il rentre à Patras, la ville la plus forte du Péloponèse et où les Turcs ont la garnison la plus nombreuse. Depuis deux jours les habitans étaient sous les armes, se battaient dans toutes les rues, dans toutes les maisons et massacraient les Turcs qu'ils rencontraient : Germanos et sa troupe forcent bientôt ces derniers à se réfugier dans la citadelle.

On peut remarquer, comme un trait de mœurs, que le jour où les Hellènes s'emparèrent de la ville de Patras, étant un jour de jeûne, ce peuple s'abstenait de manger, même au milieu des fureurs du massacre et du pillage, jusqu'à ce que l'archevêque Germanos leur permît de rompre ce jeûne.

1821. L'insurrection a trouvé le plus solide point d'appui. Mais un consul anglais joue dans cette ville à peu près le même rôle que les agens de l'Autriche ont joué dans la Moldavie. Il ne peut, il est vrai, diviser les Grecs trop fortement unis, mais il les effraie par de sinistres pressentimens et par de faux avis. Quelques vaisseaux ottomans sont en vue. L'Anglais persuade aux habitans qu'une armée puissante est montée sur cette flotte, tandis qu'elle portait seulement trois cents hommes. Germanos trompé se décide à la retraite. Libre alors à la fureur ottomane de s'assouvir. Les Turcs descendent de la citadelle se joignent à ceux du débarquement sous les ordres de Joussouf, l'un de ces pachas que les Souliotes ont battus dans l'Épire. Le souvenir de son affront irrite sa férocité. Sa tête est en péril, il ne peut par trop de têtes coupées racheter la sienne.

Les musulmans portent à la fois la flamme dans tous les quartiers, se gorgent de sang et de rapines, se disputent à qui inventera les plus affreux supplices, à qui saura le mieux les prolonger et jusque sur les cadavres des époux et des pères, viennent chercher d'affreux plaisirs dans les bras déchirés des veuves et des filles orphelines.

On raconte que quinze mille Patréens périrent dans ce massacre. Le consul français, M. Pouqueville, eut le bonheur et la gloire de sauver douze cents victimes qui vinrent se réfugier sous les armes du roi de France et dans la chapelle de Saint-Louis. 1821.

Quant au consul anglais, il craignait par des actes d'hospitalité de compromettre son gouvernement auprès de la Sublime-Porte, et disait à des femmes. *Allez trouver le consul de France!* L'histoire est ici forcée de revenir à sir Thomas Maitland, auteur du marché de Parga, haut-commissaire des îles Ioniennes. Il défendit à des Grecs, sous peine de mort, de fournir aucune espèce de secours à leurs compatriotes. Les contraventions furent nombreuses et les supplices suivirent; des actes d'hospitalité furent punis comme des crimes. On vit le plus illustre vieillard de cette contrée, le comte Kapnistis, attaché au carcan! Que dirai-je? Des femmes et des enfans qui fuyaient la mort, furent rejetés de Zante et d'Ithaque et embarqués, pour être rendus à la férocité de leurs bourreaux! Voilà ce qu'un témoin oculaire, ce qu'un consul de France rapporte dans une lettre écrite à l'amiral Halgan. Ger-

1821. manos n'a perdu que peu des siens dans sa retraite trop hâtive. Les feux que, de concert avec Colocotroni, il allume sur les montagnes, deviennent un signal d'insurrection pour l'Argolide, la Messénie, l'Élide. L'indignation qu'excite le massacre de Patras crée partout des armées. Les femmes de Sparte se sont réveillées à la voix de l'héroïne Bobolina. De l'île de Spezzia qu'elle habite, elle s'est jetée sur le continent, et consacre à la patrie ses quatre enfans, sa puissante fortune, l'ardeur de son âme et la puissance de son bras. Tantôt on la voit combattre sur des navires qu'elle a fait équiper, tantôt à la tête d'un bataillon formé des laboureurs qui cultivent ses domaines. Tandis qu'elle s'élève si généreusement au-dessus des efforts de son sexe, elle en conserve le plus bel attribut; c'est elle qui concilie tous les différens entre des chefs irritables et maintient l'union, toujours prête à se rompre entre l'impérieux Germanos et le farouche Colocotronis. Les Turcs sont resserrés dans les citadelles du littoral. Au centre du Péloponèse, ils n'occupent plus que Tripolitza, capitale où bientôt les Hellènes s'ouvriront un passage cruellement ensanglanté. Déjà le *labarum* menace le croissant dans le fort de Navarin

et celui de Napoli de Romani, le Gibraltar de la Grèce. 1821.

Succès maritimes des Hellènes.

Ce qui donnait aux Hellènes du continent la confiance de tenter des siéges, lorsqu'ils ne possédaient pas encore une pièce de canon, c'est qu'ils se sentaient appuyés par leurs frères de l'Archipel. Une marine marchande s'est convertie en une marine guerrière; Hydra, Spezzia, Samos, Ipsara osent lancer des bricks contre les frégates et les vaisseaux de l'empire ottoman. Si quelques pièces de canon ne décoraient le flanc de ces bricks, on croirait voir les navires sur lesquels leurs ancêtres furent transportés au siége de Troie. Mais l'escadre ottomane a perdu en eux ses plus habiles, ses plus intrépides marins; leur prestesse tient du prodige. Le nom de *dauphins* qu'on leur donne, peint le jeu facile et vif de leurs évolutions navales. Quant à leur courage, il égale ou surpasse tout ce qu'on a rapporté des héros de Salamine. Miaulis, leur amiral, a combiné en homme de génie le parti qu'il peut tirer de la moindre barque, d'un brûlot monté par quatre hommes, contre des masses toutes chargées de foudres. Le navarque Antoine Tombazis, Chrésis et Pipinos se montrent également consommés dans ces manœuvres. C'est un poste de faveur

1821. que d'être admis au rang des brûlotiers, que de partager avec Canaris des périls et une gloire qu'auraient enviés nos Duquesne et nos Jean Bart. Ce fut en sortant du canal de Chios que la flotte hellénique fit le premier essai de ce prodigieux moyen de victoire. Les Hellènes osèrent affronter dans ces parages l'escadre ottomane, formée de quatre vaisseaux de ligne, d'autant de frégates et de beaucoup d'autres bâtimens dont le plus faible surpassait le plus fort de la flotte hellénique. Miaulis parvint par ses manœuvres à séparer de la flotte ottomane neuf bâtimens de transport que les brûlots consumèrent ou forcèrent à échouer sur le rivage et mit en fuite tout le reste de l'escadre. Dès ce moment, maître de la mer, il put porter des secours aux Grecs du continent. C'était une de ces âmes à la Washington qui, toujours occupée de la cause commune, ne l'était jamais de sa gloire personnelle.

Soins de Louis XVIII et des Français pour les Grecs.

A peine ce grand événement était-il connu parmi nous, que déjà des guerriers et des marins français s'embarquaient pour s'associer aux combats, aux souffrances d'un peuple qui fut si grand. Ce n'était ni le désespoir, ni l'esprit aventurier, ni le carbonarisme enfin qui les poussaient vers ces ri-

vages célèbres et dévastés. MM. Raybaud, Voutier, Jourdain, Balleste et beaucoup d'autres officiers de terre ou de marine leurs émules remplirent cet acte de chevalerie avec des lumières et des principes dignes de leur siècle. S'ils guidaient les Hellènes à la victoire, ils s'exposaient à tout pour sauver les vaincus de la fureur des représailles. Leurs écrits contiennent plus d'une réclamation énergique contre des fureurs vindicatives qu'ils ne purent arrêter. Ces sentimens étaient partagés par l'Anglais Gordon et quelques autres de ses compatriotes. La nation anglaise ne se rendit point complice de l'égoïsme politique et des instructions froidement inhumaines de lord Castlereagh. La Grèce réclamait surtout des secours en argent, en vivres. L'opulente Angleterre donna beaucoup; la France donna mieux et plus long-temps. L'éloquence parmi nous fut plus active et plus heureuse à plaider cette cause qui bientôt prit le caractère d'une cause, d'une guerre nationale. La France semblait secourir dans la Grèce une mère blessée captive, qu'elle aidait à rompre ses fers. Elle vit alors son gouvernement partager ses vœux tout bas et tout haut ses soins officieux. Une noble mission fut donnée par 1821.

1821. Louis XVIII à l'amiral Halgan. Une guerre où les Turcs étaient entrés par le meurtre du patriarche et des principaux dignitaires de l'Église grecque, s'annonçait comme fertile en massacres. Louis, le duc de Richelieu et M. Portal, ministre de la marine, cherchèrent avec un marin expérimenté quels pouvaient être les points les plus menacés du sort épouvantable de Sydonie. Cette ville, tout à l'heure si florissante par son commerce, son académie et par les premiers essais de son luxe et de son industrie, cette ville, peuplée de trente-cinq mille âmes, avait disparu du monde.

Tout y annonçait un massacre universel, lorsque la flottille victorieuse de Miaulis aborda sur ce rivage ensanglanté. Vingt-deux mille Sydoniens échappèrent au sort de leurs malheureux compatriotes. Cinq frégates furent mises à la disposition de l'amiral Halgan. Sur tous les rivages, mais particulièrement sur ceux de l'Asie Mineure, le drapeau blanc était le signal du salut pour des familles fugitives. Souvent l'amiral, ses officiers et ses matelots descendaient à terre et s'enfonçaient au loin pour chercher des proscrits réfugiés dans les cavernes. Ils eurent, mais bien moins fréquemment, l'occasion d'arracher

des Turcs à la vengeance des Hellènes, et ils la saisirent avec ardeur. Les yeux de Louis XVIII se mouillèrent de larmes quand l'amiral Halgan lui rendit compte de sa bienveillante mission. Il dut éprouver une même émotion, mais trop mêlée d'horreur, quand il apprit combien de victimes avaient été sauvées dans le massacre de Smyrne, par la généreuse intrépidité du consul français, M. David. Depuis il fut permis à la France de se montrer plus active pour le salut des Grecs. Navarin! Navarin! ce combat a recommencé notre gloire! Voilà pourquoi le duc de Wellington, quoique l'Angleterre y ait concouru, l'a nommé une journée sinistre! Sinistre! serait à jamais le jour où nous nous refroidirions pour la cause de l'humanité, de la religion! 1821.

Que s'il m'était permis d'user de quelques documens politiques non encore publiés, on verrait que M. de Richelieu voulait être le bon génie des Grecs. Il est à présumer qu'il l'eût emporté sur M. de Metternich auprès de l'empereur Alexandre, son ami; mais il ne fut pas donné au duc de Richelieu d'accomplir des projets qui auraient rendu à la politique européenne un caractère de bienveillance et de loyauté

1821. toujours utile à la cause des rois. Déjà nombre de royalistes conspiraient contre un ministère qu'ils avaient appelé.

Je quitte pour quelque temps la Grèce et c'est avec douleur que je rentre dans ma patrie. Mon sujet s'abaisse. Encore un moment et les jésuites vont régner sur la France et le monde catholique; nous voilà rejetés dans ces intrigues monacales qui, à tant d'époques, rendent l'histoire moderne si petite, si obscure, si harassante. Je viens de rappeler de sublimes épreuves des martyrs et des combats héroïques soutenus par la foi; maintenant il faut que je pénètre dans les cellules intrigantes de Montrouge. Je prononçais les noms d'Athènes, de Corinthe, de Sparte, de Canaris, de Botzaris; maintenant il faut parler de congrégation, de scapulaire, du père Grisel, du père Ronsin. Si quelques noms plus illustres viennent se mêler à ceux-là, je ne les retrouve point dans l'éclat qui devrait les accompagner; je ne sais quelle image de froc vient se mêler à leur écusson. Tout à l'heure je montrais la renaissance du premier peuple de l'antiquité; maintenant il faut expliquer l'étrange conspiration qui tend à faire rétrograder le premier peuple des temps modernes vers un âge

d'ignorance et de barbarie. Armons-nous de courage, j'ai mesuré d'avance les écueils de mon sujet. Il est beau de pénétrer dans les replis de l'opinion, et de prouver l'inutilité des fers que l'intrigue et le pouvoir veulent donner à cette reine des nouveaux siècles. 1821.

1821.

CHAPITRE XX.

CLERGÉ, JÉSUITES, CONGRÉGATION, CONCORDAT.

État de l'Église sous Bonaparte.

La religion chrétienne n'est point née avec l'appareil de la violence, des menaces, des supplices; c'est en les bravant qu'elle a combattu pendant les trois siècles de sa gloire primitive. La fin du dix-huitième siècle et les premières années du dix-neuvième la virent refleurir par les mêmes moyens qui avaient présidé à sa naissance, c'est-à-dire par la persuasion qui s'adresse au cœur, par le besoin de consolations intimes et celui des espérances célestes. Bonaparte, en lui rendant la solennité du culte, ne montra que trop l'intention d'en faire l'auxiliaire de sa puissance absolue; mais bien différent des successeurs de Constantin, ariens ou catholiques, il livra la religion à ses propres forces et, d'accord avec le saint pontife, concilia les nouvelles discordes élevées dans son sein et ralentit les

discordes anciennes par la liberté des cultes. Le clergé, en sortant de l'indigence, était encore loin de rentrer dans ses richesses. Plus il en perdait le souvenir, plus il se rendait vénérable. L'esprit de charité l'anima. Une vie exemplaire appuya la doctrine. La piété fut sans faste, le zèle sans intolérance. L'Église n'eut point à gémir de ces procès scandaleux qui, depuis quelques années, ont attristé les fidèles. Les passions profanes ne germaient pas dans des âmes purifiées par la persécution et le martyre. Deux fractions, tout à l'heure dissidentes du clergé, se donnaient la main et se partageaient, sans rivalité, les soins de l'épiscopat et ceux du presbytère. Était-ce l'autorité d'un seul homme qui produisait cette union? Non, sans doute; c'était la religion telle qu'on la conçoit au sortir du malheur.

1821.

La captivité du pape Pie VII étendit une ombre fâcheuse sur des jours plus favorables à la paix de l'Église qu'au repos des nations et qu'à nos libertés. Napoléon se plaignait de trouver des ennemis jusque dans sa chapelle; mais alors il touchait au terme de ses prospérités. Le clergé tressaillit de joie en se retrouvant sous les lois de la famille

1821. de saint Louis; mais il fut insensiblement détourné des voies de conciliation qui avaient si bien servi la religion renaissante. Plusieurs causes concoururent à lui faire prendre une direction qui, moins prudente et moins douce, paraissait émaner moins de la sagesse divine.

Beaucoup d'esprits voulaient voir quelque chose d'absolu et d'universel dans le mot de restauration. Une partie du haut clergé, arrivée tout récemment de l'exil, songeait moins à ce qu'il venait de recouvrer qu'à des pertes irréparables qu'il s'efforçait de réparer.

Dispositions du clergé sous la restauration.

Plusieurs prélats, réfugiés à Londres, avaient protesté contre le concordat de 1801. Eux qui venaient de se dévouer pour éviter une séparation d'avec le chef de l'église, ils s'étaient déclarés contre ses décisions pacifiques. Ils formaient ainsi un schisme nouveau qu'au reste on ne connaissait en France que par des émissaires et des adeptes obscurs qui s'appelaient la *Petite Eglise*. Confidens et consolateurs des princes exilés, ils réclamèrent et obtinrent les principales dignités de l'église, et leur voix n'était pas sans puissance dans le conseil intime des princes. Malgré leur différent avec la cour

de Rome, ils étaient en général dévorés du zèle ultramontain. Londres les avait vus 1821. plus papistes que le pape. L'hospitalité anglaise et l'accueil fraternel du clergé anglican n'avaient pu modérer chez plusieurs une orthodoxie intolérante. Rien ne les avait réconciliés avec le gouvernement représentatif. La liberté de la presse leur était odieuse. Tout semblait en France effaroucher leur piété tranchante, renouveler leurs chagrins et rendre plus amer le regret obstiné d'une brillante existence.

Cependant Louis XVIII, quoique s'appuyant sur les droits d'une longue et glorieuse suite d'aïeux, ne remontait pas sur le trône avec la plénitude de pouvoir que Louis XIV avait possédée ou conquise; les limites qu'il imposait à son autorité semblaient inviter tout ordre de citoyens à des sacrifices correspondans. Cette leçon, mal comprise en 1814, le fut plus mal encore en 1815. Les privilégiés d'autrefois voulurent user de la bataille de Waterloo, comme si cette victoire avait été remportée sous leurs bannières et payée de leur sang.

Les beaux jours de l'église furent cruellement troublés par les massacres de Nîmes. C'était là que de vrais missionnaires de paix

1821. et de charité eussent dû voler pour désarmer les assassins ; ils auraient eu le temps d'arriver ; car les assassinats durèrent trois mois. On a cité deux curés qui, dans ces horribles scènes, renouvelèrent l'exemple de Jean Hennuyer. J'aurais voulu qu'on pût les citer tous et que chaque ministre de l'Évangile eût répété sans se lasser : *Tu ne tueras point, tu ne tueras point au nom du Dieu qui punit l'homicide.* Malheureusement on ne vit que trop d'ecclésiastiques égarés par un faux zèle, intercéder, dans les jours qui suivirent, pour les Trestaillons, les Truphémi et les Graffan.

Dès qu'on vit les évêques de Londres prendre un suprême ascendant à la cour et sur le clergé, on désespéra du concordat de 1801. La partie du clergé que l'on avait nommée constitutionnelle fut profondément humiliée ; les évêques, partisans du concordat, eurent eux-mêmes des dégoûts à subir. La persuasion fit place à l'autorité ; mais comme l'autorité ne se trouvait plus assez forte, on crut devoir l'appuyer par la ruse et l'intrigue : c'était se jeter dans les bras des jésuites.

Jésuites et congrégation.

Cette société avait renoué ses anneaux pendant l'émigration. Ceux des émigrés qui inclinaient vers l'absolutisme du pouvoir et des

doctrines s'étaient habitués à regarder l'expulsion des jésuites comme une des causes premières de la révolution française. Aussi répétaient-ils : *Point de salut pour la monarchie sans les jésuites*. Des intrigans, d'un ordre assez vulgaire, s'unirent à des dévots d'un esprit faible ou exalté pour repeupler la compagnie de Jésus. La force de leurs institutions anciennes leur tenait lieu de génie, de talens, de savoir; l'ombre leur était favorable; leur ignorance et leur apparente gaucherie passaient sur le compte de leur humilité et assuraient mieux le succès de leurs ruses. Parce qu'on croyait avoir besoin d'eux, on en faisait à peu de frais des saints. Ils n'avaient plus alors d'autre métropole qu'une ville schismatique, Saint-Pétersbourg; c'est de là qu'ils étaient lancés en Europe, et surtout en France, sous les noms divers de *ligoristes*, de *paccanaristes*, de *pères de la foi*. Après avoir recueilli les bénédictions des prélats exilés, ils obtinrent enfin celle de Rome, et le pontificat suprême consentit à démentir pour eux le dogme de son infaillibilité. Pie VII, l'auteur de ce concordat pacifique où Rome avait souscrit à des sacrifices nouveaux pour la tiare, rétablit en 1814 la société, que Clé-

1821.

ment XIV avait détruite. Cette bulle fut re-
1821. marquable par des termes impérieux qui rappelaient d'autres temps.

Il existait en France, depuis plus de dix ans, une vaste et puissante société qui attendait les jésuites pour chefs spirituels et surtout pour chefs politiques ; je veux parler de la congrégation. Comme elle avait été formée par des hommes d'une sincère piété, tels que le vicomte Mathieu de Montmorenci, l'abbé Eymeri, l'abbé Legris-Duval, il est probable que son activité fut d'abord concentrée dans de bonnes œuvres et des exercices de dévotion. L'empereur l'ignora ou n'en prit aucun ombrage, jusqu'au moment où il fit son captif du pontife complaisant qui avait versé l'huile sainte sur son front. La congrégation passa tout entière du côté de l'opprimé, et l'intérêt pour un malheur auguste exalta le zèle ultramontain. Plusieurs personnages, qui communiquaient avec cette société, tombèrent dans la disgrâce de l'empereur. Quelques-uns furent condamnés à l'exil ; mais la société subsista sous l'ombre du mystère. La première et la seconde restauration lui ouvrirent le champ de la politique ; son prosélytisme s'était enflammé par de premiers succès ; elle fit rapidement de nouvelles con-

quêtes parmi les dignitaires de l'église et les hommes puissans à la cour. Fortement imbue de tous les principes qui avaient dominé en 1815 et 1816, elle devint, sous les auspices de MM. de Polignac et de Rivière, un instrument d'opposition permanent contre les ministères de MM. de Richelieu et Decazes. Les ministres étaient parvenus à dissoudre les sociétés secrètes des royalistes. La congrégation recueillit leur héritage, sanctifia leurs pensées turbulentes. Son trésor s'était accru par les largesses de la piété opulente et par les dons plus abondans encore que suggère un esprit de parti vivement allumé. 1821

Les jésuites ne tardèrent pas à prendre le commandement de cette armée qui s'était formée sans eux et pour eux. Le père Ronsin fut nommé supérieur de la congrégation; tout fut placé sous l'invocation de saint Ignace de Loyola. Le club dévot eut ses sociétés affiliées, ses correspondances : on eût dit le club des jacobins, si ce n'est que la religion, mal comprise et ravalée aux passions humaines, succédait aux fureurs de l'irréligion. A Paris, la maison des Missions étrangères, rendue aux jésuites sous le nom de *Pères de la foi*, était le principal point

1821. de ralliement pour les exercices dévots et les conférences politiques. L'établissement de Montrouge, à une demi-lieue de Paris, où les jésuites avaient transporté leur noviciat, était un autre lieu d'édification réservé aux principaux personnages de l'église et de la cour. Nulle Thébaïde ne pouvait être plus commode ; aussi retentissait-elle perpétuellement du fracas des voitures ; plusieurs grands étaient aussi assidus à ce pèlerinage qu'aux visites du château. Les croix d'or et les cordons brillaient au milieu des cellules. Là on pouvait voir les novices jésuites assujettis non aux austérités des pères de la Trappe, mais à un genre de servage plus dur à mon sens. Ce n'était point leur corps, c'était leur volonté qui était torturée par des ordres capricieux, contradictoires, despotiques qui changeaient de quart d'heure en quart d'heure. Le travail auquel ils étaient le moins propres et celui pour lequel ils montraient le plus de dégoût, était celui qui leur était le plus fréquemment imposé : il semblait qu'on les rendait esclaves pour leur faire goûter mieux le plaisir de se créer à leur tour des esclaves parmi les puissans de la terre. Aussi leur procura-t-on la consolation de voir nombre d'hommes titrés et recommandables, même à d'autres titres

que celui de la naissance, acheter par d'humiliantes et bizarres, épreuves la faveur de participer aux grâces répandues sur l'ordre d'Ignace de Loyola et d'être reconnus, au milieu du monde et de la cour, *jésuites à robe courte*. Une de ces épreuves était que l'illustre néophyte, au jour de sa réception, recueillît les miettes de la table délicate où les jésuites étaient assis. Des âmes, ainsi brisées par cet asservissement volontaire, devaient conserver peu de goût, peu de respect pour la liberté politique et civile. 1821.

La congrégation faisait une guerre secrète à nos institutions, même en se couvrant de leur appui. Plusieurs de ceux qui rendaient un hommage sincère à la Charte, tels que M. le comte Alexis de Noailles, cessèrent alors ou d'appartenir à la congrégation ou du moins de la seconder dans les excursions politiques. Tous les adeptes n'étaient pas d'ailleurs initiés aux pensées qui préoccupaient les chefs. Ainsi que dans toutes les sociétés mystérieuses, il y avait des grades pour approcher du secret principal; mais ce fut un phénomène en France que la profondeur de discrétion avec laquelle une société, formée de quarante à cinquante mille personnes, dissimula ou nia pendant plus de

1821. quinze ans son existence; on ne commença que fort tard à la deviner. On était confondu par les intrépides désaveux des affidés. Les jésuites osaient bien se renier eux-mêmes lorsqu'ils possédaient sept ou huit grands colléges sous le nom de *petits séminaires*, et presque la moitié des élèves qui recevaient l'instruction publique. Jamais le péché de saint Pierre ne fut plus répandu.

C'était Napoléon même qui, d'après les vives instances de son oncle maternel le cardinal Fesch, avait créé les petits séminaires, en leur accordant celui de tous les priviléges dont il était le plus avare. Il avait consenti que les élèves destinés à l'état ecclésiastique fussent exempts de la conscription. De plus il les avait rendus indépendans des lois et du tribut universitaires.

Sous le nom de *Pères de la foi*, les jésuites reprenaient ces fonctions d'instituteurs qu'ils prétendaient avoir seuls la mission et le talent de remplir. Mais le temps était passé où ils pouvaient, non pas justifier, mais au moins faire excuser une prétention si exclusive, en présentant des hommes d'un nom cher aux lettres. Ils arrivaient dénués de talens remarquables, tandis que l'université brillait de noms célèbres. Ce qui leur manquait en

savoir, ils le remplaçaient par des petits expédiens d'éducation, dont quelques-uns étaient ingénieux et d'autres beaucoup trop fins. Ils divisaient leurs élèves en centuries, en décuries, à la tête desquelles ils plaçaient des centeniers et des décurions, chargés de surveiller les actions et la pensée même de leurs camarades. D'aveugles parens ne voyaient pas qu'il n'y a rien de plus justement détesté de l'adolescence que l'esprit de délation et que rien ne corrompt plus profondément les heureux dons de cet âge. Les jésuites, par une grande affectation de pureté, séduisaient les mères craintives. Aussi ne se bornaient-ils pas, comme autrefois, à corriger des passages immodestes ou révoltans des auteurs de l'antiquité; rien, dans nos auteurs les plus chastes, n'échappait aux impitoyables expurgations du P. Loriquet, directeur du collége d'Amiens. Le *Télémaque* lui-même était mutilé. Mais la morale des jésuites, telle que Pascal nous l'a révélée, se faisait jour dans cet enseignement; les actes extérieurs tenaient lieu de la conscience. 1821.

La doctrine qui tend à un but si funeste ne faisait que trop de progrès dans la congrégation. Pour obtenir les secours de la charité, il fallait souvent joindre à un certi-

1821. ficat de pauvreté un billet de confession. La distinction entre ces mots *être* chrétien ou le *paraître* s'effaça. On ne visa qu'au nombre des conversions, sans examiner leur sincérité. Mais le cercle se resserra bientôt; tout fut impie hors de la congrégation et de ses diverses sociétés affiliées. Une mission que l'on avait suivie sous la direction des Pères de la foi, quelques actes d'adoration au Sacré-Cœur de Jésus et de Marie étaient tout, et des principes religieux courageusement signalés n'étaient rien. L'on prit pour des adeptes fervens de la religion ceux qui n'étaient que les aspirans au pouvoir. Les passions humaines furent tentées au nom de la grâce divine.

Un fait certain, c'est que les progrès de la congrégation et des jésuites ne furent guère connus au dehors et de l'autorité même, que vers l'année 1820, c'est-à-dire un an avant la conquête qu'ils firent de la plupart des emplois importans.

Diverses sociétés affiliées à la congrégation.

Parmi les sociétés affiliées, plusieurs recevaient des titres divers. Les dames étaient particulièrement reçues dans des confréries vouées à l'adoration du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie. Une mysticité superstitieuse avait de l'attrait pour des femmes chez les-

quelles elle remplaçait ou prévenait de tendres passions. Leur prosélytisme était de l'empire. C'est de là que provenait une source assez abondante de donations et de legs pour les établissemens et les œuvres les plus favorisés de la congrégation. 1821.

La *Société des bons livres* servait à rajeunir les livres où les leçons de la philosophie moderne étaient réfutées avec une trop grande monotonie d'imprécations et d'anathèmes, puis les légendes du moyen âge, enfin les miracles opérés par les saints de l'ordre d'Ignace de Loyola.

Une *Association de Saint-Joseph*, destinée au secours et à l'instruction des ouvriers ou domestiques sans emploi, servait à répandre l'esprit de la congrégation dans les classes inférieures. On craignit qu'elle n'y répandît en même temps l'esprit de délation.

Il y avait aussi une société beaucoup plus vaste pour le nombre de ses adeptes; c'était celle de la *défense de la religion catholique*: des évêques l'avaient fondée et propagée. Il suffisait, pour y être reçu, de prendre l'engagement de payer un sou par semaine. Un si faible tribut s'accordait facilement et l'on devenait, sans le savoir, affilié à la congrégation.

1821. La *Société des bonnes études*, dirigée par les mêmes hommes, se proposait un objet plus important. Il s'agissait de former, parmi les étudians en droit, des élèves fortement imbus des maximes du pouvoir absolu fondé sur le droit divin et la suzeraineté pontificale. Le puissant crédit des membres de la congrégation et des jésuites élevait rapidement aux honneurs de la magistrature et aux emplois du parquet les élèves qui avaient montré le plus de ferveur à soutenir les thèses ultramontaines. Huit ans après, nous avons vu éclore des réquisitoires où l'on a pu reconnaître l'inspiration d'études ainsi dirigées [1].

[1] En 1821, quelques étudians en droit qui suivaient mon cours d'histoire à la faculté des lettres, me prièrent, avec beaucoup d'instances, de leur donner des leçons particulières dans un établissement qu'ils m'annoncèrent s'être formé sous le titre de *Société des bonnes études*. J'y consentis avec joie et j'imaginai un plan de conférences qui pouvait les former à la méditation de nos lois politiques et à l'exercice de la parole. Le texte que je leur proposai fut d'examiner en quoi la Charte avait fait revivre, fortifié et accru nos libertés anciennes. Ce sujet complexe pouvait se diviser en dissertations assez nombreuses qui deviendraient le travail particulier de chacun d'eux, tels que le vote de l'impôt,

On demandera comment les jésuites avaient pu faire de tels progrès sous les ministères de MM. de Richelieu, Lainé et Decazes; mais l'intervention de l'autorité était ici fort délicate. On ne pouvait procéder la Charte à la main, comme l'eût fait Napoléon dans toute la force de son pouvoir absolu. Sous le règne de Louis XVIII, la question des jésuites ne fut jamais débattue au conseil, mais traitée seulement dans des entretiens particuliers.

1821.

Discussions politiques sur les jésuites.

les attributions des états généraux fort mal définies et trop restreintes, l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'inamovibilité des magistrats, les constantes réclamations des parlemens contre les commissions et lettres de cachet qui indiquaient une direction permanente vers la liberté civile, la liberté des cultes accordée par Henri IV et révoquée d'une manière si fatale par Louis XIV.

Tandis que je partageais ce sujet historique entre des jeunes gens, pénétrés pour la plupart des principes qui m'animaient, je fus fort surpris de voir entrer dans mon cabinet, où se tenait la conférence, trois personnages qui s'annoncèrent comme les commissaires de la Société des bonnes études. Deux d'entre eux étaient membres de la chambre des députés et le troisième était un candidat pour la députation. Ils m'annoncèrent que cet établissement avait été fondé par des pères de famille au nombre de quatre-vingts ou cent qui tous y avaient contribué par une souscription de mille francs, que les élèves restaient

1821. Voici à peu près ce que disait en leur faveur un roi spirituel :

« De bons esprits ont rangé la suppres-
» sion de ces religieux parmi l'une des cau-
» ses de la révolution. A dater de cette
» époque, le clergé n'a plus trouvé de bar-
» rière contre l'invasion du parti philoso-
» phique. Le jansénisme, qui n'avait plus
» d'autre refuge que les vieux conseillers du
» parlement de Paris, s'est montré inhabile

sous leur direction et que les commissaires étaient spécialement chargés de surveiller leurs études. Je m'aperçus bientôt que le sujet proposé par moi était loin de recevoir leur approbation. Huit jours après, ils m'honorèrent d'une nouvelle visite, et me représentèrent, sous des formes bénignes et polies, que le sujet des dissertations indiquées avait déplu à plusieurs des pères de famille fondateurs, que son moindre inconvénient était d'excéder les forces et l'instruction acquise des élèves, qu'il eût mieux valu leur proposer un sujet plus simple, tel que celui de l'état de société fondé sur le pouvoir paternel, enfin un commentaire des doctrines de M. de Bonald. Je persistai d'une manière absolue dans le choix que j'avais fait et je crus que toutes mes liaisons étaient rompues avec la Société des bonnes études ; mais les jeunes gens se déclarèrent avec feu pour le sujet que je leur avais proposé. On craignit sans doute de les irriter ; les conférences s'ouvrirent. L'auditoire me causa beaucoup d'étonnement. Le sévère faubourg

» à soutenir un combat inégal. Le rigorisme 1821.
» des successeurs plus opiniâtres qu'élo-
» quens des grands hommes de Port-Royal,
» tranchait trop avec les mœurs du dix-hui-
» tième siècle qui tournait à grands pas
» vers la dissolution. Un correctif de ce
» genre pouvait mal réprimer une licence
» trop générale; d'ailleurs, ils portaient dans
» l'ordre politique les principes de leur in-
» dépendance religieuse. On a supprimé les

Saint-Jacques, surnommé le pays latin, avait peu vu tant d'éclat. Le premier banc était occupé par des ecclésiastiques dont le maintien, à défaut du costume, paraissait tout-à-fait monacal; c'étaient les jésuites de Montrouge. Derrière eux se tenaient, avec toutes les formes de la déférence et du respect, d'illustres personnages, tels que MM. le vicomte Mathieu de Montmorency, le prince de Polignac, le marquis de Rivière, l'abbé duc de Rohan et un fort grand nombre de pairs et de députés. Les jésuites écoutaient d'un air sévère ou dédaigneux ces dissertations où des jeunes gens, animés du zèle monarchique le plus pur, montraient en même temps du zèle constitutionnel. Je dois dire cependant que M. de Montmorency et quelques-uns de ses nobles amis applaudissaient aux exercices de ces jeunes gens. Enfin le sujet de ces conférences s'épuisa; j'assistai deux ou trois fois comme spectateur à d'autres séances et je n'y entendis plus que des dissertations pour le rétablissement du droit d'aînesse, et

1821. » jésuites dans le moment le plus inoffensif » de leur existence ; on a saisi de futiles pré- » textes. La banqueroute du père Lavalette » portait-elle un grand trouble dans l'état? » Quoi qu'on ait dit de leurs maximes trop » commodes, leurs mœurs étaient pures. » Sans doute il serait imprudent aujour- » d'hui de leur ouvrir toutes les portes; mais » faut-il les leur fermer toutes? le peut-on? » Ne doivent-ils point participer au bénéfice » de la Charte? Serait-il juste et convenable

d'autres thèses semblables. M. Berryer qui présidait, parlait fort dédaigneusement de nos institutions nouvelles; M. Hennequin, dans des discours plus travaillés et plus élégans que ceux de son confrère, s'abstenait de faire appel aux passions politiques.

On a confondu souvent *la Société des bonnes études* avec celle *des bonnes lettres*. Cette dernière, dont le principal fondateur fut M. de Châteaubriand, a été complétement à l'abri de l'influence jésuitique. Je déclare n'y avoir entendu, pendant tout le temps où j'en ai fait partie, que deux ou trois faibles attaques contre nos institutions constitutionnelles ; elles furent froidement ou défavorablement accueillies. La cause des Grecs y fut plaidée avec chaleur. Depuis le ministère de M. de Polignac, des principes contraires ont paru prévaloir dans cette société. M. de Châteaubriand et les autres royalistes constitutionnels l'ont abandonnée. L'esprit du centre droit y domine encore plus que celui de l'extrême droite.

» de les chasser de quelques postes dont ils » se sont emparés, même avant la restaura- » tion? Les voilà maîtres de deux ou trois » colléges, ils en demandent encore quel- » ques autres; sans se presser de les satis- » faire, il ne faut pas les repousser par trop » de défiance. Des hommes tels que les pères » Larue, Bougeant, Brumoi, Parennin, » Vanières, Porée, Rapin, et surtout tels » que le grand Bourdaloue, ne paraissent » avoir rien de commun avec les jésuites » de la ligue, ni même avec ces casuistes » scandaleux si finement gourmandés par » Pascal. On reproche aux jésuites de chan- » ger avec le temps; eh bien, ce doit être » pour nous un motif de sécurité; ils se mo- » difieront suivant les lois et les besoins du » dix-neuvième siècle; tolérés, ils respecte- » ront la tolérance. Comme ils ont un lan- » gage pour le peuple et un langage pour » les grands, ils en admettront aussi de dif- » férens pour telle ou telle génération. Des » écrivains éloquens ont beaucoup fait pour » rétablir la religion; mais sont-ils lus du » peuple, que de mauvais exemples et la » révolution ont conduit à une impiété aussi » fatale pour lui que pour la société? Le » peuple ne lit pas, mais il écoute. Il écoute, 1821

1821. » mais ses yeux veulent être occupés pen-
» dant qu'il se prête à un enseignement
» difficile; son imagination et son cœur ont
» besoin d'être émus et de passer alter-
» nativement des impressions de la terreur
» à celles de l'amour. Comme l'habitude
» émousse tout pour lui, il est presque né-
» cessaire d'ajouter aux prônes du curé, aux
» cérémonies d'usage, l'appareil et la cha-
» leur de ces missions qui rappellent tou-
» jours un peu les premières prédications
» de l'Évangile. Les jésuites ont rempli
» toutes les parties de l'univers de leurs
» missions adroites, persuasives et conqué-
» rantes. La révolution a rendu parmi nous
» nombre d'hommes trop semblables en
» plusieurs points à ceux des peuplades
» sauvages ou barbares. Il faut les policer
» encore une fois par un enseignement du
» christianisme renouvelé des premiers jours;
» c'est par la confession que l'homme se re-
» nouvelle et suivant le langage sacré que
» le vieil homme se dépouille. Quoiqu'on
» ait reproché aux jésuites de faire entrer
» dans la confession moins de morale que
» de politique, ils peuvent du moins, par
» leur indulgence, encourager ou préparer
» de loin le repentir. Sans doute ils ont un

» esprit de domination fort dangereux; mais » tout le fond des lois et des mœurs actuelles » repousse des prétentions extravagantes et » vient y mettre une barrière. Voilà pourquoi » on peut les employer subsidiairement; leur » enseignement, en un mot, est un remède » utile, mais qu'il faut prendre à petite dose.» 1821.

A cette apologie adroite et tempérée des jésuites, voici ce qu'on répondait:

« Le jésuitisme est tombé de vétusté au » dix-huitième siècle, il avait trop mal en» tendu et la religion et la monarchie pour » être appelé à l'honneur de les défendre. » Le dernier acte, par lequel les jésuites » aient signalé leur existence politique » parmi nous, avait un double caractère de » violence et d'ineptie. N'ont-ils pas porté » les curés de Paris et l'un des plus dignes » prélats de cette métropole à la mesure » tyrannique des billets de confession? C'é» tait en face des triomphes toujours crois» sans de l'irréligion qu'ils persécutaient des » jansénistes, des religieuses sur leur lit de » mort et dans leur sépulture. Ils ont mon» tré par là combien l'établissement de l'in» quisition est pour eux une pensée fixe. » Cette mesure était si choquante et pour » la nation et pour le siècle que si les par-

1821. » lemens ne l'eussent fait tomber, elle eût
» pu hâter la révolution de quarante an-
» nées. D'où viennent les jésuites nouveaux?
» leur institution est-elle d'une nature qui
» puisse se modifier? n'est-elle pas la plus
» absolue que les hommes aient encore ima-
» ginée? Ignace de Loyola a créé quelque
» chose de plus que l'infaillibilité du pape,
» c'est la sienne même; son despotisme a
» passé tout entier dans les mains de ses
» successeurs; un gouvernement si mysté-
» rieux a toujours quelque chose de sombre.
» Tous ces jésuites d'un savoir aimable dont
» les lettres ou les sciences aiment à rap-
» peler le nom, n'étaient rien qu'une dé-
» coration de la société; c'est à des jésuites
» plus versés dans l'art de Machiavel que
» le gouvernement de l'ordre est confié; le
» temps peut bien changer quelque chose
» aux voies de ces religieux politiques, rien
» à leur but. Déjà même ils se précipitent
» vers ce but avec une sorte de fougue;
» jamais leur ultramontanisme n'a été
» plus violent, plus atrabilaire. S'ils avaient
» à dicter aujourd'hui une nouvelle bulle
» *Unigenitus*, ils y feraient entrer encore
» plus expressément les extravagantes dé-
» cisions de Bellarmin. Le fond de nos

» institutions repousse leur doctrine; oui, » sans doute, c'est pour cela qu'ils seront » éternellement conjurés contre ces institutions. Par les sulpiciens, ils font régner » leurs principes dans les séminaires, et » voilà pourquoi tant de jeunes prêtres effraient, par l'âpreté farouche de leur zèle, » jusqu'à des hommes qui ont prouvé leur » foi en bravant le martyre. Ils vont bientôt » faire un mot suranné de ce mot si salutaire pour la monarchie : *les Libertés* » *de l'Eglise gallicane.* De là une sorte de » gouvernement secret qui n'est pas celui » du Roi, gouvernement que l'administration rencontre partout, et qui finira par » triompher de toute administration amie » de la Charte. 1821.

» Voilà ce que fait et ce que fera toujours » un ordre religieux qui se déclare un ordre » politique. On conçoit difficilement que des » moines soient politiques par dévotion; mais » qu'ils soient dévots par politique, c'est ce » que l'on conçoit à merveille. Les jésuites » n'ont que trop raffiné sur les secrets de la » dévotion commode; ce qu'ils fabriquent aujourd'hui, c'est une dévotion commode à la » fortune. S'ils servent mal la religion, ils servent encore plus mal la monarchie. Quel bon

1821. » Français ne frémirait de les voir pousser cha-
» que jour la restauration vers l'abîme où les » Stuarts ont disparu ! La haine qu'ils excitent » ne part point de bas ; tant qu'il existera des » amis sévères de la morale chrétienne, ils » trouveront partout des adversaires intrépi- » des. Dès que les jésuites reparaissent, l'his- » toire dit qu'il faut veiller pour préserver les » rois, ceux-ci de leurs conseils, ceux-là de » leurs poignards. »

Louis XVIII, perpétuellement assailli d'instances en faveur des jésuites, se refusa toujours à reconnaître leur existence ; il ne voulait que les tolérer. Le duc de Richelieu qui connaissait les jésuites par l'histoire, savait de plus par lui-même, et par l'empereur Alexandre, jusqu'où ils avaient poussé leur zèle ultramontain dans une terre hospitalière [1].

[1] Voici l'un des faits qui excitèrent le plus la colère de l'empereur Alexandre contre les jésuites. Une jeune et jolie princesse russe avait reçu, de l'aveu de ses parens, des instructions d'un père jésuite. Celui-ci mit tous ses soins à lui persuader que, née dans le schisme, elle n'échapperait pas, si elle y persévérait, à la damnation éternelle. La jeune néophyte ne pouvait se résoudre à offenser la piété filiale par l'éclat qui lui était demandé ; mais, effrayée d'une menace qui la poursuivait toujours,

Le nom de M. Pasquier était un épouvantail pour les jésuites. Ils se souvenaient quel puissant antagoniste ils avaient rencontré dans un des plus illustres ancêtres de ce ministre. MM. Decazes, de Serre et Lainé trouvaient, dans mille faits récens qui se passaient sous leurs yeux, des preuves de leur haine invétérée pour la Charte et de leur ardeur à ramener les souvenirs les plus fâcheux de la révolution. M. Lainé, ministre de l'intérieur, avait donné aux jésuites un 1821

elle s'essayait auprès d'un brasier ardent à supporter les peines de l'enfer.

Voici un autre fait d'une nature moins grave, mais qui prête à des observations piquantes. Il fut raconté à M. de Richelieu par le grand-duc Constantin. Après l'expulsion des jésuites de Saint-Pétersbourg, deux membres de cette société furent admis dans le palais de ce prince à Varsovie. Leur objet était de demander la permission de s'établir en Pologne; mais comme la proposition était hardie, adressée à un frère de l'empereur, soumis à ses ordres suprêmes, ils se bornèrent d'abord à demander, comme d'humbles pèlerins, la permission de s'arrêter eux et leurs frères dans un séjour hospitalier durant une saison rigoureuse. Le grand-duc la leur accorda avec une facilité qui enflamma leur espoir. Ils se confondirent en remercîmens. Aux éloges du grand-duc ils entremêlèrent des éloges de leur ordre qui leur parurent être reçus avec une atten

1821. avertissement sévère, mais trop inutile. Un de leurs jeunes néophytes avait, dans une thèse publique, essayé de démontrer l'infâme proposition qu'il était juste d'employer contre les révolutionnaires toutes les armes dont ils avaient usé sous le règne de la terreur; ce qui comprenait les massacres, les échafauds, les canons à mitraille de Collot-d'Herbois et les bateaux à soupape de Carrier; M. Lainé le fit chasser de ce collége; mais il y rentra plus tard.

tion bienveillante. Ce début les encouragea. En prétextant les infirmités de leur âge, ils s'assirent à côté du prince. Comme l'entretien continuait de manière à leur persuader qu'ils avaient fait du prince leur prosélyte, ils allaient toujours approchant leur fauteuil du sien. Déjà, dans la vivacité de leurs gestes, ils touchaient le bras du grand-duc; celui-ci, excédé d'une familiarité toujours croissante, demanda sa voiture. Les deux jésuites ne lâchèrent pas prise, ils le suivirent jusqu'à la voiture; comme il y montait, il se disposèrent à y monter aussi. La patience lui échappa. « C'est assez! leur dit-il; vous » venez, bons pères, de me montrer comment votre » ordre sait profiter du pied qu'on lui laisse pren- » dre. En une heure vous êtes devenus, de sup- » plians timides, des solliciteurs impérieux, et déjà » vous ne me laissez plus maître de disposer à mon » gré de mon temps et de ma voiture. Je borne à » quinze jours la permission que je vous accorde de » rester à Varsovie. »

Parlons maintenant des missions: 1821.

L'église souffrait, les pasteurs ne pouvaient suffire à leurs travaux, surtout dans les campagnes. Il eût été beau de voir venir à eux des prêtres auxiliaires dévoués à toutes les espèces de fatigues, ardens à consoler le pauvre, à lui rendre cette espérance des biens célestes sans laquelle le riche lui-même n'a qu'une aride et menteuse félicité. Je les aurais désirés humbles de cœur, soumis aux curés dont ils venaient soulager la vieillesse et les infirmités, dignes de leur siècle, ou plutôt dignes de l'église par une raison compatissante, populaires avec dignité, conciliateurs de ces haines qui ont fermenté trente ans et qu'entretiennent encore des propriétés rivales; enfin, s'associant par leur respect pour la Charte aux vœux, aux sermens et aux devoirs du roi. Mais des jésuites les dirigeaient; dans les pères de la foi, on n'a vu dès l'origine et l'on ne peut voir encore que des jésuites ou leurs plus fidèles adeptes. Le sacerdoce restait humilié en leur présence. Leurs instructions menaçantes n'avaient point l'onction persuasive des prônes du bon curé. L'Évangile, cette bonne nouvelle apportée au genre humain, ne parlait plus dans leur bouche que des flammes de l'enfer. Tout

Missions.

1821. ce que les missionnaires ajoutaient de leur chef aux cérémonies, aux prières de l'église offrait un appareil à la fois théâtral et mesquin. Il semblait qu'on voulût remettre à la mode ces processions dont la ligue abusa si scandaleusement. Une dérision dangereuse pour ceux qui s'y livrent n'était que trop provoquée par une distribution de livrets dignes du temps des légendes, par des refrains hors de saison, par des cantiques d'une poésie niaisement populaire, par des formules superstitieuses; enfin, par des prières d'une mysticité imbécile, qu'on ne voudra jamais répéter, quand on est pénétré de la sublimité de l'Oraison dominicale.

Par combien de paroles indiscrètes ou perfidement calculées ne portaient-ils pas l'alarme parmi une classe nombreuse de propriétaires! Combien de fois n'ont-ils pas, par l'intempérance de leur élocution, fait baisser les yeux aux mères de famille!

Étaient-ce là des hommes à produire dans des cités où fleurit le savoir, où le goût émane du sentiment des convenances délicates, enfin où on lit Massillon? Cette épreuve a mal réussi, elle a livré encore une fois la religion et ses ministres aux quolibets rajeunis de l'incrédulité.

Je veux que les missionnaires aient obtenu, par leurs prédications, deux ou trois cents auto-dafé des *Œuvres de Voltaire*, de *J.-J. Rousseau*, ils en ont fait réimprimer cent mille exemplaires. Plusieurs des villes qu'ils ont visitées ont eu la crainte qu'une guerre civile n'éclatât dans leurs murs. Les magistrats, les pères de famille, tous ceux qui par leurs fonctions ont de l'empire sur la jeunesse, cherchaient à mettre les missionnaires à l'abri des outrages; pourtant avec quelle joie n'eussent-ils pas vu partir ces prédicateurs brouillons, ces orateurs malencontreux? 1821.

A l'arrivée des missionnaires, on ne manquait pas de demander une représentation du *Tartufe*. Soit qu'elle fût permise, soit qu'elle fût défendue par les magistrats, il s'ensuivait des rumeurs, des rixes et quelquefois un combat soutenu par les jeunes gens contre la gendarmerie. Souvent pour protéger les sermons ou les processions des missionnaires, il fallut mettre sous les armes toute la gendarmerie d'une ville. Paris même vit pendant plusieurs jours, à l'approche de la nuit, des grenadiers, des dragons, des cuirassiers, rangés en bataille avec des canons braqués autour de plusieurs paroisses. De graves excès avaient

1821. nécessité des mesures si peu faites pour la prédication évangélique. Des huées, des sifflets s'étaient fait entendre pendant le sermon des missionnaires, des petards avaient été tirés dans le lieu saint. Il est vraisemblable que c'étaient des jeunes gens de la lie du peuple qui avaient commis au moins les plus graves de ces excès; mais un assez grand nombre d'étudians en droit, en médecine, avaient paru dans ces attroupemens nocturnes. Quelques professeurs dont ils suivaient les leçons leur représentèrent vivement l'effet que de telles scènes produisaient dans une ville où l'on se souvenait en frémissant des profanations exercées par les Chaumette, les Hébert et les Gobet, et dont les églises offraient encore les traces. Depuis, les missions furent encore l'occasion de scènes plus fâcheuses dans les villes de Rouen et de Brest; l'autorité judiciaire sévit contre les perturbateurs avec une rigueur qui parut immodérée. J'ignore avec quelles pensées les missionnaires revinrent de ces lieux où ils laissaient trente et quarante familles pleurant un époux, un fils, un frère, jetés dans les cachots. On ne vit point les pères de la foi se jeter aux pieds du monarque pour obtenir l'adoucissement des peines prononcées.

Les missionnaires ne manquaient pas de présenter à leur retour un état de quelques milliers de confessions entendues dans leurs courses. Mais quoi! les pasteurs du lieu, les vicaires, les prêtres habitués n'avaient-ils rien obtenu avant l'arrivée de ces conquérans évangéliques? Les villes étaient-elles plongées dans un torrent d'infamies et de désordres? Pourquoi rapporter exclusivement aux missionnaires le mérite des actes de piété qui ont pu s'y produire? Leur jactance est ici révoltante, parce qu'elle implique une calomnie contre les gardiens modestes du troupeau. Elle présente ceux-ci comme dénués de vigilance ou comme frappés d'une incapacité déplorable. L'histoire de l'église parle de plus d'une conversion soudaine qui s'est maintenue avec autant d'éclat que de fermeté. Toutefois la prudence veut qu'en général on se défie des conversions improvisées; ce n'est pas le prêtre voyageur ou cosmopolite, c'est le prêtre sédentaire, c'est le curé, uni d'une vieille affection avec ses paroissiens, qui peut pénétrer pas à pas dans l'âme du pécheur, le surveiller dans sa convalescence et le relever de ses chutes. 1821.

Le clergé de France avait sollicité avec ardeur un nouveau concordat. Louis XVIII Nouveau concordat.

voulut condescendre à ce vœu. La négocia-
1821. tion fut conduite par M. de Blacas, ambassadeur à la cour de Rome, qui, fier de l'ancienne faveur de son maître, passa par de là les instructions de son gouvernement. Le concordat de 1801 avait limité le nombre des évêques à cinquante, tandis que l'ancienne circonscription s'élevait à cent trente. M. de Blacas employa tout son zèle à rapprocher le plus possible le nouveau concordat de l'ancien état des choses.

Je ne parle pas de plusieurs articles qui, malgré certaines réserves, étaient peu favorables, soit aux libertés de l'église gallicane, soit à l'autorité royale. M. de Blacas revint comme un triomphateur apporter le nouveau concordat. La reconnaissance du clergé s'unissait avec une forte intrigue de la cour pour lui en promettre la plus belle récompense. La cour l'avait détesté pendant sa faveur et pendant un ministère assez court, assez terne, que les cent jours brisèrent. C'était elle qui, au retour de Gand, avait, par l'organe des puissans souverains, à peu près exigé le sacrifice de ce favori, maintenant elle voulait opposer le négociateur d'un humble concordat à M. Decazes, ce ministre qui avait triomphé de la chambre de 1815. Le roi ne jugea

pas que l'un de ces services égalât l'autre, 1821.
et M. de Blacas fut obligé de se contenter des louanges et des bénédictions pontificales. Le ministère ne savait que faire du triste présent apporté par M. de Blacas. On soumit à la chambre, non le concordat même (puisqu'un traité avec une puissance étrangère n'avait pas besoin de la sanction législative), mais un projet de loi qui en réglait l'exécution. Ce traité fut reçu avec humeur. La commission conclut à le rejeter. Le gouvernement craignait cette prodigalité de nouveaux diocèses inutiles aux besoins de l'église. Pour la restreindre, il fallait modifier le concordat. La cour de Rome fut trouvée plus facile, dès que l'officieux M. de Blacas n'excitait plus son zèle. Le nombre des diocèses fut réduit à celui de nos départemens et les ecclésiastiques qui avaient été nommés aux diocèses jugés superflus, furent amenés, par une négociation habile de M. Decazes, à donner leur démission. Il arriva que dans la courte discussion de la chambre sur le concordat, M. de Marcellus poussa la candeur de sa piété jusqu'à consulter le saint père sur le vote législatif qu'il voulait émettre. Cet acte de ferveur fut rendu public et livré à quelque ridicule.

1821.

Ecrits de MM. de Maistre et de Lamennais.

La cause ultramontaine était protégée par des défenseurs bien plus éloquens que les jésuites. On avait cru que M. de Bonald avait poussé jusqu'aux dernières limites les conséquences de ce système. Mais on fut tenté de le juger timide, lorsque parut un livre intitulé *du Pape* où le successeur de saint Pierre était franchement annoncé comme le monarque universel de qui relevaient tous les rois, tous les gouvernemens du monde catholique. Un vernis d'éloquence, une chaleur originale d'expressions, enfin une verve audacieuse de paradoxes étaient répandus sur des doctrines couvertes de la rouille la plus épaisse du moyen âge. Suivant le système théologique et politique de l'auteur, le vicaire de Jésus-Christ devait présider au mouvement de la société, ainsi qu'en nous l'être intellectuel préside aux mouvemens du corps. On obtenait ainsi un remède à l'autorité absolue. Les souverains avaient un juge sur la terre, le pape. Il était l'arbitre de tous leurs différens, et son bâton pastoral pouvait seul amener la paix universelle si vainement projetée par Henri IV et rêvée par les sages. Peu s'en fallait que dans son orthodoxie il n'accusât les papes de faiblesse, pour ne pas avoir réclamé ou maintenu avec assez de fermeté

leur suprématie sur les rois, sur des gouvernemens qui ne devaient être à leurs yeux que des forces brutes soumises à leur action. L'empire de la religion, et par conséquent celui de son chef sur la terre, devait être universel. Nul intérêt humain ne pouvait lui être étranger, tout pouvoir relevait de lui. L'auteur de cet étrange ouvrage était M. de Maistre qui, sujet et conseiller de sa majesté sarde, avait fui devant les armes françaises. C'était auprès d'un autocrate qui gouverne d'une manière absolue l'église de son immense empire, commande les prières et les jeûnes, c'était à Saint-Pétersbourg que l'audacieux Piémontais voulait investir les faibles mains, les mains obséquieuses de Pie VII du glaive qui s'était brisé dans les mains du violent Boniface VIII. Cet ouvrage fit fortune parmi des royalistes qui oubliaient les doctrines du dix-huitième siècle pour celles du treizième. Les jésuites triomphaient d'une énonciation franche de principes qui rappelaient pour eux les beaux jours de leur règne. Après tout, si l'esprit du mahométisme soufflait sur la religion chrétienne, si le vicaire de Jésus-Christ prenait toute l'autorité d'un successeur d'Omar et d'Abubeker, n'étaient-ils pas eux la milice d'élite du pape?

1821.

1821. n'étaient-ils pas ses janissaires? leur général ne devenait-il point cet aga qui fait trembler le sultan et sait lui opposer cordon pour cordon? Ce qu'il y eut de plus fatal, c'est que l'ouvrage *du Pape* devint le livre canonique des séminaires. Chaque jeune lévite se crut armé d'un brevet d'inspection sur les trônes et d'une sentence d'excommunication contre les assemblées délibérantes, les libertés publiques, les chartes et leurs soutiens.

M. l'abbé de Lamennais surpassa bientôt la vogue et surtout le talent de M. de Maistre. Le traité de l'*Indifférence en matière de religion* ménagea peu les esprits que le *Génie du Christianime* avait attirés vers la foi avec tant d'éloquence et de douceur. M. l'abbé de Lamennais ne voulut plus de conversions lentes et graduelles, parut s'offenser d'une foi qui pour son coup d'essai ne transportait pas les montagnes, et crut avoir la mission de chasser du temple les indifférens et les tièdes; il donnait une vaste acception à ce mot d'indifférens, car il y rangeait tous les amis de la tolérance. Il respectait si peu cette loi que notre siècle emprunte à la charité évangélique, qu'il frappait des mêmes anathèmes

la dissidence la plus légère et l'athéisme le plus révoltant. Il poursuivait l'hérésie jusque dans l'école à jamais vénérée de Port-Royal et jusque dans les rangs des défenseurs de l'église gallicane. Son livre tendait à démontrer que la foi ne renaissait pas réellement parmi nous; il renonçait aux voies de la persuasion pour inculquer la foi d'autorité. Autorité! ce mot résonnait à chaque page, mais on ne voyait pas sur quel appui l'auteur plaçait une autorité qui devait forcer les cœurs et vaincre la résistance endurcie de tout un siècle, de toute une nation. Le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de Religion* saisit les esprits par les formes variées, sévères et imposantes du style, et l'on se félicita généralement d'inscrire un grand écrivain de plus dans la littérature du dix-neuvième siècle; quant au fond, il fut reçu avec indifférence et même avec quelque plaisir par ceux qui voyaient avec dépit les nouvelles conquêtes de la religion. « Voilà, di- » saient-ils, le catholicisme qui se dévoile » dans son incorrigible tyrannie. Toutes les » conséquences de M. l'abbé de Lamen- » nais sont bien déduites, ses raisonnemens » parfaitement enchaînés. Tout catholique

1821.

1821. » conséquent ne doit rêver que le pouvoir » théocratique. Voilà pourquoi il faut renouveler le divorce de la philosophie d'avec le » catholicisme. » Dès ce moment le dix-neuvième siècle changea de voies et rentra de bien près dans celles du siècle précédent. Deux autres volumes du même ouvrage, qui furent publiés depuis, parurent peu dignes d'une si brillante introduction. C'était une apologie du christianisme que des âmes pieuses jugèrent elles-mêmes peu adroite et peu solide. On croyait y reconnaître partout les traces d'un esprit longtemps sceptique qui s'était jeté, comme par désespoir, dans les doctrines les plus tranchantes. En effet, les fondemens du théisme ou de la religion naturelle y étaient fort imprudemment ébranlés. L'auteur substituait aux démonstrations de Clarke et de Descartes qui resteront toujours les plus beaux monumens et les guides les plus sûrs de l'esprit humain dans la plus importante des recherches, un seul genre de preuves : l'autorité vague du témoignage universel. Sa philosophie rejetait jusqu'à la certitude tirée du sentiment intime de notre être et des actes de notre pensée. Toute certitude reposait sur ce que Dieu a révélé aux

hommes, et qu'ils redisent d'un commun accord. L'Évangile ne lui paraissait plus que le recueil de feuillets épars que Dieu avait dispersés dans le monde depuis la création et le déluge. 1821

Bientôt M. l'abbé de Lamennais saisit avec vigueur d'autres armes qui étaient plus à son usage et qui brillèrent plus dans ses mains : il entreprit de gouverner toute la politique du jour par la théologie et lança plusieurs brochures d'une logique serrée, d'un style véhément et d'une âcreté spirituelle. Les sarcasmes les plus acérés étaient dirigés contre les ecclésiastiques et même contre les princes de l'église qui marchaient plus timidement que lui vers l'universalité du pouvoir théocratique ; M. Frayssinous en était le principal objet. Chacune de nos lois paraissait athée à M. de Lamennais ; il rencontrait à chaque pas le sacrilége ; rien n'était plus abject à ses yeux que la situation d'un clergé recevant d'un budget une légère aumône de cinquante millions. Ce n'était pas assez pour lui que le clergé recouvrât son indépendance, tous ses domaines, la religion lui paraissait avilie si le clergé ne redevenait pas le premier ordre de l'état. Il recherchait les propositions tranchantes avec la même ar-

1821. deur que J.-J. Rousseau, son modèle pour le style, recherchait les paradoxes; simple prêtre, mais prêtre tonnant, il abaissait sous lui les mitres et les chapeaux. Était-il menacé d'être traduit devant des juges : « Je » leur montrerai, disait-il, ce que c'est qu'un » prêtre. » Le rôle d'un successeur respectueux de Bossuet n'était rien pour lui; il voulut s'en déclarer l'antagoniste et fut aussi rigoureux envers sa mémoire que Bossuet lui-même l'avait été envers Fénélon. Rien ne pouvait plus étonner de la part d'un homme qui ne craignait pas de montrer dans les temps de la ligue les plus beaux jours de l'église et de la monarchie. Il faisait scandale à force de zèle. Il regrettait sans doute de ne pouvoir surpasser dans son ultramontanisme effréné l'auteur *du Pape;* mais il défendait les mêmes doctrines avec un style plus impérieux et encore plus incisif. Tout en voulant livrer l'empire de la terre au saint pontife, il paraissait plutôt le protecteur que l'humble sujet de Rome. L'autorité du roi devenait secondaire à ses yeux. Enfin il osait se rendre indépendant même des jésuites. Ce n'était pas qu'il ne les défendît avec zèle, mais il les blâmait en quelques points. Son plus grand grief paraissait être de les voir

plus soumis à leur général qu'à lui-même. 1821
Il est à présumer que si les apôtres n'avaient reçu d'autre don que celui de ce talent d'éclat, de cette force systématique et paradoxale, ils n'auraient pas étendu leurs conquêtes par tout l'univers.

Quant aux jésuites, ils n'écrivaient pas; c'eût été du temps perdu pour l'intrigue. Le mouvement qui allait mettre les plus fervens de leurs adeptes à la tête du pouvoir, se préparait par leurs pieuses manœuvres. Ce mouvement était dirigé avec impétuosité contre M. de Richelieu, un peu plus sourdement, mais avec plus d'âcreté contre la Charte. Comme on ne pouvait la déchirer d'un seul coup, on travaillait à en ronger les articles dans les cellules de Montrouge et les oratoires de la congrégation. Le Code civil n'y était pas épargné. Déjà s'élaborait une loi sur le sacrilége, une loi contre le blasphème, puis venait une loi sur le droit d'aînesse, sur les substitutions, sur le reculement de la majorité, sur l'exhérédation paternelle. Pour réédifier la famille, on y jetait toutes les semences de discorde. L'institution du jury était condamnée, et sans doute avec elle tout ce qui rendait notre Code pénal plus humain. Ainsi l'on voulait s'emparer méthodiquement

1821. des dehors de la place; c'était par le jeu savant des mines et non par un assaut périlleux qu'il s'agissait de renverser la Charte. Les brevets d'absolution se délivraient libéralement et tombaient quelquefois sur quelques hommes qui avaient fait leurs preuves d'audace dans des sociétés d'une toute autre nature.

Le repentir des fautes de l'amour était favorablement accueilli. Les dames de la Vallière se présentaient en foule à la congrégation. L'on voyait de nouvelles Esther dans les dames qui avaient un grand crédit à la cour et des Mardochées dans leurs plus jeunes guides. Une dévotion tout italienne, une dévotion de fabrique, et que l'on eût pu appeler industrielle, était substituée à cette piété si franche, si énergique et si tendre, dont le grand siècle avait offert, surtout dans son midi, les plus sublimes enseignemens et les plus admirables modèles. On cherchait à se faire une collection de miracles nouveaux; on se gardait bien de les opérer dans des villes où la physique et la chimie auraient pu offrir un contrôle importun. Dans le plus humble village, on mettait à l'œuvre les reliques d'un saint ou d'une sainte qui reprenait, au moins dans un humble rayon, une célébrité éphémère. On obtint depuis quelque

chose de mieux, par l'apparition d'une croix dans les nues au milieu d'une procession près de Poitiers. On semblait ainsi s'élever au temps de Constantin ; mais le pape Léon XII refusa de consacrer le miracle. 1821.

Voyez jusqu'où s'étend le cercle des inconséquences de l'esprit humain ! aux époques les plus sinistres de la révolution, ceux qui nous accablaient de liberté politique, commençaient par nier la liberté de l'homme ; et maintenant un parti contraire s'appuyait sur la liberté de l'homme pour commander le sacrifice de tous les genres de liberté. Ceux qui prétendaient relever l'excellence de notre nature ne pouvaient voir l'esprit trop limité. La guerre était faite au savoir profond, aussi-bien qu'à l'instruction populaire. L'enseignement mutuel paraissait une invention du prince des ténèbres.

S'il fut un événement qui parut amené par le ciel, pour aider la religion renaissante au dix-neuvième siècle, certes ce fut l'insurrection toute chrétienne de la Grèce. Le sang des martyrs coulait en abondance, et d'un autre côté les combats et les victoires de la Grèce signalaient assez la protection divine. Il ne plut point aux jésuites et à leurs adhérens d'accepter ce bienfait du ciel. Dans des mar-

1821 tyrs, ils ne voulurent voir que des schismatiques. Le patriarche Grégoire parut justement puni des antiques erreurs de Photius. Il est vrai que d'abord MM. de Bonald et de Lamennais montrèrent du zèle pour cette cause, mais leur silence ultérieur prouva qu'ils avaient essuyé un désaveu sévère de leur parti. Pas une obole du trésor de la congrégation ne s'échappa vers la patrie des Denys, des Basile, des Chrysostome. La chaire fut muette, l'église fut sans prières et le massacre de Chios ne fut point déploré dans le temple. Un prélat, doué d'un cœur compatissant et d'un zèle éclairé, fut lui-même arrêté dans les mouvemens de sa charité; comme il était sollicité de demander pour les Grecs quelques secours à ses diocésains, il fut obligé de répondre que le zèle des dames s'exerçait alors pour une œuvre pie qui demandait la préférence; il s'agissait de couvrir de diamans le front d'une madone dont on avait fait présent à la basilique.

CHAPITRE XXI.

SESSION DE 1821 A 1822.

LE gouvernement représentatif est l'expression de la franchise. Voilà en quoi il convient merveilleusement au caractère d'un peuple qui depuis long-temps portait cette franchise dans ses mœurs, dans son langage, avant d'avoir su en conquérir l'usage et le droit pour son régime politique. C'est l'excès de cette qualité qui est à craindre pour un peuple vif, impétueux, porté à des impressions, à des allusions soudaines. Quand le gouvernement représentatif descend à des ruses, à des intrigues compliquées et quelque peu frauduleuses, il ment à son titre, à sa mission. Une assemblée délibérante perd sa majesté et n'est plus alors que l'image d'une cour ou d'un conclave. Voilà le sentiment que j'éprouve avant de rendre compte de l'intrigue parlementaire qui mit fin au second ministère de M. de Richelieu.

1821.

Intrigues contre le ministère Richelieu.

L'orage qui menaçait cette administration

1821. éclairée et loyale, mais peut-être trop circonspecte, s'annonça peu de jours après la fin de la session précédente. M. de Villèle renouvela ses efforts pour obtenir un ministère actif et ne plus éprouver le dépit d'être salué du nom de ministre *à la suite*, de ministre *in partibus*. Il voulait aussi faire passer son ami M. Corbière de l'instruction publique à une sphère plus élevée. Ses efforts furent vains; mais M. de Richelieu ne retira point son appui au parti dont ils étaient les organes. Parmi les présidens de collége, c'est-à-dire parmi les candidats ministériels pour le renouvellement de 1821, se trouvaient plusieurs amis de M. de Villèle. L'effet de ce renouvellement fut que les royalistes exclusifs, les libéraux et les ministériels partageaient l'assemblée en trois portions à peu près égales. Les ministériels se livraient à une pleine sécurité, parce qu'ils croyaient avoir pour alliés naturels ceux qui s'étaient jetés aux genoux de M. de Richelieu pour le décider à reprendre la direction des affaires; mais ceux-ci brûlaient pour le pouvoir de cette soif que les jésuites savent si bien allumer dans l'âme de leurs adeptes. Seuls ils ne pouvaient l'atteindre encore. Eh bien, ils appelleraient à eux les libéraux pour

les aider à y monter. Les libéraux! Quoi! ce parti si clairvoyant serait-il frappé d'un aveuglement subit? Ce parti si peu flexible ferait-il à ses persécuteurs le sacrifice de ses principes et de ses souvenirs? Les libéraux nourrissaient un profond ressentiment de la loi des élections, et ne voyaient plus de salut que dans la liberté de la presse. Le ministère la refusait pour les écrits périodiques. Les royalistes exclusifs et les jésuites eux-mêmes promettaient tout pour cette liberté de la presse qu'ils ne cessaient point d'abhorrer, mais qui pour quelques jours secondait leurs desseins. Les libéraux se persuadaient que le système de M. de Richelieu pourrait se prolonger par d'habiles ménagemens et que celui de M. de Labourdonnaye ou de M. de Villèle n'obtiendrait pas un plus long règne que ne l'avait été celui de la chambre de 1815. Enfin, dans le parti libéral, les hommes les plus violens répétaient un adage dangereux : *Le remède ne peut plus exister que dans l'excès du mal.* 1821.

Un peu avant l'ouverture de la session, MM. de Villèle et Corbière donnèrent leur démission; c'est-à-dire qu'ils abandonnèrent l'emploi de ministres en quelque sorte parasites, dans l'espérance de devenir bientôt les

1821.

arbitres du pouvoir. M. de Châteaubriand s'était lié avec eux dans un temps où ils lui promettaient de seconder ses principes constitutionnels et d'y soumettre leur parti. Cet illustre personnage était alors ambassadeur à la cour de Berlin; il se crut obligé par la fidélité des partis politiques, et malgré sa profonde estime pour le duc de Richelieu, à joindre sa démission à celle de ses deux amis. Nous verrons en 1824 quel fut le témoignage de la reconnaissance de MM. de Villèle et Corbière. Si quelqu'un a enseigné aux Français l'exemple des sacrifices, certes c'est bien le prince de notre littérature. Celui qu'il fit sous Napoléon fut héroïque; celui qu'il vient d'accomplir dans le moment où j'écris, c'est-à-dire après le 8 août 1829, est un acte de civisme éclatant. Pour calomnier un homme d'état si pur, on n'a trouvé d'autre moyen que de calomnier chez des Français la vertu du désintéressement.

Débats sur l'adresse au roi.

Le roi ouvrit la session le 5 novembre, par un discours où tout exprimait une vive satisfaction sur la situation actuelle du royaume, et une vive confiance dans l'appui des chambres. Il n'était arrivé qu'un peu plus de la moitié des députés, et c'étaient ceux qu'animaient les passions les plus vives.

1821.

M. Ravez, fidèle à tous les ministères successifs, pourvu qu'on lui promît une présidence pour laquelle il semblait né, fut réélu à la grande satisfaction des ministres. Ce fut là leur dernier triomphe. Le plus discret et le plus dangereux de leurs ennemis, M. de Villèle, fit partager les emplois honorifiques de la chambre entre tous ses amis; quant à ces libéraux dont on attendait, dont on mendiait le secours, ils furent, par une étrange inconséquence, scrupuleusement écartés des nominations. Il en restait une à faire et c'était la plus importante de toutes; celle de la commission chargée de rédiger la réponse à l'adresse du trône. Comme elle devait engager l'attaque, M. de Villèle eut la discrétion de n'y point entrer. Elle fut composée de MM. Delalot, de Castelbajac, de Labourdonnaye, Carbonnel, de Vaublanc, le chevalier Maynard, Chifflet, Hocquart et Bonnet. Déjà la chambre des Pairs avait rédigé son adresse dans des termes qui indiquaient une vive adhésion aux principes du gouvernement. M. Delalot fut nommé rapporteur, c'était annoncer la guerre. M. de Villèle devait jouir intérieurement de voir un homme qu'il n'aimait pas dresser pour lui le marche-pied du ministère.

1821. Le génie de l'intrigue ou, si l'on veut, le génie de l'équivoque vint jeter dans la rédaction de l'adresse une phrase qui devait servir de ralliement à deux camps opposés et qui renfermait un outrage direct pour le duc de Richelieu. Cette phrase perfide fut à ce qu'on assure rédigée dans une réunion tenue chez M. Piet. La voici : *Nous vous félicitons, sire, de vos relations constamment amicales avec les puissances étrangères, dans la juste confiance qu'une paix si précieuse n'est point achetée par des sacrifices incompatibles avec l'honneur et la dignité de la couronne*. Si elle eût été conçue par les organes du parti libéral, on l'eût comprise comme une allusion amère aux congrès de Troppau et de Laybach, à la destruction de la liberté napolitaine et à l'occupation de Naples et de Turin par les Autrichiens. Dans la bouche des royalistes qui formaient exclusivement la commission, elle n'avait aucun sens raisonnable; le seul que l'on pût alléguer, encore ne le fit-on pas directement, c'était une convention commerciale pour l'entrée des blés d'Odessa dans le port de Marseille sous de certaines conditions; l'injure était proférée sans motif et sans colère. Six des commissaires se réunirent pour l'adopter. L'un

d'eux, M. Chifflet, fit taire la reconnaissance pour satisfaire les jésuites avec lesquels il entretenait les plus intimes liaisons. Le ministère contre lequel il se déclarait venait de le nommer, depuis quelques jours, premier président de la cour de Besançon. Quatre voix s'opposèrent à l'insulte : c'étaient MM. Bonnet, Hocquart, Maynard, et Ravez, président. Le comité secret dans lequel l'adresse fut délibérée, eut lieu le 26 novembre; la phrase insidieuse fut reçue avec applaudissement par la gauche. Le général Foy l'interpréta dans le sens qui répondait aux ressentimens politiques de son parti. Après s'être plaint du défaut d'une intervention directe et puissante du chef de la maison de Bourbon dans les affaires de Naples, il redoubla de véhémence pour attaquer l'occupation de Turin par les Autrichiens. « On laisse, dit-il, » une puissance qui, en 1815, a montré la » plus impudente avidité pour s'emparer de » nos provinces, on la laisse s'établir sur les » Alpes, après lui avoir livré tant de points » d'attaque sur le Rhin. Dans le traité qui » règle l'occupation du Piémont par les Au- » trichiens, on voit figurer la signature du » roi de Prusse; et le roi de cette France » qui a humilié et l'Autriche et la Prusse par 1821.

1821. » vingt-deux ans de victoire, n'est pas même » mentionné dans un traité qui menace les » états d'un démembrement. » Il semblait que les royalistes exclusifs dussent tonner à ces mots, eux qui ne trouvaient point de mesure assez violente pour étouffer des constitutions de cortès; mais la politique leur prescrivait de ne point blesser le parti libéral. M. de Labourdonnaye lui-même parut s'animer d'une ardeur patriotique et il osa reprocher au duc de Richelieu, au ministre de la libération, le second traité de Paris; mais il trahit ensuite le fond de ses pensées d'une manière qui eût dû soulever l'indignation du parti libéral dont les vœux les plus ardens se portaient vers la Grèce. Son grief le plus sérieux contre le ministère fut de n'avoir point prêté l'appui de la France au sultan, *à notre plus ancien allié*, pour châtier la révolte des Grecs; des interprétations si disparates ne rompirent point le fatal concert qui s'était établi. En vain MM. Lainé, Pasquier et Courvoisier firent-ils ressortir l'inconvenance, l'ambiguïté et l'horrible injustice de la phrase discutée. Elle fut adoptée par cent soixante-seize voix contre quatre-vingt-dix-huit.

Le roi parut hésiter à recevoir cette

adresse; au bout de trois jours une députation fut admise à la présenter. C'était le 30 novembre; le roi répondit de la manière suivante au paragraphe qui le blessait : 1821.

« J'aime à croire que la plupart de ceux » qui ont voté cette adresse n'en ont pas » pesé toutes les expressions. S'ils avaient » eu le temps de les apprécier, ils n'eussent » pas souffert une supposition que, comme » roi, je ne dois pas caractériser, que, » comme père, je voudrais oublier. »

Bientôt la chambre est en rumeur. MM. de Sallaberri, Castelbajac, Piet et Chifflet ne cessaient de s'écrier : « On nous a calomniés » auprès du roi. Quelle peine doit encourir » un ministère qui ose séparer le roi de son » peuple? Avec la liberté de la presse on » veut détruire toute autre liberté. On veut » dissoudre la chambre, et ne plus régner » que par des ordonnances. » M. de Villèle poussait des gémissemens et glissait des mots adroits qui, entendus de ses amis fidèles, redoublaient parmi eux la colère. M. de Chauvelin ne cessait d'admirer la beauté et le sens profond du fameux paragraphe de l'adresse. MM. Lainé, Pasquier, de Serre s'indignaient de telles imputa-

1821. tions faites aux plus sincères amis de l'ordre constitutionnel. M. de Labourdonnaye répétait une imputation qu'au fond du cœur il lui était difficile de croire et frémissait d'horreur quand il songeait *au crime de régner par ordonnances*. On n'écoutait que le dépit, on fuyait la lumière; de tous les points de l'extrême droite on criait: « Rendez-nous le cœur du monarque. » Quelques voix demandaient le décret d'accusation contre les ministres. D'autres, suivant une consigne plus adroite, voulaient bien excepter de leurs déclamations importunes M. le duc de Richelieu, et même un peu M. de Serres. Quant à M. Pasquier, ministre des affaires étrangères, il était, suivant les expressions fort peu intelligibles de M. de Sallaberri, *lié avec ses sociétaires par un pacte maçonnique au maintien de l'arbitraire*. Ce débat durait depuis quinze jours, et la majorité disparate ne se rompait point encore. Les efforts pour séparer ces deux partis hétérogènes, ou plutôt ennemis, ne demandaient peut-être qu'une adresse vulgaire; mais il eût fallu faire à l'un de ces deux partis des concessions formelles pour se le rattacher. M. de Richelieu répugnait aux unes et aux autres.

Le roi, dont la santé déclinait chaque jour, commençait à s'effrayer d'avoir à soutenir jusqu'au terme de sa carrière un combat opiniâtre contre le parti qui lui reprochait l'ordonnance du 5 septembre. Les conseils de l'intimité ébranlaient sa première résolution. Madame la comtesse du Cayla, distinguée par son esprit, ses talens et par une beauté remarquable encore, sans avoir le premier éclat de la jeunesse, faisait éprouver depuis quelque temps à un roi, plus éloigné de l'amour par ses infirmités que par la vieillesse, toutes les douceurs d'un commerce plein d'agrémens. Craintive à l'excès pour une santé dont elle voyait le déclin, elle s'efforçait de distraire le roi des soins et des chagrins politiques. On a prétendu, mais c'est un fait que j'ignore, que ses sollicitudes étaient vivement excitées par dès jésuites ou des membres puissans de la congrégation ; quoi qu'il en soit, ses conseils contribuèrent beaucoup à détourner le roi de maintenir ses premiers plans, en soutenant une guerre obstinée contre la cour. M. de Villèle se présentait assidûment au château des Tuileries. Déjà il possédait la confiance de l'héritier du trône; pour obtenir celle du roi, il s'annonçait comme un médiateur 1821.

1821. qui pouvait seul, par de légers sacrifices ou par de justes récompenses, contenir le zèle turbulent des royalistes et surtout écarter l'influence de MM. Delalot et de Labourdonnaye. Ainsi, le roi pourrait persévérer dans ce système modéré qui lui avait mérité le surnom de Louis le Sage. M. de Villèle se prosternait devant les vertus de M. le duc de Richelieu, mais il gémissait de lui voir si peu de dextérité dans les affaires. « Il serait bon, disait-il, de le maintenir, mais en lui donnant des appuis plus » forts et plus habiles. »

Chûte du ministère Richelieu.

Mais M. de Richelieu n'admettait point la pensée de se séparer d'un seul de ses amis, ni de sacrifier des plans chers à sa loyauté politique. Le parti de dissoudre la chambre s'était offert à son esprit, mais bientôt lui avait présenté les dangers les plus graves. L'agitation nouvelle des esprits laissait peu de chances favorables pour les élections; les modérés y paraîtraient avec un désavantage nouveau, à moins qu'on ne voulût appuyer leur candidature par des moyens violens et frauduleux; ce que M. de Richelieu ni ses amis ne pouvaient supporter. L'inamovibilité ministérielle n'était point un dogme sacré aux yeux de ce mi-

nistre. Il n'y voyait qu'un lâche moyen d'engager la royauté dans des dangers qu'elle ne doit point connaître, et enfin qu'un épouvantable contre-sens dans le gouvernement représentatif. C'était à ceux qui l'avaient appelé au ministère, comme par une sorte de contrainte morale, à l'y maintenir. Mais c'était trop pour lui d'avoir à se défendre à la fois contre la cour et contre la ligue énigmatique et acharnée qui le poursuivait à la chambre des députés. 1821.

La discussion s'ouvrit sur le projet de censure pour les écrits périodiques, que le ministère, par une fatale imprudence, n'avait pas voulu retirer. Il fut beau de voir M. de Castelbajac juger des hauteurs de son génie politique *les petits moyens de ces petis hommes d'état* dont il demandait l'expulsion, mais dont il assurait que *ni lui ni ses amis ne désiraient les emplois.* Il fut beau de voir M. de Sallaberri protester de son amour ardent pour la liberté de la presse et reprocher aux ministres de porter une main sacrilége *sur ce palladium de nos libertés*. MM. Piet et Chifflet et nombre d'autres soldats du parti absolutiste n'avaient qu'un cri : « La liberté de la

1821. presse! » M. de Villèle jouait le jeu convenu de la neutralité ou de la modération. On crut même une fois le voir se lever pour les ministres dont il tenait déjà le portefeuille. M. Delalot, rapporteur de la commission pour l'adresse, avait cédé à une injuste prévention contre un ministère consciencieux; mais du moins toute sa conduite politique a prouvé, depuis, la sincérité de ses scrupules constitutionnels. Les autres orateurs de la droite, charmés d'avoir conduit un tel piége à sa fin, oublièrent bientôt et plus que jamais oublient aujourd'hui le langage qu'ils crurent alors devoir tenir; et c'est M. Delalot, resté seul fidèle à ses maximes, qu'ils accusent de défection.

Portrait des nouveaux ministres.

Le 15 décembre, le dénoûment eut lieu. Louis XVIII avait fait un second sacrifice aux vœux, je dirai presque aux exigences d'une cour contre laquelle il avait lutté cinq ans avec une énergie qui fit le salut de la France. Maintenant ses infirmités lui permettaient peu de soutenir un combat de tous les momens et en quelque sorte domestique. Comme il avait abandonné M. Decazes, il fut forcé vingt-trois mois après d'abandonner M. de Richelieu que

cette même cour avait promis de suivre avec une fidélité à toute épreuve. Le journal officiel annonçait un changement complet dans le ministère. M. de Peyronnet apparut dans la chambre vêtu d'une simarre et vint s'établir à la place qu'occupait la veille M. de Serres. *Le Moniteur* apprenait les nominations suivantes: M. de Villèle au ministère des finances, M. le vicomte de Montmorency aux affaires étrangères, M. le duc de Bellune à la guerre, M. de Clermont-Tonnerre à la marine, M. de Corbière à l'intérieur, M. de Lauriston restait à la maison du roi. Les vainqueurs ne comprenaient rien à ce fruit de la victoire, et leur satisfaction paraissait médiocre. On venait dire à M. de Labourdonnaye et à ses amis : *Sic vos non vobis.* Les jésuites respiraient et sentaient leur règne advenu. Une équivoque dans l'adresse au roi avait consommé le triomphe des enfans d'Escobard. 1821.

La contre-révolution était le problème à résoudre ; ce mot ne prête plus à des interprétations vagues et sinistres, puisqu'il ne peut plus exprimer que la violation du contrat qui a rétabli à la fois le trône et nos libertés. C'était encore une contre-révolution

1821. que de briser violemment une influence démocratique qui s'annonçait progressivement depuis près de deux siècles, que la révolution avait déclarée comme un événement arrivé à son terme et à laquelle Bonaparte avait fait d'adroites concessions, même en foulant aux pieds la liberté. Le procès existait entre Paris et Coblentz, entre les intérêts de trente millions de Français et ceux de cinq cent mille, entre des idées formées, mûries depuis un siècle, devenues des faits depuis trente ans, et des idées suggérées par le désespoir dans les gîtes incommodes où l'émigration s'était précipitée. « Je ferai la contre-révolution par les moyens de Mazarin, » semblait dire M. de Villèle à la cour; « je la ferai par les moyens de Richelieu, » semblait dire M. de Labourdonnaye. Le premier fut préféré; malheureusement ce choix ne devait pas nous préserver de l'autre.

M. de Villèle était l'un des personnages les plus obscurs et les plus inactifs de l'émigration. Son asile avait été l'île Bourbon où il géra l'habitation d'un planteur dont il épousa la fille. Rentré en France et dans Toulouse, sa ville natale, il montra des goûts agricoles qui lui acqui-

rent de la considération. En 1814, quoiqu'il pût paraître fort étranger aux études du publiciste, bien plus encore à celles de l'homme de lettres, d'après la nature de ses travaux dans l'île Bourbon, il s'annonça par une brochure contre la Charte. Quelle que fût la médiocrité de cette production, elle lui créait un titre aux yeux d'un parti dont il exprimait la pensée. En 1815 il dut éprouver la plus vive horreur qui puisse saisir le cœur d'un magistrat : maire de Toulouse, il ne put empêcher le meurtre commis en plein jour sur la place publique, commis à deux reprises sur la personne du commandant militaire de cette ville, du général Ramel, par des volontaires royalistes. Nous avons pu le suivre dans sa carrière législative. La nature ne l'avait point formé pour être orateur. Une taille petite, une figure où la finesse s'annonçait aux dépens de la franchise, une voix nasillarde, voilà pour l'extérieur. Il n'avait pour compenser de tels désavantages ni cette âme brûlante, ni ces élans d'une sensibilité impétueuse, ni cet éclat d'imagination, ni cette instruction variée et profonde qui ajoute à la puissance de l'orateur celle des autorités et des souvenirs. Mais il

1821.

1821. possédait à un degré remarquable le don d'un esprit clair, subtil et toujours présent. C'était un de ces hommes qu'écoute avec plaisir ce vulgaire des assemblées qui, soit par un sentiment d'envie, soit par une froideur naturelle, se défend avec une implacable défiance de toutes les séductions oratoires. Il avait l'air de résoudre toutes les difficultés, tant il les éludait habilement. Il aimait à s'appuyer sur les chiffres, mais il ne leur gardait pas une fidélité scrupuleuse; rien ne l'embarrassait, rien ne le faisait sortir d'un cercle étroit qu'il parcourait avec prestesse. L'esprit de conduite était encore plus éminent en lui. On le croyait modéré parce qu'il était fin. Lorsqu'il prit possession du ministère, il dit à ses amis : « Je vous demande sept années » pour faire ce que dans la vivacité de votre » zèle vous eussiez voulu faire en quelques » mois en 1815. » La perspective d'un règne de sept années leur faisait prendre patience; jaloux des hommes supérieurs, il restait le camarade officieux des hommes médiocres qui lui accordaient de fidèles suffrages. Personne n'écoutait mieux dans une audience particulière. Vous eussiez dit qu'il allait conduire votre fortune avec autant

d'habileté et de vigilance qu'il avait conduit la sienne. Exempt des préjugés qu'il flattait, il avait avec les jésuites plus de rapport de caractère que d'opinions. Il eût voulu les soumettre à sa loi; mais il se vit forcé envers eux à des concessions qui dérangèrent ses plans. 1821.

M. Corbière devait son élévation à l'habitude qu'on avait prise de placer toujours son nom à côté de celui de M. de Villèle. Avocat de quelque réputation à Rennes, il était encore bien moins partagé que son ami du côté des dons extérieurs. Son organe, il est vrai, n'était point nasillard, mais il était sourd et voilé. Quoique ses discours fussent composés avec esprit, correction et méthode, il mettait au supplice ses plus bienveillans auditeurs, par le vice incurable d'une prononciation sans netteté. Il se dédommageait de son peu d'effet à la tribune par des mots épigrammatiques qui réjouissaient la malice du côté droit. Son rapport sur les catégories l'avait frappé d'une impopularité qu'il supportait assez joyeusement. Jamais un homme d'esprit ne montra moins l'ambition de plaire. Il était l'oracle des nobles bretons qui honoraient en lui la probité, les vertus domestiques et le savoir d'un jurisconsulte. Il y joignait un genre d'érudition

quelque peu maniaque. Un livre n'avait de
1821. prix à ses yeux que lorsqu'il était couvert de la poussière de trois ou quatre siècles. Le ministère de l'instruction publique avait déjà paru un trop lourd fardeau pour sa paresse administrative. Il entra cependant dans celui de l'intérieur avec une pleine confiance. Son secret pour se montrer supérieur aux affaires était de les négliger toutes. Son ministère ne prenait vie que dans un ou deux mois de congé qu'il s'accordait tous les ans. Pour les destitutions et les mesures de rigueur, il ne manquait pas de vigilance. Après avoir laissé démembrer une vaste administration, il s'établit dans l'olympe ministériel comme un dieu d'Épicure, mais ce dieu se présentait sous une forme peu bénigne; il aimait le refus et s'abreuvait du plaisir de faire des mécontens.

M. Peyronnet possédait les dons extérieurs qui manquaient à ses deux collègues; mais il s'en prévalait d'une manière qui en diminuait le prix. C'était un avocat de ce barreau de Bordeaux qui, à différentes époques et dans des causes opposées, illustra la tribune française. Nommé procureur général à la cour de Bourges, il s'était peu assujetti aux mœurs du magistrat. Choisi pour porter la

parole dans la conspiration de Nantil devant la chambre des pairs, il s'était vu éclipser par son second, M. de Vatisménil, alors avocat général. On lui reprochait un ton déclamateur et un caractère suffisant; les satires comtemporaines dont il fut toujours un objet privilégié, parlent beaucoup de son goût pour l'escrime peu compatible avec la simarre de d'Aguesseau. Il put s'apercevoir de la différence qui existe entre une dignité éminente et la considération. Pendant un ministère de six années, il ne lui fut pas donné d'obtenir un seul succès de tribune devant le parlement le plus docile; ce n'est que depuis sa chute qu'on a pu s'apercevoir qu'il possédait un esprit fin et piquant. Le dépit a ses inspirations. Maintenant, je l'entends vanter comme l'Hercule de la contre-révolution; nous verrons ses travaux.

1821

M. le vicomte Mathieu de Montmorency était par ses vertus l'ornement du ministère et le trop puissant appui de la congrégation. La noblesse calme et pure de ses traits, de son maintien, une élocution facile, élégante, une touchante candeur qui survivait à la jeunesse et semblait en perpétuer l'heureux règne; ce n'était encore là que les accessoires

1821 les moins précieux d'une si haute naissance. L'âme de M. de Montmorency était pétrie de foi et de charité. C'était la charité même que dans sa jeunesse il avait embrassée, en se livrant aux illusions les plus vives et les plus séduisantes de la philanthropie. Député à l'assemblée constituante, il avait voté avec une ardeur juvénile pour l'abolition des titres et la suppression des armoiries. Quand la révolution devint le fléau sanglant de la charité, elle lui fit horreur. Cette âme si belle connut les regrets et même les remords; la religion consacra et prolongea son repentir. L'amitié, les lettres, les vertus domestiques l'entourèrent de leurs plus pures jouissances. Sans fonctions et sans titres sous le règne de Bonaparte, il s'imposa un emploi dont l'activité pouvait égaler celle d'un conquérant, quoiqu'en sens contraire. C'était l'homme de tous les secours. Aveugles, sourds-muets, infirmes, malades, blessés, prisonniers, enfans abandonnés, enfans à préserver d'un affreux fléau, enfans à instruire, tout était à la fois de l'empire de M. le vicomte de Montmorency, comme de l'empire du duc de La Rochefoucauld; mais ce dernier, doué d'un esprit plus juste, plus étendu, rendit beaucoup plus utile l'impul-

sion continue de son âme bienfaisante. M. de Montmorency vint partager l'exil de madame de Staël et fut bientôt exilé à son tour. Il vit les jours les plus modestes de la congrégation, et ne cessa pas d'en être l'associé le plus fervent et le plus crédule; il ne la favorisa que trop pour l'invasion des emplois. 1821

M. le maréchal duc de Bellune, l'un de nos généraux les plus intrépides et les plus habiles, offrait à la fois une garantie précieuse à l'armée et aux Bourbons qu'il avait suivis dans leurs nouvelles infortunes pendant les cent jours. Mais il ne devait que passer dans le ministère de la guerre.

M. le marquis de Clermont-Tonnerre rappelait un des noms les plus chers aux amis de la monarchie constitutionnelle; celui de son oncle, député à l'assemblée constituante et massacré le 10 août. Jeune, il avait reçu l'instruction solide et variée de l'École Polytechnique. Il entra dans l'armée et devint l'un des aides-de-camp du roi de Naples, Joachim Murat. Comme pair de France, il avait souvent défendu des opinions modérées. Mais bientôt il subit l'ascendant de l'un de ses oncles, le cardinal archevêque de Toulouse, le plus fougueux des prélats ultramontains, et

1821. se donna tout entier à l'ambitieuse congrégation; aussi attendait-elle le moment où elle pourrait en faire un ministre de la guerre afin que les jésuites commandassent à l'armée. Du reste ses talens n'avaient rien que de très-vulgaire.

Invasion des emplois par la congrégation.

Il fallut voir avec quelle prestesse et quel fin discernement les membres de cette congrégation s'élancèrent sur tous les emplois. Plusieurs sans doute avaient droit d'y prétendre par des actes éclatans de fidélité que relevait une naissance plus ou moins illustre; mais le public fut stupéfait du nombre immense de noms obscurs que *le Moniteur* proclamait chaque jour. M. Delavau fut chargé de la police de Paris, M. Franchet de celle du royaume. C'était là le poste important. Dieu sait combien de fidèles furent affiliés à la police ainsi sanctifiée! Les postes de premiers commis, de chefs de division dans chacun des ministères furent livrés à l'assaut général de la congrégation; elle ne les obtint pas tous, mais partout elle saisit l'influence principale. Ceux des ministres qui ne lui étaient pas encore dévoués furent bridés et entraînés plus ou moins impérieusement par des commis qui, relevant des jésuites, semblaient posséder un titre supérieur

à celui des excellences ministérielles. On eût dit qu'une statistique fort exacte de tous les emplois était restée collée sur les oratoires de la congrégation pour exercer les méditations des membres du club dévot. Il fallut bientôt leur faire un ample partage dans les ambassades, les préfectures, les places du conseil d'état et de l'instruction publique. Jugez si les évêchés leur manquèrent. Les destitutions pleuvaient. Un club est toujours habile pour fournir des notes secrètes. Le zèle fit taire la charité. Le plus humble congréganiste put s'accommoder d'une sous-préfecture, d'une recette particulière, à moins qu'il n'eût pour concurrent un homme d'un nom historique; car le préjugé qui éloignait la noblesse militaire des emplois civils était merveilleusement tombé; il n'en est pas dont on doive moins craindre le retour. Quand la septennalité vint, les députés prirent une part prépondérante dans la distribution des emplois; mais comme un assez grand nombre de ces solliciteurs exigeans appartenait à la congrégation et que les autres en étaient les complaisans, elle n'y perdit rien. Vous croyez sans doute voir le parti royaliste bien indemnisé de ses longues souffrances; il le fut un peu sans doute,

1821.

1821. mais faiblement. Expliquons ce problème: La congrégation se peuplait de convertis et de jeunes néophytes. Ceux-ci n'avaient pas connu les orages de la révolution, ceux-là l'avaient un peu suivie. Les convertis devaient beaucoup obtenir, parce que nul ne l'emportait sur eux en intolérance. Il fallait encourager le zèle des néophytes. Nombre de royalistes avaient combattu pour le roi sans s'occuper beaucoup du pape; maintenant on s'occupait plus du pape que du roi. Ceux qui avaient dans le cœur une piété sincère n'en voulaient faire ni bruit ni marché. D'autres avaient conservé la franchise de leurs habitudes militaires et, ce qui vaut mieux encore, du caractère français. Le manteau de l'hypocrisie leur paraissait trop lourd à porter. Prier n'était rien, si l'on ne priait en commun et sous les yeux d'un jésuite, d'un ministre ou d'un chef de division. Il valait mieux laisser discrètement entrevoir dans un bureau un scapulaire posé sur sa poitrine que de montrer des cicatrices.

On vit alors commencer dans le parti royaliste un genre de scission qui, deux ans après, se manifesta par des actes éclatans. Beaucoup d'hommes sincères ne voyaient qu'avec dégoût, qu'avec crainte les manéges de la

congrégation. Ils se demandaient : « Qu'est- 1821.
» ce qu'un club politique au milieu de l'é-
» glise? ne tend-il pas à nous rappeler aux
» jours de la ligue? Ce club n'est encore
» qu'une association secrète qui se désavoue
» du même front que le font les jésuites.
» Continuez de le protéger, de le servir, il
» s'appellera l'église, et sous ce nom il achè-
» vera la conquête de la puissance civile. Les
» fidèles qui ne veulent pas confondre la
» porte du salut avec celle de l'ambition,
» ces nobles cœurs auxquels suffit la piété de
» d'Aguesseau vivront toujours à part de
» cette église mystérieuse qui commet une
» double usurpation sur le ciel et sur la
» terre. Elle s'annonce comme voulant faire
» un peuple de saints ; et par les voies qu'elle
» prend elle ne pourrait faire qu'un peuple
» de fourbes. C'est nous préparer une nou-
» velle régence que de nous donner une dé-
» votion semblable à celle de la vieillesse de
» Louis XIV. La religion ne vient-elle pas
» de nous montrer qu'elle peut triompher à
» la fois des persécutions et de l'indifférence
» systématique? Quand a-t-elle fait des con-
» quêtes plus pures, plus certaines, plus
» nombreuses que lorsqu'elle n'envahissait
» rien sur l'ordre civil? Mais si on la pré-

1821. » cipité dans les intrigues, dans les spécula-
» tions, elle sera réduite à envier, sous des
» fils de saint Louis, les beaux jours qu'elle
» obtint par elle-même sous un guerrier su-
» perbe. Est-il convenable à des hommes
» publics de se faire moines, demi-moines,
» moines volontaires, moines à la suite?
» Trois vœux constituent l'état monacal:
» pauvreté, continence, obédience. Il faut
» bien qu'on les dispense des deux premiers;
» reste le troisième qui seul les fait participer
» aux bénédictions de l'ordre. A quelque point
» qu'on restreigne ce vœu d'obéissance, il offre
» toujours les plus graves inconvéniens politi-
» ques. Le danger redouble quand les fonc-
» tionnaires s'affilient à une société religieuse
» vouée avec acharnement à la défense des
» principes ultramontains les plus absolus. Ne
» sont-ils pas tous les jours exposés à rece-
» voir des ordres contradictoires du roi et
» du général des jésuites? Qu'est-ce que les
» lois de la France constitutionnelle ont de
» commun avec les statuts d'Ignace, de
» Lainès ou d'Acquaviva? Puisque la société
» de Jésus est de son aveu une société poli-
» tique, puisqu'elle est, par le fait et par
» une impulsion nécessaire, ennemie de la
» Charte, les fonctionnaires jésuites, les frè-

» res lais de cette bizarre et tyrannique so- 1821.
» ciété se constituent dans un état perma-
» nent d'hostilité contre la loi de leur pays.
» Pairs ou députés, comment voulez-vous
» qu'ils délibèrent ? N'apportent-ils pas sur
» toutes les questions une conscience toute
» faite, une conscience d'emprunt, une con-
» science fabriquée à Rome ou à Mont-
» rouge? »

1821.

CHAPITRE XXII.

MORT DE NAPOLÉON BONAPARTE.

Séjour de Napoléon à Sainte-Hélène.

Tandis que les jésuites et leurs amis, personnages peu faits pour la scène historique, s'emparaient de nos destinées, l'homme qui pendant vingt ans avait réglé celles du monde avec un éclat qui ne peut rappeler d'autres noms que ceux d'Alexandre, de César et de Charlemagne, disparaissait de la terre, et le sort avait voulu qu'un tel événement n'y laissât aucun vide, n'y produisît aucune secousse. La santé de Napoléon s'était altérée dès les premiers temps de son séjour à Sainte-Hélène. L'exercice du cheval lui était nécessaire; comme il ne pouvait s'y livrer sans être accompagné de soldats anglais, il prit bientôt le parti d'y renoncer. Sir Hudson Lowe, commissaire de la Grande-Bretagne, n'épargnait à son prisonnier aucune des rigueurs qui pouvaient le plus cruellement lui faire sentir l'amertume de son sort. La vue de cet Anglais lui était

odieuse. Il semblait s'être fait une loi de témoigner un invincible mépris à un homme qui avait rempli en Angleterre l'emploi de garder les prisonniers français sur des pontons, par un droit des gens qui paraissait renouvelé de Carthage. 1821.

Napoléon avait d'abord été logé dans un pavillon incommode où il était misérablement resserré ainsi que ses nobles compagnons. On préparait pour lui une maison plus spacieuse. C'était celle de Longwood où demeurait auparavant le sous-gouverneur de l'île et où néanmoins se réunissait tout ce qui peut rendre un séjour morne, effrayant et mortel. Cependant Sainte-Hélène offrait plusieurs sites où l'on jouit de la salubrité de l'air et où des jardins délicieux bordent de riantes habitations. Ici des rochers à pic, des abîmes, des montagnes stériles, partout l'empreinte d'une nature désolée, une chaleur étouffante pendant une partie de l'année et de continuels torrens de pluie pendant l'autre. Napoléon ne put, sans un sentiment d'horreur, prendre possession de cet affreux gîte. « Je vois, disait-il, dans quelle inten-
» tion on a fait un tel choix. Partout où les
» fleurs sont étiolées, l'homme ne peut vivre.
» Il était réservé au gouvernement anglais

1821. » de transformer l'air en instrument de » meurtre. » Une autre fois il disait à ses amis : « Faites vos plaintes, messieurs : pour » moi je ne me plains pas ; je me tais ou » j'ordonne. » En d'autres momens il recouvrait quelque sérénité. « Après tout, disait- » il, notre situation n'est pas sans attrait. » Notre malheur attache les regards de l'u- » nivers, comme le faisait auparavant notre » gloire. » Il accusait les rois de méconnaître en lui la majesté suprême et d'affaiblir ainsi le respect religieux qui doit en être la garantie. « La royauté regrettera partout mon bras » tutélaire. Le jour des révolutions va se » lever de nouveau sur l'Europe. Quel mal- » heur que ma chute ! j'avais refermé l'outre » des vents ; les baïonnettes d'un million » d'hommes l'ont déchirée. »

Les pressentimens de Napoléon ne tardèrent pas à se réaliser. Le bruit des révolutions de l'Espagne et de l'Italie et auparavant les commotions de l'Allemagne et de l'Angleterre purent le réjouir sur le pic de Sainte-Hélène. Il voyait les empereurs et les rois, dans leurs courses inquiètes, diriger maintenant contre les peuples les ligues qu'ils avaient tant de fois renouvelées contre lui, et sans doute il pensait que, dans les jours

de sa gloire et de sa force, une de ses résolutions signifiée à l'Europe valait mieux que tous les congrès de la Sainte-Alliance. Ces événemens devaient aussi le flatter de quelque vague espérance de voir rompre ses chaînes. Mais d'un autre côté n'avertissaient-ils pas les gouvernemens de la nécessité de les resserrer encore? Les vœux pour sa fin ne deviendraient-ils pas plus ardens dans le cœur de ceux qui pouvaient disposer de ses jours? Tout fait présumer cependant qu'il s'exagérait à lui-même et qu'on s'exagérait d'un autre côté le grand effet attaché à son nom dans les conjectures nouvelles où se trouvait l'Europe un moment agitée. Waterloo avait répandu une ombre fatale sur l'immense et long éclat de ses triomphes. Son nom avait jeté une trop profonde épouvante dans le cœur des peuples. La plupart de ceux qui eussent imploré le général Bonaparte pour affermir la conquête incertaine et précaire de leur liberté eussent reculé devant l'empereur Napoléon. Ceux des Anglais qui étaient le plus portés à le plaindre, à l'admirer, eussent craint de lui donner le monde en lui rendant la liberté.

Le calme que Napoléon obtint ou plutôt qu'il montra dans une captivité de près de six

1821. ans avait le plus souvent quelque chose de sombre et de sévère. Il se disait en paix avec le genre humain. Un conquérant peut-il l'être? L'accent de l'indignation ne lui échappait qu'en parlant du gouvernement britannique; cette indignation était à la fois sans emportement et sans terme. On eût dit que, dans son règne, il était toujours resté étranger aux froides rigueurs de la politique et à la fatale théorie des attentats nécessaires. Le souvenir de la mort du duc d'Enghien, quoiqu'il prît soin de l'éviter et que ses amis se fissent une loi de ne pas le reproduire devant lui, entra deux ou trois fois dans ses entretiens, sans lui arracher le cri du remords. En cela l'histoire le montrera bien au-dessous d'Alexandre qui fit éclater les siens après le meurtre de Clitus; il s'agissait ici d'un meurtre réfléchi, que les amis les plus ardens de la mémoire de Napoléon ne peuvent ni concevoir ni excuser. Quand le nom de ses principaux ennemis lui était rappelé, le dédain semblait l'avoir affranchi de la haine. Deux sujets l'occupaient vivement et rendaient à son imagination un mouvement impétueux. Il aimait à dire ce qu'il eût fait de l'Asie, s'il n'eût point été arrêté au siége de Saint-Jean-d'Acre, ce qu'il eût fait du

monde, si l'empereur Alexandre s'était humilié devant le vainqueur de la Moskowa. Son âme de conquérant, lancée dans ces deux hypothèses, ne reconnaissait plus de limites. Plus souvent, il se recueillait dans les projets d'utilité qu'il avait conçus pour la France, et les embellissemens qu'il destinait à Paris. Quoiqu'en général un sens pur et droit et un esprit aussi vaste que positif régnassent dans ses entretiens, l'énonciation de ses projets avait souvent quelque chose de colossal et d'outré. Il lui arriva quelquefois de dire qu'après avoir dompté tous les ennemis de la France par ses victoires et l'Angleterre elle-même par son blocus continental, il s'était réservé de rendre la liberté non-seulement aux Français, mais à tous les peuples qu'il aurait joints à leur empire. Un fait certain, c'est qu'il fut impossible au plus habile observateur de lire une telle pensée dans son âme, lorsqu'il possédait encore les moyens de l'accomplir. 1821.

Ses amis et surtout M. de Las-Cases ont décrit ses loisirs avec des détails qui ont satisfait et n'ont pu épuiser l'avidité du public. Le malheur a peu de leçons à prendre à cette école. Comme il reste un empereur, il paraît moins qu'un sage. Il me semble

1821. que Marc-Aurèle, maître du monde, s'offre plus familièrement à mes regards et m'instruit plus profondément. Cependant une pensée qu'il répéta souvent offre l'empreinte d'une philosophie aussi juste que profonde. « J'ai connu, disait-il, l'adversité trop tard. » Oui, sans doute, voilà ce qui lui manqua. Henri IV eut sur lui l'avantage de subir dès sa jeunesse les épreuves les plus terribles; la fortune ne lui arriva qu'à un âge et qu'à un degré où elle pouvait difficilement l'aveugler. Aussi l'histoire ne nous montre point une âme plus élevée et plus compatissante.

Les délassemens de Napoléon consistaient dans quelques essais de jardinage faiblement suivis, dans des visites à une famille intéressante, établie dans cette île, et dans des lectures plus multipliées que continues, sur lesquelles il exprimait un jugement rapide. Chacune de ses paroles était recueillie par M. de Las-Cases, qui en formait son journal. Ainsi Bonaparte était averti qu'il ne pouvait plus rien lui échapper qui ne devînt un jour l'entretien des hommes; il restait sur le théâtre. De tels entretiens offrent quelque chose de moins que les épanchemens de l'amitié. Souvent il venait rêver solitaire dans un des sites les plus favorisés

de son île, auprès d'une fontaine bordée de saules. Nous allons voir que ces rêveries et ce lieu lui avaient laissé une impression assez douce. Quand des torrens de pluie l'arrêtaient, il s'écriait douloureusement : « Être » resserré entre quatre murailles, moi qui » parcourais à cheval toute l'Europe! » 1821.

Ses mémoires.

Le projet d'écrire l'histoire de ses campagnes l'avait séduit dès qu'il s'était résigné à survivre à la perte de son empire. Il accomplit à Sainte-Hélène la promesse qu'il avait faite à ses guerriers dans ses adieux de Fontainebleau. Cet ouvrage, où il laissa de nombreuses lacunes, fut dicté aux quatre compagnons volontaires de son exil, les généraux Bertrand et Gourgaud, MM. de Montholon et Las-Cases. On peut y voir sur quelles fortes méditations, sur quelle instruction variée et positive s'appuyèrent les brillantes inspirations de son génie militaire. Ses descriptions topographiques de l'Italie et de l'Égypte sont des chefs-d'œuvre dont ni César, ni Xénophon n'avait tracé le modèle; dans quelques-unes de ses relations et surtout dans celle de la bataille d'Arcole, il lui est donné de surpasser encore les effets des éloquens bulletins qu'il écrivait dans le feu de la victoire; mais le plus souvent il les

1821. laisse regretter. L'effet général de ces mémoires est la monotonie d'un panégyrique écrit par le héros lui-même. On lui demanderait l'aveu de quelques fautes, et ce genre de franchise qui pare les écrits militaires du grand Frédéric. Mais c'est une satisfaction que Napoléon refuse impitoyablement à ses lecteurs. Ses jugemens sur quelques-uns de ses compétiteurs de gloire, et particulièrement sur le général Moreau, sont sévères et paraissent déceler une partialité jalouse ou vindicative. Le destin, dans ses récits, reste chargé des désastres que lui-même est allé chercher au loin et que ses plus judicieux compagnons lui prédisaient. Ce qu'il y a de plus désespérant, c'est qu'on ne communique jamais avec son âme. Il surmonte avec soin ses douleurs, ses regrets, surtout ses repentirs. On aimerait mieux qu'il les confiât.

Napoléon éprouva le regret de se voir séparé de quelques-uns des compagnons volontaires de son exil. Le comte de Las-Cases excita les ombrages de sir Hudson à l'occasion d'une lettre qu'il n'avait point fait passer sous ses yeux. Napoléon le vit entraîner par des gardes, lui et son fils, que ce chambellan, modèle de reconnaissance, avait initié bien jeune encore à ses soins pieux pour un

malheur si élevé. Tous deux furent embarqués, conduits en Angleterre, de là ils gagnèrent le continent, la France bientôt leur fut ouverte. Le docteur O'Méara, médecin anglais, qui s'était offert pour lui donner ses soins dans l'exil, manifestait pour l'exilé un dévouement qui le rendit également suspect aux yeux vigilans du gouverneur. De retour à Londres O'Méara déclara au ministère que l'air de Sainte-Hélène tuerait le prisonnier. Le général Gourgaud fut contraint, par le délabrement de sa santé, de quitter Napoléon. 1821.

Vers le milieu de l'année 1819, l'exilé de Sainte-Hélène éprouva les symptômes et la langueur d'une maladie chronique dont le foie paraissait être le siége; c'était le docteur Antomarchi qui lui rendait alors des soins. Il dissimulait ses alarmes; mais Napoléon montrait un pressentiment assuré de sa fin; la maladie ne cessa de faire des progrès dans le cours de l'année 1820 et au commencement de 1821. Le 15 avril il écrivit son testament, auquel il joignit depuis divers codicilles. Peu de jours après il voulut recevoir les secours de la religion. Il fit dresser presque mystérieusement un autel, et son chapelain reçut sa confession. Comme le docteur Sa fin.

1821. Antomarchi montrait quelque étonnement de cet acte, Napoléon lui fit cette réponse: « N'est pas athée qui veut. »

Quelques jours avant que sa maladie prît le caractère le plus grave, on vint lui annoncer qu'une comète paraissait sur l'horizon de Sainte-Hélène; il se souvint de celle de Jules-César et refusa d'aller voir l'astre au sinistre présage. La pensée de son fils l'occupait avec un continuel épanchement de tendresse; mais, dès que son sang suivait un cours plus vif ou plus irrégulier, les pensées militaires remplissaient tout son esprit. Il se voyait s'entretenant dans les Champs-Élysées avec Masséna, Desaix, Kléber, Ney, Bessières, Duroc; il joignait à ces noms ceux de Murat et de Berthier dont il avait eu à se plaindre. « En me voyant, ajouta-t-il avec » une sorte d'exaltation joyeuse, ils deviendront fous d'enthousiasme et de gloire. » Nous causerons de nos guerres avec les » Scipion, les Annibal, les César, les Frédéric, à moins que là-bas on n'ait peur de » voir tant de guerriers ensemble. » Le 2 mai, il eut un accès de délire dans lequel on l'entendit s'écrier : « Steingel, allez, courez, » chargez, ils sont à nous! » Le 4 mai, à cinq heures et demie du soir, Napoléon

expira au milieu d'une tempête affreuse qui ébranlait sa demeure; ses derniers mots avaient été : « *Mon Dieu!... La nation* » *française!... Mon fils!... Tête!... Ar-* » *mée!...* » Il était âgé de cinquante-un ans, huit mois et vingt jours. 1821.

Le docteur Antomarchi, suivant le vœu de Napoléon, avait procédé à l'autopsie. Le commissaire anglais fit déclarer dans le procès verbal que Napoléon avait succombé à une affection cancéreuse dans l'estomac dont son père était mort dans un âge peu avancé. Antomarchi refusa de le signer, persuadé, disait-il, que Napoléon avait succombé à une maladie de foie, produite par le climat et la captivité. Les comtes Bertrand et Montholon, ses exécuteurs testamentaires, avaient vivement demandé d'après son vœu, que le cœur et l'estomac leur fussent remis pour les transporter en Europe; sir Hudson-Lowe s'y refusa. Le lieu de la sépulture, fut cette fontaine ombragée de saules, auprès de laquelle il était venu souvent méditer et qu'il avait lui-même désignée comme le lieu de son dernier repos. Les honneurs militaires lui furent rendus, non comme à un empereur, mais comme à un général; il était couvert du manteau de Marengo. Une garnison de

1821. trois mille hommes forma le cortége. Il ne fut point accordé à des Français de porter le corps à la descente du char; vingt-quatre grenadiers anglais furent chargés d'un fardeau que réclamait une fidélité dont le souvenir se conservera toujours parmi les hommes. Les coups de fusils qui furent tirés sur sa tombe semblaient dire aux rois : « Dor» mez tranquilles, Napoléon n'est plus! »

Le bruit de cette mort parvenu en France, ne parut que la fin d'un cruel supplice et d'une longue agonie. La pitié s'était épuisée sur un homme qui avait épuisé l'admiration; mais les grands souvenirs se réveillèrent avec une force nouvelle. Ses capitaines et la plupart de ses soldats, redevenus zélateurs ardens de la liberté depuis qu'on ne les appelait plus à la gloire, semblaient obligés de mêler des restrictions à l'éloge de cet homme des victoires; mais ils aimaient mieux encourir le reproche d'inconséquence que celui d'ingratitude, et le louaient de toute l'ardeur de leur esprit guerrier. A toutes les objections, ils étaient prêts à répondre: *C'était un si grand homme! Il élevait si haut la France!* Les modérés rendaient hommage à la puissance de son esprit de conciliation et d'ordre; les absolutistes se désespéraient

de ne pouvoir retrouver une telle force de volonté despotique dans leur maître. Les nations étrangères étaient aussi fières de l'avoir combattu que les Français de l'avoir suivi. Le nom et la gloire de Napoléon entraient maintenant dans le domaine commun des nations. Le genre humain a besoin de grands hommes, quoiqu'un tel présent lui soit souvent funeste. On dirait que la force qui leur est accordée peut devenir notre propre force et que leur piédestal nous exhausse. L'admiration se mêle facilement à la terreur. Ce sentiment que nous éprouvons à la vue des grandes convulsions du monde physique nous agite encore et dérègle notre raison à la vue des grandes convulsions de l'ordre social; un conquérant vaut souvent à lui seul plusieurs révolutions. Vivant, on le redoute, on le maudit, on est à ses genoux; mort, l'histoire devient encore sa conquête, son théâtre. Tous les hommes avides d'impressions fortes voudraient n'y voir que lui et ses semblables. Voilà pourquoi le génie de l'humanité a tant de peine à prévaloir contre les aveugles tributs que nous payons à des gloires meurtrières. Mais il faut distinguer deux époques dans la vie militaire de Bonaparte. Il fut long-temps un

1821.

1821. instrument de salut pour son pays, attaqué par des coalitions qui ne montrèrent jamais qu'un instinct de cupidité. La guerre d'Espagne et celle de Russie, voilà ce qui pèse sur son cercueil.

Qu'on le distingue pourtant de ceux qui ne surent être qu'hommes de guerre, qu'entrepreneurs d'invasions ; il fut législateur. C'est une gloire qu'il partage avec Charlemagne, dont il ressuscita l'empire. Celui-ci fut plus grand que son siècle, et son ouvrage tomba dès que l'architecte eût disparu. Bonaparte fut grand de toute la grandeur du siècle le plus éclairé. Aussitôt qu'il substitua les vœux de son orgueil et de son ambition à ceux de son pays, à ceux de la société, il ne montra plus qu'un génie impuissant à dompter d'invincibles obstacles.

Maintenant la scène était vide. Tout, dans l'ordre politique, paraissait réduit à des proportions communes. L'empereur Alexandre laissait tomber le sceptre de la Sainte-Alliance. Le vautour autrichien succédait à l'aigle française, M. de Metternich à Napoléon, et les conquêtes des jésuites à celles du grand peuple.

Ce fut avec un respect religieux qu'on vit revenir les derniers compagnons de Bona-

parte malheureux. Tout s'inclina devant les héros de l'amitié. Le général Bertrand, condamné à mort par contumace en 1815, fut déclaré compris dans l'ordonnance d'amnistie. Bientôt le testament de Napoléon fut connu. Il avait goûté la consolation de pouvoir reconnaître, avant de mourir, le dévouement de plusieurs des siens. Au moment de son départ pour Rochefort, il avait laissé entre les mains de M. Lafitte, banquier, une somme de quatre ou cinq millions. Son testament était daté du 15 avril 1821, et il y avait joint deux codicilles. Il léguait deux millions au comte de Montholon, cinq cent mille francs au général Bertrand, quatre cent mille francs à Marchand, son premier valet de chambre. Tous trois étaient nommés ses exécuteurs testamentaires. Suivaient d'autres legs, dont voici les plus importans. Cent mille francs au comte de Las-Cases, même somme à M. de Lavalette, à M. Larrey, chirurgien en chef des armées, avec cette apostille : « C'est l'homme le plus vertueux que j'aie » connu. » Même somme encore aux généraux Lefebvre Desnouettes, Drouot et Cambronne, aux enfans du général Mouton Duvernet, à ceux du général Labédoyère, à ceux des généraux Gérard, Chartrand, Tra- 1821.

1821. vot, Lallemand; même somme à M. Arnault, auteur de *Marius*; au colonel Marbot et au baron Bignon, avec invitation pour ce dernier d'écrire l'histoire de la diplomatie française, depuis 1792 jusqu'en 1815. Suivaient beaucoup d'autres legs pour des hommes de sa maison, dont plusieurs l'avaient suivi dans l'exil. Le gouvernement parut mettre d'abord quelque obstacle à la délivrance de ces legs, mais ils furent acquittés au *prorata* des sommes qui restaient dans les mains de la maison Lafitte, chargée d'acquitter des paiemens antérieurs, et qui se trouvait réduite à trois millions deux cent mille francs.

De quelque côté que je jette les yeux je ne vois que des monumens et des institutions qui, pour la plupart, rappellent Napoléon à la reconnaissance des Français. En ajoutant prodigieusement à notre gloire il sut nous délivrer de l'anarchie et seul il arracha de nos cœurs d'affreux souvenirs qui, chez tout autre peuple, eussent fait craindre un long enchaînement de guerres civiles. L'esprit d'ordre était entré profondément dans ce caractère absolu. Il dut à cinquante-deux victoires en bataille rangée de pouvoir être despote sans être tyran. En prononçant

ce mot, je n'affaiblis point les reproches qui peuvent être adressés à quelques actes violens et cruels de son règne, mais qui n'en forment point la couleur dominante; je prétends encore moins pallier les usurpations qu'il fit sur la liberté. Il n'aurait pas voulu d'un despotisme provoqué ou soutenu par une faction dans l'intérêt de sa vengeance et de sa cupidité. 1821.

CHAPITRE XXIII.

COMPLOTS MILITAIRES.

1821.

Nouvelle loi sur les délits de la presse et la censure.

C'était au nom de la liberté de la presse qu'on venait de renverser le ministère de M. le duc de Richelieu. MM. de Sallaberri et de Castelbajac avaient égalé, sinon en talent, du moins en véhémence, les députés libéraux les plus exaltés. Il semblait que le prix de la victoire dût être la loi la plus favorable à la liberté de la presse. Mais quinze jours de puissance avaient suffi pour changer les dispositions de MM. de Villèle, de Corbière et Peyronnet, ou plutôt pour révéler le fond de leur pensée. Leur premier acte fut de reproduire le projet de loi sur les délits de la presse, présenté par M. de Serres et d'en aggraver de beaucoup les rigueurs. M. Peyronnet fut chargé de ce soin ; puis, par un second projet, les ministres demandaient, pour les journaux, une censure facultative, suivant qu'il leur conviendrait de l'imposer ou de la retirer. En outre, ils établissaient,

pour les feuilles périodiques, *une accusation de tendance* d'une nature arbitraire. Il ne s'agissait plus de juger un délit formellement articulé, mais d'induire le délit d'une succession d'articles le plus souvent écrits par divers auteurs, et dans des circonstances fort différentes. Les cours royales étaient saisies de cette juridiction et pouvaient prononcer la suspension ou même la suppression d'un journal si vaguement incriminé. Deux mois furent employés à cette discussion. Je n'irai pas faire le dénombrement de tous ceux qui tinrent à l'honneur de paraître dans cette mêlée législative. La médiocrité ne manqua pas de tenir une fidèle et fort inutile escorte au talent. Le cri d'alarme fut poussé avec force. Il s'agissait d'enlever au jury la connaissance des délits de la presse, juridiction tutélaire que maintenait le projet du ministère expulsé, et de traduire les écrivains devant les chambres de police correctionnelle, de première instance et de cours royales. L'on ne craignait pas de les faire figurer avec les filous et les gens diffamés qu'on traîne par bandes dans cette enceinte. Une telle disposition est si contraire à la politesse de nos mœurs, elle est si choquante pour l'honneur de la pensée hu- 1821.

1822 maine, que sans doute, dans des temps meilleurs, elle ne peut manquer de disparaître de notre législation. Se délivrer du jury était une bonne fortune pour les ennemis de la Charte et pour les jésuites, leurs directeurs. MM. Étienne, Kératri, Sébastiani, Benjamin Constant et Sainte-Aulaire défendirent le jury et l'honneur des lettres avec une vivacité énergique et spirituelle.

La loi de 1819 punissait les outrages contre la personne et l'autorité constitutionnelle du roi, la loi nouvelle supprimait le mot de *constitutionnelle*. C'était une concession qu'avait faite M. de Serres, judicieux auteur de la première loi. Les absolutistes surent depuis en abuser. Sous une constitution l'autorité du roi est toute constitutionnelle. Ce n'est pas un titre qu'elle ait à répudier. L'origine du pouvoir de nos rois est antérieure d'un grand nombre de siècles à la Charte, mais ce pouvoir y est tout entier contenu.

La loi de 1819 avait été qualifiée de loi athée, parce qu'au lieu de punir les outrages faits à la religion catholique, elle punissait les outrages faits à la morale publique et religieuse. M. de Serres avait été frappé de quelques scrupules sur l'insuffisance de ces

mots : *morale religieuse*, et il avait proposé de punir les outrages faits à la religion de l'état et même aux religions dissidentes: 1822
il voulait ainsi respecter le principe de la liberté des cultes. Cet article, conservé par le nouveau garde des sceaux, ne présentait pas un médiocre embarras aux esprits. L'écrivain protestant peut-il défendre son culte sans blesser le culte catholique, et réciproquement l'apologie de celui-ci n'emporte-t-il pas contre l'autre un blâme quelquefois outrageant? On juge des argumens que les libéraux avaient à faire valoir contre des hommes qui, tout à l'heure, parlaient avec fureur le langage de la liberté, et voyaient des criminels d'état dans des ministres auteurs du projet, empiré par les ministres nouveaux. De tardifs regrets durent s'éveiller dans l'âme de ceux qui avaient aidé au succès d'une manœuvre perfide. M. de Serres rentrait dans les rangs des amis dont il s'était séparé depuis la dernière année de son ministère. Il s'attachait avec véhémence à maintenir le jury pour les délits de la presse; mais il avait fait des concessions qui lui fermaient la bouche sur d'autres points. M. Royer-Collard se trouvait dans une position plus heureuse; son discours fut

1822 un faisceau de raisonnemens lumineux et profonds que l'analyse romprait, mais qu'il faut recommander à l'étude des jeunes publicistes. Le projet de loi présenté par M. Peyronnet fut adopté à une majorité de quatre-vingts voix.

La pudeur avait empêché les ministres de proposer immédiatement la censure des journaux, si long-temps diffamée par eux avec un civisme de parade. Peut-être que, dans leur pensée, ils roulaient déjà divers moyens d'opérer la conquête clandestine des journaux; mais ils voulaient des mesures plus effectives. Ils réussirent à faire de la censure des écrits périodiques une loi *de bon plaisir* et à se faire adjuger le droit de l'établir éventuellement dans de graves circonstances, entre les sessions[1]. Ce mot, *de graves circonstances*, décida la majorité; mais il est toujours dangereux d'admettre dans les lois des

[1] Voulez-vous savoir pourquoi M. de Villèle et ses collègues respectaient la liberté de la presse périodique pendant les sessions parlementaires? C'est qu'ils craignaient que le parti de M. de Richelieu ne reprît de l'ascendant dans les chambres, et particulièrement dans celle des pairs, et qu'ils se réservaient de lui opposer l'arme des journaux qui leur étaient dévoués.

termes vagues que le pouvoir interprète à son gré. L'idée des procès de tendance était plus vague encore. On faisait à la magistrature présent d'une juridiction qui pouvait pervertir son esprit. Ce qu'il y a de curieux, c'est que M. de Villèle, en présentant et faisant adopter de telles lois, passait encore dans l'esprit de plusieurs députés du centre droit, pour ennemi de la censure. La chambre des pairs adopta l'un et l'autre projet de loi après une forte discussion. Le défenseur le plus sincère, le plus éloquent et le plus intrépide de la liberté de la presse était absent, M. de Châteaubriand était alors à Londres, ambassadeur du roi, et il avait remplacé dans ce poste M. le duc Decazes, contre lequel il avait soutenu tant de combats politiques. Entre les divers orateurs, MM. de Talleyrand, de Molé, de Ségur, de Larochefoucault et Pasquier prononcèrent des discours dont on invoque encore aujourd'hui l'autorité. Un seul amendement prévalut; mais il était d'une faible importance. La loi de 1822 se ressent d'une époque où des complots multipliés, dont je parlerai tout à l'heure, disposaient les esprits à de sombres alarmes. Il eût dépendu des tribunaux d'en faire une loi tyrannique, mais elle 1822.

ne fit que fournir alors à notre nouvelle ma-
1822. gistrature l'occasion de montrer sa fidélité à la religion, au roi, à l'indépendance du pouvoir judiciaire et à cette loi fondamentale qui a si heureusement remplacé l'inextricable confusion de nos lois antiques et le chaos encore plus sombre des lois révolutionnaires [1].

[1] Un autre article de la loi du 18 mars 1822, cause aujourd'hui l'embarras des tribunaux et le désespoir des écrivains : c'est l'article IV, qui punit d'un emprisonnement d'un mois à quatre ans, et d'une amende de 150 francs à 5,000 francs, *quiconque aura excité à la haine et au mépris du gouvernement du roi.* On en a fait, depuis peu, une interprétation fort arbitraire, en confondant le gouvernement du roi avec celui des ministres. Cette interprétation est évidemment fautive, puisque le paragraphe 2 du même article reconnaît aux Français le droit de critiquer et de censurer les actes des ministres. Si l'on consulte l'histoire de nos débats parlementaires pour démêler l'intention des ministres qui proposaient la loi, et des chambres qui l'ont adoptée, il est démontré que, dans leur pensée, les actes du ministère étaient séparés *du gouvernement du roi.* M. de Villèle et ses amis avaient-ils fait autre chose, depuis sept ans (c'est-à-dire de 1815 à 1822), que de censurer avec avec violence dans des journaux, non-seulement les actes particuliers des ministres, mais les

Cette session, ouverte par une ligue fatale contre le duc de Richelieu et ses amis, n'était point encore terminée, que l'on apprit la mort presque subite de cet excellent Français. On avait admiré son calme imperturbable après sa première sortie du ministère; nous avons vu dans quelles circonstances et après quelles pressantes sollicitations il y était rentré. L'intrigue, qui paya ses services avec un caractère tout particulier de fraude et d'ingratitude, avait navré ce cœur loyal. A ceux qui venaient s'affliger de sa retraite, il répondait : « Vous n'avez pas » dit le véritable mot, *j'ai été chassé.* » Je ne sais s'il avait connu positivement ou seulement pressenti le plan que ses successeurs se proposaient de suivre, mais ce plan paraissait lui inspirer à la fois épouvante et dégoût. Il s'en expliqua dans la chambre des pairs d'un ton qui décelait une profonde amertume et avec une prévision assez sûre de ce que nous avons vu depuis. Un de ses sujets particuliers d'alarmes, c'était de voir l'empereur Alexandre et la Sainte-Alliance 1822

différens ministères pris collectivement. De quel front auraient-ils puni un délit dont ils s'étaient rendus si opiniâtrément coupables envers chacun de leurs prédécesseurs ?

abandonnés aux conseils de M. de Metternich.
1822. Il sentait que lui seul était appelé à balancer ce funeste ascendant. La lutte de la Grèce contre ses barbares oppresseurs lui avait inspiré le plan d'une médiation efficace qui, prévenant une interminable série de combats, de massacres et de martyres, eût été l'un des plus grands titres d'honneur de la monarchie restaurée. Ses plus honorables amis m'ont souvent parlé de ce plan avec des regrets que l'impitoyable inertie des cours chrétiennes rendait alors plus déchirans. Il n'était distrait d'un morne chagrin que par l'entretien de ces hommes qui s'étaient voués à lui avec une affection, une chaleur d'estime qu'on trouve rarement dans les amitiés des hommes d'état. Il écrivait ses mémoires; sa modestie a dû y laisser bien des lacunes. Une irritation nerveuse avait précédé pour lui sa disgrâce, et s'aggrava bientôt. Il était allé passer quelques jours à Courceil, près de madame la duchesse de Richelieu. Un accident qui paraissait léger amena bientôt une maladie dangereuse. Il voulut être ramené à Paris. A peine y était-il arrivé que le mal fut jugé sans remède. Il expira le 17 mai, dans les douleurs les plus aiguës d'une fièvre cérébrale. Les partis qui s'étaient unis pour

le renverser s'unirent pour honorer ses hautes vertus. Son rôle fut court. La nature de ses services excitait plutôt une douce reconnaissance qu'une vive admiration; mais il prouva que parmi les hommes d'état il peut se rencontrer un Bayard. 1822.

Sociétés de Carbonari.

La réforme de la loi des élections en 1820, et les résultats chaque jour plus fâcheux qu'elle avait pour l'influence démocratique, le choix des ministres nouveaux, tout chargés des souvenirs de 1815, l'invasion des emplois par les amis des jésuites, un ton d'astuce qui se répandait dans tous les actes du gouvernement, et qu'il était facile de démêler dans les nouvelles lois sur la presse, tout irritait la fureur, tout justifiait les prévisions chagrines du parti libéral; mais alors le parti intermédiaire, loin de s'unir à ses alarmes, le voyait avec une défiance excessive. Les constitutions des cortès, qui avaient menacé d'inonder l'Europe, étaient un sujet d'épouvante pour les hommes monarchiques. On craignait la contagion de ces principes tranchans dans un état qui était parvenu, après de longues et sanglantes épreuves, à connaître les vrais principes des gouvernemens mixtes.

Dès l'année 1820, le parti intermédiaire,

1822. ou du moins la fraction de parti appelée centre droit, avait fait pencher la balance du côté des royalistes exclusifs, en se livrant à eux non avec une aveugle confiance, mais avec l'espoir fort mal justifié de les convertir et de soumettre le fond de leur cœur à des principes constitutionnels. C'était sous les auspices du duc de Richelieu qu'ils avaient fait cette manœuvre. Sa chute ne les avait point encore assez éclairés. Pour former une opinion publique qui sût éclairer les intrigues des apostoliques et arrêter leurs invasions, il eût fallu l'accord du parti libéral et du parti intermédiaire; de leur mésintelligence résulta une impulsion plus forte d'un côté, et de l'autre une trop molle direction, une trop longue complaisance.

Des hommes aventureux prirent goût à des associations clandestines, dont le modèle se présentait dans les deux péninsules, et qui avaient fait éclater presque à la fois quatre révolutions. Je ne sais quelle sombre vapeur de carbonarisme se répandit sur les casernes. Le courage militaire s'amusa follement des épreuves maçonniques, de sermens prêtés dans un lugubre et formidable appareil. On répéta, sans les entendre, les mots *de vente*, *de haute vente*, qui désignaient le

ne sais quelle hiérarchie des comités mystérieux. 1822 Les initiés s'engagèrent sur la foi d'un secret, qui peut-être était aussi vague, aussi nul que celui des loges maçonniques, mais qui prêtait pourtant à de graves suspicions. A cette parodie d'un carbonarisme fait pour d'autres climats, il se joignit, suivant l'esprit français, une institution chevaleresque. L'égalité eut ses chevaliers, quoique ces deux termes se repoussent un peu. Le capitaine Nantil, dont le procès fut jugé par la cour des pairs, avait procédé sur des erremens à peu près semblables dans son inexécutable conspiration. Le général Mallet, ce prisonnier qui, avec dix-huit francs et deux ou trois complices abusés par lui s'était vu sur le point de se rendre maître de la capitale et de détrôner Napoléon, n'avait pas eu besoin de ces épreuves, de ces préparatifs plus faits pour déceler que pour fortifier des conjurés. Plusieurs jeunes militaires, de l'école de cavalerie établie à Saumur, faisaient partie de cette dangereuse association; ils furent accusés d'un complot contre la sûreté de l'état, et traduits devant un conseil de guerre formé à Tours. L'accusé principal, Delon, s'était échappé; mais il entretenait l'espoir de délivrer ses compagnons à force

1822.

ouverte et même d'effectuer un complot vainement découvert. De son asile il communiquait encore avec les élèves de l'école, et continuait à souffler parmi eux un esprit de révolte.

Conspiration de Berton.

Le général Berton, militaire assez distingué, qui, passionné pour l'homme des conquêtes, avait fait depuis son idole d'une liberté orageuse, s'était échappé de Paris où ses menées avaient donné de fréquentes alarmes à la police et à l'autorité judiciaire. Il s'était rendu dans les départemens de l'ouest pour y tenter la foi de quelques régimens et remuer quelques-uns de ses anciens compagnons. Sa mission n'avait obtenu presque aucun succès, tout s'était borné à de vagues espérances et peut-être à d'insidieuses promesses. Il n'en persistait pas moins dans le projet d'un soulèvement révolutionnaire, et il osa porter ses vues sur cette même école de Saumur, qui, d'après les troubles survenus dans son sein, devait être soumise à une inspection plus sévère. Il s'établit en secret dans cette ville; cependant il jugea que le premier éclat devait se faire dans une ville moins surveillée, et il choisit celle de Thouars qui, fréquemment soumise aux invasions des Vendéens, manifestait la plus vive horreur

pour les principes et les excès contre-révolutionnaires. 1822.

Le général Berton joignait à des talens militaires l'éloquence d'un homme de parti, il s'engageait dans des promesses audacieuses que son imagination fougueuse et une passion vivement allumée rendaient plausibles à ses yeux. Il semblait ne pas douter qu'un soulèvement général ne fût près d'éclater sur plusieurs points de la France. Quelques habitans de Thouars, et à leur tête le commandant de la garde nationale, furent facilement séduits. D'autres conciliabules se tenaient dans deux villes voisines, Parthenai et Thomerai.

Dans la nuit du 23 au 24 février, Berton, qui a vu d'assez nombreux habitans de ces villes accourir au signal convenu, revêt son uniforme de général, se déclare envoyé par un gouvernement provisoire qui s'est établi à Paris. D'abord il surprend la brigade de gendarmerie à Thouars. Plusieurs de ceux qui la composent ont été arrêtés dans leur lit. Berton se rend maître de la ville, y exerce tous les pouvoirs, fait déployer un drapeau tricolore, qui depuis longues années était caché dans la mairie. La boutique d'un armurier est enfoncée et fournit des armes à cette

1822. troupe. Un juge de paix, un curé, un ancien officier des Vendéens, sont arrêtés et relâchés au bout de quelques heures. Une proclamation est affichée. Les termes en sont vagues, et n'annoncent pas un conjuré bien affermi dans ses desseins. On y parle d'un mouvement général qui se déclare par toute la France, mais rien n'est spécifié. Les griefs articulés sont les outrages faits à la vieille armée et les alarmes données aux acquéreurs des domaines nationaux. Bientôt on marche sur Saumur avec l'espoir de s'emparer du château et de recevoir pour renfort l'école royale de cavalerie. La troupe se grossit peu sur la route, quoiqu'elle répande le bruit d'une insurrection déclarée à Paris, de la famille royale en fuite et d'un gouvernement provisoire composé des députés les plus dévoués à la cause populaire; les paysans que l'on rencontrait étaient ceux qui avaient souvent combattu à côté des Vendéens.

Attaque sur Saumur repoussée.

Déjà, sur le bruit d'une attaque prochaine, les autorités faisaient leurs préparatifs de défense à Saumur. Le maire, M. de Maupassant, rassemblait la gendarmerie et l'envoyait en observation sur la route. Il sommait la garde nationale de prendre les armes,

mais ne pouvait réunir que quarante hommes dans une ville peuplée de dix mille habitans. Avec un détachement de vingt-quatre élèves, il se porte sur le pont Fouchard. Le général Berton ne peut se présenter que vers sept heures du soir. La troupe qu'il commande est si peu imposante, qu'il l'annonce comme une avant-garde. Le jeune Delon emploie tous ses efforts pour déterminer ses camarades à suivre le général. M. de Maupassant la contient par son autorité; les élèves se montrent flottans; le maire juge que le parti le plus sûr est de faire rentrer cette petite troupe dans la ville. Berton passe le pont Fouchard, et se croit sûr du succès de son entreprise; mais le maire reparaît bientôt avec un nouveau détachement de l'école plus nombreux et plus déterminé. Berton n'ose tenter une attaque nocturne. On parlemente; dans la conférence qui s'ouvrit entre le général et le maire, celui-ci fut couché en joue par un des révoltés. Berton détourna le coup; l'issue de la conférence fut triste pour lui. Il consentit à repasser le pont et prit le parti de bivouaquer aux portes de la ville. Les siens ne purent s'aveugler sur le mauvais succès de l'entreprise. La plupart se retirèrent dans la nuit. Berton, resté 1822.

1822. avec Delon et quinze des siens, n'osa plus rien tenter. La retraite sur Thouars n'était plus possible; le sous-préfet de Bressuire s'était porté sur cette ville et y avait rétabli l'ordre. Les rebelles se dispersent, quelques-uns gagnent les côtes. Delon s'embarque pour l'Espagne. Le général Berton, moins heureux, erre dans la campagne; il y trouve divers asiles. Mais un perfide ne se rencontrera-t-il pas parmi les amis qui le reçoivent ou qui viennent le chercher dans sa retraite? Un même courrier apprit au gouvernement la révolte du général Berton et sa fuite.

Comme, à cette même époque, des troubles éclatèrent à Paris au sujet des missions contrariées par des jeunes gens, non sans quelques déplorables scandales, M. de La Bourdonnaye saisit une occasion de mettre au jour les pensées qui roulaient au fond de son âme :

« Ce n'est pas à la chambre, dit-il, dans » de telles circonstances, qu'il faut demander d'accroître la liberté publique, il faut, » au contraire, renforcer le pouvoir. Je le » dis ici avec d'autant plus de droit que je l'ai » toujours refusé au gouvernement absolu. » Eh bien! dans cette circonstance, *je serai* » *le premier à demander d'investir le gou-*

» *vernement de toute espèce de pouvoir.* 1822
» Oui, messieurs, s'il le faut, nous lui donne-
» rons la liberté individuelle et la liberté de
» la presse. »

Il allait achever l'énumération de tant de sacrifices qui lui coûtaient si peu, et sans doute il n'eût pas manqué de réclamer les cours prevôtales, lorsque M. de Villèle, saisissant une occasion de se donner quelque popularité aux dépens d'un rival si accoutumé aux violences, répondit avec calme, de son banc, que les lois actuelles étaient suffisantes pour assurer la répression des troubles.

Piége tendu à Berton ; il est arrêté.

Après tant de complots réduits à d'audacieux projets, on venait de voir une révolte ouverte, un flagrant délit de sédition ; mais le nombre des rebelles avait été si peu considérable, il avait suffi d'une si faible troupe pour les disperser, qu'un tel essai semblait plus propre à décourager qu'à enflammer les ennemis du gouvernement. Le conseil de guerre séant à Tours jugea ceux des jeunes élèves de l'école de Saumur dont le complot avait précédé l'apparition du général Berton devant cette ville. Trois d'entre eux furent condamnés à mort, un seul subit le supplice. Delon était en fuite. Un autre obtint une commutation de peine.

1822. On regrettait vivement de n'avoir pu se rendre maître de la personne de Berton et de ceux qui avaient mis le plus d'audace à seconder son entreprise sur Thouars et sur Saumur. La police ne tarda pas à être instruite de son asile. Un chirurgien, nommé Grandménil, personnage équivoque, et qui avait figuré, on ne sait à quel titre, dans les attroupemens de Thouars, avait obtenu la confiance du fugitif et présenté à cet esprit ardent de nouveaux motifs d'espoir. Il fit, de concert avec Berton, mais vraisemblablement aussi de concert avec la police, divers voyages à Paris. Dans l'un d'eux, il vit le général Lafayette qui le reçut avec défiance et froideur. Il paraît cependant qu'il lui présenta un nommé Baudrillet, ami de Berton, et qui reparaîtra sur la scène. A son retour il promettait merveilles. Il ne s'agissait plus, suivant lui, de confier le sort de l'insurrection à des jeunes gens timides et indécis, tels que ceux de l'école de Saumur. C'était maintenant un régiment de carabiniers, nouvellement arrivé dans cette ville, qui offrait son appui. Il ne tenait qu'au général Berton de s'en assurer. Grandménil s'offrait pour le mettre en communication avec un maréchal des logis qui lui ferait con-

naître les dispositions de son corps. Séduit par la promesse d'un secours aussi puissant, Berton se décide à sortir des bois qui lui ont servi de retraite et à se rapprocher de Saumur. Un notaire de Gennet, nommé Delalande, le reçoit dans sa maison de campagne. 1822.

Le maréchal des logis Woelfel, celui dont Grandménil avait garanti les dispositions, ne tarde pas à lui être présenté. Une première entrevue répond à toutes les espérances dont se berce le général qu'on a conduit au piége. Pour la seconde entrevue Woelfel paraît avec trois autres maréchaux des logis dont il a vanté le zèle; mais cette fois Grandménil ne l'accompagne pas. Au moment où Berton, enflammé de confiance, développe le plan d'une nouvelle attaque, il se sent saisi par Woelfel et les trois autres maréchaux des logis, qui tirent leurs pistolets et lui déclarent que le moindre mouvement sera le signal de sa mort. On le somme de livrer ses armes et ses papiers. Son hôte Delalande et Baudrillet sont saisis et garrottés en même temps. Woelfel craint que sa victime ne lui soit enlevée; il envoie un des complices de sa fraude pour chercher du renfort à Saumur, et lui-même, après avoir laissé les prisonniers sous la garde de deux

1822. de ses camarades, il descend au bruit d'un cheval qu'il entend trotter et qui excite ses alarmes. Il voit un homme qui paraît s'approcher de la maison, c'était un riche propriétaire des environs, nommé Maignan. Woelfel lui signifie de s'arrêter. Celui-ci refuse d'obtempérer à l'ordre que lui donne un inconnu. Woelfel, armé de son fusil, le couche en joue et l'étend mort à ses pieds. Un détachement de cuirassiers est arrivé de Saumur. Les trois prisonniers sont amenés dans cette ville. N'était-il point d'autre moyen d'arrêter le coupable? Puisque Grandménil connaissait sa retraite, était-il bien difficile de l'y faire cerner par quelques hommes du régiment, ou si l'on veut par le régiment tout entier? Berton eût-il dû s'enfuir et gagner les côtes de l'Espagne, comme quelques-uns de ses complices, le danger pour la France eût-il été le même que celui d'engager ou de forcer au nom de la discipline militaire quatre sous-officiers à remplir le rôle le plus odieux? L'imagination soutient-elle l'horreur de ce moment où quatre soldats français se démasquent et saisissent comme des traîtres des hommes qu'ils trahissent, des hommes dont eux-mêmes ont aggravé ou fait naître le crime par d'in-

sidieuses promesses, des hommes avec lesquels ils viennent de boire le vin de l'hospitalité? Et le meurtre de ce passant qui n'a point arrêté son cheval sur un ordre qu'il n'a pu comprendre, l'humanité l'oubliera-t-elle, si la loi a pu ne pas le venger? Quel crime posthume trouvera-t-on à ce malheureux Maignan, qui peut-être venait consulter son voisin, son notaire, sur ses intérêts? A-t-il suffi de le rencontrer, de le tuer, pour le faire déclarer coupable? Voilà les suites d'une perfidie à laquelle on a donné la force meurtrière d'une consigne. Elle fut combinée à Paris peut-être? Par qui? La mission de l'auteur d'une histoire contemporaine n'est point de faire de telles recherches. Il lui suffit de s'expliquer sur l'acte. 1822.

La résolution avait été prise de chercher la trace d'un comité directeur d'où l'on supposait que devaient émaner tous les complots divers. Il n'est aucun but, même légitime, qu'il soit permis de poursuivre par toute espèce de moyens. Plus la vengeance voulait s'élever haut, plus ses coups tombaient bas. Au chagrin d'une poursuite infructueuse, quoique renouvelée avec assiduité, il fallut joindre la honte d'une poursuite déloyale. En voici un triste et mémorable exemple.

16.

1822. Dès le commencement de cette année, 1822, on avait eu connaissance d'un complot tenté dans un régiment en garnison à Béfort.

Conspiration de Béfort.

Il ne s'était pas étendu fort loin; quelques sous-lieutenans seulement et plusieurs sous-officiers y avaient pris part. Deux de ces derniers révèlent à leurs chefs le plan d'une conspiration militaire dont le but était de s'emparer de cette puissante forteresse, au nom de je ne sais quelle régence, ou je ne sais quel gouvernement provisoire. Prévenus à temps qu'ils étaient découverts, la plupart des conjurés prirent le parti de la fuite et se retirèrent en Suisse. Mais là-même ils furent poursuivis et plusieurs arrêtés avec l'autorisation du gouvernement helvétique. Celui qui paraissait le principal auteur du complot, le sous-lieutenant Letellier, fuyait avec le sergent-major Watebled. Ils se virent tout à coup investis dans une ferme qui leur servait de refuge, par des gendarmes français déguisés en bourgeois. Watebled se donna la mort; Letellier prétend qu'il trouva plusieurs fois son arme rebelle à ses vœux. Arrêté, il fit des déclarations où il ne s'épargnait pas lui-même et qui compromettaient non-seulement ses camarades, mais plusieurs

officiers en retraite qui avaient eu des relations avec eux. Comme il avait pris une part active aux premières menées du complot, ses co-accusés indignés contre lui prétendirent que lui seul en avait conçu la criminelle pensée, et qu'il avait joué le rôle d'un agent provocateur. On prétendait même qu'il n'en était pas à son coup d'essai pour un si lâche emploi, et qu'il l'avait déjà rempli dans une garnison de Verdun. Cette assertion, sur laquelle il serait téméraire de porter un jugement, mais qui paraît peu vraisemblable, prit une telle faveur dans le public, qu'à l'audience, lorsque Letellier en vint à parler de ses tentatives redoublées, mais inutiles, pour se donner la mort à l'imitation de son malheureux ami Watebled, il fut plus d'une fois salué par l'auditoire d'inhumains éclats de rire. Ce procès n'était point encore jugé par le conseil de guerre de Colmar; vingt-sept accusés, parmi lesquels le plus important, mais le moins compromis, était le colonel Pailhès, gémissaient dans les prisons de cette ville, lorsque le gouvernement s'imposa le soin artificieux de diriger lui-même un complot et de faire un éclat qui eût pu causer un soulèvement dans les deux départemens du Haut et du

1822

1822. Bas-Rhin, s'ils avaient eu les dispositions turbulentes que l'autorité affectait de leur supposer.

Feinte conspiration de Colmar. Le piége fut tendu à un ancien lieutenant-colonel de dragons, nommé Caron, qui avait figuré, mais d'une manière épisodique, dans le procès de Nantil, devant la cour des pairs. Le grief qui lui était alors imputé, était d'avoir fait des propositions criminelles au lieutenant-colonel de l'Estang. Il fut acquitté parce qu'elles n'avaient été suivies d'aucun effet. Son caractère bouillant dut être ému par ce qui se passait autour de lui. Un de ses amis, le colonel Pailhès, figurait parmi les détenus accusés de la conspiration de Béfort. Il ne craignit pas d'aller le voir dans sa prison et conçut le dessein hardi de le délivrer lui et ses compagnons. Il en fit part à un sergent-major d'infanterie. Celui-ci se hâta de révéler l'entretien à l'un de ses chefs et en reçut l'ordre de promettre appui à Caron, de le lier avec d'autres sous-officiers qui feraient les mêmes promesses suivies des mêmes révélations. On se flattait par un tel moyen de connaître les complices de Caron, et de remonter jusqu'aux membres du comité directeur. Car on prétendait qu'un ou plusieurs de ceux qu'on supposait en faire

partie rôdaient dans les deux départemens de l'Alsace, pour y diriger eux-mêmes tous les complots. Le crédule Caron n'entraîna dans sa perte qu'un seul de ses amis nommé Roger, ancien militaire et alors maître d'équitation à Colmar. Ce dernier entra dans la fatale intelligence avec les sous-officiers qui s'annonçaient en conjurés. Je crois pouvoir établir comme un fait certain, que l'invention du piége dressé à Roger et à Caron appartient au ministère, et que les autorités militaires reçurent la triste mission de l'exécuter. 1822.

Le 20 juillet, à cinq heures du soir, les villes de Colmar et de Neuf-Brissac sont émues par les symptômes les plus effrayans d'une guerre civile. On a vu dans chacune de ces deux villes un escadron sortir précipitamment en simple uniforme, sous la conduite des maréchaux de logis; tout annonce une désertion à force ouverte. Caron était venu rejoindre l'escadron de l'Allier, sorti de Colmar. Dès qu'il voit un mouvement si déclaré, il se fait reconnaître, revêt son uniforme de colonel, donne à la troupe qui va marcher sous ses ordres, pour ralliement le cri de *vive l'empereur!* qu'il profère avec enthousiasme, et que les soldats répètent

1822. avec chaleur, en y ajoutant le cri de *vive le colonel Caron!* Il donne ses ordres au nom de l'empereur Napoléon II.

Tout se passe de la même manière pour l'escadron sorti de Neuf-Brissac, auquel l'imprudent Roger est venu se joindre. Le colonel Caron en est le chef commun. On est convenu de marcher la nuit pour arriver à Mulhausen, et sur la route on se flatte de rencontrer d'autres conjurés, suivant une promesse fort aventurée du colonel; marche sinistre, pour laquelle le vocabulaire guerrier n'a pas de nom!

Des bourgs et de nombreux villages sont réveillés dans la nuit par le cri de *vive l'empereur!* et ce sont les troupes du roi qui le profèrent! Est-ce un nouvel orage des cent jours qui va crever sur la France? Une nouvelle révolution n'a-t-elle point éclaté à Paris, et n'a-t-elle pas rendu, sinon légal, du moins officiel, le cri que l'on vient d'entendre? Ah! s'il sortait quelques échos des fermes et des chaumières, si de vieux soldats se livraient à un transport subit en reconnaissant le vieux signal de leurs victoires, s'ils accouraient avec un uniforme, un fusil, un sabre, une cocarde tricolore soigneusement cachée; si quelques hommes timides

répétaient machinalement ce cri fatal comme pour se faire de fête, je le demande, où seraient ici les coupables? Qui la loi aurait-elle eu à punir, de ceux qui ont appelé ou de ceux qui ont répondu? J'admets que la troupe provocatrice n'ait pas multiplié les cris séditieux; j'admets sans peine que les soldats aient répugné à se rendre complices de cette ruse infernale; j'admets encore qu'un capitaine et plusieurs officiers qui s'étaient mêlés parmi eux en déposant leurs épaulettes, se fussent proposé par-dessus tout d'éviter de mettre en fermentation, et peut-être en révolte, deux départemens; mais toujours fallait-il tromper jusqu'au bout Caron et Roger, entretenir leur confiance la plus exaltée? Eussent-ils fait un pas de plus si un morne silence eût accueilli leurs cris de *vive l'empereur?* Un ton de réserve et de défiance ne leur eût-il pas fait reconnaître la trahison des sous-officiers qui avaient entretenu avec eux une si cruelle intelligence? 1822.

On fit des haltes. Caron vida la coupe d'alliance, de fraternité, avec ceux qui le menaient au supplice. Ces libations bachiques se passèrent-elles sans les cris, les menaces, les sermens que profère une troupe en révolte? Toutes les conséquences du piége

résultent de sa nature. On eut la confusion
1822 de ne rencontrer aucun autre conjuré, aucun autre coupable que ceux qu'on avait faits. Personne au rendez-vous indiqué; il fut même question, dans plusieurs des communes que l'on traversa dans un espace de quatorze lieues, de sonner le tocsin sur les escadrons déserteurs. Se figure-t-on sans frémir et sans rougir les effets du choc nocturne qui aurait pu s'engager? Enfin, après une inutile et longue recherche, les officiers déguisés se déclarent, mettent la main sur les deux chefs qu'on vient de se créer, les dépouillent de leurs armes, de leur uniforme, et les garrottent. A dix heures du matin on se remet en route. On revient dans les lieux où l'on a semé l'épouvante pour en créer une d'une autre nature, ou pour y recueillir une trop juste indignation. Colmar et Neuf-Brissac sont enfin délivrés des alarmes où on les a retenus depuis dix-sept heures. Quelques jours après, il se fit sur la place publique une distribution de grades et de récompenses pour ceux qui avaient obéi à la plus dure consigne qui eût jamais été donnée.

La ville de Mulhausen, dont la troupe s'était approchée, éclata la première contre un piége qui semblait avoir pour but de tenter sa fidélité. Deux cent cinquante habitans si-

gnèrent une pétition où les faits étaient retracés avec quelqu'exagération peut-être, mais ils étaient de nature à faire naître les plus douloureuses réflexions. La tribune française retentit de cette expédition : M. Benjamin Constant la signala le premier dans les termes de la plus vive indignation, et se plaignit de voir traduire devant un conseil de guerre, pour crime d'embauchage, Caron et Roger qui ne faisaient plus partie de l'état militaire. « Quand j'ai lu dans un journal, » s'écria le général Foy, que Caron et Roger » allaient être traduits comme embaucheurs » devant un conseil de guerre, j'ai cru qu'il » y avait erreur de la part du journaliste, et » qu'on allait au contraire y traduire ceux » qui, au cri de *vive l'empereur*, avaient em» bauché Caron et Roger. » 1822.

Cependant le conseil de guerre fut saisi de cette procédure, d'après un arrêt de la cour de cassation. Caron prétendit avoir été provoqué et non provocateur. On allégua contre lui les tentatives qu'il avait faites auprès des sous-officiers avant l'expédition. Il fut condamné à mort par le conseil de guerre de Strasbourg, et le conseil de révision confirma l'arrêt. On n'attendit point l'effet du pourvoi en grâce; d'après un ordre transmis par le

1822. télégraphe, Caron fut exécuté dans les vingt quatre heures; lui-même commanda le feu. Roger avait été absous, mais il fut arrêté pour un autre délit révolutionnaire. Condamné à mort par la cour d'assises de Metz, la peine fut commuée par grâce en vingt années de travaux forcés.

Procès de Berton.

Pendant ce temps, on procédait au jugement du général Berton et de ses complices: c'était devant la cour d'assises de Poitiers qu'ils étaient traduits. On explique mal pourquoi cette différence entre lui et Caron, qui avait été jugé par un conseil de guerre. N'avait-il pas embauché des maréchaux des logis, comme Caron l'avait voulu faire? ou plutôt le piége n'avait-il pas été dressé pour tous deux de la même manière? N'était-on pas plus sûr de la condamnation de l'un que de celle de l'autre?

Le procès de Berton commença par un incident qui excita une grande rumeur dans la chambre des députés. M. Mangin, procureur général de Poitiers, avait grièvement inculpé dans l'acte d'accusation plusieurs députés, et les avait présentés comme membres du comité directeur, dont Berton avait suivi les instructions révolutionnaires, et cependant il n'avait pas pris de conclusions. Les députés qui se trouvaient ainsi compromis étaient

les généraux La Fayette et Foy, MM. Benjamin Constant, Voyer d'Argenson, Kératry, Lafitte et Manuel. Le seul indice que l'on présentait contre eux était tiré de la déposition de ce Grandménil qui avait amené le général Berton à sa perte en procurant ses entrevues avec le maréchal des logis Voelfel. C'était lui encore qui, depuis l'attaque de Saumur, avait fait un voyage mystérieux à Paris, où il s'était présenté au général La Fayette. C'était un accusé contumace; car il avait eu la prudence de ne point se trouver à l'entrevue où Berton et son hôte furent arrêtés. 1822.

Les sept députés inculpés exhalèrent leur indignation contre l'acte d'un magistrat qui, se rendant l'organe d'une calomnie concertée, et s'appuyant sur le témoignage d'un accusé ou plutôt d'un agent de la police qu'on avait eu soin de faire disparaître dans les débats, osait diffamer une partie de la représentation nationale, et indiquer comme coupables d'un grand crime contre l'État des députés qu'il ne mettait point en cause, et qu'il privait par-là des moyens de réfuter d'odieuses imputations. Chacun d'eux demandait une enquête solennelle sur sa conduite. Les ministres, auxquels le général Foy reprochait toute cette machination comme leur

1822. propre ouvrage, se piquaient d'un flegme imperturbable, et ne voyaient nulle raison d'intervenir dans les débats d'une cour d'assises.

M. de Sainte-Aulaire embrassa vivement la cause de ses collègues inculpés et celle de l'honneur de la chambre des députés, et fit la proposition formelle que le procureur général de la cour de Poitiers fût traduit à la barre de la chambre, pour y répondre à l'accusation portée contre lui de s'être rendu coupable d'offenses graves envers la chambre des députés, et être condamné aux peines portées par les lois. En développant sa proposition, l'orateur signala *l'infamie de ce guet-apens judiciaire*, et demanda « de quel » droit un procureur général osait renfermer » dans un réquisitoire l'injure et la calomnie » que les lois puniraient dans un libelle, et » les appuyer sur ces mots téméraires et » mensongers, *Il est prouvé*, mots que ses » propres conclusions condamnent, puisqu'il » n'accuse point ceux dont le délit lui paraît » prouvé. Quand ce genre d'attaque, qui ne » permet pas la défense, se dirige vers une » portion de la représentation nationale, n'y » a-t-il point usurpation du pouvoir judi- » ciaire sur le pouvoir législatif, dont la

» chambre des députés fait partie? n'y a-t-il » point une atteinte portée à son indépen- » dance? » 1822.

La discussion fut vive. M. de La Bourdonnaye couvrit de son égide le magistrat attaqué, et saisit une occasion, qu'il manquait rarement, de demander des lois et des mesures plus sévères contre les conspirateurs. La proposition, mise aux voix, fut rejetée à la majorité de 226 contre 126. Les députés inculpés n'avaient pas voté non plus que les ministres. Ce succès enhardit M. Mangin, et, dans les débats du procès de Berton, il redoubla la violence de ses coups contre les députés qui ne figuraient point au procès. Tantôt il les accusait collectivement, tantôt il alléguait des faits particuliers à chacun d'eux. Après cette discussion, voici en quels termes il s'exprima :

« Mais, nous dit-on, pourquoi ne pas dé- » férer aux tribunaux les membres de ce gou- » vernement provisoire? Vous faites *trop ou* » *trop peu*. A cela je puis faire plus d'une » réponse : voici celle que je puis faire con- » naître.

» D'abord, le fait matériel contre le mar- » quis de Lafayette est la présentation qui lui » fut faite de la personne de Baudrillet par

1822. » Grandménil, et les discours qui lui ont été » tenus; mais ce fait se rattache au second » complot; je ne suis point compétent pour » prononcer sur le second complot : *si je* » *l'étais!!!.....*

» Je sais que, par induction, l'on peut » dire que, si le marquis de Lafayette est » complice du second complot, il est aussi » complice du premier, parce que les élé- » mens de cette conspiration sont les mêmes, » et que les principaux agens sont les mêmes, » savoir, Berton et Grandménil ; mais ce » n'est là qu'une preuve morale. Les preuves » morales abondent pour attester cette com- » plicité; les preuves matérielles nous man- » quent contre les premiers instigateurs du » complot. Pourquoi? ce n'est point parce » qu'ils sont innocens, mais parce qu'ils se » cachent derrière leurs séides, parce qu'ils » s'enveloppent du mystère; parce qu'ils ne » correspondent que verbalement: mais les » révélations de leurs agens peuvent quel- » quefois les trahir.

» On a dit que nous aurions pu nous dis- » penser de citer, dans l'acte d'accusation, » les noms de ces hommes. De quel droit? » Nous devions les désigner pour faire con- » naître le véritable caractère du complot,

» pour indiquer aux jurés que plusieurs ac- 1822.
» cusés ont été trompés, ont été précipités
» dans l'abîme par les noms d'hommes puis-
» sans, parce que cette considération peut
» les déterminer à quelque indulgence pour
» eux; mais ce que nous avons dit, nous l'a-
» vons dit à la face de la France.

» Que deviennent donc les accusations
» dont on a osé nous rendre l'objet?

» Ils ont dit que nous les frappions par
» derrière, que nous étions des lâches. Ils
» savent bien que la main judiciaire qui s'est
» appesantie sur eux ne fut point la main
» d'un lâche.

» Les lâches et les perfides sont ceux qui
» précipitent dans l'abîme des conspirateurs
» des hommes simples et crédules, qui les
» trompent et les désavouent ensuite.

» Les lâches et les perfides sont ceux qui
» recèlent les trésors d'un usurpateur, d'un
» souverain détrôné, et qui s'en servent pour
» soudoyer des conspirateurs.

» Voilà ces hommes qui voudraient renou-
» veler les temps malheureux de la révolu-
» tion, voilà les véritables *pourvoyeurs de*
» *bourreaux*.

» Les lâches et les perfides sont ceux qui
» organisent des sociétés secrètes et excitent

1822. » des conspirations qui doivent s'accomplir » avec des poignards..... »

Cette plaidoirie envenimée contre des hommes qui n'étaient point appelés au procès, ce glaive qu'il semblait tenir levé par ces mots : *Si je l'étais!.....* cette figure de suspension si insolite, si répréhensible dans la bouche d'un magistrat accusateur, pour qui tout doit être positif, la passion que M. Mangin laissa régner dans les débats, l'ardeur avec laquelle il paraissait multiplier le nombre des coupables ou aggraver leur délit, l'insulte qu'il n'épargna point au malheur, en reprochant de la lâcheté à un militaire français qui avait conquis tous ses grades sur le champ de bataille, appelèrent contre lui des préventions dont il a porté depuis tout le poids. Quant au général Berton, réduit à se défendre lui-même, parce qu'on lui avait refusé le ministère d'un avocat de Paris, il parla moins pour défendre ses jours que sa mémoire et ses coaccusés. Il y en eut six de condamnés à mort avec lui, sans compter onze contumaces, du nombre desquels était ce mystérieux Grandménil. D'autres furent condamnés à plusieurs années de détention. L'un de ceux qui devaient subir la peine de mort, le chirurgien Caffé, se donna la mort

en s'ouvrant l'artère crurale. Berton s'avança vers le supplice, en criant d'une voix ferme à plusieurs reprises : Vive la France ! vive la liberté ! 1822.

Ici ne s'arrêtent point les tristes procès du carbonarisme. Plusieurs militaires qui étaient entrés dans une association de ce genre furent acquittés à Nantes, d'autres à Strasbourg, à Béfort. Les faits parurent plus graves et la conspiration plus caractérisée dans l'entreprise d'un nommé Vallée qui fut condamné à mort à Toulon.

Conspiration la Rochelle.

Paris vit juger dans ses murs, et par une cour d'assises une conspiration dite de la Rochelle ; elle avait été formée par plusieurs sous-officiers d'un régiment de ligne qui, après avoir séjourné à Paris, s'était rendu à la Rochelle. Ils étaient accusés d'avoir voulu attenter aux jours de leurs officiers pour commencer un mouvement révolutionnaire.

M. Marchangi, avocat général qui dans ses ouvrages littéraires avait montré une imagination vive et ingénieuse, entreprit de prouver dans un réquisitoire, écrit avec plus de chaleur que de justesse, que tous les complots militaires ou civils formés depuis 1815 partaient d'un même centre. Il rappelait et voulait lier entre eux celui de Plai-

gner à Paris, ceux de Grenoble, de Lyon,
1822 de Thouars, de Saumur, de Béfort, de Colmar et beaucoup d'autres pour lesquels les cours d'assises et les conseils de guerre n'avaient reconnu ni crime, ni coupables. Les complots, suivant le réquisitoire, avaient pris plus de violence et d'unité depuis l'introduction du carbonarisme en France. Les préfets, dès l'année 1821, dénonçaient trente-sept sociétés de ce genre. Le comité directeur déployait les ressources d'une puissance qui a des trésors, dés ambassadeurs, des sujets et même des armées. Il alimentait la révolution espagnole, et la conduisait à des attentats calqués sur ceux de la révolution. L'insurrection de la Grèce était son ouvrage ou du moins celui du carbonarisme européen. A l'appui de ces assertions l'avocat général citait quelques pièces, quelques ordres du jour qu'il disait émanés du comité directeur. L'un de ces ordres créait sous le nom de bataillon sacré un corps de cinq cents jeunes carbonari d'élite, mais nul fait n'en avait révélé l'existence. On ne pourrait dire où siégeait ce corps. Un autre ordre du jour était, suivant le réquisitoire, daté du 16 mars 1822 est conçu en ces termes :

« Nous défendons à nos chers cousins

» d'exciter aucun attroupement et de résis- 1822.
» ter à la force armée. Une ordonnance de
» police, devant prescrire le dépôt des ar-
» mes de guerre, nous enjoignons de les ca-
» cher soigneusement. »

Cette pièce n'était ni bien authentique, ni fort criminelle. Du reste, quant au nom des membres du comité directeur, l'avocat général de la cour royale de Paris semblait moins avancé ou moins affirmatif que le procureur général de la cour de Poitiers; il confessait même l'impuissance où l'on était encore de les atteindre. Les défenseurs des accusés, MM. Mérilhou, Berville, Mocquart, Chaix d'Estange et Barthe, s'attachèrent à réfuter l'avocat général jusque dans les vastes excursions auxquelles il s'était livré.

« Fallait-il, disait M. Mérilhou, citer à
» votre barre des peuples voisins, insul-
» ter à leurs lois, accuser leur caractère et
» leur avenir par de sinistres prophéties ?
» Que nous importent Naples et Lisbonne,
» que nous importent Turin et les deux
» Amériques? Par quelle série de raisonne-
» mens, pour attaquer la vie de quelques
» soldats français, a-t-on cru nécessaire de
» blâmer avec amertume cette nation de
» héros martyrs qui sur la tombe de Socrate

1822. » et de Périclès meurent pour la liberté, en » embrassant la croix du Dieu vivant? » Puis le même avocat s'écriait : « *Comité directeur!* Puissance redoutable parce qu'elle » est inconnue. Ce nom mystérieux doit-il » frapper aujourd'hui de terreur les imagi- » nations européennes comme jadis le sor- » tilége et la nécromancie? Aux raisonne- » mens, aux absurdités, aux impossibilités, » aux preuves, on répond d'un seul mot : *le* » *Comité directeur!* et la raison doit se taire, » et tous les doutes sont dissipés. Ses armées » sont innombrables, et on ne les trouve » nulle part; ses trésors sont immenses, ses » vengeances sont inévitables et terribles, et » ses agens prétendus, après avoir langui » dans le besoin, périssent dans le supplice, » et leurs dénonciateurs deviennent riches et » vivent en paix. »

Les accusés étaient fort jeunes, leur contenance était intrépide, leur langage plus correct, quelquefois plus éloquent qu'on ne l'attendait des humbles grades auxquels ils s'étaient élevés. Ils excitaient un intérêt douloureux même parmi ceux qui auraient le plus frémi de l'attentat projeté. L'un d'eux, Bories, porta cet intérêt au comble, lorsqu'à la fin des débats, il s'écria dans un vive allocu-

tion aux jurés : « Vous avez vu, messieurs, si » les débats ont rien produit qui justifiât la sé- » vérité du ministère public à mon égard; vous » avez sans doute été étonnés d'entendre, hier, » M. l'avocat général prononcer ces paroles : » *Toutes les puissances oratoires ne sau-* » *raient arracher Bories à la vindicte publi-* » *que*. M. l'avocat général n'a cessé de me pré- » senter comme chef du complot..... Eh bien! » Messieurs, j'accepte. Heureux si ma tête » en roulant sur l'échafaud peut sauver » celle de mes camarades. » D'après la déclaration du jury, Bories, Goubin, Pommier et Raoulx furent condamnés à mort. Comme ils attendaient l'effet de leur pourvoi en cassation, quelques jeunes gens et quelques militaires firent une tentative pour corrompre leur geôlier et assurer leur liberté : ce qui donna lieu à un nouveau procès d'une trop légère importance pour occuper l'histoire. Ce fut dans un morne silence et avec les signes d'une pitié profonde que le peuple de Paris vit conduire à l'échafaud les quatre condamnés. On eût dit à leur contenance libre, calme et fière, qu'ils allaient au-devant des boulets. 1822

Je ne puis terminer un chapitre qui a dû causer un nouveau genre de douleur à des

1822 lecteurs français sans quelques réflexions qui intéressent la liberté d'une part, et de l'autre la morale publique. Les sociétés secrètes, fléau trop mérité par les gouvernemens despotiques, répugnent au génie du gouvernement représentatif. Que vous sert donc d'être libres si vous ne savez énoncer tout haut vos sentimens? Le secret est-il nécessaire, est-il légitime sous le règne de la publicité? Les épreuves qui forment la redoutable mais trompeuse garantie de ce secret offensent la franchise de nos mœurs. Ces signes mystérieux qui renferment presque tous des emblèmes de mort, ces épées levées sur la poitrine du récipiendaire forment-ils un lien qui vaille mieux que la parole d'honneur? si c'est la terreur qui a dicté l'engagement, la terreur peut le rompre. Celui qui se tait par la crainte d'un poignard peut parler par la crainte du supplice. Ces épreuves offrent un dangereux attrait pour des hommes, surtout pour des militaires qui aiment à faire preuve de leur intrépididité. C'est bien assez qu'elles servent de jeu pour cette franc-maçonnerie qui cherche son secret depuis quatre ou cinq siècles, et peut-être depuis vingt ou trente, puisqu'elle est née dans l'Orient. Leur in-

discret appareil, dès qu'il est révélé (et comment ne le serait-il pas,), fait supposer dans ce secret une gravité sinistre. C'est une amorce pour le délateur. Un scélérat aposté qui n'exprime que fureur contre ceux qui l'emploient, se soumet sans pâlir à toutes les épreuves. Il tirera quelques gouttes de son sang pour avoir plus de facilité à répandre celui que l'autorité lui paiera. Aussi ne faut-il pas croire que des hommes versés dans les hautes théories de la liberté, ou vieillis dans les combats, aient dirigé des ventes, des hautes ventes de carbonari. Est-ce, dites-moi, l'éloquent général Foy, ce cœur tout ouvert, ce judicieux défenseur de la liberté constitutionnelle, qui en respecta toujours les limites; est-ce lui qu'on peut se représenter écrivant dans je ne sais quel argot de perfides et ténébreuses missives, dont l'effet le plus probable eût été d'envoyer au supplice des soldats dont il avait partagé les glorieux périls? 1822.

Ce qui rend les associations secrètes funestes pour long-temps, c'est qu'elles font naître ou prolongent d'autres sociétés clandestines dont le but est tout opposé. L'ordre se trouve attaqué de deux parts et sous deux masques différens. Ici c'est la légitimité

qu'on menace ; là les institutions qui font
1822. la paix, le salut et la gloire du pays. Les unes existent parce que les autres ne sont pas renversées. Mais leur condition est bien différente. Il est plus facile de conspirer dans un couvent, dans une assemblée de saints, derrière l'autel, que de conspirer dans une caserne, ou dans des lieux sombres qui, appelant les soupçons de la police, ne peuvent échapper à ses recherches et sont bientôt peuplés de ses agens. Le carbonarisme en France n'a guère compté que deux ans d'existence, et n'avait qu'une cause extérieure, qu'un mobile éphémère. La congrégation existe depuis vingt-cinq ans, elle en a eu cinq d'un règne déclaré, et ce règne, elle le recommence encore sous de plus sinistres auspices. C'est elle qui vraiment possède un trésor, une armée, des ambassadeurs, des sujets parmi lesquels figurent un grand nombre d'illustres personnages.

Quant aux moyens qui furent employés par l'autorité contre le carbonarisme, la simplicité d'un récit appuyé sur des pièces officielles les a fait assez connaître et souvent assez détester. La combinaison la plus illicite que puisse faire un gouvernement est une spéculation sur des complots qu'il

nourrit, qu'il réchauffe, et où lui-même prend soin de faire germer le crime. Sait-il si les agens qui se vantent de l'avoir découvert ne sont pas ceux-mêmes qui l'ont fait naître? D'où lui vient sa confiance dans des hommes qui, à l'abri de tout péril, et sûrs d'une récompense proportionnée au nombre des crimes qu'ils inventeront, des coupables qu'ils sauront multiplier, conduisent, le rire à la bouche et la coupe de la joie à la main, conduisent sous le fer des bourreaux leurs vieux amis, leurs compagnons d'armes, leurs bienfaiteurs, celui qui peut-être leur sauva la vie. Quel genre d'instruction judiciaire suit des complots où l'autorité se trouve ainsi compromises par des ordres cruels? Le plus souvent le délateur a disparu, et sa déposition reste. Inscrit parmi les accusés, il a droit de réclamer un asile dans l'hôtel même du ministre qui l'a mis en œuvre. Cependant, son témoignage est invoqué par le ministère public; on veut que toutes ses paroles accusatrices fassent foi. A l'abri des gênes que lui ferait éprouver la confrontation, il rit, dans sa retraite officielle, du désespoir des accusés, qui ne peuvent l'embarrasser dans des aveux, des contradictions : c'est le privilégié de la procédure. Qu'arriverait-il ce- 1822.

1822. pendant, si, traduit en justice par une cour peu complaisante, il était sommé de déduire les promesses qu'il a faites aux accusés, les crimes qu'il s'est chargé de commettre de sa propre main? Il déroulerait alors le cahier de ses instructions; on verrait qu'il lui a été dit :

« La conspiration ne compte encore que trois complices; tâchez d'en produire vingt; la récompense sera plus forte suivant le rang, le grade et la considération des personnages. »

Comment veut-on qu'un auditoire indigné ne se rende point partie contre lui, n'accuse pas en frémissant les ordres exécrables qu'il a reçus? L'autorité crée ainsi des millions de mécontens pour punir sans justice ou du moins avec une sévérité exagérée quelques hommes dangereux qu'elle a fait tomber dans ses piéges. La morale publique crie à tous les gouvernemens :

« Prévenez le crime dès qu'il vous est connu; déconcertez-le lorsqu'il n'est point aguerri. Ne vous faites point un scrupule d'avoir moins à punir; renoncez à des artifices qui vous diffament; brisez vos trébuchets; bouchez des trappes où la légèreté, la sottise, l'aveugle passion viennent

se précipiter, tandis que vous y attendiez des conspirateurs habiles; et ne cherchez point à goûter sur la terre les joies de Satan, occupé à punir ceux dont il a fait le crime.» 1822.

CHAPITRE XXIV.

SITUATION INTÉRIEURE DE L'ANGLETERRE, DEPUIS 1820 JUSQU'EN 1822.

1820 à 1822.

Agitation de l'Angleterre.

Cette île superbe qui avait été protégée par ses mille vaisseaux contre les secousses que les armes de la république française et celles de Napoléon donnèrent à tous les trônes de l'Europe, participait aussi à l'agitation générale.

Quoique la multitude en Angleterre parût devoir se montrer plus habile et plus éclairée que la multitude de tout autre pays, elle ne sut point prendre, dans une agression qui dura plus de six années, la consistance d'un parti politique. Tantôt en brisant des métiers qui soutenaient seuls le commerce et la prospérité du pays, elle soulevait contre elle tous les propriétaires et la classe même qui pouvait le plus sympathiser avec ses souffrances; tantôt par des assemblées de vingt

ou trente mille hommes, où se rédigeaient des pétitions aussi tranchantes qu'insensées, elle menaçait les lois existantes d'une subversion totale. Elle voulait un suffrage universel sans condition de propriété, elle voulait un parlement annuel, enfin quelque chose de plus que les contitutions des cortès. Le gouvernement et l'aristocratie tout entière parurent supporter avec longanimité des excès qui décriaient cette cohue démocratique. Ceux des whigs qui avaient montré le plus les faiblesses de la popularité perdaient patience. Nul Gracque ne se présentait pour diriger de si folles prétentions. La multitude bafouait des chefs populaires qui ne lui inspiraient aucune estime; après des revers aussi fréquens que mérités elle les repoussait comme des agens de police. La force armée pesait maintenant sur cette île qui après l'épreuve de Cromwell avait su toujours en restreindre l'influence. On avait un continuel besoin de son secours. Les troubles étaient graves, presque quotidiens, et d'ailleurs il fallait surveiller le volcan de l'Irlande. L'armée se montrait fidèle, patiente, agissait tard, mais avec un effet certain. La milice bourgeoise la secondait et montrait plus d'animosité dans le châtiment des re-

1820 à 1822. belles. Celle de Manchester remporta une victoire sanglante sur une multitude qui poussait des cris ouvertement séditieux, mais qui n'était point armée et périssait sans défense. Les whigs s'émurent au récit de cette cruelle journée et plaignirent le peuple dont ils déploraient le délire. Une haine profonde était allumée contre le lord Castlereagh, que depuis la mort de son père on appelait lord Londonderri. Malgré les longs triomphes de la guerre, on lui en reprochait la longue et dispendieuse continuation comme la source des fléaux sous lesquels gémissait le pays. Ses complaisances pour des monarques absolus, l'or de l'Angleterre qu'il leur avait si long-temps distribué, sa subordination voilée, mais constante aux vœux de la Sainte-Alliance, étaient des griefs qui retentissaient au sein du parlement comme dans les assemblées tumultueuses de Spafield. Le prince régent ne participait que trop à la haine générale qu'inspiraient son principal ministre et presque tous les membres de son conseil, sans même en excepter le duc de Wellington. C'était un prince d'un commerce facile, d'un extérieur imposant, d'un esprit orné et doué éminemment du don de plaire. Des succès éclatans avaient signalé sa longue

régence; mais les désordres de sa jeunesse, un peu prolongés jusque dans l'âge mûr, l'ascendant qu'il avait laissé prendre aux torys après avoir été l'ami de Fox, ses dettes qu'il avait fallu souvent payer, l'éclat de sa rupture avec la princesse son épouse, les accusations scandaleuses qu'il avait portées contre elle à trois reprises différentes et toujours sans succès, le privaient depuis longtemps de cette popularité que le roi son père avait due surtout à ses vertus domestiques. La mort de la princesse Charlotte, sa fille unique, désola l'Angleterre dont elle était l'idole. On aimait en elle la courageuse partialité qu'elle avait montrée pour sa mère absente et malheureuse. La maison de Hanovre perdait en elle son appui le plus cher auprès de la nation. De cruelles épreuves attendaient le prince au moment où la mort de son père lui déféra tous les honneurs d'une couronne dont il portait depuis longtemps le poids; mais, avant de parler d'un déplorable procès, il faut que j'arrête un moment l'attention de mes lecteurs sur un procès d'un autre genre auquel ne s'appliquent que trop les réflexions sévères par lesquelles j'ai terminé le chapitre précédent. 1820 à 1822.

1820 à 1822

Conspiration de Thistlewood.

La haine contre le ministère de sa majesté britannique s'envenimait dans le cœur de quelques hommes turbulens qui avaient échappé aux massacres de Manchester. Le plus dangereux de tous était un ancien lieutenant de milice, nommé Thistlewood. Joueur effréné et séducteur adroit, sa vie avait été un continuel passage de l'aisance à la misère. Compromis dans les troubles de Manchester, il fut arrêté pendant un mois. Après son acquittement, il appela en duel un ministre, le lord Sydmouth, qui le fit arrêter de nouveau. Sa détention fut courte et sa vengeance implacable. Ce fut par le meurtre qu'il résolut de se défaire du ministre, objet de son ressentiment. Mais bientôt, du sein de son obscurité, il aspira à se faire chef de parti, auteur d'une révolution; il chercha des complices et s'adressa à des artisans vicieux plongés dans une détresse encore plus profonde que la sienne. Ses confidences, en se multipliant, tombèrent sur quelques hommes qui préférèrent les profits certains de la délation aux chances d'un complot hasardeux. Un nommé Edwards donna les premiers avertissemens à l'autorité et en reçut la mission de laisser arriver ou plutôt de faire parvenir le complot à sa maturité. Le délire

de la scélératesse alla toujours croissant entre des ouvriers désespérés, affamés, qui pendant deux mois n'ayant pas été inquiétés dans leurs conciliabules voyaient se grossir le nombre de leurs complices et recevaient des plus perfides les promesses les plus positives, les conseils les plus atroces. Enfin ils en vinrent à une résolution qui rappelait cette conspiration des poudres dont l'Angleterre frémit encore. Il s'agissait d'exterminer tous les membres du conseil à l'aide de grenades enflammées, et si ces projectiles ne produisaient point leur effet, à l'aide des poignards. Le hasard ou bien un piége dressé par l'autorité parut leur offrir l'occasion la plus favorable pour exécuter un complot qui jusque-là ne paraissait qu'une exécrable chimère. Étaient-ce des hommes dénués de toute ressource, qui osaient se flatter d'exterminer à la fois tant d'illustres victimes, parmi lesquelles on comptait le duc de Wellington. 1820 à 1822.

Un journal ministériel annonça qu'il devait y avoir, le 22 février 1820, un dîner de cabinet, c'est-à-dire un dîner de tous les membres du conseil chez le lord Harroubi, qui en était le président. Cette nouvelle excita parmi les conjurés une joie féroce, et l'un d'eux s'écria que jusqu'à présent il avait révo-

1820 à 1822. qué en doute la Providence divine, mais qu'il n'en pouvait plus douter puisqu'elle leur fournissait un tel moyen d'opérer d'un seul coup la délivrance de l'Angleterre. Un autre conjuré, Harrison, se hâta de louer une écurie attenante à l'hôtel de lord Harroubi. Ils y portèrent différentes sortes de projectiles composés par eux-mêmes, une assez grande quantité de fusils, de sabres, de pistolets, et douze cents cartouches. L'on s'étonnera que des hommes plus ou moins indigens aient pu rassembler de tels moyens; mais la procédure a révélé qu'Edwards et plusieurs de ceux qui furent dans le procès témoins pour le roi, avaient fourni et apporté une grande partie des projectiles et des armes.

Les conspirateurs sont rassemblés au nombre de vingt-cinq. Thistlewood n'est point épouvanté de leur petit nombre; il ne veut pas qu'on diffère, qu'on laisse échapper une occasion qui peut difficilement se reproduire. C'est lui qui se charge d'entrer chez lord Harroubi, de le demander pour une affaire importante, et d'ouvrir la porte à tous les conjurés. Tandis qu'on attend le moment, c'est à qui signalera la férocité de son âme. Ces Catilina populaires se déterminent à mettre le feu dans différens quartiers de Lon-

dres ; ils s'enflamment d'émulation pour les crimes à commettre. On coupera, on promenera les têtes sanglantes des ministres abhorrés. Au milieu de cette fermentation de scélératesse, les portes de leur réduit sont enfoncées, les hommes de la police se présentent, un combat s'engage. Thistlewood tue de sa main un de ceux qui viennent l'arrêter, et s'évade. Un détachement des gardes est venu au secours des officiers de police, dont plusieurs sont blessés. Enfin, après une lutte furieuse, neuf des conjurés sont arrêtés. Mille livres sterling sont promises à qui découvrira la retraite de Thistlewood. Edwards, dont j'ai fait connaître le rôle, n'a pas manqué de suivre et de dénoncer ce furieux, qui se croit encore son ami, et la récompense de mille livres sterl. est ajoutée aux autres salaires qu'il a reçus. Le procès est plaidé devant une cour d'assises ; quatre des conjurés y figurent comme *témoins pour le roi*. Leurs révélations avaient précédé l'attaque faite par la police, et dataient peut-être de fort loin. Edwards ne paraît ni comme accusé, ni comme témoin. Les récriminations des accusés tombent sur leurs complices, devenus leurs accusateurs, et sur Edwards, absent. Suivant eux, la proposition du crime

1820 à 1822.

1820 à 1822. appartient à ces hommes. Le lord Harrowbi est entendu; et pressé par les défenseurs des accusés, il fait cet aveu important : « Nous savions, depuis un mois ou deux, qu'une attaque de cette nature devait être dirigée contre nous. » Thistlewood et quatre de ses complices, Ings, Brunt, Davidson et Thidd, furent condamnés au supplice pour crime de haute-trahison. Voici en quels termes le lord chef de la justice prononça la sentence :

« *Que chacun de vous soit ramené dans la* » *prison, pour être, de là, traîné sur une claie* » *à la place du supplice, où vous serez pendus par le cou jusqu'à ce que mort s'en-* » *suive; et qu'ensuite votre tête soit sépa-* » *rée de votre corps, et que votre corps soit* » *coupé en quatre morceaux, dont il sera* » *fait ce que le roi ordonnera. Et puisse* » *Dieu, dans sa bonté infinie, faire miséri-* » *corde à vos âmes.* »

L'huissier dit tout haut *Amen*, et ce cri fut répété par un grand nombre d'assistans.

Plusieurs des accusés furent condamnés à diverses peines, d'autres obtinrent leur grâce; de ce nombre fut cet odieux personnage Edwards, qui n'avait point été appelé au procès. L'exécution causa un long frémissement parmi les spectateurs. Le peuple

avait manifesté l'horreur la plus profonde et la plus méritée contre les accusés, quand il avait appris toute l'atrocité du complot; mais quand il vit par les débats que ce complot le gouvernement l'avait fomenté, laissé croître pendant deux mois, il reporta sur ses agens, sur lui-même, la plus grande partie de cette infernale conception. On entendit un cri unanime : « Edwards! Edwards! Pourquoi Edwards n'est-il point ici? » 1821 à 1822.

Le procès de la reine fournit au peuple anglais une fatale occasion de signaler l'excès de sa haine contre le gouvernement, contre le roi lui-même. Ce prince avait manifesté dès long-temps, et toujours sans succès, un désir immodéré de briser le lien qui l'unissait avec la fille du duc de Brunswick, de cet illustre compagnon de Frédéric-le-Grand, qui, blessé à Jéna, était mort au bruit de l'écroulement de la monarchie prussienne. La jeunesse, la beauté, les qualités aimables de la princesse n'avaient pu la sauver d'un délaissement subit, que le peuple anglais reprochait vivement à l'héritier du trône. On avait vivement applaudi à cette union, et le parlement avait saisi cette occasion d'acquitter les dettes du prince, qui s'élevaient Procès de la reine d'Angleterre.

1820 à 1822. à près de 13 millions de notre monnaie. Comme il se livrait à tous les penchans qui l'avaient entraîné jusque-là, on fut porté à plaindre l'objet d'une infidélité précoce, et peut-être aussi à excuser les fautes qui pouvaient en être la suite ou la vengeance. Au bout de quelque temps, ces fautes furent dénoncées par les rumeurs de la cour. Mais est-il beaucoup de princesses que de telles rumeurs épargnent! Le désir d'obtenir le divorce disposa un prince qui jusque-là s'était montré peu jaloux, et qui ne pouvait l'être au moins au nom de l'amour, à recevoir avec empressement des accusations d'adultère contre son épouse; lui-même se décida à les porter devant le public. Deux enquêtes qu'il réclama, et qui furent successivement ordonnées, ne purent opérer la conviction que le royal accusateur brûlait de répandre. On variait beaucoup sur le choix des amans. Tantôt il était question d'un jeune officier allemand, tantôt de l'un des hommes les plus séduisans et les plus brillans de l'Angleterre, sir Sydney Smith. On parlait aussi, mais plus bas, et non dans les procédures, de M. Canning. On prétendait qu'un enfant était né du commerce adultère de la princesse : elle triompha de ces accusations di-

verses. Deux des témoins qui s'étaient produits contre elle, ladi Douglas et sir John, excitèrent la vive animadversion du public et le blâme de la commission d'enquête. Ces absolutions successives ne rendaient au prince ni confiance ni amour. 1820 à 1822.

Nul commerce entre les deux époux. Charlotte Amélie de Brunswick, aussi humiliée à la cour que si elle eût été condamnée par un jugement authentique, prit enfin le parti de quitter l'Angleterre et de se séparer de sa fille, la princesse Charlotte, qui, malgré son jeune âge, avait montré un intérêt courageux pour sa mère. C'était dans l'année 1814. Agée alors de quarante-quatre ans, éprouvée par de longs chagrins, elle semblait à l'abri des imputations cruelles qui avaient empoisonné sa vie. Tout aussi semblait la défendre de cette légèreté de conduite qui perd son excuse avec le jeune âge. Mais bientôt elle parut jouir avec ivresse, ou du moins de la manière la plus indiscrète d'une indépendance si tristement recouvrée. Le ciel de l'Italie parut agir vivement sur son esprit et peut-être sur ses sens. Du moins elle ne fournit que trop un prétexte à des accusations nouvelles, et plus avilissantes que celles dont elle avait triomphé. On vit un laquais

1820 à 1822. italien nommé Bergami, doué d'avantages extérieurs qui n'appelaient que trop les soupçons, jouir de toute son intimité. Du métier de coureur elle l'éleva au grade de son chambellan, et le décora ensuite d'un ordre du Saint-Sépulcre, puis d'un ordre de Caroline, qu'elle s'avisa de créer dans un pèlerinage assez fantasque qu'elle fit à Jérusalem. L'Italie, la Suisse, la Terre-Sainte, l'Egypte, la Grèce, la virent toujours escortée de ce même chevalier, devenu, au grand murmure de tous les domestiques, l'arbitre de sa maison. De tels voyages annonçaient dans la princesse une curiosité noble pour les monumens des arts et pour ceux de l'histoire sacrée et profane. Digne fille de l'un des princes les plus éclairés de l'Europe, elle excitait l'enthousiasme des artistes en exprimant le sien. Libérale pour eux, elle était bienfaisante pour tous les malheureux qui lui étaient adressés; cependant elle était loin de recueillir des suffrages universels. La plupart des illustres Anglais qui traversaient l'Italie semblaient se faire un jeu de la blesser, en s'abstenant, pour l'épouse du prince régent, de toute espèce d'égards et même de simples visites. Une froideur si générale pouvait l'avertir qu'un chambellan de l'espèce de Bergami

aggravait tous les premiers soupçons, et que les yeux irrités et méprisans de son époux la suivaient dans un asile où elle déposait toute espèce de contrainte. On a prétendu qu'à Naples elle avait excité des murmures par l'indécence du costume avec lequel elle parut au spectacle. Ce genre d'indiscrétion est peu vraisemblable dans une femme dont la beauté avait perdu son éclat; d'ailleurs ce fait a été assez bien démenti dans le cours du procès. Mais le bruit de ce scandale prétendu et de l'ignoble amour où s'était ravalée la princesse s'était répandu dans toute l'Europe, par l'or de son époux. Cet or pleuvait autour de ceux qui pouvaient observer la princesse dans ses relations les plus intimes; il circulait jusque dans les navires qui la transportaient vers Athènes ou Alexandrie; et jusque sous la tente qu'elle faisait dresser près du rivage, et dont celle de Bergami n'était que trop rapprochée. Tout était en action pour prouver un déshonneur complet. 1820 à 1822.

Ce fut au milieu de ces courses incertaines que la princesse apprit la mort de sa fille, son dernier espoir; de sa fille, l'amour de l'Angleterre; de sa fille au moment où une grossesse, jusque-là heureuse, lui promettait un rejeton d'une si auguste famille. A la dou-

1820 à 1822. leur la plus déchirante qui puisse saisir un cœur maternel, se joignit l'outrage le plus cruel qui puisse être fait à une mère. La renommée seule lui fit connaître le malheur dont elle était frappée; le prince régent ne l'en avait ni informée, ni fait instruire. La vengeance fit diversion à son deuil; elle ne respira plus que pour affronter l'époux dont elle se voyait si indignement méconnue. La mort de Georges III lui fournit l'occasion dont elle était avide. Le prince régent en montant sur le trône, sous le nom de Georges IV, fit servir à sa haine le pontificat suprême, qui fait partie de l'autorité des rois de la Grande-Bretagne; il défendit que le nom de la reine fût joint au sien dans les prières publiques. Il prononçait ainsi qu'elle n'était plus reine, quand nul jugement n'avait prononcé qu'elle n'était plus son épouse. La fille du duc de Brunswick se résolut à reconquérir son rang au prix des plus périlleux combats et des plus humiliantes épreuves.

Le parti de l'opposition dans les deux chambres lui promet son appui. La haine générale que l'on porte au gouvernement assure sa faveur auprès de la nation. Elle a rejeté une conciliation offerte par le roi; elle a pu y voir quelque intérêt pour sa for-

tune, nul soin de son honneur. Déterminée à prendre l'attitude d'une femme élevée par son caractère, autant que par son rang, au-dessus des soupçons infâmes, elle arrive jusqu'au port de Calais, accompagnée du ci-devant laquais Bergami, dans lequel le roi voit et signale à l'Europe son indigne rival. Ce n'est pas tout, elle est jusqu'à Londres escortée du même enfant que, dans les procédures précédentes, on prétendait être le fruit de ses liaisons adultères. Elle n'a pas craint de l'adopter, voilà comme elle répond à ses accusateurs. Dès qu'elle a repassé le détroit, elle ne trouve que des officiers du roi qui lui refusent le salut; mais le peuple se précipite sur ses pas, et lui forme, de Douvres à Londres, un cortége triomphant. Aux acclamations dont on l'entoure, on croirait qu'elle est titulaire de la couronne des trois royaumes, comme la reine Anne; mais son époux l'attend à la barre de la chambre des pairs. L'accusation va porter un grand caractère d'infamie. La reine décline cette juridiction. La chambre des pairs subit elle-même à regret une fâcheuse mission; mais elle est le seul tribunal que permettent et les lois du royaume et des circonstances si tristement solennelles. 1820 à 1822.

1820 à 1822. Un navire chargé de témoins italiens a débarqué à Douvres; le peuple signale avec horreur leur arrivée; on se livre contre eux à des fureurs inhospitalières. Les douaniers sont obligés de soutenir un combat pour soustraire les témoins à la fureur du peuple; l'un d'eux est grièvement blessé; les autres n'ont échappé ni aux meurtrissures, ni aux outrages; ce sont pour la plupart des domestiques de la reine qui viennent déposer contre elle. L'opinion générale est que leurs délations datent du moment même où ils recevaient ses bienfaits. On sait qu'ils n'ont entrepris un voyage plein pour eux de disgrâces périlleuses que par l'attrait de sommes qui vont les élever subitement à l'aisance. La munificence de leur solde paraît un indice de corruption pour leur témoignage. On veut que la reine soit innocente pour faire déplaisir au roi. Sous le poids d'une accusation d'adultère elle inspire toute la faveur, elle exerce tout le pouvoir d'un tribun. Le peuple anglais, si rigide ami des bienséances, a résolu pour cette fois de faire taire ses scrupules, de n'écouter rien de ce qui diffame son idole politique; il se cuirasse d'incrédulité.

La chambre des pairs instruit le procès; une longue série de témoins révèle ou forge

des détails qui, répétés dans tous les journaux de l'Europe, vont faire sourire le libertinage et révolter la pudeur : je dois les repousser de cette histoire. Un valet de chambre de la reine, une femme de chambre, qui fut long-temps l'objet de ses bontés, des palefreniers, des servantes d'auberge, voilà les principaux témoignages invoqués contre elle. Leurs dépositions font l'effet d'une leçon répétée fidèlement. Souvent interpellés par les défenseurs de la reine, à la tête desquels figure l'éloquent M. Brougham, ils répondent avec embarras, ou s'abstiennent de répondre. On ne sait si c'est le trouble de leur conscience ou la défaveur populaire qui leur dicte un éternel *no mi ricordo* (je ne me souviens pas). La femme de chambre met un peu plus de dextérité dans ses réponses évasives ; mais M. Brougham produit contre elle quelques renseignemens qui prouveraient qu'elle même aurait à craindre une enquête sur ses mœurs. Leurs dépositions, en les supposant sincères, feraient conclure l'adultère par des inductions trop plausibles, mais ne vont point jusqu'à la terrible affirmation. Trois témoins d'un ordre plus recommandable succèdent à ceux-ci ; ce sont deux capitaines de navire et un sous-officier

1820 à 1822.

1820 à 1822 de marine marchande qui ont conduit ou accompagné la reine dans ses voyages de la Terre-Sainte, de l'Afrique et de la Grèce. Tous trois fournissent aussi des inductions qui approchent le plus possible du fait établi par l'acte d'accusation. Peut-être aussi ont-ils voulu trop en fournir. On conçoit difficilement qu'une reine, dont le cœur et la raison n'étaient point pervertis, ait pu, pendant de longues traversées, rendre tout un équipage témoin de l'excès de ses bontés pour son chambellan, tout à l'heure son laquais. L'effet de ces dépositions fut affaibli par la réponse que fit un de ces témoins à l'interpellation d'un défenseur; il avoua que, depuis son arrivée en Angleterre, il recevait de la couronne quatre mille francs par mois.

M. Brougham défendit la reine avec un talent qui aurait pu faire croire que, si Anne de Boulen et Catherine Howard eussent trouvé un pareil défenseur, ces deux reines infortunées n'eussent point été victimes des dégoûts vindicatifs de leur féroce époux M. Denmann poussa la véhémence jusqu'à un degré d'audace qui excita une vive et légitime indignation parmi les nobles pairs. Voici l'odieux rapprochement qu'il se permit:

« Octavie eut aussi le malheur de déplaire » à Néron dès le premier jour de ses noces, » elle fut répudiée sous un prétexte frivole, » elle vit une maîtresse occuper son lit con- » jugal. Une conspiration fut formée pour » attaquer son honneur; et, pour prouver » qu'elle avait une intrigue d'amour avec un » esclave, on employa non pas les présens » corrupteurs, mais les horreurs de la torture, » pour arracher aux autres esclaves des aveux » qui pussent la compromettre. La plupart » d'entre eux lui restèrent fidèles au milieu » des tourmens. Son innocence fut reconnue; » le peuple entier y crut; son ancien époux » seul persista à l'accuser. Des flots de peuple » l'accompagnaient; les cœurs parmi le peu- » ple conservaient ces sentimens généreux qui » eussent dû exister dans celui du souverain. » On inventa alors un second complot; on » réussit enfin à la faire condamner. Bannie » dans une île de la Méditerranée, la seule » pitié qu'on lui montra fut de terminer ses » jours par le poison ou par un coup de » poignard. » 1820 à 1822.

Le docteur Lusinghton termina cette défense avec beaucoup d'éclat et d'habileté.

Des auxiliaires inespérés se présentèrent pour la reine, ils étaient fournis par le

1820 à 1822. banc des évêques ordinairement si dévoués aux volontés de la couronne. L'archevêque d'York combattit dans le bill proposé la clause du divorce, parce qu'il ne reconnaissait pas que l'adultère, même prouvé, pût faire rompre un nœud sacré. L'évêque de Chester l'appuya. Un autre prélat, l'archevêque de Cantorbery, exprima un sentiment théologique tout-à-fait différent, et la clause du divorce, véritable but des quatre procès intentés à la reine, fut maintenue dans le bill dont la seconde lecture ne fut adoptée que par cent vingt-trois voix contre quatre-vingt-quinze. Les amis de la reine et particulièrement le lord Grey avaient contribué à cette décision, afin de profiter des scrupules des prélats sur le divorce, le jour de la décision définitive. Cette tactique parlementaire eut son résultat. A la troisième lecture, la majorité en faveur du bill ne fut plus que de neuf voix. Le gouvernement lui-même regarda comme une défaite une victoire si péniblement arrachée et contre laquelle protestait avec tant d'éclat un public prévenu contre le roi accusateur.

Le lord Liverpool fut chargé de déclarer au conseil que, la majorité des voix ayant été si faible dans de si graves conjonctures, il

croyait devoir proposer l'ajournement du bill à six mois. Par ce terme moyen, on paraissait encore tenir le glaive levé sur la reine. Mais le public ne pouvait s'y tromper. Les réjouissances se firent comme si l'innocence de la reine avait été reconnue et proclamée. Elle-même se plut à considérer ainsi l'événement et voulut presser ardemment les suites d'un triomphe équivoque et mêlé d'opprobre. Les pétitions qui, tout à l'heure couvertes de plusieurs milliers de signatures demandaient la réforme radicale, n'avaient plus maintenant qu'un objet, c'était celui de faire rétablir le nom de la reine dans les prières publiques. La chambre des communes eut à délibérer sur cette proposition. Le débat fut un des plus solennels et des plus animés qui eussent occupé le parlement. La loi plaidait avec évidence pour la reine dans ce débat. Pourquoi la priver des honneurs d'un rang dont un jugement ne la faisait point descendre? L'éloquence de M. Brougham se signala de nouveau pour son auguste cliente. Le parti de l'opposition fit dans cette circonstance des acquisitions importantes. Le sort de la reine intéressait des hommes qui, dans sa haute fortune, avaient joui des agrémens de son commerce,

1820 à 1822.

1820 à 1822.

de son amitié, de sa confiance. M. Canning ne fut point infidèle aux souvenirs qu'elle avait laissés dans son cœur; membre du conseil, il s'était vivement opposé à un procès outrageant et peu politique; comme son avis ne put prévaloir, il donna sa démission. Toutefois la proposition de faire participer la reine aux prières publiques fut rejetée dans la chambre des communes par trois cent dix voix contre deux cent dix-neuf.

Cérémonie du sacre troublée par la reine.

Une plus cruelle disgrâce l'attendait. La cérémonie du sacre et du couronnement du roi se préparait avec une pompe digne d'un empire élevé à de si hautes prospérités. La reine osa réclamer le droit de partager les honneurs de son époux. Elle ne pouvait souffrir la pensée que seule entre les reines d'Angleterre elle en fût exclue. D'abord elle s'adressa à la chambre des communes dont elle ne pouvait cependant espérer l'appui, après l'échec qu'elle venait d'essuyer. Du moins il se serait élevé une discussion orageuse qui eût satisfait à ses ressentimens; mais le roi prit le parti de clore brusquement la session. Refusée dans la même demande par le conseil du roi, elle prit une résolution dont la hardiesse étonna, scandalisa peut-être plusieurs de ses plus illustres partisans; c'était de forcer l'entrée

de la basilique et de conquérir sur un prélat étonné l'ablution de l'huile sainte. La violence de ses passions s'était accrue par le délire populaire dont elle était l'objet; mais la violence porte toujours un caractère hideux en présence des autels, du trône, et chez une femme. Le peuple lui-même parut s'étonner de cette démarche. Ce fut dans un cortége peu imposant, même pour le nombre, que le 18 juillet, jour du couronnement, elle s'avança vers l'église de Westminster dans un carrosse à six chevaux, accompagnée de lady Hamilton et de lady Hood. Le peuple qui l'entourait et peut-être un premier étonnement lui permirent de pénétrer jusqu'au portail de l'église. Lord Hood allait criant devant elle : *Voilà votre reine!* Mais les gardes, fidèles à une consigne impérieuse, lui fermèrent l'entrée de l'abbaye. Cependant cet éclat avait fait naître un tumulte qui profanait la majesté royale, dans un jour où elle recevait la consécration du ciel. Deux partis semblaient prêts à en venir aux mains. Ici on outrageait le roi, là on outrageait la reine; mais le roi, dans l'intérieur, restait environné des respects d'une cour prosternée pour lui en présence de Dieu, tandis que la reine assaillie de brutales inju- 1820 à 1822.

1820 à 1822. res, persécutée par le nom de Bergami qu'on faisait résonner à ses oreilles, essuyait le refus et le repoussement de gardes inflexibles. En vain tenta-t-elle l'entrée par une autre porte; il fallut songer à une retraite que le parti vainqueur accompagna de sifflets. Tandis qu'elle revenait le désespoir dans le cœur, elle entendait bénir au nom du ciel l'époux auquel elle rendait trop fidèlement haine pour haine. L'humiliation qu'elle venait de subir avait glacé le zèle de la multitude qui lui avait formé une bruyante et inutile escorte; le peuple se dispersa pour aller goûter le plaisir accoutumé de casser quelques vitres. Ce genre de licence, rendu plus scandaleux par la solennité du jour, faisait rougir la reine du choix de ses auxiliaires.

Les fêtes des jours suivans, les hommages que venaient payer au roi de la Grande-Bretagne les ambassadeurs de tant de rois longtemps stipendiés par son or, les tributs du monde que l'on apportait de toutes parts au maître des mers, tout devait aggraver le supplice de la reine. Elle avait encouru par une fausse démarche le blâme de ses amis, elle avait été, à la porte du temple, abreuvée d'outrages qui surpassaient l'ignominie même de son procès. Un désespoir profond parut

faire place chez elle à une agitation désordonnée. 1821 à 1822.

Le roi était parti le 31 juillet pour un voyage en Irlande, le premier qu'un monarque de la maison d'Hanovre eût entrepris dans cette région désolée. Le 2 août, quatorze jours après la scène du couronnement, la reine éprouva une maladie inflammatoire dont les symptômes furent si effrayans qu'il parut dans la même journée deux bulletins qui laissaient à peine de l'espoir. La reine montrait la certitude qu'elle touchait à son dernier moment. Cette certitude semblait rendre à son âme le calme qui l'avait abandonnée depuis si long-temps. D'après les détails que ses médecins et ses amis ont donnés de ses derniers entretiens, il ne paraît pas qu'elle ait proféré une seule parole propre à autoriser de sinistres soupçons. Plusieurs fois elle exprima la volonté que son corps ne fût point ouvert : « Je n'ai » été, dit-elle, que trop en spectacle pen- » dant ma vie. » Elle se montrait reconnaissante des preuves de dévouement qui lui avaient été données au milieu de ses longues disgrâces. Tout était noble, tendre et délicat dans ses expressions. Sa douceur, sa sérénité même n'étaient point altérées par les plus vio-

Mort de cette princesse.

1820 à 1822. lentes douleurs. Elle protestait avec énergie de son innocence, mais s'abstenait de reproches amers contre son accusateur. Au bout de six jours, le 8 août, elle expira dans le palais de Hampton-Shire. Quoique cette nouvelle ne se répandit dans Londres qu'à minuit, une sombre agitation régna dans toute la ville. On se perdait en rapprochemens, en commentaires. Le peuple y mêlait des imprécations, et le lendemain on s'abordait en disant: « La reine est assassinée! (*The queen murdered!*) »

Troubles à l'occasion de ses funérailles.

Bientôt le peuple eut une triste occasion de manifester la violence de ses regrets et celle de ses soupçons. Je me sers ici d'une expression trop faible. Le peuple ne manque pas d'affirmer le crime presqu'aussitôt qu'il l'a soupçonné. La reine avait désiré d'abord que ses restes fussent déposés à côté de ceux de la princesse Charlotte, sa fille bien-aimée; mais, changeant de pensée elle voulut être enterrée dans le caveau de ses pères, à côté de son père et de son frère, deux illustres victimes du destin des batailles. Le 14 août fut fixé par le gouvernement pour le jour de cette translation.

Comme on avait lieu de craindre les troubles les plus sérieux, on rendit à la

reine des honneurs funèbres assez pompeux pour appeler un grand appareil militaire. Une couronne impériale fut placée sur le cercueil : on y lisait les lettres : « C. R. » (*Carolina Regina*). » Les prérogatives et les attributs de son rang n'étaient accordés qu'à ses restes glacés. Les exécuteurs testamentaires protestèrent d'après ses volontés expresses contre l'intervention de la force armée. Le corps fut enlevé au milieu de leurs réclamations énergiques. Cette circonstance accrut encore la fureur du peuple. L'ordre était donné au cortége d'éviter de traverser la cité. Voilà ce que le peuple ne put soutenir. Il se porta sur la route de Kinsington avant l'arrivée du convoi ; à l'aide de voitures dételées il y éleva des barricades qui ne permettaient plus le passage : ce fut vainement qu'on le tenta pendant deux heures. On tâcha de se faire jour par le parc et vers les casernes de Kinsington. Ici c'étaient de nouvelles barricades, là des flots de peuple qui défiaient les baïonnettes et les sabres. Le magistrat essayait vainement de lire l'acte de rébellion ; le tumulte couvrait sa voix. Les cris de *la reine assassinée* ne cessaient pas de retentir. L'audace populaire était soutenue d'un côté par une foule de

1820 à 1822. matelots, et de l'autre par un assez grand nombre de jeunes gens à cheval. Les soldats paraissaient se faire un scrupule d'engager une action sanglante autour d'un cercueil. Les ménagemens que gardait le régiment d'Oxford-bleu lui concilièrent la faveur du peuple, et le cri de *Vive Oxford-bleu!* se mêlait aux cris sinistres que je viens de rapporter.

Sans décrire plus long-temps les marches et les contre-marches du convoi, je dirai qu'on fut forcé, malgré la défense du gouvernement, d'entrer dans la cité. Cette futile victoire enorgueillit le peuple et tempéra sa fureur. Cependant elle avait été achetée par le sang de quelques hommes; les dragons avaient fait feu. La multitude avait attaqué ou riposté à coups de pierres. On comptait quelques morts et plusieurs blessés de part et d'autre. Comme le corps de la reine avait été un moment déposé dans l'église, le docteur Lusington, l'un de ses défenseurs et son exécuteur testamentaire, profita de ce moment pour placer l'inscription que la reine Caroline avait ordonné que l'on mît sur sa tombe: A la mémoire de la reine outragée (*The queen injured of England*); mais la plaque fut enlevée sur-le-champ,

ce qui donna lieu à de nouveaux troubles. 1820 à 1822.

Tout étranger témoin d'une si ardente et si longue commotion aurait cru que l'Angleterre allait subir dans cette même journée une révolution; et n'aurait pu concevoir qu'elle fût causée par la mort d'une femme qui ressemblait peu à celles que vengèrent Brutus et Virginius; mais les excès ont chez ce peuple des limites convenues. Toutefois les événemens les plus terribles eussent été à craindre si la multitude eût réussi à faire passer le corps de la reine devant le palais de Carlston-House, résidence ordinaire du roi (j'ai dit qu'il voyageait alors en Irlande). Les cris de *la reine assassinée*, ne laissaient plus de doute que c'était le roi lui-même qui était dénoncé comme l'assassin, comme l'empoisonneur. Il se fût présenté des vengeurs pour un monarque dont le cœur est si loin des pensées du crime; et des flots de sang eussent pu couler. Il est probable que les amis de la reine prévirent ce danger, eurent horreur de cette imputation. On vit la multitude céder cette fois à la résistance et aux avertissemens des constables; le respect pour la loi se fit encore sentir dans un moment où la majesté royale était

1820 à 1822. méconnue avec tant de fureur. Le reste de la journée ne fut plus que faiblement agité. Le corps de la reine reposa enfin à Brunswick. Elle avait légué, par son testament, la plus grande partie de ses biens à l'enfant qu'elle avait adopté et qu'on avait prétendu être le fruit d'un commerce adultère. Ainsi, jusqu'à sa mort, sa manière de déconcerter la calomnie était de la braver.

Telle fut la fin d'une princesse qu'une glorieuse naissance, des qualités séduisantes, un cœur bienveillant semblaient devoir défendre, non du malheur qui assiége trop souvent le trône, mais de la honte et des outrages. Elle se résigna mal au délaissement, partage trop fréquent des épouses royales. Descendit-elle jusqu'à l'avilissant caprice qui fut la triste matière de son dernier procès? Quoiqu'on puisse élever quelques doutes sur l'accusation, on ne peut mettre de fermeté dans l'apologie. Sa familiarité avec son ancien courrier passa les bornes de la bienséance. Le peuple anglais l'eût blâmée avec rigueur dans toute autre circonstance; mais tous ceux qui étaient prévenus contre son époux se plaisaient à penser qu'environnée de délateurs et peut-être frappée de la crainte qu'on n'attentât à ses jours, elle avait senti

le besoin d'un serviteur dévoué qui surveillât tous ses périls ; malheureusement les soins qu'elle prit pour sa sûreté devaient tourner contre son honneur. Dans son procès elle donna au monde un spectacle étonnant et tout nouveau dans l'histoire, celui d'une reine accusée d'adultère qui s'emparait du rôle de l'un des Gracques. Les agitations politiques survécurent peu à la princesse qui dans son désespoir les avait prolongées. 1820 à 1822.

Cependant l'Angleterre sortait, grâce à sa prodigieuse industrie, de la crise qu'elle avait éprouvée à la fin de la guerre. Une brillante expérience prouvait enfin aux artisans que ces métiers, ces machines à vapeur, employés chaque jour à de nouveaux ouvrages, loin de paralyser leurs bras, leur donnait une activité nouvelle en multipliant les manufactures et les entreprises. Le commerce tournait d'avides regards vers l'Amérique méridionale affranchie du joug des Espagnols, et, par la pensée, il jouissait déjà des mines du Nouveau-Monde qu'il se flattait d'exploiter avec des moyens nouveaux et une intelligence supérieure. L'empire des Indes et d'immenses colonies répandues sur tout l'univers acquittaient leurs tributs. Le luxe de l'Europe payait encore les siens. Les

1820 à 1822. torys étaient l'appui de son ministère comme ils l'avaient été de M. Pitt. Ce parti politique faisait sa loi de l'immobilité dans l'intérieur. La révolution française, odieuse aux torys, avait exalté en eux l'horreur des changemens. Sans ferveur pour la religion réformée, ils persécutaient le parti catholique d'une haine froide, systématique, mais tenace.

Le parti de l'opposition voulait procéder par degrés. En 1821 une motion, dirigée contre le bill du test présenté par M. Plunket, avait réuni une majorité de six voix, mais avait échoué à la chambre des pairs. L'année suivante M. Canning la fit revivre avec tout l'éclat de son talent. Le duc d'York, la majorité des lords, les évêques protestans et la multitude repoussaient les catholiques avec la même inflexibilité. Le lord Castlereagh se fût bien gardé de leur déplaire en montrant trop d'ardeur ou de sincérité dans son patronage. Il n'en était pas ainsi de M. Canning; cet orateur homme d'état comprenait qu'après avoir réprimé l'esprit de révolution il était dangereux de s'appuyer sur l'esprit de routine, qu'une immobilité absolue était un téméraire outrage fait à la marche du temps et à celle de la raison humaine; enfin que des réformes nécessaires,

opérées avec une sage gradation, étaient le seul moyen de prévenir les bouleversemens politiques. 1822.

Une circonstance venait de le rapprocher de l'opposition dont il avait si longtemps combattu les principes. Les malheurs de la reine l'avaient vivement ému, et il s'était fait une loi de défendre une princesse qui autrefois lui avait montré un intérêt passionné comme l'étaient tous ses sentimens. Ambitieux et roulant de grandes pensées pour la gloire de son pays, il n'avait pas craint, dans sa reconnaissance chevaleresque, d'encourir ou d'aggraver la colère du monarque. La cause des catholiques irlandais trouva en lui le défenseur le plus véhément et le plus habile qu'elle eût encore rencontré. Toutefois, en ménageant des esprits prévenus, il se borna à demander l'admission, dans la chambre des lords, des pairs catholiques de l'Irlande. Les amis de M. Fox, invariables défenseurs de ses doctrines, appuyèrent avec feu leur plus redoutable adversaire qu'ils trouvaient pour la seconde fois dans leurs rangs. Plusieurs torys s'ébranlèrent, et la proposition de M. Canning obtint dans la chambre des communes une majorité de douze voix (deux cent trente-

cinq contre deux cent vingt-trois). On se
1822. réjouissait non-seulement en Angleterre, mais dans toute l'Europe de cette victoire, remportée sur l'esprit d'intolérance; mais la chambre des lords réchauffa des préjugés populaires, favorables à une domination jalouse. Plusieurs orateurs torys y parlèrent comme si l'on se fût encore trouvé au lendemain de la bataille de la Boyne, qui termina l'espoir de Jacques II et des jacobites irlandais. Les lords Grey, Lansdown et Holland firent de vains efforts, une majorité de dix-sept voix vint enlever à M. Canning un succès que n'avait pu obtenir M. Pitt dans sa toute-puissance.

Le roi était venu consoler par sa présence un peuple si malheureux, et se distraire lui-même de chagrins domestiques d'une si cruelle nature. Les consolations qu'il donna ne furent qu'illusoires et précaires. Après son départ tout rentra dans la confusion. Les Irlandais lassèrent leurs plus ardens protecteurs par la férocité de leur haine et l'audace de leurs attentats. Ils eurent aussi leurs guérillas, affreux genre de troupes que la nécessité peut justifier quelquefois, mais qui ne se perpétue pas sans transporter les horreurs de la vie sauvage au

milieu des nations civilisées. Le lord Wellesley, gouverneur d'Irlande, quoiqu'il eût d'abord cherché la gloire de calmer les catholiques et d'alléger leur joug, se crut obligé d'appeler de nouvelles rigueurs pour garantir le pays de violences barbares. Le parlement sanctionna des lois militaires dignes du moyen âge. Les catholiques, parce que la plupart de leurs attentats avaient été nocturnes, furent forcés de rentrer dans leurs tristes cabanes à une heure et à un signal convenus. L'effet de précautions de ce genre fut d'amener pour l'Irlande un degré de misère que les Anglais se virent forcés de dévoiler, et dont frémissaient les contrées de l'Europe même les moins favorisées de la nature. Des souscriptions abondantes adoucirent le mal sans en détruire la cause. Les torys avaient beaucoup donné, mais leur bienfaisance était gâtée par des anathèmes parlementaires contre les papistes qu'ils soulageaient. 1822.

Esprit de réforme dans l'administration anglaise.

L'Angleterre elle-même, au sein de l'or, connaissait plusieurs genres de détresse. L'agriculture surtout faisait entendre un cri de souffrance. L'intérêt des commerçans et celui des propriétaires ne cessaient de se heurter dans les lois céréales. Le problème de con-

1822. cilier ces deux intérêts et d'empêcher que l'un ne fût tour à tour sacrifié à l'autre occupait les esprits les plus versés dans l'économie domestique. La théorie de cette science avait fait de nouveaux progrès depuis le célèbre Adam Smith. C'est le propre du génie anglais de savoir démêler dans les théories scientifiques tout ce qui peut recevoir une application utile, immédiate. Mais la science économique était arrivée à une démonstration rigoureuse des avantages de la liberté et de la concurrence; comment appliquer cette théorie à un gouvernement, à un commerce dont la prospérité s'est fondée sur les conquêtes du monopole, sur l'immense revenu des douanes, et sur une échelle infinie de lois de prohibition. Les hommes d'état, quelles que fussent leurs lumières ou leur conviction, ne savaient que faire de ces vérités spéculatives. Trois d'entre eux osèrent concevoir le projet de les appliquer par degrés et par d'habiles transitions au gouvernement britannique qui saurait bien en faire la loi des nations. C'étaient MM. Huskisson, Robertson, alors chancelier de l'échiquier, et Canning. Ils préparaient entre eux, mais avec scrupule, lenteur et presque avec mystère, un bien-

fait courageusement indiqué au milieu de nous par Turgot. Ils conspiraient pour une paisible révolution dont le but était de rendre tous les peuples intéressés à leur prospérité mutuelle. Qui eût cru qu'au sein du parlement anglais, on pût proposer de modifier le fameux acte de navigation si long-temps regardé comme la colonne du commerce britannique? C'est pourtant ce que fit avec succès M. Robinson. Les modifications qu'il proposa furent adoptées dans les deux chambres. On remarqua que le nombre des votans dans l'une et l'autre n'avait été nullement proportionné à l'importance du sujet. Toutes les assemblées ont un peuple qui, dans les questions politiques, n'aime et ne comprend que ce qui peut se traduire dans le langage des passions. 1822.

Les esprits étaient vivement occupés d'un changement ardemment désiré dans la politique extérieure. Les torys habitués à un long règne, et depuis dix ans à des succès qui avaient jeté un grand lustre sur leur administration, marchaient de concert avec des souverains, les uns long-temps aidés et les autres rétablis par leur influence. Il s'agissait de rendre leur olygarchie permanente, aussi-bien que d'affermir

1822. les trônes tout à l'heure ébranlés ou renversés. S'ils avaient évité un nœud direct avec la Sainte-Alliance, c'était pour lui laisser l'initiative et la défaveur de mesures de répression qui convenaient fort à leur principe d'immobilité. La neutralité anglaise avait fait retomber l'Italie ou du moins Naples et le Piémont du rêve d'une liberté orageuse dans un morne esclavage. Tout annonçait que cette neutralité meurtrière serait également appliquée à l'Espagne et au Portugal. La fierté anglaise avait pourtant ici à faire des sacrifices qui coûtaient beaucoup à quelques-uns de ses ministres et à un grand nombre de ministériels. Les principes posés par les souverains dans la déclaration de Laybach étaient tellement absolus que la maison de Hanovre pouvait s'inquiéter sur son titre. MM. Brougham, Burdet, Hutskinson, Wortley, dans la chambre des communes; les lords Grey, Lansdown et Holland, dans la chambre des pairs, fulminaient contre la connivence secrète du gouvernement avec des souverains qui établissaient un droit public si incompatible avec les libertés anglaises. Le lord Castlereagh, qu'on nommait marquis de Londonderri, depuis la mort de son père, excusait ses

procédés, ou palliait ceux des souverains par des distinctions métaphysiques qui redoublaient l'obscurité souvent reprochée à ses discours. Puis il trahissait ses propres sentimens par des philippiques contre les sociétés secrètes. Il allait jusqu'à leur attribuer l'insurrection de la Grèce que favorisaient de leurs vœux et même de leurs secours les hommes généreux de tous les partis. *C'est par le fatal effet de ce système des sociétés secrètes*, disait-il, *que la Turquie nage dans le sang*. S'il condamnait ainsi des chrétiens soulevés contre les Musulmans et contre un droit de conquête dont trois cents ans n'avaient pu adoucir la dureté avilissante, il faisait connaître le jugement qu'au fond du cœur il portait des cortès espagnoles et portugaises. On remarquait que le lord Liverpool, autre organe du ministère, s'exprimait dans la chambre haute avec plus de réserve. M. Canning était forcé de se taire comme membre du cabinet, mais, ailleurs que dans le parlement, il montrait combien cette politique lui paraissait offenser l'honneur national. La majorité suivait encore le ministère, mais avec un sentiment de contrainte qui se déguisait mal.

1822.

Le congrès des souverains convoqué à Vé-

1822.

Suicide de lord Castlereagh.

rone faisait pressentir pour l'Espagne et le Portugal l'humiliante destinée de Naples et du Piémont; le dénoûment s'opérerait-il par le commun effort des armées qui avaient deux fois renversé Bonaparte? ou la France tenterait-elle cette difficile entreprise? la neutralité de l'Angleterre était embarrassante et surtout peu honorable dans l'un et l'autre cas. Arbitre des mouvemens de l'Europe, contemplerait-elle avec indifférence une invasion qui s'étendrait de Saint-Pétersbourg à Cadix, ou bien laisserait-elle la France s'emparer, par la conquête ou le patronage, d'un royaume qui doublerait ses ressources maritimes? Par qui l'Angleterre serait-elle représentée au congrès? s'en reposerait-elle encore sur les froids négociateurs envoyés à Laybach? le marquis de Londonderri ne jugerait-il pas à propos de voir tout par lui-même? Résolu à ne rien arrêter, il s'avilirait par son absence, ou s'exposerait à tous les affronts du retour. Était-ce ainsi que Londres l'avait vu revenir du congrès de Paris, lorsqu'il pouvait, pour son pays et pour lui-même, réclamer une si grande part à la gloire de deux restaurations successives, à la gloire plus fructueuse de si vastes possessions ajoutées, sur toutes les mers, à la domina-

tion britannique? Il sentait que lui-même avait mis fin à sa considération politique, et ne pouvait plus se départir des principes qui la ternissaient. Il roulait ces pensées avec une sombre mélancolie, peu propre à relever les forces de son esprit et de son caractère. Sa défaveur auprès du peuple était déjà bien grande; mais ce qui devait la rendre plus poignante encore pour son cœur, c'est qu'elle amenait un sentiment de haine et de fureur contre le monarque qu'il entraînait dans son système. Surveillant inquiet, mais timide, des révolutions du dehors, ne serait-il point, par son opiniâtreté, la cause d'une révolution tragique dans son pays même? Lord Liverpool ne cessait de dire à son collègue que l'arc était trop tendu, qu'il était temps de se rapprocher des sentimens anglais. Le roi penchait en faveur d'un ministre qui lui montrait une carrière plus douce à parcourir. Plus lord Castlereagh était obligé de dissimuler à ses amis et à ses ennemis surtout ses pensées inquiètes, plus il s'en laissait dévorer. L'opinion qu'il voulait donner ou maintenir de son bonheur inaltérable et de la sérénité de son esprit rendait plus insupportables pour lui le trouble, le désordre et l'affaissement de son âme. Cependant il avait 1822.

1822. annoncé son départ pour Véronne, et il en faisait les préparatifs.

Le roi de son côté cherchait ce même genre de diversions. Après un voyage en Irlande et un autre voyage dans son état héréditaire, le Hanovre, où M. de Metternich était venu le trouver pour l'enlacer de plus près dans sa politique absolutiste, il avait pris le parti de visiter cette Écosse autrefois si rude, si grossière, si long-temps révoltée contre le joug britannique, et maintenant si florissante par son agriculture, par son industrie, par l'éclat des armes et par le génie politique ou littéraire de ces montagnards noblement apprivoisés. Le roi était parti.

Tous les hommes sur lesquels roule le mouvement politique goûtaient les plaisirs ou dirigeaient les travaux de leurs belles retraites; Londres n'était plus occupée que de son mouvement commercial. Le 12 août une nouvelle s'y répand : *Le marquis de Londonderri n'est plus.* D'abord on a parlé d'une apoplexie foudroyante, mais cette feinte officieuse ne peut se soutenir; c'est par un suicide que ce ministre si puissant, qui a marché à la tête des rois, qui a surpassé William Pitt, non en génie ni en désin-

téressement, mais en bonheur, a terminé sa carrière. On parle d'une mélancolie profonde 1822 qui a fini par aliéner cet esprit où le monde voyait ses destinées. On dit que le roi s'est aperçu de ce trouble la veille de son départ. D'autres ont recours à la supposition d'une fièvre chaude, pour expliquer le délire subit de cet acte de désespoir. Cette dernière supposition tombe encore, ou du moins devient peu plausible par les détails connus. Les journaux ministériels s'expliquent avec beaucoup d'ambiguïté. De leur aveu c'est trois jours seulement avant sa mort et en prenant congé de sa majesté que le marquis a laissé voir les premiers symptômes d'une altération mentale. Le docteur Bankhead fut appelé le soir, et, voyant que la fièvre agitait violemment le cerveau, il ordonna une application de ventouses. Le marquis parut calmé et partit pour sa maison de campagne. Les domestiques cependant avaient pris la précaution d'éloigner de lui ses pistolets, ses rasoirs, enfin jusqu'à ses instrumens de toilette. Le rapport officiel ne mentionne aucun mot, aucun acte qui ait pu suggérer cette précaution à ses domestiques. La nuit même qui suivit un acte d'une surveillance si inquiète parut calme. Vers sept heures du

1822. matin il fit appeler le docteur Bankhead. Le médecin se rendit aussitôt dans le cabinet de toilette où il trouva le marquis en robe de chambre et se tenant debout. Il dit quelques mots et en une seconde tomba mort dans les bras de M. Bankhead qui s'aperçut alors qu'il s'était coupé l'artère carotide avec un petit couteau. Cet instrument se trouvait dans un porte-lettre qui avait échappé aux recherches des domestiques.

Ce genre de mort qui faisait connaître que le marquis avait pu tourner contre lui-même quelques notions anatomiques, indiquait une mort froidement délibérée et contrariait d'autres faits allégués d'une manière obscure et peu affirmative. Une vieille loi voulait une déclaration de folie pour que le cadavre fût préservé de l'ignominie d'être traîné sur la claie et pour sauver les biens de la confiscation; un jury reconnut l'aliénation mentale. Quelques années auparavant, deux membres distingués de l'opposition, MM. Withbread et sir Samuël Romilli avaient terminé leur jours d'une manière aussi déplorable, l'un par un désespoir politique, l'autre par l'honorable chagrin de survivre à son épouse.

Le suicide de lord Castlereagh révélait

tout ce qu'il entre d'amertume secrète dans la position des favoris de la fortune. Né dans la même année que Bonaparte, 1769, c'était lui qui avait le plus traversé le cours de ses triomphes, et préparé de plus loin la catastrophe de sa chute. Il mourut à quelques mois de distance du conquérant qu'il tenait prisonnier à Sainte-Hélène. Si l'on eût cru que le suicide dût entrer dans la destinée de l'un de ces deux hommes, à coup sûr la pensée ne se fût point portée sur un homme d'état flegmatique que la fortune avait pris par la main pour le faire succéder au rôle d'un ministre éloquent et qu'elle avait comblé de faveurs immuables. 1822.

Dans la mort du marquis de Londonderri, chacun crut voir non encore la destruction, mais l'ébranlement de son système politique. L'Angleterre, et ce devrait être la loi de tout gouvernement représentatif, veut une supériorité de talens reconnue dans le ministre qui, en dirigeant la chambre des communes, dirige souvent aussi l'opinion dans les deux mondes. Nulle renommée parlementaire n'égalait alors celle de M. Canning, et pourtant un tel choix offrait des difficultés insolubles partout ail-

1822. leurs qu'en Angleterre. Sa naissance invitait peu ses arrogans collègues à plier devant lui. Le parti qu'il avait pris dans le procès de la reine avait dû offenser Georges IV et réveiller dans l'esprit de ce prince des souvenirs importuns. Les torys commençaient à le craindre, les wighs avaient contre lui plus d'un vieux sujet de ressentiment. Les radicaux surtout frémissaient au nom de ce redoutable adversaire de la réforme. Il venait d'accepter un poste qui, en l'éloignant des orages politiques, lui promettait une haute fortune et peut-être encore quelque nouveau degré de gloire, c'était celui de gouverneur général de l'Inde. Une vieille et ardente inimitié qu'il avait nourrie contre lord Castlereagh, et qui avait éclaté par un duel, annonçait qu'il mettrait son orgueil à s'éloigner des voies de son prédécesseur, et tout le cabinet devait redouter cette secousse; enfin lord Liverpool, à qui, par la confiance et l'amitié du roi, la suprématie ministérielle tombait en partage, voudrait-il se donner un rival ou même un supérieur dans un homme d'une plus haute renommée? La loyauté de lord Liverpool et la résolution aussi prudente que généreuse du roi triomphèrent de toutes ces objections.

M. Canning fut nommé ministre des affaires 1822
étrangères avec la direction de la chambre des communes. On allait entrer dans un système mixte, comme pour servir de transition à un changement de système.

CHAPITRE XXV.

SUITE DE LA RÉVOLUTION D'ESPAGNE.

1821.

Intrigues royales. Changement du ministère espagnol.

Reprenons les événemens de l'Espagne au commencement de l'année 1821. La première assemblée des cortès et le premier ministère de Ferdinand VI, roi devenu constitutionnel en dépit de lui-même, avaient montré un esprit d'ordre et de modération. C'était sans orgueil et sans outrage qu'Augustin Arguellès, à qui l'on devait cette première direction, avait fait subir sa clémence à son roi. Cette marche pacifique déplaisait au bouillant Riégo et au parti qui nourrissait dans les clubs son exaltation patriotique. Leurs excès quoique condamnables n'avaient encore rien de commun avec les excès sanguinaires de notre révolution. On voyait dans le parti contraire renaître des *guérillas* avec l'invocation terrible de la religion; mais il n'en était point encore de plus forte que celle du curé

Mérino, et celle-ci se montait à peine à un millier d'hommes. Ce n'était là qu'un faible essai d'un mouvement plus vaste. Des prêtres conspiraient jusque dans le palais du roi contre une révolution qui ruinait leur empire. Le chapelain du roi, le chanoine Vinuessa, était le principal auteur de ces manœuvres; il fut arrêté, et l'on saisit sur lui un plan de contre-révolution qui rendu public redoubla la fureur des clubs. Les outrages remontaient jusqu'au roi; ses ministres lui devinrent insupportables. On croit que le premier grief qu'il avait contre eux c'était leur modération même qui, retardant les progrès de l'anarchie, offrait moins d'alimens à la colère des souverains. Le roi fit l'ouverture des cortès, le 1er. mars 1821. La première partie de son discours était un plein hommage rendu aux principes de la constitution. Il y protestait avec feu contre les actes du congrès de Laybach, blâmait le roi des Deux-Siciles de s'être séparé de son peuple en se rendant à ce congrès, et annonçait que pour lui il saurait toujours faire respecter l'indépendance d'un peuple libre. Dans la seconde partie de ce même discours, il se plaignait de plusieurs excès commis contre sa dignité et il ajoutait que 1821.

1821. *ces insultes ne seraient pas répétées si le pouvoir exécutif avait toute la vigueur que la constitution demande.* Ainsi, par une phrase à double sens, ou plutôt dénuée de tout sens, le pouvoir exécutif accusait le pouvoir exécutif. Le roi, maître de licencier ses ministres, préférait les dénoncer et semblait se déclarer plus patriote qu'Augustin Arguellès. Les exaltés comprirent ou affectèrent de comprendre cette phrase insolite. Ils y applaudirent avec fureur et se crurent appelés par le roi au gouvernement. Dès le soir, les ministres, à l'exception d'un seul, donnèrent leur démission. Le roi monté sur le ton de la déférence la poussa jusqu'à demander humblement aux cortès de lui indiquer les ministres nouveaux qu'il aurait à choisir. A cette étrange proposition, les cortès perdirent patience et les modérés furent ceux qui s'emportèrent le plus. Deux chefs judicieux de ce parti, le comte de Torreno et Martinez de la Rosa s'élevèrent contre une telle subversion de pouvoirs. Giraldo ne vit qu'un piége et qu'une dangereuse hypocrisie dans la proposition royale. Le roi se vit contraint de nommer ses ministres et les choisit moitié dans le parti modéré, moitié parmi les exaltés.

Les cortès n'en voulurent pas moins persister dans leurs principes de modération ; mais les événemens du dehors et ceux du dedans étaient de nature à redoubler la fièvre des clubistes. On apprit les nouvelles désastreuses de Naples et du Piémont, on les apprit de la bouche même des Pépé, des Conciliis qui venaient, avec une longue colonne de fugitifs, confier leur naufrage à l'hospitalité espagnole. « Nous périssons, di-
» saient les orateurs du club de Malte, si
» nous n'imitons rien de l'énergie que dé-
» ploya le peuple français, lorsque sa liberté
» était comme la nôtre menacée par la triple
» ligue des nobles, des rois et des prêtres. »
On cherchait l'occasion d'un crime propre à frapper d'épouvante les ennemis de la constitution. Cette occasion fut saisie avec une fougue atroce par des hommes qui ne craignaient pas de réveiller un souvenir des attentats du 2 septembre. Le chapelain du roi venait d'être jugé et avait été condamné à dix années de galères dans un des grands présides d'Afrique. Ce supplice d'infamie et de tortures infligé à un ecclésiastique parut à des hommes ivres de vengeance l'équivalent d'une absolution. On résolut de l'assassiner dans sa prison même. Ce fut au club

1821.

Meurtre du chanoine Vinnessa.

1821. de Malte que cette résolution fut prise, et ce fut de ce club que l'on sortit pour l'exécuter. La populace fut étonnée de voir confondus dans ses rangs et pour un tel meurtre quelques nobles et quelques magistrats. L'attroupement marcha vers la prison. Un détachement de la milice nationale voulut protéger les jours du prisonnier et fit feu par les croisées, mais la porte de la prison est enfoncée à coups de marteau et c'est à coups de marteau que le malheureux Vinuessa est immolé. Ce meurtre commis en plein jour et dans une prison resta impuni pour le malheur de l'Espagne constitutionnelle. Des hommes qui s'appelaient exaltés et qu'il faut nommer effrénés firent leur joie de ce souvenir hideux, et, depuis ce temps, on joignit à la chanson grossièrement homicide *Traggala pero* (avale-la, chien), un accompagnement de coups de marteaux. Ainsi avortèrent les fruits de la modération généreuse qu'avaient montrée jusque-là les cortès. Peu de temps après, on vit paraître en France une proclamation datée de Saragosse, dans laquelle un écrivain français, Cugnet de Montarlot, condamné à deux ans de prison pour quelques feuilles d'un écrit périodique, s'annonçait comme le

chef d'un mouvement qui devait renverser du trône la maison de Bourbon. Il promettait l'appui de l'Espagne, annonçait pour les deux empires l'établissement d'une république et se donnait le titre de général en chef des armées constitutionnelles, président du grand empire de France. Les journaux royalistes s'amusèrent long-temps parmi nous de l'empereur républicain, Cugnet de de Montarlot; et toutefois cet acte de délire offrit un caractère de gravité, quand on sut que ce hardi proclamateur avait des liaisons étroites avec le général Riégo, gouverneur de l'Aragon. Ce dernier était accusé de ne respirer que l'établissement d'une république et de l'avoir ouvertement provoquée. Le ministère espagnol crut devoir une satisfaction à son souverain et au roi de France. Cugnet de Montarlot fut arrêté, Riégo destitué de son gouvernement de l'Aragon et condamné à l'exil. Le parti des exaltés ne put voir sans horreur le chef le plus actif de la révolution frappé d'une si prompte disgrâce. Le buste du général fut promené en triomphe dans les rues de Madrid, et lui-même parut entrer en vainqueur dans toutes les villes qu'il visita. Le parti modéré venait de lui susciter un puissant adversaire dans le 1821.

1821. général Morillo, qui, par des victoires multipliées, n'avait pu que retarder l'affranchissement des colonies et venger la mère-patrie dans des flots de sang inutilement versés. Sa renommée militaire avait retenti dans les deux mondes, et durant les jours les plus brillans de sa fortune il avait été salué du titre de second Fernand-Cortès. Quand il rentra dans sa patrie, les principes généraux de la constitution parurent lui plaire, mais il gémissait de voir l'autorité du monarque affaiblie sans mesure. Pour se donner quelque popularité il acheta des biens du clergé; le commandement des troupes et de la garde nationale de Madrid lui fut confié. Il s'en servit pour protéger la paix publique et la personne du roi, mais son génie semblait trembler devant celui de Riégo, seule idole de la multitude.

Fièvre jaune. à Barcelonne.

Telle était la situation de l'Espagne lorsque le ciel, long-temps impitoyable pour cette contrée, ajouta une seconde fois à ses malheurs l'irruption de la fièvre jaune. Elle y avait été apportée, à ce que l'on croit, par un brick espagnol venant de la Havane. Elle se déclara dans les premiers jours d'août à Barcelonnette, faubourg de Barcelonne; ses progrès furent d'abord

peu rapides; le conseil de santé entretint la ville dans une sécurité funeste. Bientôt le fléau se répandit du faubourg dans la ville. La garnison se retire et ne laisse qu'un bataillon dévoué à la mort. Un tiers des habitans s'enfuit épouvanté; plusieurs portaient déjà le germe de mort et le répandaient dans les environs. Les villes de Tortose et de Mequinenza furent principalement atteintes. La malheureuse Barcelonne est cernée comme dans un siége; cinquante ou soixante mille habitans lui sont restés. Cette mer qui baigne leurs murs les enferme maintenant dans la contagion qu'elle leur a apportée; les vaisseaux ne sont plus que des prisons empestées : bourse, tribunaux, ateliers, tout est fermé, et cependant le ciel se lève pur et pompeux comme pour un jour de fête. Tout offre la sérénité sous un ciel homicide. On respire à la fois le parfum des fleurs de l'oranger et les germes de mort. La mort redouble la violence de ses coups partout où elle voit des hommes réunis. On meurt en rendant les soins de la piété filiale, de l'amitié, de la charité; on meurt plus vite encore quand on veut s'y soustraire. Un généreux courage écarte quelquefois le mal, la crainte égoïste en favorise les approches, et hâte ses 1821.

1821 progrès. Tel qui se barricade dans sa maison comme dans un fort approvisionné, n'y trouve plus qu'un gouffre infect; ses enfans, ses domestiques morts, jetés dans les caves, le poursuivent de leurs exhalaisons meurtrières. La piété la plus assidue ne désarme point le ciel. Des hommes et des femmes semblables à des spectres inondaient les églises, mais c'était s'entretuer que de se réunir même pour la prière. On fut obligé dans une ville espagnole, dans une cité mourante, de fermer les églises. Ceux qu'on portait dans les lazarets, dans les hôpitaux, se sentaient encore vivans portés vers la tombe. Les haines politiques se faisaient encore sentir au milieu de tant de funérailles. Le mourant pouvait se réjouir de la mort d'un ennemi au cadavre duquel on allait joindre le sien dans une fossé commune. L'instinct du crime ne dormait pas. Les voleurs couraient avidement se saisir des dépouilles que leur donnait la mort.

Arrivée des médecins Français.

La France n'était pas moins émue que l'Espagne du récit journalier des malheurs de cette ville; mais la crainte l'emportait encore sur la pitié. Un cordon sanitaire se forma derrière les Pyrénées avec la rigoureuse mission de repousser les fugitifs qu'on ne

croyait point encore purifiés des miasmes pestilentiels par l'air frais des montagnes. Cette précaution même ne faisait point cesser les alarmes. Une génération qui avait tant souffert se demandait si la peste ne deviendrait pas l'affreux complément de ses désastres. Le gouvernement résolut d'envoyer à Barcelonne quatre médecins français pour étudier la nature de ce mal et y porter les secours que l'art pourrait leur suggérer. C'étaient MM. Bailli et François qui tous deux avaient pu étudier la fièvre jaune à Saint-Domingue, MM. Audouard et Pariset. Déjà celui-ci avait été, deux ans auparavant, envoyé à Cadix, lorsque cette ville était en proie à ce fléau, mais il n'était arrivé que lorsque les ravages avaient diminué. Un jeune médecin, M. Mazet, l'avait accompagné dans cette première mission, et venait encore s'offrir en volontaire pour un danger plus terrible. Les médecins font leurs apprêts de départ en trompant leurs femmes, leur famille, et ils marchent vers un beau dévouement avec le même mystère que d'autres emploient pour une action coupable. Mais leur petite escorte s'est grossie dans la route. Deux religieuses, deux sœurs de charité de Sainte-Camille ont aussi reçu une mission 1821.

1821. que la terre ne donne pas. Elles accompagnent les médecins. On traverse les postes français, le 9 octobre les portes de Barcelonne se sont refermées sur eux, et les séparent de la terre des vivans. Le mal durait depuis plus de deux mois et il était monté à son plus affreux période : neuf mille malades avaient succombé, et il en mourait plus de trois cents par jour. Les douleurs étaient affreuses, elles passaient d'un organe dans un autre, et souvent déchiraient à la fois l'estomac, les intestins, les reins, le cœur et le cerveau. Les simptômes alarmans étaient la jaunisse, l'inflammation des yeux, une hémorrhagie par toutes les ouvertures. Cependant l'arrivée de ces médecins, de ces religieuses fut comme un rayon du jour qui luirait dans l'empire des morts. On les vit pénétrer intrépidement dans les hopitaux. Ils observèrent un premier degré du mal qui laissait encore des ressources à l'art; mais ils eurent le désespoir et la franchise de reconnaître leur impuissance pour dompter le mal déjà développé.

L'un d'eux, le jeune Mazet, fut atteint de l'horrible mal dès sa première visite; en peu de jours il expira au milieu de ses amis consternés. Deux autres MM. Bailli et Pariset éprouvaient déjà quelques symptômes

d'une nature effrayante; mais le sulfate de quinine et d'abondantes transpirations les sauvèrent. Deux autres médecins, MM. Jouari de Perpignan et Lémery étaient venus les trouver dans ce gouffre. Ce dernier avait observé plusieurs fois la fièvre jaune en Amérique. Il la regardait comme endémique et non contagieuse. Les autres médecins affirmaient la contagion. Un procès si important pour l'humanité et l'ordre social fut plaidé avec une vive ardeur au milieu des cadavres. M. Audouard et lui firent des expériences: en dégustant un venin arraché d'entrailles infectées, ils montrèrent jusqu'où peut aller l'héroïsme scientifique. Malheureusement l'effrayant problème n'est point encore résolu. Les médecins restent encore divisés d'opinion, et le doute ne permet point aux gouvernemens de renoncer à des précautions qui révoltent l'humanité, telles que ces blocus, ces cordons sanitaires qui ne permettent point à de malheureux habitans de sortir d'un air qui les tue et présentent la pointe de la baïonette à une mère qui voudrait sauver ses enfans. 1821.

Le fléau ne se ralentit que vers la fin du mois de novembre. Les habitans qui avaient fui, accablés de fatigue, consumés par la faim commencèrent à rentrer dans la ville.

1821 Cet empressement fut encore fatal à plusieurs. La misère et le chagrin de deuils si multipliés frappèrent souvent ceux qu'avait épargnés la contagion. Les vents d'hiver purifièrent enfin un air si long-temps infecté. Barcelonne avait perdu vingt mille habitans, sur cinquante à soixante mille qui y étaient restés. A Tortose, la population avait été diminué de moitié. Rentrés dans leur patrie, les médecins français et les sœurs de la charité y trouvèrent toutes les âmes exaltées, attendries de leur courage. Pendant les trente-sept jours qu'ils passèrent à Barcelonne, on attendait leurs bulletins avec la même anxiété qu'on eût attendu ceux d'une armée française. On déplorait la mort du jeune Mazet comme on eût déploré celle d'un jeune héros espoir de la nation. Le roi fit une pension à sa malheureuse mère. Les autres médecins et les sœurs de Sainte-Camille reçurent également les bienfaits du monarque. Leur dévouement fut célébré sur tous les théâtres; à l'Académie française, deux petits poëmes sur ce sujet obtinrent un grand succès dans le public; l'un était celui de M. Alletz qui fut couronné; mademoiselle Delphine Gai en célébrant le dévouement des sœurs de Sainte-Camille annonça un talent

dont l'éclat égale la pureté. On frappa une médaille en l'honneur des médecins et des sœurs hospitalières. Les esprits alors étaient éloignés du pressentiment d'une guerre prochaine contre l'Espagne. On sentait que, si les lumières et la liberté ne suffisent pas toujours pour rapprocher les nations, le malheur et le secours doivent encore mieux les rallier. 1821

Guérillas royalistes.

Et pourtant la politique et de cruelles circonstances trompèrent ces vœux. Le cordon sanitaire des Français, loin de se disperser ou de s'affaiblir après la cessation du fléau, alla toujours se fortifiant et prit la forme d'une armée. Le ministère de M. de Richelieu fut dissous à la fin de cette année 1821. M. de Villèle, âme de la nouvelle administration, quoiqu'il n'en fût pas encore déclaré le chef, était alors loin de vouloir une agression ouverte contre l'Espagne; mais il était obligé de montrer de la déférence à un parti qui recueillait les plaintes et les murmures des prêtres et des nobles espagnols. Le cordon sanitaire habituait les esprits à l'idée d'une invasion. D'un autre côté on pouvait condamner l'excès plutôt que la prolongation de cette mesure. Le fléau dompté par l'hiver ne pouvait-il renaître au prin-

1821. temps soit à Barcelonne soit à Tortose, soit dans des lieux plus rapprochés encore de nos frontières? Bientôt le fatal cordon sanitaire devient un point d'appui pour des insurrections royalistes et surtout monacales, qui n'avaient pu prendre encore depuis deux ans une ferme consistance. Les bandes du curé Merino erraient dans la Vieille-Castille. Les cruautés qu'il avait exercées sous le nom de représailles le rendaient odieux aux habitans des villes. Un général constitutionnel, Lopès Banos, l'avait battu souvent sans pouvoir l'anéantir. Mais la Catalogne, bordée par les troupes françaises et remplie de ces audacieux miquelets habitués à divers genres de rapines, de fraudes et trop souvent à des meurtres, offrait un point favorable à la Vendée espagnole dont on rêvait le plan dans tous les couvens et dans un grand nombre de châteaux. Les insurgés, lorsqu'ils étaient vainqueurs, appelaient les Français à marcher sur Madrid; vaincus, ils se repliaient sur les lignes des Français, savaient qu'ils n'y seraient point reçus en ennemis, ni en pestiférés et se promettaient de reparaître munis de bonnes armes, de secours d'argent, de vivres et d'habits. Trois personnages importans, l'archevêque de Tarragone, le marquis de

Mataflorida et le baron d'Éroles s'étaient unis pour diriger un plan si formidable. Ce dernier avait une âme noble et chevaleresque. Il avait d'abord embrassé les principes constitutionnels. Les dangers du roi l'émurent et il résulut d'exposer pour lui sa fortune et sa vie. L'idée d'obtenir une gloire semblable à celle des Larochejaquelin, des Lescure, le séduisait vivement; mais avec des contrebandiers, des vagabonds et des moines enrôlés, il produisit quelque chose de pis que la chouanerie. La malheureuse Catalogne passa presque sans intervalle du fléau de la fièvre jaune à celui de la guerre civile provoquée et bénie par des moines. L'un d'eux, le trappiste don Antoine Maramon, parut à la tête des guérillas le fouet dans une main et le crucifix dans l'autre. Il avait été militaire avant de se dévouer aux plus effrayantes austérités de la pénitence; mais, ignorant ou dédaignant la tactique, il semblait n'attendre que du ciel et de son intrépidité des moyens de succès. On voyait près de lui un aventurier français, nommé Bessières, qui avait été condamné dans l'Espagne constitutionnelle comme fauteur d'un plan de république; maintenant il se montrait affamé de despotisme. Misas et Mosen-Anton commandaient

1821 dans la Catalogne d'autres guérillas. Quesada s'apprêtait à remuer la Navarre. Tous comptaient sur la France. Il était dans l'esprit de M. de Villèle de préférer une agression indirecte et masquée à une attaque ouverte.

L'intérieur de l'Espagne offrait des troubles d'un autre genre. La seconde assemblée des cortès s'éloignait un peu de la modération qu'avait montrée la première. Martinez de la Rosa, l'une de ces belles âmes chez lesquelles le génie littéraire exalte les vertus, était l'âme du ministère. Le général Morillo, commandant de la garde nationale, s'unissait avec lui dans des pensées d'ordre. Arguellès, le comte de Torreno, Calatrava, Sancho et plusieurs autres orateurs s'étudiaient à modérer les cortès. Leur patriotisme était judicieux, sans cesser d'être ardent. On a cru qu'ils s'étaient proposé de rendre la constitution des cortès plus monarchique, plus semblable à celle de la France; on a supposé même (et cette allégation a retenti en Espagne comme en France) qu'ils avaient médité avec le roi Ferdinand un mouvement militaire pour atteindre à ce but; mais c'est un fait que ces illustres personnages désavouent; ils ne voulaient corriger les lois que par les lois mêmes.

Voilà ce que m'a dit l'un d'eux maintenant exilé. 1822

Près d'arriver à une catastrophe digne des regards de l'histoire, je passe sous silence des faits partiels tels que divers actes de violence des partisans de Riégo, des mouvemens trop voisins de l'anarchie dans les villes de Cadix, Séville et la Corogne, enfin une sédition à Madrid dans laquelle un chef des modérés, le comte de Torreno, courut risque de la vie. Les cortès nouvelles, sur lesquelles n'agissait que trop l'ascendant du fougueux Riégo, s'étaient engagées dans des menaces contre la garde royale. Ce corps qui avait paru quelques temps animé des principes constitutionnels se rangea sous les lois du parti absolutiste dès que son existence parut menacée.

Le 30 juin 1822, le roi venait de clore en personne la session des cortès. Une rumeur vague et indécise l'accompagnait à son retour. On entendait proférer le cri de *Vive le Roi constitutionnel!* mais avec un accent qui exprimait la défiance et le reproche. Quelques voix osèrent pousser le cri de *Vive le Roi absolu!* On ne manqua point de les couvrir par les cris de *Vive Riégo! Vive la liberté!* Le roi fut ainsi reconduit jusqu'au palais.

1822. Il semblait qu'on en voulût faire le siége. Les gardes impatientés repoussèrent le peuple à coups de crosse de fusil. Le sang coulait. Un officier nommé Landaburu, fils d'un riche négociant de Cadix, voulut réprimer la fureur des gardes et bientôt elle se porta sur lui. Poursuivi comme un traître, il fut massacré dans la cour du château. Ce crime fut bientôt connu de la multitude. Ce jeune officier était aimé. Que n'avait-on pas à craindre de soldats qui, presque sous les yeux de leur roi, versaient le sang d'un de leurs chefs? Les massacres de Cadix allaient-ils se répéter dans Madrid? Les milices de la ville accoururent et vinrent se former en bataille autour du château. Tous se préparaient comme pour une journée du 10 août; car les régimens qu'on avait appelés des environs ne s'avançaient qu'aux cris de *Vive Riégo!* Pendant un sinistre bivouac les forces du peuple allaient toujours se grossissant et d'un autre côté la fureur des gardes annonçait une résistance désespérée. Les libéraux voyaient le régicide comme une conséquence forcée de leur victoire et cette pensée arrêtait les plus exaltés. Pendant toute cette nuit, Morillo se portait comme un médiateur entre le roi et le peuple, et, secondé par le général Balles-

téros, il réussit non à calmer les esprits, 1822.
mais à faire différer le combat. Le roi parlait avec indignation du meurtre commis, il faisait de son propre fonds une pension à la veuve de Landaburu et promettait que ses enfans seraient élevés aux frais de l'état. Mais le peuple voulait la punition des coupables quels qu'ils fussent et quel qu'en fût le nombre, et demandait le désarmement des gardes. Les milices et les régimens s'unissaient à ses vœux, à ses cris.

Le jour suivant se passa plutôt en menaces qu'en négociations. Mais vers dix heures du soir, quelle est la stupeur de Madrid! Quatre bataillons dans deux casernes différentes s'étaient réunis, avaient relevé leurs postes dans la ville, étaient sortis par la porte du Soleil, s'étaient emparés d'une poudrière, puis étaient venus camper aux portes de Madrid. Leur motif ou leur prétexte était qu'ils ne voulaient pas être désarmés. On prétendait que le ministère et le général Morillo avaient concerté ce mouvement, afin de pouvoir opérer un changement dans la constitution. Le roi devait de son côté sortir de Madrid protégé par deux autres bataillons de ses gardes. Cette partie du plan avorta, soit parce que le château était observé de

1822. trop près, soit parce qu'il y eut quelque part défaut de résolution. Le roi parut désapprouver le départ de ses gardes, mais n'en témoigna qu'une faible colère. Morillo fut chargé de les faire rentrer dans le devoir, et, pour qu'il remplît cette mission avec plus d'autorité, le roi le nomma commandant de la garde royale. Il vint se présenter aux gardes royaux et fut reçu aux cris de *Vive Morillo! Vive le roi absolu!* Morillo condamna ce cri comme séditieux, mais on ne cessa plus d'en persécuter ses oreilles. Les gardes qui se voyaient maîtres de sa personne voulaient qu'il se mît à leur tête pour exterminer Riégo et son peuple. Morillo rejeta la proposition avec horreur et somma les gardes de venir reprendre leurs postes auprès du roi à Madrid. Ceux-ci parurent convaincus que le roi en était sorti et le général eut beaucoup de peine à leur ôter cette opinion. Ses efforts pour les ramener furent inutiles. Cependant ils respectèrent en lui l'autorité de leur monarque et lui permirent de rentrer dans la ville. Pour eux ils se déterminèrent à camper plus loin et prirent poste au Pardo. Morillo ne fut pas plus heureux auprès du roi qu'il ne l'avait été auprès de ses gardes. Le prince ne condamnait point leur cri *Vive le roi absolu!*

1822.

Les dispositions du général changèrent après cet entretien. Les modérés dont il était le chef firent bientôt cause commune avec les exaltés. Les uns et les autres par l'organe de la municipalité de Madrid, du ministère et de Riégo pressaient le roi de signer l'ordre de l'attaque contre la garde du Pardo. Le roi s'y refusait opiniâtrément. La nouvelle qu'il venait de recevoir d'un mouvement royaliste des carabiniers royaux sur la route de Tolède et les progrès des royalistes dans la Catalogne et la Navarre, réveillaient dans le monarque la passion de l'absolutisme. A de nouvelles instances, qu'on lui fit du ton le plus courroucé, le roi répondit : « Ma » garde n'est point indisciplinée, qu'on me » laisse mettre à sa tête, et l'on verra si elle » ne m'obéit pas. » Cette réponse fit tomber le dernier espoir des modérés. Les exaltés s'écriaient : « Voyez si ce n'est pas le roi lui- » même qui a enseigné aux gardes à crier » *Vive le roi absolu!* »

Riégo s'agitait pour obtenir le commandement général. Morillo sut le conserver : rien n'était plus important pour les jours du roi. Lorsque ce prince demandait des garanties, le conseil d'état osait lui répondre qu'on ne pouvait lui en offrir aucune pour sa pro-

1822. pre vie, puisque S. M. s'était mise d'elle-même entre les mains d'une bande effrénée d'assassins, et le conjurait de prendre une forte résolution pour sortir de la position dangereuse et humiliante dans laquelle elle se trouvait. Mais, tandis qu'on négociait ainsi pour obtenir une permission d'attaque, les gardes poussaient en tirailleurs jusqu'aux portes de Madrid, et, dans leurs engagemens contre la cavalerie des constitutionnels, n'obtenaient point assez de succès pour encourager des efforts plus décisifs. Mais on était instruit au Pardo du péril que courait le roi assiégé dans son palais; il faut marcher à sa délivrance. Sous les ordres de don Louis de Mon, le camp du Pardo se met en mouvement. Dix-huit cents hommes vont en affronter cinq ou six mille, que soutient le peuple ou furieux ou intimidé de la capitale; mais la nuit peut seconder cet effort courageux. Ils comptent sur le secours des royalistes modérés, et ne veulent pas voir qu'ils révoltent ces amis d'un ordre plus sage, par un meurtre odieux et par ce cri de *Vive le roi absolu!* qui ne leur promet qu'un morne esclavage et des supplices. Les gardes se flattent encore que le roi profitera de cette diversion, et qu'à la tête des deux bataillons de gardes

qui lui sont restés, il s'élancera de son palais, 1822.
ne formera qu'une même armée de ses défenseurs réunis, et pourra subjuguer sa capitale, ou l'abandonner en faisant craindre son retour et sa colère. Les soldats du Pardo, malgré leur faiblesse, se divisent en trois corps qui, dans les ténèbres, tenteront trois attaques séparées sur trois portes différentes. Leur rendez-vous est au palais du roi. Après avoir marché dans un profond silence, ils arrivent aux portes de Madrid à trois heures du matin. Le premier corps se dirige sur le parc d'artillerie placé près de la porte Saint-Vincent, le second sur la porte du Soleil, située presque au centre de la ville, le troisième sur la place Major, le lieu le plus important pour couper les communications entre les troupes constitutionnelles. Celles-ci, fatiguées de plusieurs nuits tumultueuses, n'avaient exercé qu'une faible surveillance. Partout les premiers postes de miliciens avaient été écartés sans peine, mais les coups de fusil sont entendus. Morillo veille; le roi lui a fait trop connaître l'entêtement désastreux de ses principes absolus; il aime mieux soutenir une constitution imparfaite que d'abandonner son pays et le roi lui-même aux vengeances d'un despotisme dirigé par des

1822. moines. Martinez de la Rosa n'est pas moins indigné du motif qui a fait avorter ses projets tutélaires. L'imminence du danger a réconcilié deux partis tout à l'heure ardens à s'outrager. Riégo lui-même vient prendre les ordres de celui auquel il a disputé le commandement. Tout court aux armes. Les miliciens s'appuient sur les rangs des soldats. Plusieurs pièces d'artillerie bordent les places d'où dépend la sûreté de la ville.

Un autre genre de secours venait d'être apporté à la commission des cortès. Le banquier français Hardouin, sous le nom duquel avait été ouvert l'emprunt des cortès, se trouvait à Madrid. Il juge le danger; il sait que le trésor public est vide, et que des seigneurs, amis du roi, tels que le duc de l'Infantado, ont répandu depuis plusieurs jours beaucoup d'or dans la multitude. Il n'hésite pas à faire aux cortès l'avance d'une partie du paiement qui devait être effectuée plus tard. Sa signature a réveillé le patriotisme.

Une foule de citoyens tirent par les fenêtres sur les gardes qui s'avancent; des femmes, des enfans jettent sur eux tout ce que la fureur leur présente. Ici on leur oppose des barricades, là des canons, plus loin des rangs entiers de soldats exercés. L'ardeur du

régiment qui porte le nom du prince don Carlos semble égale à la furie de l'attaque. 1822. Foudroyés de toutes parts, vingt fois dispersés et vingt fois ralliés, les gardes dirigent vers le palais les déplorables restes de leurs troupes. C'est Ballestéros surtout qui, par le feu de son artillerie, a porté le plus de ravages dans leurs rangs. Leur chef, don Louis de Mon, est déjà prisonnier, et, du palais qu'ils brûlent de défendre, rien ne vient à leurs secours. Le roi maintient immobiles ses deux bataillons qui frémissent de rage; il n'a donné qu'un ordre et c'est celui de faire remettre les chevaux de ses écuries à la cavalerie des constitutionnels. A chaque instant il demande le général Morillo; mais celui-ci ne viendra au secours du roi qu'après avoir assuré le salut de la ville. Le palais, aux portes duquel sont venus expirer la plupart des gardes du Pardo, est assiégé par dix mille hommes et par une puissante artillerie. Le peuple sent qu'il n'a plus qu'une victoire à poursuivre. L'ivresse du succès, la vengeance et la nuit peuvent tout permettre à sa fureur. Des cris épouvantables disent assez jusqu'où elle peut se porter. Morillo, dont le peuple reconnaît enfin les services, a la force de contenir un tel mouvement; il se rend

1822 vers le roi; par ses conseils et par ceux de la nécessité, le drapeau blanc est arboré aux murs du palais. Le roi capitule avec son peuple, aux dépens de ses gardes.

Les deux bataillons enfermés au palais furent traités avec peu de rigueur : ils purent sortir de la ville avec armes et munitions. Bientôt leur zèle pour la cause royale parut tellement refroidi qu'on les fit entrer dans les troupes constitutionnelles. Quant aux bataillons du Pardo, on exigea qu'ils déposassent leurs armes à l'entrée du palais, et se rendissent à discrétion aux vainqueurs. La mort, mais la mort des guerriers, leur parut préférable à l'opprobre et à de lents supplices : exténués de fatigue, mutilés, réduits au tiers de leur troupe, ils serrent leurs rangs, font une décharge, et s'ouvrent un passage la baïonnette à la main. On les poursuit, on atteint au bout de quelques heures ces combattans harassés. Quelques-uns ne se laissent approcher que pour donner la mort avant de la recevoir; la plupart gisent sans mouvement sur la route, et n'ont plus qu'à perdre un souffle de vie. A peine deux cents de ces gardes purent-ils survivre à ce mouvement désordonné. Peu d'entre eux périrent par les supplices. Au nombre des victimes fut un

jeune Français d'une grande valeur et d'un caractère aimable, nommé de Coeffen, que Riégo lui-même eût voulu sauver de la mort; il avoua que la constitution espagnole lui était odieuse. Les constitutionnels vainqueurs ne montrèrent point la férocité qu'avait semblé provoquer le meurtre de Landaburu. La réconciliation récente des modérés et des exaltés, et surtout l'autorité de Morillo, purent atténuer les effets d'un triomphe remporté par un peuple sur son roi. Les Espagnols semblaient dire : Faisons que notre 7 juillet ne soit point comparé au 10 août de la France. Mais ils ne purent éviter que des âmes émues ne fissent parmi nous ce rapprochement, non sans injustice. L'infortuné Louis XVI fut attaqué dans son palais par le peuple; ici les gardes furent seuls agresseurs. Ferdinand, à dater de ce jour, fut l'objet d'une défiance plus sombre et plus générale. On ne lui permit plus de voyages dans ses châteaux, et sa faible autorité fut encore restreinte. 1822.

Ferdinand ouvrit la session extraordinaire des cortès, et vint y protester de son amour sincère pour la constitution et pour l'indépendance de son pays. Le peuple, sans être fort ému d'une déclaration si suspecte, fei-

1822 gnit d'y ajouter quelque foi, et sut gré au roi de remplir le rôle d'un prisonnier docile. Mais quand le roi eut prononcé des imprécations officielles et signé des ordres de mort contre ses trop fidèles gardes, son sort dans le palais paraissait, aux amis de l'honneur, plus déplorable que ne l'avait été celui de Louis XVI au Temple. Martinez de la Rosa et ses amis avaient envoyé leur démission, à la suite d'un mouvement fatal au parti médiateur. Ce parti, qui avait concouru à la victoire, mais qui avait tout à craindre des vainqueurs, n'eut plus de ralliement, plus d'appui politique. Aux actions de grâces rendues à Morillo succédèrent bientôt des reproches secrets, puis des accusations ouvertes sur un projet formé de modifier la constitution. Riégo n'eût plus de peine à écarter un rival si suspect. Les cortès reprirent plus de vigueur; on vit même le phénomène d'une sorte de crédit renaissant en Espagne. L'emprunt des cortès, dont un paiement avait fait le salut de la constitution de Cadix, prit faveur en France et en Angleterre.

Prise de la Seo-d'Urgel par le Trapiste.

Bientôt les succès des absolutistes en Catalogne et en Navarre furent arrêtés. Un seul de ces succès avait eu un éclat fait pour

frapper l'imagination, c'était la prise de la Seo-d'Urgel par le Trapiste. Ce moine s'était ménagé des intelligences avec les habitans de cette ville et peut-être aussi avec une partie de la garnison. Il tenta l'assaut de cette forteresse dans la nuit du 17 juin, et combattit le fouet dans une main et le crucifix dans l'autre. Sa valeur, qui parut inspirée par le ciel, anima le courage des aventuriers de sa suite. Après un assaut de trois heures, tous les forts furent emportés. Le Trapiste parvint à sauver les combattans constitutionnels des premières fureurs du peuple et des soldats, mais non de la froide barbarie que de prétendus juges et de prétendus militaires exercèrent envers des soldats fidèles à leur devoir. Presque tous furent condamnés à être fusillés à Olot, près de Vich. Bientôt Mina parut avec la vengeance au nom des Cortès. Les royalistes avaient voulu faire de l'humble bourgade de la Seo-d'Urgel une rivale de Madrid. Une régence, formée du marquis de Mata-florida, du baron d'Erolès et de l'archevêque de Tarragone, s'y était établie, ouvrait des emprunts et rendait des proclamations au nom du roi; le roi captif ne manquait pas d'y répondre par d'autres proclama- 1822.

1822. chef de partisans le plus habile, joignait l'avantage de conduire des troupes disciplinées. D'Érolès se présenta pour reprendre Castelfollit. Mina l'attendait dans une forte position, et lança sur lui une cavalerie qui mit tout son corps en déroute. Les meilleurs soldats de d'Érolès périrent dans cette rencontre. Mina reprit Balaguer, bloqua Urgel, le principal point d'appui des royalistes; et, avec une ardeur que ne ralentissaient pas les rigueurs de l'hiver, il se porta sur le Trapiste qu'il battit et sépara de son lieutenant Bessières, ensuite sur Quésada qui se vit successivement chassé de tous les points qu'il occupait dans la Navarre. Ce fut là qu'on vit deux des frères O'Donnel, combattant dans deux partis contraires, se chercher avec rage dans la mêlée. Ils eurent le bonheur de ne pouvoir s'atteindre.

Fuite générale des guérillas royalistes.

La régence d'Urgel avait eu l'humiliation de quitter cette ville, et c'était maintenant de Puicerda, l'extrême frontière de l'Espagne, qu'elle prétendait donner ses lois à ce royaume. Bientôt il n'y eut plus d'autre asile pour les royalistes espagnols que la France, dont ils avaient déjà reçu les secours clandestins. Les soins de l'hospitalité allèrent jusqu'à leur fournir des armes. Le souvenir des guerres de la

Vendée inspirait pour eux un vif intérêt aux royalistes, quoiqu'ils eussent mal soutenu le parallèle avec les intrépides paysans et les héroïques chevaliers du Bocage. Le baron d'Érolès avait eu avec eux le triste rapport d'avoir vu brûler son magnifique château et ses vastes domaines. C'était un sacrifice qu'il avait fait d'avance en s'engageant dans la guerre civile. Quésada vint à Paris raconter ses malheurs plutôt que ses exploits. D'Érolès qui le suivit de près dans cette capitale, inspira plus d'intérêt. Quant au Trapiste, il se réfugia pour quelque temps dans un couvent de son ordre rétabli à Toulouse. L'empressement était extrême de voir ce mystérieux personnage. Ses dehors répondaient mal au portrait que l'imagination avait pu s'en tracer. Les traits de ce moine guerrier étaient communs et sombres. Dans les exercices de piété qu'il partageait avec ses frères, il tâchait de se distinguer par des démonstrations de ferveur qui paraissaient exagérées. Le silence sévère de la Trape fut alors utile à sa renommée. Tout le prestige allait tomber, s'il avait eu occasion de montrer la fougue grossière de son imagination, les emportemens cruels de son intolérance, enfin tout ce qui dénote la folie d'un solitaire qui veut con-

1822.

1822. duire le siècle. Le compagnon de sa triste gloire dans les guerres civiles, le curé Mérino, avait été également battu dans la Castille, et le nom de brigands qu'on prodigue dans les guerres de parti, s'appliquait parfaitement aux restes honteux de sa troupe pillarde. Barcelone oubliait le long deuil causé par la fièvre jaune pour célébrer les triomphes de Mina. La terreur joignait ses hommages à ceux de l'enthousiasme patriotique. Après des rigueurs excessives, Mina fit publier une amnistie dont profitèrent et abusèrent bientôt les faibles restes de l'armée de la Foi. Du fond de sa retraite, le Trapiste eut la douleur d'apprendre la reprise de la Seo-d'Urgel où il avait déployé son intrépidité. Enfin Puicerda, ce dernier et faible refuge de la régence, lui fut enlevé.

Imprudente persécution contre les constitutionnels.

Mais au centre de l'Espagne le pacte fait avec les modérés dans la nuit du 7 juillet allait se rompant chaque jour. Le procureur fiscal, le colonel Paradès, chargé d'instruire sur les événemens de cette journée, avait osé lancer un mandat d'amener contre celui même auquel la reconnaissance publique avait rapporté cette grande victoire, le général Morillo, et il avait usé de la même rigueur contre sept anciens ministres à la

fois; c'étaient Martinez de la Rosa et ses collègues : le motif était qu'ils avaient négocié non-seulement avec le roi, mais avec les gardes rebelles, et leur avaient offert des changemens à la constitution, ce que chacun de ces illustres exilés nie aujourd'hui avec la même fermeté qu'ils s'en défendaient alors. Comme les cortès avaient seuls le droit de déférer les ministres à la justice, le mandat fut cassé; mais un club dont la puissance paraissait s'élever au-dessus de celle des cortès, s'obstinait à faire une ingrate confusion des absolutistes et des modérés. La plupart de ces derniers comprirent que leur perte, retardée par l'imminence du danger, serait le premier gage de la victoire, et, chaque jour, le club landaburien leur en répétait l'imprudente menace. On fit bien plus; le procureur fiscal, le colonel Paradès, instruisit contre le frère du roi, don Carlos, et osa rendre un jugement qui condamnait ce prince aux galères. Cette procédure fut encore cassée; mais cette horrible ignominie jetée sur un Bourbon faisait en France, parmi les royalistes, l'effet d'un cri aux armes. Le club landaburien trop fidèle copiste de notre révolution voulut se préparer à la guerre par une loi de suspects. Appuyée avec feu par des 1822.

1822 orateurs qui en reconnaissaient l'horrible violence, mais en déclaraient l'absolue nécessité, elle fut combattue par cet Augustin Arguellès, qui connaissait tout le poids des fers imposés par la tyrannie. Sa voix prévalut encore, et cette proposition fut écartée par la majorité.

Supplice du général Ellio.

Depuis long-temps l'horreur des constitutionnels s'était portée sur le général Ellio qui, l'un des premiers, avait appelé le retour de l'absolutisme, et réprimé avec une grande sévérité plus d'une sédition militaire. Prisonnier à Valence, on l'avait arbitrairement privé du bienfait de la loi d'amnistie. Chaque jour, depuis deux ans, on appelait sa condamnation que cette même loi devait rendre impossible. Les royalistes ne perdaient pas de vue un chef si important. Pour le recouvrer, ils séduisirent une vingtaine de soldats d'un régiment d'artillerie qui se soulevèrent au milieu de Valence, et reçurent le renfort convenu d'une soixantaine de royalistes. L'audace leur tint lieu du nombre. Ils marchèrent sur la citadelle. Ellio, du fond du cachot, put les entendre répéter son nom, le proclamer leur chef, s'approcher, combattre avec furie; enfin il les vit pénétrer jusqu'à lui. Soit que sa résignation

fût absolue, soit qu'il eût pu juger combien l'effort d'un si petit nombre d'hommes serait facilement réprimé, il refusa d'eux le commandement et même la liberté. Bientôt il vit, dans la prison même, ses libérateurs cernés par des forces imposantes et contraints de rendre les armes. Sa prudente conduite ne désarma point la haine. On voulut voir dans ce prisonnier l'auteur du complot. On lui donna des juges redoutables; il subit la mort avec une fermeté militaire et chrétienne. 1822

La révolution portugaise montrait encore moins de force et de violence. Là on voyait un roi qui de lui-même avait quitté le florissant Brésil et traversé l'Atlantique pour venir sanctionner une constitution de cortès. Quoiqu'elle limitât beaucoup trop l'autorité royale, elle n'avait rien qui lui déplût. Il répondait à ceux qui s'étonnaient de sa résignation : « Vous ne connaissez pas toutes les » misères du pouvoir absolu. Il m'est plus » facile de m'entendre avec les cortès qu'il » ne me l'était de repousser la sourde domi- » nation et les exigences des grands, des » prêtres et des moines. Jamais, ajoutait-il, » je n'ai plus aimé mon pays que depuis » que je le vois délivré de l'inquisition. » Ses État de la révolution portugaise.

1822. discours publics avaient un accent paternel dont la franchise ne pouvait paraître suspecte, puisque sa liberté n'était pas équivoque. Les nobles et surtout les moines frémissaient ou rougissaient de cette soumission du roi, qui leur enlevait tout prétexte pour courir aux armes. Ils suppléaient par l'activité de leurs intrigues à des hostilités déclarées, semaient un sourd mécontentement dans les campagnes ou dans les petites villes encore soumises à leur patronage, et portaient la discorde dans une armée qui se glorifiait d'avoir brisé le despotisme, après avoir repoussé la domination étrangère. Leurs espérances s'exaltèrent quand ils virent la reine elle-même protester en quelque sorte contre la docilité constitutionnelle de son époux. Cette sœur de Ferdinand VII, qui devait être bientôt l'Athalie du Portugal, vivait depuis long-temps en fort mauvaise intelligence avec son époux, le plus pacifique des hommes. Elle le mit, dit-on, à l'épreuve par une conduite peu régulière. On a prétendu que l'un des objets de ses attachemens passagers, quoique violens, fut Lucien Bonaparte, alors ambassadeur de son frère à la cour de Lisbonne. Du reste, elle était loin de posséder le don de la beauté; mais, par l'ascendant

d'un caractère absolu et d'une âme passionnée, elle prenait un ascendant qu'elle n'eût point obtenu par l'effet de ses charmes. Le roi était arrivé pour elle à une indifférence voisine du mépris; mais elle prétendait à le dominer comme si elle eût été une épouse adorée et fidèle. De là un continuel état de trouble et de gêne pour le monarque; ce malheur l'avait suivi dans le Brésil, où la reine affectait d'être à la tête d'un parti qui n'était point celui du roi. Depuis son retour en Portugal, elle se liguait avec tous ceux qui portaient dans leur cœur un sentiment de révolte contre les lois nouvelles, et formait l'âme de son fils don Miguel pour la haine, la cruauté et l'usurpation. Les cortès avaient voulu qu'elle prêtât serment à la constitution. Après avoir éludé cette obligation sous différens prétextes, elle déclara enfin qu'elle était résolue à ne pas s'y soumettre. En vain lui représenta-t-on que rien ne pouvait la dispenser, que rien aussi ne devait la détourner d'un serment prêté par son époux et par son fils don Miguel. Elle prétendait s'être fait une loi *de ne jurer de sa vie ni en bien ni en mal;* plutôt que d'y manquer, elle acceptait l'exil ou la retraite la plus obscure, et demandait seulement qu'il lui fût permis d'emmener les 1822.

1822. infantes ses filles, dont rien ne pouvait la séparer. En France, les partisans encore masqués de l'absolutisme exaltaient ce refus sans mesure, et s'écriaient que la dignité royale s'était réfugiée dans le cœur des femmes. Cependant le roi don Juan avait consulté ses ministres et son conseil d'état pour savoir comment on pourrait punir le refus de la senora dona Carolina, en conciliant les lois constitutionnelles et la sécurité du pays avec les égards dus à sa personne auguste. Tous opinèrent pour qu'elle fût conduite au château de Ramalhao, et de là, quand sa santé le permettrait, sur les frontières de l'Espagne, sa patrie. Cette résolution fut soumise aux cortès. Un député royaliste, Accursio das Nevès, protesta contre cette violence faite à la fois à deux personnes sacrées. Il s'attachait à peindre, dans les termes les plus pathétiques, la désolation du roi quand il se verrait privé des soins les plus tendres et les plus nécessaires à son cœur. On croyait peu à la profondeur de ces regrets, mais chacun comprenait que l'époux le plus indifférent ne peut souffrir une séparation qu'on lui impose, surtout quand il est roi: on chercha les moyens d'éviter trop d'éclat; d'officieux médecins le fournirent:

ils déclarèrent qu'un départ pour la frontière mettrait la vie de la reine en danger. La reine fut reléguée au château de Ramalhao, d'où elle devait sortir avec les foudres de l'absolutisme. 1822

La révolution du Portugal fut plus sérieusement ébranlée par la perte définitive de l'une des plus belles colonies de l'univers. Le Brésil, déjà depuis long-temps cerné par les insurrections du Nouveau-Monde, se défendait mal contre la fièvre républicaine, et n'avait été retenu dans ses liens avec la métropole que par la présence d'un roi qui paraissait lui-même avoir oublié sa première patrie. Déjà une révolte avait éclaté dans la belle province de Fernambouc. Les troupes portugaises de Rio-Janeiro étaient parvenues à la réprimer; mais sur le volcan pouvait s'ouvrir plus d'un nouveau cratère. Don Juan, en rentrant dans le Portugal, avait laissé à l'aîné de ses fils, don Pedro, le gouvernement du Brésil. Tout fait penser que les deux princes avaient concerté leurs mesures pour conserver, dans cette belle partie du Nouveau-Monde, la domination de la maison de Bragance, même dans le cas où l'on ne pourrait maintenir celle de la mère-patrie. Voilà que toutes les provinces s'iso-

Indépendance du Brésil.

1822. lent à la fois de Rio-Janeiro pour échapper plus sûrement au joug de Lisbonne. Partout on nomme des juntes, on lève des milices. Tantôt le prince don Pedro négocie, tantôt il a recours aux armes. Mais les troupes portugaises, harassées de courses et de petits combats, inspirent plus de haine que de terreur. Les Brésiliens ne respirent que pour en affranchir leur pays, et, après des pourparlers, équipent avec joie les vaisseaux qui les ramèneront à Lisbonne. Alors se développe le plan sage et ingénieux de don Pedro. C'est une monarchie constitutionnelle qu'il offre aux Brésiliens. Un certain point d'honneur les attachait au système de république adopté par leurs voisins. Mais l'anarchie qui désolait alors celle de Buenos-Ayres refroidissait beaucoup leur enthousiasme. Ce qu'ils voulaient par-dessus tout, c'était l'indépendance de la métropole. Le prince n'hésitait pas à les satisfaire sur ce vœu important. Il faisait de plus d'importantes concessions, et la constitution qu'il proposait pouvait satisfaire des esprits avides de libéralisme. Mais le titre qu'il réclamait, celui d'empereur, et surtout son droit sens, sa finesse et sa popularité, devaient suppléer à une autorité restreinte dans de jalouses li-

mites. Les cortès portugaises et le roi don Juan parurent animés d'un égal courroux en apprenant cette défection. On n'hésita pas à déclarer rebelle l'empereur constitutionnel du Brésil ; le jour de sa naissance fut mis au nombre des jours malheureux par son père lui-même ; on ne cessait de parler d'une puissante expédition pour faire rentrer sous les lois de la métropole la colonie rebelle ; mais d'une part le ressentiment était simulé, et de l'autre les menaces étaient vaines. On n'avait ni flotte à équiper, ni troupes à envoyer pour réprimer une insurrection si ferme, si générale et confirmée par un prince de la maison de Bragance. Le Portugal perdait ainsi les derniers vestiges de la splendeur politique et commerciale qu'il avait due pendant deux siècles à ses princes éclairés, à ses grands navigateurs, à ses hardis capitaines ; et, cet affront qui était en même temps une ruine universelle, on le subissait sous le règne d'une liberté qui avait été présentée comme une renaissance à la gloire des Vasco de Gama et des Albuquerque. Les prêtres et la plupart des nobles s'emparaient de cette grande calamité. « Voyez, disaient-ils au peuple, les Brésiliens » n'ont fait que répéter les principes et la con- 1822.

1822. » duite des cortès; le ciel a puni ces rebelles, » en propageant contre eux la rébellion. »

En résumant les principaux faits de la révolution hispano-lusitanienne, j'ai plus d'une fois indiqué l'impression qu'ils produisaient parmi les absolutistes français. Il est bon de faire connaître comment les autres partis l'envisageaient. Parmi nos libéraux, les uns applaudissaient à Riégo, les autres à Augustin Arguellès. Ce dissentiment, quoique peu marqué, les empêchait de donner une direction assez sûre à leurs voisins. Il paraît que le général Foy, qui avait connu la nation espagnole en la combattant, s'était pénétré des moyens de donner plus de stabilité et de force à la constitution des cortès, et qu'il cherchait surtout à détourner les orages qui menaçaient cette liberté naissante. Tous les ministres, et surtout le parti qui les poussait plus loin qu'ils ne voulaient aller, eussent reculé d'effroi si on leur eût proposé d'envoyer, avant toute déclaration d'hostilité, le général Foy pour ambassadeur et pour médiateur en Espagne. Je conviens que nous-mêmes, royalistes constitutionnels, dans les préventions qui nous séparaient alors d'un parti avec lequel concordaient nos vœux principaux, nous eussions

pu être étonnés et inquiets d'un tel choix ; 1822.
mais aujourd'hui la réflexion tardive peut nous démontrer qu'il n'eût point été de moyen plus sûr d'affermir le repos et la liberté des deux nations. Il fallait un arbitre de ce genre pour se faire écouter des cortès et d'un peuple ombrageux ; on n'eût pu trouver ni une âme plus loyale, plus ardente, ni un esprit plus éclairé, plus puissant par l'éloquence. Malheureusement les royalistes du centre droit s'exagéraient trop les dangers d'une constitution dont ils étaient bien résolus de s'éloigner, parce qu'elle ressemblait trop à la première ébauche qui fut un fondement si peu solide de nos libertés. Ils se peignaient, sous les plus fâcheuses couleurs, tout ce qui chez nos voisins reproduisait, quoique faiblement, nos fureurs révolutionnaires, le massacre à coups de marteau du chanoine Vinuessa, la hideuse chanson du *Tragala-Pero*, les clubs de Malte ou de la Fontaine-d'Or, les périls du roi d'Espagne, la possibilité d'un nouveau régicide, la condamnation aux galères un moment portée contre un petit-fils de Louis XIV, la réunion des carbonaris de l'Italie avec ceux que divers jugemens avaient fait sortir de France, et les séductions qu'ils pouvaient pratiquer parmi

1822. nos troupes et parmi le peuple des campagnes et des villes frontières. Ils ne connaissaient encore que trop faiblement l'esprit de la congrégation et le motif qui la portait vers une guerre faite pour relever la domination des moines. Ils se flattaient que le résultat d'une intervention armée serait pour l'Espagne une liberté et une monarchie tempérées. Plusieurs royalistes connus par leur dévouement à la Charte eurent le mérite de prévoir les dangers d'une intervention armée dans les affaires de l'Espagne. Le *Journal des Débats* combattit fortement ce projet. La congrégation expliqua tous ses vœux, et montra toute l'étendue de son pouvoir quand elle réussit à faire casser l'ordonnance d'Andujar rendue par un prince victorieux, qui voulait faire pour l'Espagne ce que Louis XVIII avait fait pour la France.

1822

CHAPITRE XXVI.

SECOND TABLEAU HISTORIQUE DE L'INSURRECTION DE LA GRÈCE.

Le congrès de Vérone, dont je vais bientôt parler, me rappelle au récit de l'insurrection des Hellènes. En terminant le premier tableau de ce grand événement, j'ai cru devoir présenter par anticipation quelques vues sur la manière dont il se développa. Il s'agissait de prouver combien une politique étroite en avait mal apprécié la grandeur au congrès de Laybach. Je vais rassembler ou plutôt choisir quelques faits pour montrer combien les mornes et dédaigneux refus du congrès de Vérone trahirent cette noble cause à laquelle on est revenu si tard, et avec des résolutions d'un si petit caractère. Je ne dissimulerai rien des traits de vengeance, de rapine et de cruauté qui vinrent se mêler à des actes héroïques, à des dévouemens, à des vertus dignes des plus beaux âges de la Grèce antique. On verra

1821 que les Hellènes fournirent trop souvent des prétextes à la haine froide que leur avait jurée l'égoïsme de quelques cabinets. Mais qui pourra comprendre, après le malheur de Chios, la faveur que des princes chrétiens accordèrent encore aux vils et lâches fanatiques de l'islamisme?

Prise et sac de Tripolizza par les Grecs.

Il faut que mes lecteurs se reportent vers le milieu de 1821, première année de l'insurrection. Tripolizza, principal siége de la puissance ottomane dans le Péloponèse, comptait avant le siége une population de trente-quatre mille âmes, en y comprenant dix mille hommes de garnison, parmi lesquels figuraient deux mille Albanais. Le pacha Chourchid, appelé par la Porte à réduire le rebelle Ali-Tébélen, avait laissé son harem dans cette ville. Ce n'était point une place de guerre; mais dix mille soldats, soutenus par une population presque toute musulmane, dix mille soldats turcs, adossés à des murailles, semblaient pouvoir braver long-temps une armée dépourvue d'artillerie.

Colocotroni, après des succès partiels dans l'intérieur du Péloponèse, osa investir cette ville puissante. Son armée se composait principalement de ces hommes ramassés au hasard, qui, entrés dans Patras avec

l'archevêque Germanos, en étaient sortis précipitamment à la vue de quelques voiles ottomanes dont le consul anglais leur avait perfidement exagéré les forces. A peine étaient-ils sortis de cette ville, qu'ils la virent embrasée sur tous les points, et bientôt quelques familles fugitives vinrent leur apprendre qu'elles étaient, sur une population de quinze mille âmes, les seuls restes échappés à la rage des musulmans. Colocotroni veilla trop peu à modérer de si cruels ressentimens, et fut trop fidèle à rendre cruauté pour cruauté. Les Turcs égorgeaient les prisonniers, et le général de l'armée des Hellènes promit deux piastres à tout soldat qui lui apporterait la tête d'un Turc. Les Hellènes ne tardèrent pas à s'emparer de tous les postes qui maintenaient les communications de la ville assiégée. Les horreurs de la famine s'y firent sentir; on y ajouta celles du bombardement. Il était dirigé par un officier français, M. Raybaud; il se servit pour ce terrible effet de quelques vieux mortiers vénitiens, enlevés de Napoli de Malvoisie, place dont les Grecs venaient de faire la conquête. L'armée assiégeante recevait de continuels renforts; car tout promettait la vengeance et le pillage. Déjà les chefs et les 1821.

1821. principaux personnages de la ville ne songeaient plus qu'aux moyens d'assurer leur salut personnel. De ces moyens, le plus sûr était d'abandonner leurs trésors à l'avidité du vainqueur; mais Colocotroni se montrait exigeant, il allait jusqu'à demander quatre millions de piastres. Cette rançon parut exorbitante. Le général, trop dominé par la haine et la cupidité, sentit mal l'avantage de conserver pour la Grèce une ville pleine de ressources. Il eût pu, en rejetant la population musulmane de Tripolizza sur les places de Modon, Coron et Patras, hâter la reddition de ces places importantes que ce surcroît d'habitans aurait affamées. Plus de capitulation, on ne songe plus qu'à l'assaut.

Voici un événement qui contribua beaucoup à en accroître les fureurs. Le gouverneur au désespoir conçut la fatale idée d'envoyer au camp deux prêtres grecs qu'il tenait depuis long-temps prisonniers, en les chargeant de présenter de nouvelles conditions aux assiégeans; mais les prêtres, loin de remplir leur mission pacifique, se complurent à faire un tableau trop réel de leurs longues souffrances et du martyre de leurs frères. Ils appelaient une vengeance implacable. On monte à l'assaut, les murailles

sont escaladées et bientôt on voit flotter l'étendard de la croix. Les Turcs sont abandonnés par Elmas-Bey, chef des Albanais, qui achète la permission de se retirer avec les siens. Les Hellènes sont entrés dans la ville qu'ils parcourent des torches à la main. Les Turcs irritent les vainqueurs par une défense opiniâtre qu'ils soutiennent dans leurs maisons. Le carnage commence ; on ne fait grâce ni à la vieillesse, ni à l'enfance. Des femmes, des jeunes filles sont précipitées du haut des toits. M. Raybaud et un autre capitaine français luttent presque seuls contre ces forcenés. Peut-être la fureur se fût-elle lassée vers le milieu du jour; mais un fatal incident lui rendit des forces nouvelles. 1821.

Les vainqueurs enfoncèrent les prisons où gémissait encore un grand nombre de prêtres. Ils virent un vieil évêque de la Morée, qui traînait avec effort des globes de fer attachés à ses pieds; sa voix éteinte ne put prononcer que ces mots: « Mon Christ, je » meurs pour toi, » et il tomba mort entre les mains de ses libérateurs. Ah! pourquoi ne put-il pas conserver plus long-temps un souffle de vie pour ajouter à ces paroles: « Mon Christ, je meurs pour toi, » celles-ci:

1821. « Je meurs en pardonnant à mes bourreaux ; » chrétiens, suivez comme moi l'exemple » du divin maître. » La vue de ce spectre, le martyre de ce vieillard, ne firent que fournir des prétextes sacrés à des passions cruelles. Le premier mouvement fut de se porter vers un couvent de derviches ; ils périrent tous les armes à la main. De là on passa au massacre des juifs ; ceux de Constantinople avaient obtenu des musulmans le droit d'exercer de longues barbaries sur les corps ou les cadavres du patriarche et des autres prélats immolés. La plume se refuse à écrire les horribles et interminables supplices auxquels ils livraient les chrétiens qui leur étaient vendus. C'est avec cette fureur que se combattaient trois religions qui invoquent une même origine. Comme les Grecs cherchaient partout dans la ville des otages que les Turcs avaient égorgés, leur vengeance ne connut plus de bornes ; cependant les êtres qui paraissaient avoir le plus à craindre les suites d'un assaut, les femmes, les jeunes filles du harem de Chourchild furent épargnées. Une corde tendue devant elles les protégea contre une vengeance et des désirs également effrénés.

Tout le jour se passa dans le meurtre et

le pillage; à peine les vainqueurs purent-ils trouver asile dans quelques maisons. Leur imprudente barbarie avait consumé presque tout entière la ville la plus riche du Péloponèse. Gorgés de butin, couverts de sang, épuisés par d'exécrables plaisirs, ils furent obligés de chercher le sommeil au milieu des cadavres. Jugez de leurs songes! Il faut que j'ajoute une circonstance qui suffit pour peindre les dernières horreurs d'une nuit qui succède aux massacres. Les chiens venaient dévorer des membres palpitans, et peut-être ceux mêmes de leurs maîtres. « Je » voyais, dit M. Raybaud, se réaliser le songe » d'Athalie. »

1821

Ce fut du massacre de Tripolizza qu'on profita le plus pour aliéner de la cause des Grecs le cœur compatissant et magnanime de l'empereur Alexandre. Toutefois ce souverain ne devait-il pas réfléchir que les Hellènes n'avaient fait qu'exercer la loi des représailles, justice grossière qui domine tous les peuples dont la civilisation est imparfaite, et qui perpétue le meurtre en voulant le venger? Les Hellènes avaient cédé à l'ivresse de l'assaut, le puissant autocrate pouvait-il oublier que deux fois les Russes, sous la conduite de leur héros Souwarof, s'étaient livrés à des

1821. massacres plus vastes, plus odieux, la première fois, après l'assaut donné à la ville musulmane d'Ismaïlow, où périrent quinze mille personnes, et la seconde au milieu d'une ville qui défendait ses lois et sa liberté contre l'oppression étrangère, c'est-à-dire dans Prag, faubourg de Warsovie? Vingt-trois mille chrétiens y furent égorgés par des chrétiens.

Si je reporte un moment mes regards vers l'Épire qui avait commencé le réveil de la Grèce bien avant l'entreprise mal calculée d'Alexandre Hypsilantis, j'y trouve Marcos Botzaris encore debout, et qui, après quatre victoires remportées sur les troupes ottomanes, leur résiste avec intrépidité, même après la mort de cet Ali pacha auquel l'impérieuse nécessité l'a forcé de joindre ses armes. Non-seulement il était rentré dans Souli sa glorieuse patrie, mais il cernait Arta et d'autres villes turques. Dans toutes ses excursions il avait fait un nombre de prisonniers trois ou quatre fois supérieur au nombre de ses soldats, et ces prisonniers il les avait sauvés de la fureur des représailles. Toutes les dépouilles qu'il avait enlevées fidèlement distribuées aux siens lui laissaient la pauvreté d'Aristide. Comme sa patrie était nécessai-

rement exposée au premier débordement des barbare, il profita d'un moment d'inaction pour se rendre à Corinthe, dont les Grecs, après de valeureux efforts, avaient conquis la puissante citadelle. Colocotroni vint au devant du héros dont toute la Grèce célébrait et bénissait les exploits. Le vainqueur de Tripolizza se présenta devant le guerrier de l'Épire avec un faste oriental qui dénonçait des richesses récemment acquises par le pillage. La simplicité militaire et presque sauvage du Klephte souliote fit rougir Colocotroni de sa magnificence, et le lendemain il se présenta devant lui avec un costume tout semblable au sien. Mais il ne put échapper aux reproches d'un guerrier qui n'en avait mérité aucun. « Camarade, lui » dit Botzaris, que n'as-tu défendu aux sol- » dats les excès qui ont souillé notre cause » sacrée? Ne crains-tu pas que l'Europe » nous les reproche? Tripolizza un monceau » de cendres! Tripolizza qui t'offrait tant de » ressources! je sais bien ce que c'est qu'un » assaut; mais je crains qu'on ne nous » compare à nos tyrans. » 1821

L'issue de la négociation du Souliote répondit à ses vœux. Il obtint du gouvernement la promesse de quelques secours. Parmi

1821. les troupes qui allaient marcher pour appuyer ces intrépides montagnards, était un corps d'étrangers qui se nommaient Philhellènes; c'étaient des Français, des Anglais, des Polonais, des Italiens et des Allemands, venus surtout des états où s'était manifesté l'enthousiasme libéral. Un nouveau torrent d'ennemis ne tarda point à se précipiter sur l'Épire. Les Albanais, gagnés par l'or de la Porte, se joignaient aux janissaires. Souli est encore une fois assiégée. Quatre fois les Turcs sont entrés dans la ville héroïque, et quatre fois ils ont été repoussés. Souli reste jonché de leurs cadavres; mais le blocus continue. Comme on pressentait les horreurs de la famine, on avait résolu d'éloigner les femmes. Elles se présentèrent à la salle du conseil, formant un bataillon et le sabre à la main. « Nous ne voulons pas, dit l'une » d'elles, être séparées de vous dans vos dan» gers : et quand nous y vit-on jamais étran» gères? Nous sommes nées pour braver les » infidèles; à leur approche, nous savons » nous faire un rempart avec des barils de » poudre, et périr au milieu des ruines. » Sommes-nous contraintes à la fuite? nous » leur échappons, nous et nos enfans, en » nous jetant dans des précipices. Pouvez-

» vous oublier que deux cents de nos mères 1821
» ont disparu dans les flots de l'Acheloüs. »

Les Souliotes reçurent le secours de ces femmes intrépides ; bientôt il leur arriva un secours plus puissant, c'étaient cinq mille Hellènes conduits par Mavrocordatos, président de la confédération. On a repris confiance, il faut saisir l'offensive. Botzaris se place à l'avant-garde ; les Philhellènes marchent sous son drapeau. Tout brille d'ardeur ; mais cette troupe d'élite s'élève à peine à cent hommes et se forme de sept à huit nations.

Un perfide Épirote, nommé Gogos, qui a trempé dans les crimes d'Ali pacha, vient s'offrir en auxiliaire, en ami. Il dispose de quelques troupes. Botzaris immole à sa patrie de vieux et terribles motifs de vengeance contre ce Grec, délateur ou meurtrier des siens ; il croit à son repentir, à ses sermens, et lui donne le commandement d'une aîle de sa petite armée ; mais Gogos n'est venu que pour faire connaître à l'ennemi la marche et les dispositions des Souliotes. A peine les Turcs sont-ils en présence, la trahison éclate ; Gogos, qui occupait sur les hauteurs une position centrale, la fait évacuer à ses troupes. Les rangs sont rompus, Botzaris reste séparé des Philhellènes, exposé au plus terri-

1821. ble feu; ceux-ci répètent l'héroïque désespoir du bataillon sacré. Botzaris frémit de leur danger, et s'indigne de n'y être point associé; il veut s'ouvrir un passage jusque dans leurs rangs criblés par le canon et les balles. Il appelle l'ennemi à lui, et s'écrie: « Je suis Marcos Botzaris; il est devant vous » l'homme de Souli, celui qui n'a jamais » respiré que pour vous combattre et vous » exterminer. Venez donc venger sur lui la » honte de vos chefs et le sang de vos frè» res. » Déjà il ne lui reste plus qu'un tronçon de sabre et il combat encore; mais les Philhellènes n'ont pu résister à la furie des vainqueurs. Soixante-dix ont péri, le reste est dispersé. La fuite devient désordonnée sur tous les points; une seule journée semble avoir détruit le fruit des longs combats et des victoires multipliées des Souliotes. Désormais il ne reste plus de poste avancé pour repousser les barbares au premier point de leurs excursions. Ce vaillant George, surnommé l'Olympien, qui, dans la Valachie, a recueilli les faibles débris de l'armée d'Alexandre Hypsilantis, et qui a souvent réussi à le venger, n'existe plus. Lui aussi a été victime d'une trahison; un indigne prélat a trahi le lieu de sa retraite: deux mille Turcs

sont venus pour le surprendre. Du haut d'un clocher, son dernier asile, il observe leurs mouvemens, et quand il les voit près de lui, il met le feu à un baril de poudre, et meurt au milieu de ses ennemis expirans. 1821.

Au milieu de ces adversités qui vont suivre une effrayante progression, on ne voit plus que discorde entre les chefs; plusieurs se sont fait un cruel point d'honneur de désobéir aux ordres du conseil exécutif. L'autorité civile pèse à l'orgueil de Klephtes qui pensent tout sacrifier à la croix, hormis leur penchant à la domination. Parmi ceux qui mettent à un trop haut prix leurs efforts et leurs victoires, on distingue le vaillant Odysseus qui, nourri à l'école du tyran de Janina, choque les yeux de ses compatriotes par un faste asiatique, et vient de les révolter par un meurtre odieux. C'est sous son propre toit, c'est à sa table même qu'il a fait égorger par ses gardes trois de ses rivaux avec lesquels il a feint de se réconcilier. Colocotroni, de son côté, supporte impatiemment les reproches trop légitimes qu'il a encourus; il semble décidé à ne plus sortir de sa tente. Qu'arrive-t-il? C'est que la Thessalie, l'Épire, la Béotie et une grande partie de l'Attique sont rentrées sous les lois de leurs

1821. vieux oppresseurs. Le Péloponèse échappera-t-il à ce joug ? Depuis la prise et le sac de Tripolizza, les Hellènes n'ont plus obtenu de succès importans, si ce n'est la prise de Navarin, l'antique Pilos, qui leur ouvre une magnifique rade; mais ils ont jusqu'à présent échoué auprès de Napoli de Romanie; un assaut dirigé par Démétrius Hypsilantis a été repoussé; le blocus de Patras, qu'ils ont souvent interrompu et repris, ne paraît plus qu'une vaine démonstration. Napoli de Romanie est serrée de plus près, l'espoir de sa chute est plus prochain; tous les regards des Hellènes se portent sur la Palamidi, puissante citadelle de cette ville. La flotte de Miaulis, qui a si bien secondé les entreprises les plus hardies de ses compatriotes ne peut plus leur porter de secours. Les îles frappées de terreur par les massacres de Chios l'appellent aujourd'hui pour leur défense. Une armée de quarante mille hommes marche sur le Péloponèse; elle se divise en deux corps. Dram-Ali ouvre la marche avec vingt-cinq ou trente mille hommes. Une puissante réserve est sous les ordres de ce terrible Chourchild qui a fait tomber la tête du rebelle Ali-Pacha, et qui, favorisé par la trahison, a vaincu Botzaris lui-même. Tout semble perdu, tout va renaître. Voici le mo-

ment le plus glorieux de la Grèce nouvelle. Botzaris, son frère Constantin, et Nothi Botzaris, son oncle, ont ranimé partout le feu des vertus patriotiques. Missolonghi va servir de retraite à ces indomptables exilés de Souli; par leurs soins, des murs en ruines vont devenir d'inexpugnables remparts. Cette ville, long-temps obscure, va s'illustrer par deux siéges qui surpassent la gloire de Sagonte, de Numance et de Sarragosse. Odysseus, à la voix de son lieutenant Gouras, se réveille pour la patrie et veut se laver de son dernier forfait dans le sang des infidèles. Démétrius Hypsilantis, qu'aucun revers ne peut abattre, qu'aucune passion malveillante ne peut entraîner, est l'instigateur constant et le fidèle auxiliaire de tous les guerriers dont la gloire a surpassé la sienne. Nicétas, lion dans les combats, colombe dans la paix, se montre prodigue de ses jours. L'autorité de Mavrocordatos et du conseil exécutif est enfin reconnue partout, mais pour trop peu de temps. Que dirai-je? les Grecs ne sont encore que des Spartacus, mais des Spartacus chrétiens, et ils habitent la plus noble des patries. Ici les tombeaux font des miracles. 1822.

Cependant Dram-Ali vient d'être secondé

1821. dans son invasion du Péloponèse par un événement qui semble en rendre le succès infaillible. Il s'apprêtait à faire le siége de la citadelle de Corinthe dont la conquête récente avait coûté beaucoup de sang aux Hellènes, lorsqu'on vient lui apprendre qu'ils l'ont abandonnée. Le commandement de cette ville avait été confié à un prêtre grec qui, sur le bruit de l'approche d'une puissante armée, juge la citadelle hors d'état de défense, parce qu'il ne sent point en son âme le courage de la défendre. C'est par la cruauté qu'il a voulu couvrir le honteux vertige de sa peur. Il a fait égorger en partant un commandant turc, son prisonnier, et Dram-Ali est reçu dans la citadelle par la veuve de ce musulman qui lui demande vengeance.

La barrière est franchie: le Péloponèse est ouvert. La première pensée de Dram-Ali est de se porter sur Napoli de Romanie pour en faire lever le siége. Pour y parvenir, il faut traverser Argos, ville assez populeuse, mais qui n'a pour toute fortification que des murailles démantelées. Démétrius Hypsilantis s'offre seul pour l'arrêter: il lève une petite armée parmi les citoyens d'Argos et le peuple des campagnes, se concerte avec le commandant du blocus de Napoli, presse la

marche de Colocotroni, et lui écrit ces mots : 1821.
« Cruel, qu'attends-tu pour sacrifier ta jalousie et tes ressentimens au salut de la patrie ! Choisis entre la vie d'un héros que la Grèce proclamera son libérateur, ou celle d'un chef de bande poursuivi par les Turcs et méprisé des siens. » Même missive au farouche Odysseus. Quant à Mavromichalis, à Gouras, à Nicétas, à Flechtas, ceux-là n'ont besoin d'autre aiguillon que de celui de leur patriotisme et de leurs vertus. Les moulins qui entourent Argos deviennent, par les soins de Démétrius, autant de postes fortifiés. Quand Dram-Ali veut s'avancer sur ce point pour s'approcher de Napoli, il rencontre partout des obstacles inattendus : tantôt c'est un magasin à poudre qui saute et engloutit une partie de ses troupes, tantôt ce sont des Grecs en embuscade qui fondent sur des détachemens isolés, coupent les jarrets des chevaux, exterminent les janissaires embarrassés dans les vignes. Dram-Ali ne peut plus continuer sa marche sur Napoli ; il est réduit à consumer ses forces au siége d'Argos ; mais à peine peut-il approcher de cette ville, tant les sorties de Démétrius sont fréquentes et terribles. A la suite d'un combat où les Turcs ont montré plus d'intrépidité que de

1821. coutume, Dram-Ali se voit assailli par les Arcadiens, les Spartiates et les autres habitans du Péloponèse, dont Colocotroni amène l'avant-garde. Le Turc éprouve des pertes graves sur tous les points, désespère d'emporter Argos, et ne songe plus qu'à gagner l'Acro-Corinthe, où il attend un renfort du pacha Chourchild; mais pour l'atteindre il y a deux défilés dangereux à franchir. Déjà les Grecs y sont embusqués et attendent impatiemment l'heure de la victoire. Colocotroni leur en donne l'assurance au nom d'une célèbre devineresse qu'il est allé consulter sur la montagne. Cet oracle leur paraît aussi certain que celui de la Pythonisse pouvait l'être à leurs aïeux; des aigles, qui ont passé sur leurs têtes, les enflamment du même espoir que si on reconnaissait encore dans ces oiseaux les messagers de Jupiter. Ce qui ajoute encore à leur ardeur, c'est que Colocotroni dit aux vainqueurs de Tripolizza: « La journée sera bonne. Savez-vous ce que » portent ces chameaux? — Ce sont les » dépouilles d'Ali pacha; elles vont devenir » notre juste butin. » Le combat fut terrible au défilé de Stéfani, et plus sanglant encore le lendemain au défilé de Perpati. Les Grecs, abrités derrière des rochers, faisaient

pleuvoir les balles qu'ils dirigeaient avec une merveilleuse dextérité. Quand les Turcs s'étaient ouvert un faible passage, ils voyaient bientôt sur leurs derrières des Hellènes qui poussaient des cris effroyables; même obstacle devant eux; point de quartier. On entendit Nicétas qui, après avoir tué de sa main dix-huit musulmans, s'exhortait encore en ces termes à poursuivre la vengeance de sa patrie: «Nicétas! ah! Nicétas, courage! ce sont des Turcs que tu massacres!» Ils sortirent enfin, mais en laissant les défilés jonchés de cadavres, et en abandonnant artillerie, provisions et bagages. Les chameaux venaient s'agenouiller devant les vainqueurs et paraissaient comprendre l'arrêt de la fortune. Odysseus avait atteint, dans les défilés de la Thessalie, Chourchild, ce pacha redouté qui marchait à la tête de douze mille hommes. Odysseus en conduisait à peine trois mille; mais il les avait si heureusement postés, que c'était Chourchild qui paraissait subir toute l'inégalité du combat. Les Hellènes frappaient les échos, tantôt de mille cris de joie, tantôt de chants religieux, en voyant des lignes entières de leurs ennemis rouler de précipice en précipice. La victoire fut complète; Odysseus, auparavant satellite 1821.

du tyran de l'Épire, jouit du plaisir de vouer
1821. à l'inévitable courroux du sultan ce Chourchild qui avait envoyé à la Porte la tête de son maître. Chourchild, en effet, ne douta pas du sort qui l'attendait après la perte presque entière de la plus puissante armée que les Turcs eussent encore levée dans cette guerre. Dans l'espoir de conserver ses trésors à sa famille, et d'obtenir l'honneur de magnifiques obsèques, il s'empoisonna; mais la colère du sultan ne fut point désarmée. Peu de jours après la célébration de ses funérailles, deux capidji-bachis vinrent par ordre du sultan ouvrir le tombeau de l'infortuné général, tranchèrent cette tête inanimée qui vint remplacer à la porte du sérail celle d'Ali-Pacha. La vengeance d'Odysseus fut satisfaite, mais lui aussi devait éprouver au milieu des siens même un sort également funeste.

D'importans succès suivirent pour les Hellènes la glorieuse délivrance du Péloponèse. Napoli de Romanie, qui devait être un jour pour eux la dernière porte du salut, fut forcée de capituler. L'escadre de Miaulis, malgré les vives alarmes qu'avait dû lui causer l'exécrable expédition des Turcs dans l'île de Chio, était venue fidèlement seconder

les dernières opérations du siége de cette ville. J'éprouve enfin le plaisir de pouvoir dire que les Hellènes ne violèrent point une capitulation qu'ils avaient accordée. Dans leurs transports vindicatifs, ils s'étaient auparavant rendus coupables du crime d'égorger du moins en grande partie la garnison turque de Navarin, qui avait capitulé. Comme la soumission de Napoli de Romanie avait suivi le massacre de Chios, on pourrait dire qu'il y eût ici une sorte de magnanimité dans la foi militaire gardée. Démétrius Hypsilantis, Mavrocordatos, les capitaines français, MM. Raybaud, Voutier et Baleste, dont j'ai déjà parlé, et l'Anglais Gordon, regardaient comme leur principale gloire d'initier à notre droit des gens un peuple qu'un si long esclavage avait réduit à l'état de barbarie. 1821.

Parmi les capitaines français, je viens de nommer le brave et malheureux Baleste. Les Hellènes l'avaient envoyé au secours de l'île de Crète, dont l'insurrection se déployait au milieu des plus terribles obstacles. En effet, cette île puissante pouvait leur opposer une population turque qui s'élevait à la moitié ou au tiers des habitans. Elle avait d'ailleurs un funeste voisin dans Mehemed-Ali; Combat dans l'île de Crète.

1821. vice roi d'Égypte, qui, après avoir exterminé les mamelouks et rétabli en Égypte l'apparente domination de la Porte, ne s'occupait que de cimenter et d'agrandir la sienne. Ce souverain (car on pourrait lui donner ce nom), en considérant l'indépendance chaque jour mieux établie de son pouvoir, jetait un regard avide sur cette île de Candie ou de Crète, célèbre par sa fertilité et favorable au commerce, à la navigation par la beauté et la sûreté de ses ports. Déjà l'Europe voyait en lui avec étonnement un fondateur, un Pierre Ier., occupé de ramener la civilisation dans son antique berceau.

Des combats acharnés avaient désolé la Crète insurgée, sans décider la victoire d'aucun côté. Cette île avait son Marcos Botzaris dans le Crétois Mélidoine, chez qui un courage indomptable accompagnait un esprit plein de grâces, un caractère plein d'humanité. Ce héros avait succombé dans les combats. Baleste venait prendre sa place. Déjà il avait remporté des avantages signalés sur les Turcs, lorsqu'une flotte égyptienne, convoyée par des vaisseaux anglais, vint opérer un débarquement. Baleste, avec une faible troupe, se porte au-devant de trois mille Égyptiens et Turcs; il les bat pendant tout

le jour, est prêt à les rejeter sur la mer, et va planter sur le rivage les trophées d'une victoire qui consommera le salut de la terre de Minos, lorsque vers le soir les vaisseaux anglais amènent sept à huit cents hommes qui n'ont pas pris part au combat. Baleste affronte ce nouveau danger en homme qui poursuit une victoire; mais un perfide chef, que la jalousie dévore a jeté l'infâme cri, *Sauve qui peut!* Il ne reste plus autour de Baleste qu'une troupe d'élite avec laquelle il soutient l'effort de l'ennemi; mais il tombe dangereusement blessé. Les siens l'emportent; mais il ne veut pas être un obstacle à la fuite rapide qui peut seule les sauver. Il veut qu'on le cache sous un feuillage épais jusqu'à ce que les ténèbres permettent de venir le chercher. Mais son asile a été découvert par les Turcs; ils se vengent à loisir sur le héros blessé des longs affronts de la journée. Sa tête et ses mains sont coupées, et c'est un vaisseau anglais qui porte ce hideux présent au capitan-pacha. Heureusement il ne goûtera pas long-temps la joie de le contempler.

1821.

Massacre de Chios.

L'île de Chios rappelait, non par la gloire et la puissance, mais par l'activité du commerce, ces beaux jours où la Grèce recevait les tributs de l'indolente Asie. Quel beau

ciel! quel air pur! c'était Naples, mais Naples
1821. exempte de fainéantise. Tout s'y épuisait en travaux pour le luxe et les délices des harems de Constantinople. L'instruction y renaissait stimulée par l'industrie et tolérée par le despostisme. Chios avait ses colléges décorés du nom d'académies. Elle était riche, et les pachas n'osaient la piller que discrètement, parce que les odalisques du sérail l'avaient prise sous leur protection. C'était de Chios qu'elles tiraient plusieurs des parures qui leur donnent l'espoir d'attirer les regards de leur maître; mais, pour ces femmes, la production la plus précieuse de cette île, était une gomme nommée le mastic, espèce de béthel que ces captives inoccupées mâchaient à tous les momens. L'arbre dont on l'extrait était cultivé par vingt-deux villages. Grâces à cette production, Chios, que l'on appelait le jardin du sérail, n'avait à se défendre que de l'égoïsme du bonheur. On lui avait rendu la servitude si douce qu'elle avait oublié la liberté, mais du moins elle conservait avec zèle les principes de la foi. Les fêtes étaient riantes et pompeuses. Les mariages étaient chastes, les femmes célèbres par leur beauté. Sa population était de quatre-vingt-dix mille âmes. La capitale qui lui donne son nom en

comprenait le tiers. Presque seule entre les îles principales, elle n'avait point répondu au généreux appel des Grecs. Le désavantage de sa situation servit d'excuse à sa faiblesse; trop rapprochée du continent asiatique, elle était exposée à une invasion soudaine et pouvait être enveloppée d'un seul coup de filet. Cependant les Hellènes s'indignaient de l'isolement où Chios s'obstinait à demeurer. Leur flotte se présentait souvent dans ces parages et toujours avec les trophées de la victoire. Les plus jeunes habitans enduraient avec une généreuse impatience les reproches que leur adressait de toutes parts la commune patrie. 1821

Quelques troupes venues de Samos, dont le chef Lycurgue montrait peu de prudence, abordèrent dans l'île et furent reçus avec enthousiasme par une partie de la population, avec défiance et de sombres pressentimens par le plus grand nombre. La révolution s'opéra dans cette île comme par droit de conquête. La ville de Chios se déclara libre; mais son pacha, réfugié dans la citadelle, troublait souvent les fêtes d'une délivrance mal affermie. D'ailleurs, les Samiens se payaient par des exactions d'un éphémère et funeste protectorat. Pressé d'une vive

1821. sollicitude, un Français aborda dans cette île; c'était l'amiral Halgan, qui venait de sauver dans Smyrne, et sur d'autres rivages, des milliers de victimes. Il voyait que les Turcs équipaient à Tchesmé une flotte formidable et ne doutait pas qu'elle n'eût pour objet une vengeance malheureusement trop facile. Il conjura le chef des Samiens de détourner, par une prompte retraite, l'orage prêt à fondre sur une île sans défense, mais il eut le désespoir de n'être point écouté dans ses vives représentations.

Les Turcs s'indignèrent de cette défection tardive et forcée. Mahmoud II crut ne pouvoir punir par des rigueurs trop implacables l'ingratitude d'une île si long-temps comblée de ses bienfaits. Ce fut sans hésitation, sans remords, qu'il signa le firman d'une extermination générale. Il voulut ou ne daigna point savoir combien de malheureux Chiotes persistaient par reconnaissance ou par timidité à garder leurs fers, et résistaient encore dans les hameaux, sur les montagnes, aux Samiens libérateurs. Est-ce que le despotisme descend à de telles informations? Savez-vous ce que le sultan excepte dans sa clémence? Les enfans qui ne sont point sortis de leur huitième année. Il est vrai qu'on a permis

aux chefs de faire des esclaves dans la plus florissante jeunesse. Il faut bien que l'avarice trouve son compte aussi-bien que la cruauté. Auprès des monceaux de cadavres, on établira un marché d'esclaves, et ceux-ci auront à envier le sort de leurs parens égorgés. Voilà ce qu'a prescrit le Charles IX musulman. Le capitan-pacha fut chargé d'accomplir de tels ordres. 1821.

Le 22 avril 1822, une escadre de six vaisseaux de ligne, six frégates, quinze corvettes et vingt-sept bâtimens de transport, chargés de quinze mille bourreaux, vint mouiller sur ces parages. Les Samiens, effrayés de leur petit nombre, renoncèrent bientôt à secourir cette île sur laquelle ils venaient d'appeler les plus affreux désastres; il se retirèrent précipitamment. La vue de champs délicieux, de jeunes filles suppliantes et d'un grand nombre d'habitans qui, précédés de leurs prêtres et de leurs magistrats, viennent au-devant des Turcs et les saluent du nom de libérateurs; des vivres et des présens de toute sorte qui leur sont apportés avec toutes les démonstrations d'une joie suggérée par la peur, rien ne peut fléchir de barbares asiatiques qui n'ont fait qu'essayer dans Smyrne les plaisirs du pillage et du

1821. meurtre. Que toutes les horreurs de la prise de Tripolizza par les Grecs s'effacent de la mémoire! Il n'y point eu ici un siége de trois mois, on ne sort point d'un assaut; la fureur n'est point irritée par des habitans qui se défendent dans leurs maisons avec un désespoir belliqueux. Qu'a-t-on en vue? Des supplians, qui pour la plupart ne furent que trop fidèles à un esclavage adouci; d'autres qui, mal façonnés aux armes, ont cédé à une force étrangère! Il semble d'abord qu'on procède au massacre à regret, avec hésitation; mais les derviches, les kalenders et les faquirs sont là pour aguerrir la férocité: « Exterminez, s'écrient-ils, c'est Allah, c'est » le prophète, c'est le sultan qui l'ordon- » nent. » Les Turcs égorgent sans distinction les envoyés de paix qui sont venus à leur rencontre, les femmes et les enfans qui formaient encore des danses autour d'eux. C'est ainsi qu'ils entrent dans la ville de Chios. La citadelle leur fournit des auxiliaires pour le meurtre. C'est par l'église principale que commence l'incendie. On ne voit que torrens de flammes et que torrens de sang. Un Turc se croirait infidèle au prophète, au sultan, si par mollesse, ou par pitié, il donnait une mort exempte de longs supplices. Les

horreurs du pal sont ajoutées aux gibets, 1821.
aux croix; on forme des pyramides de têtes coupées et des guirlandes d'oreilles qui doivent décorer les vaisseaux. Des derviches, qui violent la loi du prophète en s'enivrant des vins de Chios, ne cessent d'invoquer cette loi pour affermir des bras lassés. Si des janissaires se disputent quelques centaines de jeunes esclaves qu'ils ont réservées à cause de leur beauté; un faquir vient trancher le différent en disant: « Exterminez tout et il n'y aura » plus de dispute. » Le consulat français, quoique le consul fût absent, reçut d'assez nombreuses victimes. On prétend que dans d'autres consulats le droit d'asile fut vendu.

A défaut de l'héroïsme des combats, on voit se réveiller partout l'héroïsme du martyre. Quelques mahométans offrent l'apostasie en échange de la mort. « La mort! » s'écrie le plus grand nombre des Chiotes. Quelques-uns ont cédé, mais bientôt on les voit, pleins de remords, abjurer leur faiblesse et s'offrir aux bourreaux. Un prêtre les absout, et, prêt à subir les plus affreuses tortures, il dit à ceux qui vont le suivre dans l'éternité: « χαιρετε! » (réjouissez-vous!) De toutes parts de jeunes vierges se précipitent

1821. sur le cimeterre en s'écriant : « Victoire à la » croix ! »

On se mit à la poursuite des fugitifs dans les campagnes. Point de caverne qui ne fût visitée. Les jours se succèdent, et la fureur n'est point assouvie. On a eu le temps de demander de nouveaux ordres à Constantinople. Les sultanes ont intercédé pour les villages qui fournissent le mastic, et Mahmoud a presque consenti à les épargner; mais il se garde bien d'expliquer sa clémence en des termes trop clairs. Le pardon leur est accordé s'ils livrent leurs armes et quelques Samiens qu'on croit cachés avec eux. Ils livrent leurs armes; mais les Samiens ne se trouvent pas; alors les Chiotes n'ont plus de droits au pardon du grand-seigneur. On égorge ou on livre aux fers tous ceux qui se sont soumis. Mais une frégate française, *la Jeanne d'Arc*, eut le bonheur de recueillir plusieurs milliers de fugitifs. Un capucin de la mission latine leur servait de guide, pourvoyait à leurs besoins, soutenait les pas des blessés, exhortait les mourans. Le registre des douanes constate qu'il était sorti près de trente-cinq mille esclaves de Chios. Mais les vieillards, les femmes âgées, et tous ceux dont la vente présentait peu de bénéfice,

furent égorgés à bord. Parmi les jeunes gens, les uns étaient mutilés pour servir dans les harems de gardiens à leurs sœurs, et les autres destinés par l'infamie orientale à leur servir de rivaux. Smyrne devint un marché d'esclaves qui produisit en peu de temps douze millions de livres; et le sultan, charmé du zèle des siens, voulut bien ne prendre que le tiers de cette somme. Un journal écrit en français dans cette ville, par un Français, contenait chaque jour le tarif des esclaves, accompagné d'éloges pour les bourreaux, d'invectives contre les victimes. Les Turcs, les Algériens et les Juifs vinrent mettre l'encan sur les victimes épargnées. Cent quatre-vingt-cinq des principaux habitans de Chios avaient été pris pour otages au moment de l'invasion. Quel est leur sort? Velib Pacha en fait mourir une partie, les autres sont amenés vers le sultan qui s'est réservé le plaisir de les faire égorger sous ses yeux. Et voilà ce souverain dont j'ai tant de fois entendu célébrer le grand caractère par les partisans effrénés de l'absolutisme. Attendons : c'étaient les janissaires qui avaient amené ces victimes aux pieds de sa hautesse; et cinquante mille janissaires, après avoir manqué l'occasion d'étrangler leur sublime 1821.

maître, vont périr sous ses coups. Voilà
1821 l'Orient!

Un mois entier a été employé à l'extermination des habitans de cette ville. Quand viendra l'heure de la vengeance? Lecteurs, historien, tout ce qui porte un cœur d'homme, semblent l'appeler du même cœur que les Grecs. La vengeance a été jurée dans l'île d'Ipsara, patrie de Canaris. La petite flotte de Miaulis est entrée vers le milieu de juin dans le détroit de Chios, accompagnée de ces brûlots que les musulmans redoutent à l'égal des flammes de l'enfer. Un combat inégal s'est engagé. Éperdus de terreur, les musulmans ont gagné le large; mais l'expédition n'a pas rempli son objet. Un clair de lune a signalé aux Turcs les brûlots qui s'approchent. Il faut attendre une nuit plus favorable à l'incendie. Elle arrive. Constantin et son ami Pipinos s'approchent. Pour allumer la flamme vengeresse, Canaris porte une relique du patriarche Grégoire. Le patriarche d'Alexandrie a béni leur entreprise. Ils entrent dans le canal de Chios; ils entendent des prières et des chants de fête sur les vaisseaux. Le capitan-pacha célébrait la victoire que les Turcs venaient de remporter dans l'île de Crète; la tête et les mains

du vaillant et infortuné français Baleste étaient suspendues au mât du vaisseau, lorsqu'une voix sortant des flots crie : « Vous allez brûler. » C'est celle de Canaris monté sur son brûlot. Il a fondu avec la rapidité de l'éclair sur le vaisseau amiral armé de quatre-vingts canons et couvert de deux mille trois cents personnes. *Il enlace la proue, et, crampronné à son beaupré, il jette les grapins dans les bossoirs.* Le feu prend. « Vous voilà bien illuminés, s'écrie encore Canaris. » Il s'éloigne. Le capitan-pacha fuit honteusement du vaisseau embrasé; mais un mât qui se brise vient tomber sur l'esquif qui le porte, et lui fracasse la tête. 1822.

Tout périt, le magnifique vaisseau s'abîme dans les flots. L'autre brûlotier, Georges Pipinos, n'a point obtenu un égal succès, et n'a pu opérer l'embrasement total du vaisseau du pacha-bey auquel il s'est attaché; mais, en revenant d'une attaque incomplète, il fait sauter un autre bâtiment; les flots et les rivages sont éclairés par la lueur de l'incendie. Les Hellènes en conçoivent un augure favorable. Pendant cette nuit de vengeance, tous les habitans d'Ipsara ont veillé, ont prié. Combien il leur tarde d'apprendre que l'exécuteur du massacre de Chios

1821. a péri; on craint pour les intrépides brûlotiers. Mais quelle joie a transporté toute la ville d'Ipsara! Les barques sont signalées, une flamme rouge, hissée au mât, assure la victoire.

Il est quatre heures du matin, et tout est prêt pour un triomphe digne du beau ciel de la Grèce, digne d'un peuple aussi ardent qu'ingénieux, digne d'un peuple chrétien. Canaris n'est frappé que d'une chose, c'est de la protection que le ciel lui a accordée dans la foudroyante victoire d'une faible barque sur un vaisseau de quatre-vingts canons. Porté dans les bras de ses compatriotes, il s'en arrache pour tomber aux pieds d'un archevêque qui le bénit et lui donne la communion. Sa femme vient baiser à genoux la main qui a opéré la vengeance de soixante mille chrétiens.

Tout le jour se passe en réjouissances, en fêtes; les chants de l'église se mêlent aux chants de guerre. Dans la danse pyrrhique, on se passe des torches embrasées qui rappellent le brûlot vengeur, et l'on s'interrompt pour adresser aux martyrs de Chios les paroles qu'eux-mêmes prononçaient en allant au supplice : Χαίρετε (réjouissez-vous)!

Et le congrès de Vérone ne fut point ému de pareils récits! Le congrès de Vérone put renvoyer, sans les entendre, des supplians qui avaient pris part à de tels exploits, échappé à de tels supplices! 1821.

1822.

CHAPITRE XXVII

CONGRÈS DE VÉRONE.

Le jeu de la diplomatie est bien loin d'offrir dans l'histoire le même intérêt que le jeu de la guerre. Sous les armes l'emploi de la ruse est justifié, est annobli par le continuel exercice du courage. La diplomatie se recommande par la double impulsion du patriotisme et de l'humanité; mais elle emploie le plus souvent tant de séductions, de réticences, de fraudes, de protestations suspectes, que la morale publique ne gagne rien, je crois, à l'exposition de ses moyens les plus ingénieux. Puis comment démêler la vérité à travers des récits où chacun se vante d'avoir été le plus habile et quelquefois même le moins sincère. Encore ces récits restent-ils ensevelis pour de longues années dans la poussière des cartons diplomatiques, et quand on les produit au jour ils offrent rarement un vif intérêt.

Le congrès de Vérone n'a laissé que d'assez tristes souvenirs, malgré une réunion fort rare des plus grandes illustrations de la terre, de talens distingués et de pures vertus. Ce dernier acte de la Sainte-Alliance fut le tombeau où elle vint s'ensevelir, parce qu'elle vint se perdre à l'insu des souverains et pour le malheur des peuples, dans la faction apostolique. 1822.

Conférences préliminaires de Vérone.

Ce qui contribua le plus à de si fâcheux résultats, c'est que l'empereur Alexandre fut attiré à Vienne avant de se rendre sur les bords de l'Adige. Le roi de Prusse ne manqua pas de le suivre dans cette capitale. Les plénipotentiaires de France et d'Angleterre y furent appelés. Là devait se faire en quelque sorte une répétition du drame politique qui allait se jouer à Vérone. On peut juger de l'avantage que le premier lieu du rendez-vous laissait à M. de Metternich. Ce fut de la magnanimité naturelle à l'empereur Alexandre que le ministre autrichien profita pour l'asservir à ses desseins étroits. Il ne cessa de lui montrer combien il était beau de sacrifier à la paix générale de l'Europe dont il était le gardien, à la sûreté des trônes qu'il avait rétablis, l'occasion qui lui était offerte d'acquérir une gloire nouvelle, de ren-

26.

1822. dre à l'Europe un nouveau peuple de frères, de porter ses armes dans l'Orient, et de reprendre enfin ce chemin de Byzance que les victoires de son aïeule Catherine II et les siennes même avaient paru lui ouvrir. L'Angleterre ne fut représentée que fort tard à ces conférences de Vienne. Le suicide du marquis de Londonderri (lord Castlereagh) et l'élévation de M. Canning pouvaient faire présager quelque changement dans la politique anglaise. C'était le duc de Vellington qui venait encore une fois représenter l'Angleterre dans ce conseil de rois. Comme il attendait des instructions nouvelles, il prit pour prétexte le soin de visiter les nouvelles forteresses de la Belgique; ensuite une maladie ou réelle ou simulée le retint encore quelques semaines. M. le vicomte Mathieu de Montmorenci, alors ministre des affaires étrangères, était à la tête des négociateurs français. Nous n'avons que trop vu, dans un autre chapitre, le fatal empire que les jésuites avaient pris sur cette belle âme. Trop fidèle aux instructions qu'il avait reçues de ce parti, il respirait la guerre contre l'Espagne; cette agression n'entrait point dans les vœux de M. le vicomte de Châteaubriand qui, alors ambassadeur à Londres, avait été appelé à ce con-

grès, où l'éclat de ses talens et de ses services 1822.
semblait lui réserver un rôle important. Il était secondé dans ses vues politiques par la circonspection de M. de Villèle, qui sut se faire nommer président du conseil dans l'absence de son concurrent le plus dangereux, M. de Montmorenci.

Mais le cœur patriotique de M. de Châteaubriand conçut de vives alarmes quand il entendit parler de l'énorme contingent qu'on offrait à la France pour réduire l'Espagne. Quoi! nos provinces seraient-elles encore une fois menacées par ces armées étrangères qui leur avaient laissé de si cruels souvenirs dans deux invasions? La France subirait-elle encore une fois cette honteuse tutelle? N'aurait-elle rien à craindre pour l'indépendance de la couronne, pour ses lois, pour la Charte, du nouveau débordement des soldats de trois monarques absolus encore tout courroucés des entreprises du carbonarisme? La pensée dominante de M. de Châteaubriand fut de rejeter ce funeste secours. Les Hellènes trouvaient en lui le défenseur le plus passionné et le plus éloquent, mais que pouvait-il contre la barrière d'airain que lui opposaient la dureté autrichienne et l'égoïsme du gouvernement anglais? Il n'y eut

1822. aucun moyen de faire intervenir les affaires d'Orient ni dans les conférences de Vienne, ni dans les délibérations encore plus solennelles de Vérone. Au premier mot qui se hasardait dans les entretiens particuliers en faveur d'un peuple chrétien si glorieusement victorieux, la plupart des négociateurs, et surtout M. de Metternich, ne manquaient pas de s'écrier :

« Voulez-vous mettre en feu toute l'Europe et détruire cette harmonie qui fait le bonheur des peuples, et la sûreté commune des trônes ? Ne voyez-vous pas que Constantinople entre comme un élément nécessaire dans la question de la Grèce ? Quelle inconséquence ne serait-ce pas *de protéger le carbonarisme dans la Grèce*, lorsque toute l'Europe doit se mettre en mouvement pour l'extirper dans l'Espagne et le Portugal ? Dans ceux que vous appelez des martyrs, nous ne pouvons voir que des pirates. Fermerons-nous l'oreille aux plaintes du commerce qui partout souffre de leurs rapines ? Si cette guerre est atroce, n'en faut-il pas accuser le caractère vindicatif du peuple mutiné ? Les massacres appellent les massacres. Pouvons-nous forcer les Turcs à se modérer, à se conformer

» à nos lois, à notre humanité, lorsqu'il s'a-
» git pour eux de châtier une rébellion ? Il
» sera temps d'intercéder pour les Grecs,
» lorsqu'on les verra disposés à rentrer sous
» les lois de la Porte-Ottomane. Alors on
» pourra obtenir pour eux une amnistie et
» peut-être quelques priviléges ; maintenant
» le plus grand danger, c'est de fomenter
» l'exaltation libérale par le rétablissement
» des républiques d'Athènes, de Sparte et de
» Corinthe, qui deviendraient bientôt des
» écoles d'insurrection et même de ré-
» gicide. »

1822.

Tableau du congrès de Vérone.

Nous voici à Vérone. Ce n'était plus l'austérité qui avait régné nécessairement dans les gîtes incommodes de Troppau et de Laybach. Tant d'augustes personnages se trouvaient réunis dans une ville spacieuse et qui brillait encore de la grandeur antique des Romains. Les rois et les princes de l'Italie affluaient dans ses murs et se montraient courtisans empressés de puissans souverains qui prenaient peu le soin de les consulter sur leurs propres intérêts. L'empereur d'Autriche jouissait du plaisir de revoir sa fille, veuve de Napoléon, à qui le titre de duchesse de Parme, la douce administration d'un pays favorisé du ciel, des soins nou-

1822. vœux, des affections nouvelles, faisaient oublier un rang qui avait paru le plus beau dont son sexe pût s'enorgueillir. La reine de Sardaigne avec les princesses ses filles, les duchesses de Toscane, de Modène, nombre de princesses russes, italiennes, allemandes, embellissaient ce pompeux cortége (1). Ja-

[1] Les ministres plénipotentiaires étaient :

Pour l'*Autriche*, M. le prince de Metternich, ministre des affaires étrangères ; le baron de Lebzeltern, ambassadeur à la cour de Saint-Pétersbourg ;

Pour la *Grande-Bretagne*, lord duc de Wellington (assisté de lord Strangford, ministre d'Angleterre à Constantinople, appelé pour les affaires de la médiation dont il y était chargé) ;

Pour la *France*, MM. le vicomte, depuis duc Mathieu de Montmorenci ministre des affaires étrangères ; le vicomte de Châteaubriand, ambassadeur de S. M. T. C. à Londres ; le marquis de Caraman, ambassadeur à Vienne ; et le comte de la Ferronais, ambassadeur à Saint-Pétersbourg ;

Pour la *Russie*, M. le comte de Nesselrode, ministre des affaires étrangères ; le comte Liéven, ambassadeur à Londres ; le général comte Pozzo di Borgo, ambassadeur à Paris ; et M. de Tatischef, ministre conseiller privé et depuis ambassadeur à Vienne ;

Pour la *Prusse*, le chancelier, prince de Hardenberg ; et M. le comte de Bersntof, ministre d'état des affaires étrangères.

mais la diplomatie n'avait eu à lutter contre de si puissantes distractions. Joignez-y le concours de cent cinquante mille personnes accumulées dans une ville qui tout à l'heure paraissait déserte. C'était un bizarre mélange d'étiquette et de simplicité, de plaisirs et d'affaires, de gêne et de luxe. La plupart de ces puissances payaient tribut à des juifs qui avaient retenu tous les appartemens pour les louer; de riches banquiers se faisaient ouvrir tous les cabinets l'or à la main; les uns venaient explorer les secrets de la diplomatie et les autres offrir des emprunts qu'ils se flattaient de négocier avec un énorme bénéfice. L'Italie se montrait toute en fête devant ces souverains qui avaient décidé son

M. de Gentz a tenu le protocole comme au congrès précédent.

On a encore admis au congrès des plénipotentiaires particuliers des diverses puissances italiennes, de S. S. et de LL. MM. les rois des Deux-Siciles et de Sardaigne, etc., mais seulement pour y délibérer sur les affaires d'Italie.

D'ailleurs, il s'y trouva encore des ministres sans mission spéciale; tels que MM. le comte de Serres, ambassadeur de S. M. T. C. à Naples; le baron de Rayneval, ministre plénipotentiaire à Berlin; M. de Carnéros, chargé d'affaires d'Espagne à Vienne, etc., etc.

1822. oppression à Laybach. La musique de Rossini, qui brillait de toute la fraîcheur et de tout l'éclat de sa renommée, faisait les délices de ces réunions splendides. Dans les bals se produisaient des beautés jalouses d'appeler sur elles d'augustes regards. Les divers chambellans paraissaient encore plus gravement occupés que les hommes d'état, car ils avaient à régler combien de pas feraient leurs souverains pour reconduire tel empereur ou tel monarque. Tout se passa fort bien, personne ne put ou n'osa se courroucer; les plus mécontens se montraient radieux. Cachés au milieu de ces pompes éblouissantes et protégés dans leurs intrigues par tout ce fracas, des cardinaux, des prélats et des jésuites représentaient sourdement une puissance mystérieuse, la congrégation : c'étaient eux qui faisaient mouvoir les fils les plus déliés et les plus actifs de la diplomatie. En vain l'empereur Alexandre avait-il chassé les jésuites de ses états, il les retrouvait à Vérone, et subissait sans le savoir des lois qu'il détestait.

Faibles résolutions sur le sort de l'Italie.

Un plan avait été conçu pour adoucir le sort et modérer l'oppression de l'Italie, il fut question d'établir pour cette contrée une confédération qui retracerait quelqu'image

de la confédération germanique. Ce plan souriait à l'empereur Alexandre; mais M. de Metternich fit si grand bruit des menaces du carbonarisme, qu'il parvint à le laisser tomber en oubli. Suivant lui, dans le royaume de Naples, la Calabre, et d'autres provinces pouvaient encore donner les plus graves alarmes. Cependant il a été prouvé depuis qu'il n'y existait d'autres conspirations et d'autres attentats que ceux qui étaient suggérés et supposés par le gouvernement autrichien, afin de soutenir sa domination sur ce malheureux pays dont le souverain l'avait imploré. On exigea pourtant une réduction des troupes allemandes qui gardaient les Deux-Siciles; leur nombre resta encore de dix-sept mille hommes, charge insupportable pour un pays où l'agriculture et l'industrie restaient si languissantes, en dépit de toutes les faveurs dont le ciel l'a comblé. Pour suffire à ces tributs, le gouvernement napolitain fut forcé de recourir au moyen du crédit, qui ne convient guère qu'à des gouvernemens représentatifs qui vivent de publicité et de bonne foi, faculté puissante que l'abus suit de près. Il s'établit à Naples une cascade d'emprunts sans hypothèques destinés à servir les intérêts des emprunts précédens. 1822

1822. Le Piémont fut plus heureux. Il fut convenu que les troupes autrichiennes en sortiraient dans le terme de dix mois, et que la Sardaigne pouvait rentrer dans toutes ses places. Mais l'Autriche ne cessa point de convoiter un pays si fertile, et ne renonça pas à l'ambition de s'emparer de la clef des Alpes pour la honte et l'effroi de la France. On sait avec quelle persévérance elle a ourdi et poursuit encore des intrigues pour changer dans ce pays l'ordre de succession au trône, et pour y appeler un prince autrichien, au mépris de la branche royale de Carignan.

Supplications de la Grèce éconduites.

Deux députés de la Grèce, le comte Métaxas et le colonel français Jourdain qui en toute rencontre avait signalé avec éclat son zèle auxiliaire et chevaleresque, débarquèrent à Ancône. Le ministère autrichien prit sur lui d'arrêter ces supplians dans leur marche, et les força de se rembarquer. Voici le message qu'ils étaient chargés d'adresser au congrès de Vérone :

« Dix-huit mois se sont écoulés depuis » que la Grèce est aux prises avec l'ennemi » du nom chrétien. Toutes les forces du » mahométisme sont dirigées contre elle; » l'Europe musulmane, l'Asie et l'Afrique » s'arment à l'envi pour seconder la main

» de fer qui a si long-temps opprimé la na- 1822.
» tion grecque et qui n'aspire qu'à lui por-
» ter le coup mortel. Deux fois, depuis que la
» lutte est commencée la Grèce a élevé la
» voix par l'organe de ses représentans légi-
» times, à l'effet de réclamer les secours et
» d'obtenir au moins la stricte neutralité des
» puissances chrétiennes. Aujourd'hui qu'une
» réunion des puissans régulateurs de l'Eu-
» rope, formée dans la péninsule italienne,
» y délibère solennellement sur les plus
» grands intérêts de l'humanité, que toutes
» les nations en attendent le maintien de la
» paix, la garantie du droit et de la dispen-
» sation de la justice, le gouvernement grec
» croirait manquer à son devoir, s'il n'expo-
» sait encore une fois aux augustes monar-
» ques alliés l'état de la Grèce, ses droits
» et ses vœux légitimes, ainsi que la ferme
» résolution où sont tous ses citoyens d'obte-
» nir justice des pouvoirs humains, comme
» ils ont trouvé grâce devant l'arbitre des
» empires, ou de périr tous chrétiens et li-
» bres.

» Des torrens de sang ont été versés; mais
» la bannière de la croix, partout victorieuse,
» flotte sur les remparts du Péloponèse,
» dans l'Attique, l'Eubée, la Béotie, l'Acar-

1822. » nanie, l'Étolie, dans la majeure partie de la » Thessalie et de l'Épire, dans l'île de Crète » et dans celles de la mer Égée. Tels ont été » les progrès, tel est l'état de la nation » grecque.

» Dans cette position, il est évident, pour » tout homme qui connaît la Turquie, que » les Grecs ne sauraient déposer les armes » avant d'avoir conquis ou obtenu les garan- » ties d'une existence distincte, indépen- » dante et nationale, seul gage de l'inté- » grité du culte, de la vie des citoyens, de » leurs propriétés et de leur honneur. Que » si l'Europe, inquiète du maintien de la paix, » condescend à négocier avec la Porte-Otto- » mane dans la vue d'associer la nation » grecque à un même système de pacifica- » tion générale, le gouvernement provisoire » de la Grèce se hâte de déclarer officielle- » ment, par la présente, qu'il n'acquiescera à » aucune transaction, quelque avantageuse » qu'elle puisse être en apparence, qu'après » que les députés auront été admis à défendre » sa cause, à exposer ses griefs, à constater » ses droits, ses besoins et ses intérêts les plus » chers. Si, contre toute attente, la de- » mande qu'il fait vient à être rejetée, la » présente déclaration équivaudra à une pro-

» testation formelle, que la Grèce suppliante » dépose en ce jour au pied du trône de la » justice divine; protestation qu'un peuple » chrétien adresse avec confiance à l'Europe » et à la grande famille de la chrétienté. 1822.

» Faibles et délaissés, les Grecs n'espéreront » alors que dans le Dieu fort; soutenus par » sa main toute-puissante, ils ne fléchiront » pas devant la tyrannie; chrétiens persécu- » tés depuis quatre siècles pour être restés » fidèles à notre Sauveur et notre souverain » maître, nous défendrons jusqu'au dernier » jour son église, nos foyers et nos tom- » beaux : heureux d'y descendre libres et » chrétiens, ou de vaincre comme nous avons » vaincu jusqu'ici, par la seule force divine de » N. S. J.-C., et par sa divine assistance. »

Les mêmes envoyés étaient porteurs de deux lettres du conseil exécutif de la Grèce, l'une adressée à l'empereur Alexandre et l'autre au pape Pie VII. Nous allons transcrire cette dernière :

A SA SAINTETÉ LE SOUVERAIN PONTIFE,

Le président du gouvernement provisoire de la Grèce.

« Très-saint père,

» Il y a long-temps que le gouvernement

1822. » provisoire de la Grèce désirait offrir à votre
» sainteté l'hommage de son respect; mais,
» occupé à satisfaire aux besoins les plus
» pressans de la patrie, qui exigeaient impé-
» rieusement toute sa sollicitude, il n'a pu,
» jusqu'à ce jour, remplir un devoir si doux.
» C'est avec joie qu'il s'en occupe aujour-
» d'hui, heureux d'avoir à joindre à l'expres-
» sion de sa vénération celle de sa vive
» reconnaissance pour l'intérêt que votre
» sainteté a témoigné aux enfans de la Grèce.
» Plusieurs de nos compatriotes, que la san-
» glante persécution des impies a obligés de
» se réfugier dans les états de Votre Sainteté,
» nous ont assuré que vous aviez daigné,
» très-saint père, les accueillir avec une cha-
» rité évangélique, et leur accorder une pro-
» tection toute paternelle. Ces traits de vertu,
» de la part de votre sainteté, nous ont pé-
» nétrés de reconnaissance sans nous sur-
» prendre. Le caractère vraiment apostoli-
» que que Votre Sainteté a déployé à une
» époque désastreuse est connu de tout le
» monde chrétien. Malgré les nuances diffé-
» rentes de culte qui séparent les peuples
» d'Europe, ils se sont tous réunis pour
» admirer et célébrer des vertus qui tour-
» naient à la gloire de la religion et de son
» divin fondateur.

» Ces considérations nous encouragent à » faire à Votre Sainteté une très-humble » prière. Nous avons appris que les monar- » ques chrétiens, la plupart attachés à l'é- » glise dont votre sainteté est le chef, allaient » bientôt se réunir en congrès pour statuer » sur les intérêts de l'Europe. Daignez, très- » saint père, intercéder en notre faveur. Que » la Grèce se relève enfin de l'état d'humi- » liation où les ennemis du nom chrétien » l'avaient plongée! Qu'elle soit secondée » par les souverains de la chrétienté dans les » nobles efforts qu'elle fait pour secouer le » joug aussi barbare qu'ignominieux de l'im- » pie! Assez long-temps elle a souffert le » martyre pour la foi de Jésus-Christ; pen- » dant quatre siècles elle a été abreuvée de » larmes et d'injustices. Que le jour du bon- » heur se lève enfin pour elle, sous les aus- » pices de votre sainteté! Ce jour, qui doit » réjouir tous les fidèles, mettra le comble à » la gloire de Pie VII. 1822.

» Votre âme sensible et généreuse, très- » saint père, vous inspirera des accens qui » toucheront le cœur des rois chrétiens, dis- » posés d'ailleurs, comme nous le croyons, » à soulager nos maux terribles. Confians » dans la bonté et dans les lumières de Votre

1822. » Sainteté, nous vous prions, très-saint père, » de croire à notre sincère vénération et à » notre vive reconnaissance, et de nous accorder votre sainte bénédiction.

» En l'absence du président du conseil » exécutif,

» *Le vice-président*,

» ATHANASE KANAKARIS.

» *Le sécrétaire d'état, ministre des affaires étrangères*,

» THÉODORE NÉGRIS. »

Pie VII fut vivement ému à la lecture de cette lettre. Il devait avoir un cœur compatissant pour le malheur et pour les épreuves du martyre, lui dont les mains pontificales avaient porté des fers. Une belle occasion s'offrait à lui, sinon d'effacer, au moins d'affaiblir les traces d'un schisme funeste. Il sentait qu'un seul vaisseau de Saint-Pierre, une barque décorée des clefs du premier des apôtres, aurait pu faire des conquêtes dans cette Grèce héroïquement chrétienne, en y portant des vivres et des armes, en y recueillant des proscrits, des victimes, ainsi que le faisaient les frégates du roi très-chrétien. Parmi ses prédécesseurs, plusieurs

avaient donné des marques éclatantes d'intérêt pour la Grèce schismatique. Le pape Pie II avait voulu marcher lui-même au secours de Constantinople assiégée par Mahomet II : chargé d'années et d'infirmités, il allait s'embarquer à bord d'une flotte dispendieusement équipée par ses ordres, lorsque la mort vint le frapper à Ancône. Cependant l'intercession de Pie VII et celle même de son successeur Léon XII, n'eurent ni ardeur ni efficacité. La faction apostolique fut assez puissante pour contraindre dans ses vœux l'âme du successeur des apôtres. Ce fut au milieu de ces vastes scènes de martyres, qu'elle renouvela tous les ressentimens de l'église latine contre l'église grecque. Déjà elle avait donné cette fatale impulsion à tous les Levantins qui tenaient à la première de ces communions. Elle passait pour n'être point étrangère à la rédaction du barbare journal de Smyrne écrit en français, dont j'ai parlé dans le chapitre précédent. Nous avons vu à Paris un moine gardien du saint sépulcre, qui semblait avoir reçu pour mission de combattre toute pitié pour les martyrs de la Grèce, et d'intéresser en faveur de leurs bourreaux.

1822.

La Sainte-Alliance avait prononcé l'aboli-

tion de la traite des noirs. Le duc de Wel-
1822. lington se plaignit au congrès de Vérone que cette traite était exercée avec plus de barbarie que jamais, et il demandait que l'on employât à la supprimer les moyens coërcitifs les plus violens; il voulait que l'on appliquât à la traite des nègres les châtimens infligés à la piraterie, la peine de mort; enfin il réclamait un droit de visite et de confiscation sur les vaisseaux engagés dans ce trafic odieux. Et cependant le congrès de Vérone ne prit aucune mesure pour arrêter la traite de trente ou quarante mille chrétiens qui se faisait à ses portes, c'est-à-dire non loin des rivages de l'Italie[1].

[1] Voici des considérations qui auraient pu être présentées aux puissances chrétiennes.

Il est beau de défendre à l'avarice de multiplier chez des peuples barbares les embûches atroces et les trahisons domestiques. Mais pourquoi permettre en Europe ce qu'on ne permet plus en Afrique? Eh! ne voyez-vous pas de nouvelles cargaisons d'esclaves qui partent pour l'Asie, des côtes de l'Epire, de la Macédoine, du Péloponèse, et surtout des îles de Chios, d'Ipsara, réduites en cendre? Arrêtez-vous, marins de l'Angleterre, vous qui, avec tant de justice, déclarez forban tout vaisseau négrier. Ceci se passe sur votre empire et sous la portée de votre canon. La féroce allégresse

Mais alors la révolution de l'Espagne, la crainte du carbonarisme, des séditions militaires et des constitutions de cortès que l'on faisait jurer à des souverains captifs dans leurs palais, préoccupait exclusivement les esprits. Cette crainte agissait vivement sur le cœur aussi humain qu'élevé de l'empereur Alexandre. Il aimait à s'entretenir avec M. de Chateaubriand, et sentait pour lui cette sympathie qui s'éveille entre les 1822.

de ces musulmans, qui croient revenir d'une victoire, parce qu'ils reviennent d'un massacre, ces têtes coupées qu'ils ont suspendues à leurs mâts, ne doivent-elles pas ralentir votre marche? Entendez-vous à bord du vaisseau ravisseur des voix douloureuses qui confessent Jésus-Christ, et implorent la protection de Marie? Ces jeunes filles dont les cris vous appellent, sont destinées à l'approvisionnement des harems, et leurs frères, plus infortunés encore, vont subir la mutilation du fer. La déplorable troupe a reconnu en vous des chrétiens; elle espère, elle vous croit envoyés par le ciel pour sa délivrance. Si c'étaient des nègres, vous les auriez bientôt délivrés; et le bâtiment négrier expierait sa lâche félonie. Mais ce sont des chrétiens, et leurs maîtres sont des Turcs, il faut passer avec respect, et donner le salut amical au pavillon du croissant.

(*Extrait d'un écrit publié par l'auteur de cette histoire en faveur de la cause des Grecs.*

1822. hommes occupés à poursuivre la gloire à des titres divers et qu'unit encore plus intimement l'intérêt commun de l'humanité et de la morale publique. Voici les paroles que M. de Châteaubriand recueillit de la bouche de ce prince :

« Je suis bien aise que vous soyez venu à » Vérone, afin de rendre témoignage à la » vérité. Auriez-vous cru, comme disent » nos ennemis, que l'Alliance est un mot qui » ne sert qu'à couvrir des ambitions? Cela » peut-être eût été vrai dans l'ancien état de » choses; mais il s'agit bien aujourd'hui de » quelques intérêts particuliers quand le » monde civilisé est en péril!

» Il ne peut plus y avoir de politique an- » glaise, française, russe, prussienne, au- » trichienne; il n'y a plus qu'une politique » générale qui doit, pour le salut de tous, » être admise en commun par les peuples et » par les rois. C'est à moi de me montrer le » premier convaincu des principes sur les- » quels j'ai fondé l'Alliance. Une occasion » s'est présentée : le soulèvement de la Grèce. » Rien sans doute ne paraissait être plus » dans mes intérêts, dans ceux de mes peu- » ples, dans l'opinion de mon pays, qu'une » guerre religieuse contre la Turquie; mais

» j'ai cru remarquer dans les troubles du » Péloponèse le signe révolutionnaire ; dès » lors je me suis abstenu. Que n'a-t-on point » fait pour rompre l'alliance ? On a cherché » tour à tour à me donner des préventions » ou à blesser mon amour-propre ; on m'a » outragé ouvertement ; on me connaissait » bien mal si on a cru que mes principes » ne tenaient qu'à des vanités ou pouvaient » céder à des ressentimens. Non, je ne me » séparerai jamais des monarques auxquels » je suis uni ; il doit être permis aux rois » d'avoir des alliances publiques pour se dé- » fendre contre les sociétés secrètes. Qu'est- » ce qui pourrait me tenter ? Qu'ai-je besoin » d'accroître mon empire ? La Providence » n'a pas mis à mes ordres huit cent mille » soldats pour satisfaire mon ambition, mais » pour protéger la religion, la morale et la » justice, et pour faire régner ces principes » d'ordre sur lesquels repose la société hu- » maine..... »

1822.

Délibération du congrès sur la guerre d'Espagne.

La question de savoir si la guerre serait déclarée à l'Espagne, si la France en resterait seule chargée, ou si la Sainte-Alliance concourrait à cette entreprise, cette question vainement débattue dans les conférences de Vienne, ne reçut point de solution précise au

1822. congrès de Vérone. Le duc de Wellington embarrassait les négociateurs par des objections pressantes, soit contre la légitimité d'une guerre qui consacrerait encore une fois le principe de l'intervention dans les débats domestiques d'une nation, soit contre les chances de succès qu'elle pourrait offrir. L'autorité d'un général, puissant et victorieux auxiliaire des Espagnols contre la plus formidable des invasions, devait être ici d'un grand poids; il connaissait le génie d'une nation qui s'était montrée indomptable au milieu d'une série sanglante de défaites. L'opposition que le duc de Wellington manifestait contre une coalition nouvelle arrêtait M. de Metternich, qui craignait pardessus tout de mécontenter l'Angleterre, jusque-là si complaisante pour les vues ambitieuses de l'Autriche. Le projet d'une nouvelle croisade européenne, vivement combattu par deux négociateurs français, MM. de Châteaubriand et de la Ferronais, fut suivi avec moins d'ardeur. Il faut remarquer ici que M. de Villèle, tout opposé qu'il était à la guerre, au fond de son cœur semblait luimême avoir provoqué ce funeste concours, par les questions suivantes qu'il avait adressées au congrès :

« 1°. Dans le cas où la France se trouverait » dans la nécessité de rappeler son ministre » de Madrid et d'interrompre toutes relations diplomatiques avec l'Espagne, les » hautes puissances seraient-elles disposées » à prendre les mêmes mesures et à rappeler leurs légations respectives? 1822.

» 2°. Si la guerre venait à éclater entre la » France et l'Espagne, sous quelle forme et » par quels actes les hautes puissances apporteraient-elles à la France un appui » moral qui pût donner à ses mesures le » poids et l'autorité de l'Alliance, et inspirer » un salutaire effroi aux révolutionnaires de » tous les pays?

» 3°. Quelle est enfin l'intention des » hautes puissances quant à l'étendue et au » mode de secours matériels qu'elles seraient » disposées à donner à la France dans le » cas où une intervention active serait nécessaire sur sa demande? »

A travers mille intrigues dont le jeu embarrasserait misérablement l'histoire, il fut enfin convenu que les hautes puissances (l'Angleterre exceptée) cesseraient toutes relations diplomatiques avec l'Espagne, et qu'il serait laissé au libre arbitre de la France de déclarer la guerre à l'Espagne et de la

1822. conduire seule, ou avec le concours des autres puissances, suivant qu'elle le jugerait convenable. Les événemens qui survinrent à la cour de France et une note importante qu'on trouvera dans les pièces justificatives, font connaître que M. de Montmorenci, ministre des affaires étrangères, avait pris d'autres engagemens qu'on ne peut cependant bien spécifier.

Quoi qu'il en soit, ce ministre, qui suivait moins les vœux de son âme pacifique et charitable que les instructions du parti apostolique, se montrait plein d'ardeur pour une guerre imminente. Avant la clôture du congrès, il se hâta de revenir à Paris pour terminer l'indécision du conseil et commencer les préparatifs. M. de Villèle parut alarmé et un peu choqué de son impatience. Il jugea même que M. de Montmorenci était peu porté à reconnaître la suprématie du président du conseil. D'un autre côté, M. de Villèle se voyait soutenu dans ses intentions pacifiques par le duc de Wellington, mais M. de Montmorenci s'obstinait à ne pas recevoir la médiation de l'Angleterre. Dans la lutte qui s'engagea sur ce sujet au conseil, M. de Villèle resta vainqueur. M. de Montmorenci, qui venait d'être créé duc pour prix de ses négociations à

Vérone, crut devoir abandonner le ministère. M. de Châteaubriand fut nommé pour le remplacer et n'accepta qu'après plusieurs jours d'hésitation, et dans le seul espoir de détourner la guerre s'il était possible, ou d'éviter, si on ne pouvait se soustraire à cette fatale nécessité, des secours qui pèseraient presque autant sur la France que sur l'Espagne. 1822.

L'espoir de la paix semblait renaître, mais bientôt on apprit que les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse, avant de se séparer, avaient signifié à leurs ambassadeurs près de la cour d'Espagne l'ordre de se retirer. Leurs notes étaient rendues publiques et portaient, malgré la réserve du style diplomatique, l'empreinte des trois puissances absolues disposées à venir au secours d'une puissance déchue de l'absolutisme. Le langage du cabinet de Vienne était particulièrement remarquable en ce qu'il rappelait les jours où la maison d'Autriche joignait l'Espagne à sa vaste domination, et trahissait par cette mention superflue quelque espoir de renouer un lien qui avait été si dangereux pour l'Europe. Rien ne pouvait être plus inofficieux pour le Bourbon qui régnait en Espagne et le Bourbon qui régnait en France.

1822. On aurait même pu voir là quelque secret encouragement pour les révolutionnaires espagnols caractéristique. Je ne crois pas que l'égoïsme politique puisse être signalé par un trait plus saillant.

Cependant M. de Villèle ne se pressait pas d'imiter l'exemple des trois cours, et l'ambassadeur français n'était point rappelé. C'était le comte de Lagarde, ce général qui avait été blessé à Nismes par un assassin au moment où, fidèle à la loi, il faisait rouvrir un temple de protestans. On savait que, doué d'un esprit conciliateur, il avait déjà fait des efforts pour rendre la constitution espagnole plus rapprochée de la Charte française. C'était cette même mission qu'on lui ordonnait de poursuivre sous la médiation de la France et de l'Angleterre. Le gouvernement espagnol crut devoir imiter l'imprudente fierté du parlement napolitain. Cette médiation, qui peut-être ne fut pas suivie avec assez de patience et d'autorité, resta sans succès. On n'obtint l'espoir d'aucune modification à la constitution des cortès.

Cependant il existait déjà une guerre sourde entre les deux royaumes que séparent les Pyrénées. Le cordon sanitaire, dont la peste de Barcelone fut le fatal prétexte, était de-

venu une armée faible, il est vrai, mais permanente, qui prêtait un appui peu voilé aux insurrections royalistes. Les Espagnols de leur côté faisaient avancer vers les Pyrénées une légion de proscrits qui devait sinon inspirer beaucoup d'alarme, du moins exciter beaucoup d'irritation. On y voyait un grand nombre de Napolitains et de Piémontais exilés. Cugnet de Montarlot reprenait dans ses proclamations ce ton d'un capitan révolutionnaire avec lequel il s'était déjà désigné comme le chef d'une nouvelle révolution en France sous le titre absurde de vicaire de l'empire. La faction apostolique jouissait de voir s'amonceler les orages. L'empereur de Russie semblait cette fois attendre impatiemment la vengeance des trônes. Il laissait la France libre d'agir seule, mais il souhaitait vivement ou il exigeait qu'elle agît. C'est du moins ce que l'on peut conclure de ces paroles de M. de Villèle, lorsqu'il se justifiait de cette agression. « Si » nous n'avions porté la guerre au midi, » nous étions menacés de la recevoir au nord » de nos frontières. » Il est vrai que d'autres négociateurs de cette époque ont protesté contre cette assertion peu flatteuse pour l'honneur français. 1822.

impétuosité, ce serait une vaine entreprise; de la fermeté, de la modération, de la sagesse, et enfin de l'union dans des forces bien calculées : voilà ce qui reste encore au pouvoir des protecteurs et des amis de l'ordre : voilà ce qui constitue aujourd'hui le devoir de tous les souverains et de tous les hommes d'état bien intentionnés : et celui-là seul aura mérité ce titre au jour du danger, qui, après s'être bien pénétré de ce qui est possible et de ce qui est équitable, ne se laissera pas détourner du noble but auquel ses efforts doivent tendre, ni par des vœux impuissans, ni par l'abattement.

Le but est facile à déterminer; de nos jours, il n'est ni plus ni moins que le maintien de ce qui existe; l'atteindre est le seul moyen de conserver les avantages qui restent, et peut-être même le mieux calculé pour recouvrer ce qui est déjà perdu.

Vers lui doivent donc se réunir les efforts de chacun, et les mesures de tous ceux qu'un même principe et un même intérêt réunissent. Les élémens combustibles qui étaient préparés depuis longtemps se sont enflammés de 1817 à 1820. La marche fausse que le ministère français a suivie durant ce période, la tolérance qu'on a accordée en Allemagne aux doctrines les plus dangereuses, l'indulgence pour d'audacieux réformateurs, la faiblesse à réprimer les abus de la presse, enfin la précipitation avec laquelle elle a donné aux états du midi de l'Allemagne des constitutions représentatives : toutes ces causes ont imprimé la plus fatale direction à l'égard des partis que rien ne peut contenter. Il suffit, pour se convaincre de l'impossibilité de satisfaire ces partis, d'observer que les menées

les plus actives ont eu lieu précisément dans l'état où l'on a montré le plus de condescendance à leurs prétentions.

La mal était parvenu, avant la réunion de Carlsbad, à un tel degré qu'il aurait suffi de la moindre complication politique pour renverser entièrement l'ordre social. La sagesse du système que les grandes cours ont adopté nous a préservés de ce danger, qui, encore dans ce moment, pourrait être fatal. Quel doit donc être, dans cet état de choses, la marche d'un gouvernement éclairé? En posant cette question, on suppose préalablement la possibilité du salut, et nous nous croyons parfaitement autorisés à un pareil espoir. En examinant les moyens par lesquels on pourrait atteindre un but aussi élevé, nous nous voyons ramenés au même point d'où nous étions partis. Pour réparer peu à peu, mais complétement, un édifice qui menace de s'écrouler, il faut avoir avant tout un fondement solide. Ainsi, pour travailler à un avenir plus heureux, il faut du moins être sûr du présent : le maintien de ce qui subsiste doit par conséquent être le premier comme le plus important de nos soins. Par-là nous n'entendons pas seulement l'ancien ordre des choses qui a été respecté dans quelques pays, mais encore toutes les nouvelles institutions légalement créées.

L'importance de les maintenir avec fermeté et constance se reconnaît par les attaques qu'on leur a livrées avec un acharnement peut-être plus fort que contre les anciennes institutions. Dans les temps actuels, le passage de l'ancien au nouveau est accompagné d'autant de dangers que le retour du

nouveau à ce qui n'existe plus. L'un et l'autre peut également amener l'explosion des troubles, qu'il est essentiel d'éviter à tout prix.

Ne dévier d'aucune manière de l'ordre existant, de quelque origine qu'il soit; n'entreprendre des changem ns, s'ils sont jugés absolument nécessaires, qu'avec une entière liberté et après une résolution mûrement réfléchie; tel est le premier devoir d'un gouvernement qui veut résister aux malheurs du siècle. Sans doute qu'une pareille résolution, quelque juste, quelque naturelle qu'elle soit, excitera des combats opiniâtres; mais l'avantage d'être placé sur une base connue et avouée est évident, parce que de ce point d'appui il sera facile de prévenir et d'arrêter dans toutes les directions les mouvemens nécessairement incertains de l'ennemi. Nous regardons l'objection qu'on pourrait faire, « que parmi les constitutions données à l'Allemagne, il y en a qui ne reposent sur aucunes bases, et qui par conséquent ne présentent aucun point d'appui, » comme non fondées. S'il en était ainsi, les démagogues, toujours infatigables, n'auraient cessé de miner les constitutions. Tout ordre légalement établi contient en soi le principe d'un meilleur système, à moins qu'il ne soit l'œuvre de l'arbitraire, ou d'un fanatisme aveugle (comme l'ensemble de la constitution des cortès en 1812). D'ailleurs une charte n'est pas encore une constitution proprement dite : celle-ci ne se forme que par le temps, et il dépend toujours des lumières et de la volonté du gouvernement de donner au développement du régime constitutionnel une direction propre à séparer le bien du mal, à raffermir l'autorité pu-

blique et à préserver le repos et le bonheur de la masse de la nation de toute entreprise hostile. Deux grands moyens de salut sont assurés aujourd'hui à tout gouvernement qui, dans le sentiment de sa dignité et de son devoir, n'est pas décidé à se perdre soi-même.

L'un de ces moyens repose sur la conviction satisfaisante qu'entre les puissances européennes il n'existe aucune mésintelligence, et qu'après les principes invariables des monarques on n'en saurait prévoir. Ce fait, qui est au-dessus de tous les doutes, raffermit et garantit notre position et notre force.

L'autre moyen est l'union formée dans le cours des neuf derniers mois entre les états allemands: union qu'avec l'aide de Dieu notre courage et notre fidélité rendront indissoluble.

Les conférences de Carlsbad, et les résolutions qui y ont été préparées, ont agi plus puissamment et plus salutairement que peut-être nous n'osons nous l'avouer à nous-mêmes, dans un moment où nous avons encore le sentiment des embarras qui nous agitent, et où nous ne pouvons calculer que superficiellement tous les avantages que nous avons obtenus.

Des mesures aussi importantes que celle-ci ne peuvent être appréciées dans toute leur étendue que lorsqu'on connaîtra tous leurs résultats. Or l'époque qui les suit immédiatement ne saurait nous les offrir tous; néanmoins nous pouvons trouver dès à présent la mesure des effets qu'ont produit les résolutions du 20 septembre, si nous calculons les progrès probables que les ennemis de l'ordre au-

raient fait sans elles. Les résultats des conférences de Vienne, bien que d'un ordre plus élevé, seront d'un effet immédiatement moins brillant, mais d'autant plus profond et durable. La consolidation de l'alliance germanique offre aujourd'hui à chacun des états qui la composent une garantie efficace; avantage inappréciable dans les circonstances actuelles et dont on n'a pu s'assurer avec quelque certitude que par la voie qu'on a suivie. La bonne foi et la modération avec laquelle on a conduit cette œuvre importante peut, d'un côté, nous avoir arrêté sous de certains rapports, et nous avoir empêché de prendre des mesures plus hardies et plus énergiques; mais de l'autre, en supposant qu'une telle démarche eût été possible, il eût manqué à cette œuvre une des premières conditions, celle de la libre conviction et de la confiance sincère de tous les contractans.

Rien n'aurait pu compenser un pareil défaut, lorsqu'il aurait fallu mettre à exécution des arrêtés pris sous de pareils auspices. En général, la force morale de la confédération lui était aussi nécessaire que la force législative, et les progrès que la conviction de l'utilité et la nécessité de cette union ont faits, sont, dans notre opinion, le résultat le plus important et le plus heureux.

Les règles que les gouvernemens allemands ont dorénavant à observer peuvent être tracées en peu de mots:

1°. Confiance dans la durée de la paix de l'Europe, et dans l'unanimité des principes qui dirigent les hautes puissances alliées;

2°. Attention scrupuleuse sur leur propre système d'administration;

3°. Persévérance dans le maintien des bases légales des constitutions existantes, et ferme résolution de les défendre avec force et prudence contre toute attaque individuelle ;

4°. Amélioration des défauts essentiels des constitutions, faite par le gouvernement et motivée par des raisons suffisantes ;

5°. Enfin, en cas d'insuffisance de moyens, appel à l'assistance de la confédération, assistance que chaque membre a le droit le plus sacré d'exiger, et qui, d'après les stipulations présentes, peut moins que jamais être refusée.

Telle est, suivant nous, la seule marche vraiment salutaire, légale et conservatrice. C'est sur de semblables principes que repose le système politique de S. M. l'empereur : et l'Autriche, tranquille dans son intérieur, possédant une masse imposante de forces morales et de ressources physiques, n'en fera pas seulement usage pour sa propre conservation, mais elle saura toujours en disposer pour l'avantage de ses confédérés, dès que le devoir et la sagesse le demanderont.

Je désire que votre excellence trouve dans cet exposé sincère l'occasion d'offrir à monseigneur le grand-duc une nouvelle preuve de nos véritables intentions, et du vif intérêt que la cour impériale prendra à la satisfaction personnelle de S. A. R., ainsi qu'au bien-être et à la sûreté de ses états

CONGRÈS

DE LAYBACH.

DÉCLARATION PUBLIÉE AU NOM DES COURS D'AUTRICHE, DE PRUSSE ET DE RUSSIE, LORS DE LA CLÔTURE DU CONGRÈS, A LAYBACH, LE 12 MAI 1821.

« L'Europe connaît les motifs de la résolution prise par les souverains alliés d'étouffer les complots et de faire cesser les troubles qui menaçaient l'existence de cette paix générale dont le rétablissement a coûté tant d'efforts et tant de sacrifices.

» Au moment même où leur généreuse détermination s'accomplissait dans le royaume de Naples, une rébellion d'un genre plus odieux encore, s'il était possible, éclata dans le Piémont.

» Ni les liens qui depuis tant de siècles unissent la maison régnante de Savoie à son peuple, ni les bienfaits d'une administration éclairée sous un prince sage et sous des lois paternelles, ni la triste perspective des maux auxquels la patrie allait être exposée, n'ont pu contenir les desseins des pervers.

» Le plan d'une subversion générale était tracé. Dans cette combinaison contre le repos des nations,

les conspirateurs du Piémont avaient leur rôle assigné. Ils se sont hâtés de le remplir.

» Le trône et l'état ont été trahis, les sermens violés, l'honneur militaire méconnu, et l'oubli de tous les devoirs a bientôt amené le fléau de tous les désordres.

» Partout le mal a présenté le même caractère, partout un même esprit dirigeait ces funestes révolutions.

» Ne pouvant trouver de motif plausible pour les justifier, ni d'appui national pour les soutenir, c'est dans de fausses doctrines que les auteurs de ces bouleversemens cherchent une apologie ; c'est sur de criminelles associations qu'ils fondent un plus criminel espoir. Pour eux, l'empire salutaire des lois est un joug qu'il faut briser. Ils renoncent aux sentimens qu'inspire le véritable amour de la patrie, et, mettant à la place des devoirs connus les prétextes arbitraires et indéfinis d'un changement universel dans les principes constitutifs de la société, ils préparent au monde des calamités sans fin.

» Les souverains alliés avaient reconnu les dangers de cette conspiration dans toute leur étendue, mais ils avaient pénétré en même temps la faiblesse réelle des conspirateurs à travers le voile des apparences et des déclamations. L'expérience a confirmé leurs pressentimens. La résistance que l'autorité légitime a rencontrée a été nulle, et le crime a disparu devant le glaive de la justice.

» Ce n'est point à des causes accidentelles, ce n'est pas même aux hommes qui se sont si mal montrés le jour du combat, qu'on doit attribuer la facilité

d'un tel succès. Il tient à un principe plus consolant et plus digne de considération.

» La Providence a frappé de terreur des consciences aussi coupables; et l'improbation des peuples, dont les artisans de troubles avaient compromis le sort, leur a fait tomber les armes des mains.

» Uniquement destinées à combattre et à réprimer la rébellion, les forces alliées, loin de soutenir aucun intérêt exclusif, sont venues au secours des peuples subjugués, et les peuples en ont considéré l'emploi comme un appui en faveur de leur liberté, et non comme une attaque contre leur indépendance. Dès lors la guerre a cessé; dès lors les états que la révolte avait atteints n'ont plus été que des états amis pour les puissances qui n'avaient jamais désiré que leur tranquillité et leur bien-être.

» Au milieu de ces graves conjonctures, et dans une position aussi délicate, les souverains alliés, d'accord avec LL. MM. le roi des Deux-Siciles et le roi de Sardaigne, ont jugé indispensable de prendre les mesures temporaires de précautions indiquées par la prudence et prescrites par le salut commun. Les troupes alliées, dont la présence était nécessaire au rétablissement de l'ordre, ont été placées sur les points convenables, dans l'unique vue de protéger le libre exercice de l'autorité légitime, et de l'aider à préparer, sous cette égide, les bienfaits qui doivent effacer la trace de si grands malheurs.

» La justice et le désintéressement qui ont présidé aux délibérations des monarques alliés régleront toujours leur politique. A l'avenir, comme par le passé, elle aura toujours pour but la conservation de l'indépendance et des droits de chaque état, tels

qu'ils sont reconnus et définis par les traités existans. Le résultat même d'un aussi dangereux mouvement sera encore, sous les auspices de la Providence, le raffermissement de la paix que les ennemis des peuples s'efforcent de détruire, et la consolidation d'un ordre de choses qui assurera aux nations leur repos et leur prospérité.

» Pénétrés de ces sentimens, les souverains alliés, en fixant un terme aux conférences de Laybach, ont voulu annoncer au monde les principes qui les ont guidés. Ils sont décidés à ne jamais s'en écarter; et tous les amis du bien verront et trouveront constamment dans leur union une garantie assurée contre les tentatives des perturbateurs.

» C'est dans ce but que LL. MM. II. et RR. ont ordonné à leurs plénipotentiaires de signer et de publier la présente déclaration.

» *Laybach, le* 12 *mai* 1821.»

Autriche, METTERNICH, le baron de VINCENT; *Prusse*, KRUSEMARCH; *Russie*, NESSELRODE, CAPO D'ISTRIA, POZZO DI BORGO.

DÉPÊCHE CIRCULAIRE

ADRESSÉE AVEC LA DÉCLARATION DE LAYBACH AUX MINISTRES DES TROIS PUISSANCES PRÈS LES COURS ÉTRANGÈRES.

Laybach, le 12 mai 1821.

» La réunion des monarques alliés et de leurs cabinets à Troppau, arrêtée à la suite des événemens qui avaient renversé le gouvernement légitime à Naples, était destinée à fixer le point de vue dans lequel il convenait de se placer à l'égard de ces funestes événemens, à se concerter sur une marche commune, et à combiner dans un esprit de justice, de conservation et de modération, des mesures propres à garantir l'Italie d'un bouleversement général et les états voisins des plus imminens dangers. Grâces à l'heureuse conformité de vues et de dispositions qui régnait entre les trois augustes souverains, cette première tâche fut bientôt remplie. Des principes clairement énoncés, et réciproquement embrassés avec toute la sincérité d'une conviction intime, conduisirent à des résolutions analogues, et les bases établies dès les premières conférences ont été invariablement suivies pendant tout le cours d'une réunion signalée par les résultats les plus remarquables.

» Transférée à Laybach, cette réunion prit un

caractère plus prononcé par la présence et le concours du roi des Deux-Siciles, et par l'assentiment unanime avec lequel les princes d'Italie accédèrent au système adopté par les cabinets alliés. Les monarques se convainquirent que les gouvernemens les plus immédiatement intéressés aux destinées de la Péninsule rendaient justice à la pureté de leurs intentions, et qu'un souverain placé dans la situation la plus pénible par des actes auxquels la perfidie et la violence avaient su associer son nom, s'en remettait en pleine confiance à des mesures qui devaient à la fois mettre un terme à cet état de captivité morale, et rendre à ses fidèles sujets le repos et le bien-être dont les factions criminelles les avaient privés.

» L'effet de ces mesures n'a pas tardé à se manifester. L'édifice élevé par la révolte, aussi fragile dans sa construction que vicieux dans ses bases, ne reposant que sur l'astuce des uns, et sur l'aveuglement momentané des autres, réprouvé par l'immense majorité de la nation, odieux même à l'armée formée pour le défendre, s'est écroulé au premier contact avec la force régulière qui était destinée à le renverser, et qui n'a servi qu'à en démontrer le néant. Le pouvoir légitime est rétabli; les factions sont dispersées, le peuple napolitain est délivré de la tyrannie de ces imposteurs audacieux qui, en le berçant des rêves d'une fausse liberté, exerçaient sur lui les vexations les plus cruelles, lui imposaient d'énormes sacrifices, au seul profit de leur ambition et de leur avidité, et marchaient à grands pas vers l'irréparable ruine d'un pays dont ils ne cessaient de se dire les régénérateurs.

» Cette restauration importante est consommée

autant qu'elle a pu et qu'elle a dû l'être par les conseils et les efforts des puissances alliées. Aujourd'hui que le roi des Deux-Siciles est investi de nouveau de la plénitude de ses droits, les monarques se bornent à seconder de leurs vœux les plus ardens les résolutions que ce souverain va adopter pour reconstruire son gouvernement sur des fondemens solides, et pour assurer, par des lois et des institutions sages, les véritables intérêts de ses sujets et la prospérité constante de son royaume.

» Pendant le cours de ces grandes transactions on a vu éclater de plus d'un côté les effets de cette vaste conjuration tramée depuis long-temps contre tous les pouvoirs établis, et contre tous les droits consacrés par cet ordre social sous lequel l'Europe a joui de tant de siècles de bonheur et de gloire. L'existence de cette conjuration n'était point inconnue aux monarques; mais au milieu des agitations que l'Italie éprouvait depuis les catastrophes de l'année 1820, et du mouvement désordonné qui de là s'était communiqué à tous les esprits, elle s'est développée avec une rapidité croissante, et son vrai caractère a paru au grand jour. Ce n'est pas, comme on a pu le croire à une époque moins avancée, ce n'est pas contre telle ou telle forme de gouvernement, particulièrement en butte à leurs déclamations, que sont dirigées les entreprises ténébreuses des auteurs de ces complots, et les vœux insensés de leurs aveugles partisans. Les états qui ont admis des changemens dans leur régime politique ne sont pas plus à l'abri de leurs attaques que ceux dont les anciennes institutions ont traversé les orages du temps. Monarchies pures, monarchies limitées,

constitutions fédératives, républiques, tout est englobé dans les arrêts de proscription d'une secte qui traite d'*oligarchie* tout ce qui, dans quelque forme que ce soit, s'élève au-dessus du niveau d'une égalité chimérique. Les chefs de cette ligue impie, indifférens à ce qui résultera de la destruction générale qu'ils méditent ; indifférens à toute espèce d'organisation stable et permanente, n'en veulent qu'aux bases fondamentales de la société. *Renverser ce qui existe*; sauf à y substituer ce que le hasard suggérera à leur imagination déréglée, ou à leurs sinistres passions : voilà l'essence de leur doctrine et le secret de toutes leurs machinations !

» Les souverains alliés n'ont pu méconnaître qu'il n'y avait qu'une barrière à opposer à ce torrent dévastateur. *Conserver ce qui est légalement établi*, tel a dû être le principe invariable de leur politique, le point de départ et l'objet final de toutes les résolutions. Ils n'ont pu être arrêtés par les vaines clameurs de l'ignorance ou de la malice, les accusant de condamner l'humanité à un état de stagnation et de torpeur incompatible avec la marche naturelle et progressive, et avec le perfectionnement des institutions sociales. Jamais ces monarques n'ont manifesté la moindre disposition de contrarier des améliorations réelles, ou la réforme des abus qui se glissent dans les meilleurs gouvernemens. Des vues bien différentes les ont constamment animés ; et si ce repos que les gouvernemens et les peuples avaient le droit de croire assuré par la pacification de l'Europe n'a point pu opérer tout le bien qui devait en résulter, c'est que les gouvernemens ont dû concentrer toutes leurs pensées sur les moyens

d'opposer des digues aux progrès d'une faction qui, répandant autour d'elle l'erreur, le mécontentement, le fanatisme des innovations, eût bientôt mis en problème l'existence d'un ordre public quelconque.

» Les changemens utiles ou nécessaires, dans la législation et dans l'administration des états, ne doivent émaner que de la volonté libre, de l'impulsion réfléchie et éclairée de ceux que Dieu a rendus responsables du pouvoir. Tout ce qui sort de cette ligne conduit nécessairement au désordre, aux bouleversemens, à des maux bien plus insupportables que ceux que l'on prétend guérir. Pénétrés de cette vérité éternelle, les souverains n'ont pas hésité à la proclamer avec franchise et vigueur; ils ont déclaré qu'en respectant les droits et l'indépendance de tout pouvoir légitime, ils regardaient comme légalement nulle et désavouée par les principes qui constituent le droit public de l'Europe, toute prétendue réforme opérée par la révolte et la force ouverte. Ils ont agi, en conséquence de cette déclaration, dans les événemens de Naples, dans ceux du Piémont, dans ceux même qui, sous des circonstances très-différentes, mais par des combinaisons également criminelles, viennent de livrer la partie orientale de l'Europe à des convulsions incalculables.

» Les monarques sont d'autant plus décidés à ne pas s'écarter de ce système, qu'ils regardent la fermeté avec laquelle ils l'ont maintenu dans une époque si critique, comme la véritable cause du succès dont leurs efforts pour le rétablissement de l'ordre en Italie ont été accompagnés. Les gouvernemens de la Péninsule ont reconnu qu'ils n'avaient rien à

craindre, ni pour leur indépendance politique, ni pour l'intégrité de leurs territoires, ni pour la conservation de leurs droits, en réclamant des secours qui leur étaient fournis à la seule condition d'en profiter pour défendre leur propre existence. C'est la confiance réciproque qui a sauvé l'Italie; c'est elle qui a fait cesser dans l'espace de deux mois un incendie qui, sans l'intervention des puissances alliées, aurait ravagé et ruiné la totalité de ce beau pays, et menacé pour long-temps le reste de l'Europe.

» Rien n'a plus efficacement démontré la force de ce ressort moral qui liait le salut de l'Italie aux déterminations des monarques, que le dénoûment prompt et heureux de la révolte qui avait éclaté dans le Piémont. Des conspirateurs, en partie étrangers, avaient préparé ce nouveau forfait, et mis en œuvre, pour le faire réussir, le plus détestable de tous les moyens révolutionnaires, en soulevant contre l'autorité cette force armée qui n'est créée que pour lui obéir, et pour défendre l'ordre public. Victime d'une trahison, inexplicable si quelque chose pouvait l'être tant que les crimes politiques trouveront en Europe des voix qui osent les défendre, un souverain jouissant à juste titre du respect et de l'affection de ses sujets se vit forcé de descendre d'un trône qu'il avait orné par ses vertus; une partie considérable des troupes fut entraînée dans l'abîme par l'exemple et les intrigues d'un petit nombre d'ambitieux; et le cri banal de la faction anti-sociale retentissait de la capitale aux provinces. Les monarques réunis à Laybach ne tardèrent pas à y répondre. Leur union était du nombre de celles qui se fortifient et grandissent avec le danger;

leur voix fut entendue. Aussitôt les serviteurs fidèles du roi, sentant qu'ils n'étaient point abandonnés, employèrent ce qui leur restait de ressources pour combattre les ennemis de la patrie et de la gloire nationale ; le pouvoir légitime, quoique comprimé et paralysé dans son action, n'en sut pas moins soutenir sa dignité et ses droits ; et, les secours arrivant au moment décisif de la crise, le triomphe de la bonne cause fut bientôt complet. Le Piémont a été délivré en peu de jours ; et il n'est resté de cette révolution, calculée sur la chute de plus d'un gouvernement, que les souvenirs honteux emportés par ses coupables auteurs.

» C'est ainsi qu'en suivant sans déviation les principes établis, et la ligne de conduite tracée dès les premiers jours de leur réunion, les monarques alliés sont parvenus à pacifier l'Italie. Leur objet direct est atteint. Aucune des démarches qui y ont abouti n'a démenti les déclarations que la vérité et la bonne foi leur avaient inspirées. Ils y resteront fidèles quelque nouvelle épreuve que la Providence puisse leur avoir réservée. Plus que jamais appelés, ainsi que tous les autres souverains et pouvoirs légitimes, à veiller sur la paix de l'Europe, à la protéger non-seulement contre les erreurs et les passions qui pourraient la compromettre dans les rapports de puissance à puissance, mais surtout contre ces funestes tentatives qui livraient le monde civilisé aux horreurs d'une anarchie universelle, ils croiraient profaner une vocation aussi auguste par les calculs étroits d'une politique vulgaire. Comme tout est simple, patent, et franchement avoué dans le système qu'ils ont embrassé, ils le soumettent avec

confiance au jugement de tous les gouvernemens éclairés.

» La réunion qui va finir doit se renouveler dans le courant de l'année prochaine. On y prendra en considération le terme à fixer aux mesures qui, de l'aveu de toutes les cours d'Italie, et particulièrement de celles de Naples et de Turin, ont été jugées nécessaires pour raffermir la tranquillité de la Péninsule. Les monarques et leurs cabinets apporteront à l'examen de cette question le même esprit qui les a dirigés jusqu'ici. Des motifs d'une gravité incontestable, et pleinement justifiés par les résultats, avaient déterminé les souverains à intervenir dans les affaires de l'Italie; ils sont loin de vouloir prolonger cette intervention au-delà des limites d'une stricte nécessité, désirant bien sincèrement que les les circonstances qui leur ont imposé ce pénible devoir ne se reproduisent jamais.

» Nous avons cru utile, au moment où les souverains vont se séparer, de rappeler par le précédent exposé les principes qui les ont dirigés dans les dernières transactions.

» Vous êtes en conséquence chargé de faire communiquer cette dépêche au ministre dirigeant les affaires étrangères de la cour près laquelle vous vous trouvez accrédité.

» Vous recevez en même temps une déclaration, conçue dans le même esprit, que les cabinets ont fait rédiger et imprimer pour porter à la connaissance du public de l'Europe les sentimens et les principes dont les augustes souverains sont animés, et qui serviront constamment de guides à leur politique.

» Recevez, etc. »

EXTRAIT D'UNE DÉPÊCHE

ADRESSÉE

PAR M. SAN MIGUEL,

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

A M. DE COLOMB,

ENVOYÉ ESPAGNOL A LONDRES.

Datée de Madrid, 13 novembre 1822.

« Le gouvernement de S. M. a reçu avec reconnaissance, mais sans surprise, la commission verbale annonçant que le cabinet de S. M. B., respectant l'indépendance et les institutions politiques adoptées par la nation (espagnole) a résolu de ne point intervenir dans nos affaires intérieures.

» On ne pouvait attendre autre chose du gouvernement d'une nation qui, comme la nation anglaise, connaît ses droits et les premiers principes de la loi publique. On doit s'étonner seulement qu'il ne juge pas nécessaire de donner à une déclaration d'une justice si notoire la solennité qu'elle mérite.

» Les liens d'une estime profonde, les principes de la bienséance mutuelle, et l'analogie des institu-

tions respectives qui existent en Espagne et en Angleterre, ne donnent-ils pas à la première de ces puissances, accablée de difficultés, le droit d'attendre de la dernière, dont l'influence politique est de la plus haute importance, quelque chose de plus qu'une justice simple et abstraite, quelque chose de plus qu'un respect passif pour des lois universelles, qu'une neutralité froide et insensible ? Et si quelque intérêt sincère, comme il convient à deux nations dans de semblables circonstances, existe dans la cour de Londres, comment se fait-il qu'il ne se manifeste pas par des actes visibles d'interventions amicales pour sauver son allié de maux auxquels l'humanité, la sagesse et même une politique sage et prévoyante sympathiseront ? ou comment se fait-il, si ces actes bienveillans existent, qu'ils ne soient pas communiqués au cabinet de S. M. C. ?

» Les actes auxquels je fais allusion ne compromettraient en aucune manière le système de neutralité le plus strict. Les bons offices, les conseils, les réflexions d'un ami, en faveur d'un autre, n'unissent pas deux nations pour l'attaque ou la défense, ne l'exposent pas à l'inimitié du parti opposé, s'ils ne méritent pas sa reconnaissance, et ne sont pas en un mot des secours effectifs, des troupes, des armes, des subsides, qui augmentent la force de l'un des deux partis ; nous parlons seulement de raison, et c'est avec la plume de la conciliation qu'une puissance située comme la Grande-Bretagne pourrait soutenir l'Espagne sans s'exposer à prendre part à une guerre qu'elle peut peut-être empêcher avec une utilité générale.

» L'Angleterre pourrait agir de cette manière : le

pouvant, doit-elle le faire? D'après les vues sages, justes et généreuses du gouvernement de Saint-James, sa réponse ne peut qu'être affirmative; pourquoi donc ne déclare-t-elle pas à l'Espagne ce qui a été fait, et ce qu'elle se propose de faire dans ce sens? Existe-t-il de grands inconvéniens qui enjoignent la discrétion, qui rendent le secret nécessaire? ils ne se présentent pas à une pénétration ordinaire.

» Néanmoins, dans cette incertitude sur les remercîmens qu'il doit faire au ministère anglais, le gouvernement de S. M. catholique se croit obligé de faire connaître à la face du monde, afin qu'on puisse y voir sa profession de foi, qu'en respectant les droits d'autrui, il n'admettra jamais la moindre intervention dans ses affaires intérieures, et n'exercera aucun acte qui pourrait compromettre le libre exercice de la souveraineté nationale.

» Quand vous aurez une une fois communiqué ces franches déclarations au très-honorable Georges Canning, S. Exc. ne pourra faire moins que de les trouver digne de son assentiment flatteur, tant par leur substance que par leur forme, et d'y répondre cordialement dans l'esprit qui les a dictés. Il suffira que vous terminiez cette conférence en rappelant à S. Exc. que l'Espagne a presque toujours été dans ses relations politiques victime de sa probité et de sa bonne foi : que son amitié toujours utile à d'autres nations est sincère sous tous les rapports. Que le gouvernement de S. M. désire conserver les liens d'amitié qui existent entre l'Espagne et l'Angleterre, mais sans qu'il en coûte le moins du monde à sa dignité, à son honneur; et que si le peuple espagnol doit avoir à lutter dans les embarras qui résultent

de ses immenses pertes successives, il a toujours assez d'élévation dans les sentimens, assez de force dans le caractère pour supporter ses calamités, et de constance dans ses résolutions pour se soutenir, au prix des plus grands sacrifices, au rang qui lui appartient en Europe. »

NOTE

DU DUC DE MONTMORENCY

AU

DUC DE WELLINGTON.

Paris, le 26 décembre 1822 [1].

« Le soussigné, ministre des affaires étrangères, a reçu et mis sous les yeux du roi la note que S. Exc. le duc de Wellington lui a fait l'honneur de lui adresser le 17 de ce mois.

» S. M. a apprécié les sentimens qui ont engagé le roi d'Angleterre à offrir sa médiation à S. M., afin de prévenir une rupture entre elle et le gouvernement espagnol; mais S. M. n'a pu s'empêcher de voir que la situation de la France à l'égard de l'Espagne n'était pas de nature à appeler une médiation entre les deux cours.

» En fait, il n'existe aucun différent entre elles, aucun point spécial de discussion par l'arrangement duquel leurs relations pourraient être rétablies dans l'état où elles devraient être. L'Espagne, par la

[1] Nous devons faire observer que cette lettre ne peut être datée du 26, puisque M. de Montmorency a donné sa démission le 25.

nature de sa révolution et par les circonstances qui l'ont accompagnée, a excité les craintes de plusieurs grandes puissances; l'Angleterre a partagé ces craintes, car, même en 1820, elle prévoyait des circonstances dans lesquelles il serait impossible de conserver avec l'Espagne des relations de paix et de bonne intelligence.

» La France est plus intéressée qu'aucune autre puissance aux événemens qui peuvent résulter de la situation actuelle de cette monarchie. Mais ce ne sont pas seulement ses intérêts qui sont compromis, et qu'elle doit surveiller dans les circonstances actuelles; le repos de l'Europe et la conservation de ces principes qui le garantissent se trouvent compromis.

» Le duc de Wellington sait que tels sont les sentimens qui ont dicté la conduite de la France à Vérone, et que les cours qui les ont approuvés ont regardé les conséquences de la révolution et de l'état actuel de l'Espagne comme communes à elles toutes; qu'elles n'ont jamais eu l'idée que c'était entre la France et l'Espagne seules qu'il fallait aplanir les difficultés existantes; qu'elles regardaient la question comme entièrement européenne; et que c'est en conséquence de cette opinion que les mesures qui avaient pour objet de faire, s'il était possible, une amélioration dans l'état d'un pays si intéressant pour l'Europe, ont été connues et proposées : mesures dont le succès aurait été certain si l'Angleterre avait jugé qu'elle pouvait y concourir.

» S. M. T. C., qui était obligée de peser mûrement ces considérations, a donc cru qu'elle ne pouvait accepter la médiation qu'il a plu à S. M. B.

de lui proposer; elle voit cependant avec plaisir dans cette proposition un nouveau gage de la disposition conciliatrice du gouvernement anglais, et elle pense, qu'avec de tels sentimens ce gouvernement peut rendre un service essentiel à l'Europe, en offrant, de la même manière, au gouvernement d'Espagne des conseils qui, en lui inspirant des idées plus calmes, pourraient produire une heureuse influence sur la situation intérieure de ce pays.

» S. M. apprendrait avec la plus vive satisfaction le succès de pareils efforts. Elle y verrait une juste raison d'espérer la conservation de la paix, dont les gouvernemens et les peuples d'Europe ne peuvent trop apprécier le prix.

» Le soussigné saisit avec empressement l'occasion de renonveler à S. Exc. le duc de Wellington les assurances de sa haute considération.

» *Signé* MONTMORENCY. »

DÉPÊCHE

DE

M. LE PRINCE DE METTERNICH

AU

CHARGÉ D'AFFAIRES D'AUTRICHE, A MADRID.

En date de Vérone, le 14 décembre 1822.

« La situation dans laquelle se trouve la monarchie espagnole, à la suite des événemens qui s'y sont passés depuis deux ans, était un objet de trop haute importance pour ne pas avoir sérieusement occupé les cabinets réunis à Vérone. L'empereur, notre auguste maître, a voulu que vous fussiez informé de sa manière d'envisager cette grave question, et c'est pour cet effet que je vous adresse la présente dépêche.

» La révolution d'Espagne a été jugée par nous dès son origine. Selon les décrets éternels de la Providence, le bien ne peut pas plus naître pour les états que pour les individus, de l'oubli des premiers devoirs imposés à l'homme dans l'ordre social; ce n'est pas par de coupables illusions, pervertissant l'opinion, égarant la conscience des peuples, que

doit commencer l'amélioration de leur sort; et la révolte militaire ne peut jamais former les bases d'un gouvernement heureux et durable.

» La révolution d'Espagne, considérée sous le seul rapport de l'influence funeste qu'elle a exercée sur le royaume qui l'a subie, serait un événement digne de toute l'attention et de tout l'intérêt des souverains étrangers, car la prospérité ou la ruine d'un des pays les plus intéressans de l'Europe ne saurait être à leurs yeux une alternative indifférente; les ennemis seuls de ce pays, s'il pouvait en avoir, auraient le droit de regarder avec froideur les convulsions qui le déchirent. Cependant une juste répugnance à toucher aux affaires intérieures d'un état indépendant déterminerait peut-être ces souverains à ne pas se prononcer sur la situation de l'Espagne, si le mal opéré par sa révolution s'était concentré et pouvait se concentrer dans son intérieur. Mais tel n'est pas le cas : cette révolution, avant même d'être parvenue à sa maturité, a provoqué déjà de grands désastres dans d'autres pays; c'est elle qui, par la contagion de ses principes et de ses exemples, et par les intrigues de ses principaux artisans, a créé les révolutions de Naples et de Piémont; c'est elle qui aurait embrasé l'Italie tout entière, menacé la France, compromis l'Allemagne, sans l'intervention des puissances qui ont préservé l'Europe de ce nouvel incendie. Partout les funestes moyens employés en Espagne pour préparer et exécuter la révolution, ont servi de modèle à ceux qui se flattaient de lui ouvrir de nouvelles conquêtes. Partout, la constitution espagnole est devenue le point de réunion et le cri de guerre

d'une faction conjurée contre la sûreté des trônes, et contre le repos des troupes.

» Le mouvement dangereux que la révolution d'Espagne avait imprimé à tout le midi de l'Europe, a mis l'Autriche dans la pénible nécessité de recourir à des mesures peu d'accord avec la marche pacifique qu'elle aurait voulu invariablement poursuivre. Elle a vu une partie de ses états entourée de séditions, cernée par des complots incendiaires, à la veille même d'être attaquée par des conspirateurs dont les premiers essais se dirigeaient contre ses frontières. Ce n'est que par de grands efforts et de grands sacrifices que l'Autriche a pu rétablir la tranquillité en Italie, et déjouer les projets dont le succès n'eût été rien moins qu'indifférent pour le sort de ses propres provinces. S. M. I. ne peut d'ailleurs que soutenir, dans les questions relatives à la révolution d'Espagne, les mêmes principes qu'elle a toujours hautement manifestés. Dans l'absence même de tout danger direct pour les peuples confiés à ses soins, l'empereur n'hésitera jamais à désavouer et à réprouver ce qu'il croit faux, pernicieux et condamnables dans l'intérêt général des sociétés humaines. Fidèle au système de conservation et de paix pour le maintien duquel elle a contracté avec ses augustes alliés des engagemens inviolables, S. M. ne cessera de regarder le désordre et les bouleversemens, quelque partie de l'Europe qui puisse en être la victime, comme un objet de vives sollicitudes pour tous les gouvernemens; et chaque fois que l'empereur pourra se faire entendre dans le tumulte de ces crises déplorables, il croira avoir rempli un devoir dont aucune considération ne saurait le dispen-

ser. Il me serait difficile de croire, monsieur le comte, que le jugement énoncé par S. M. I. sur les événemens qui se passent en Espagne, puisse être mal compris ou mal interprété dans ce pays. Aucun objet d'intérêt particulier, aucun choc de prétentions réciproques, aucun sentiment de méfiance ou de jalousie ne saurait inspirer à notre cabinet une pensée en opposition avec le bien-être de l'Espagne.

» La maison d'Autriche n'a qu'à remonter à sa propre histoire pour y trouver les plus puissans motifs d'attachement, d'égard et de bienveillance, pour une nation qui peut se rappeler avec un juste orgueil ces siècles de glorieuse mémoire où le soleil n'avait pas de couchant pour elle; pour une nation qui, forte de ses institutions respectables, de ses vertus héréditaires, de ses sentimens religieux, de son amour pour ses rois, s'est illustrée dans tous les temps par un patriotisme toujours loyal, toujours généreux, et bien souvent héroïque. A une époque peu éloignée de nous, cette nation a encore étonné le monde par le courage, le dévouement et la persévérance qu'elle a opposés à l'ambition usurpatrice qui prétendait la priver de ses monarques et de ses lois; et l'Autriche n'oubliera jamais combien la noble résistance du peuple espagnol lui a été utile dans un moment de grand danger pour elle-même.

» Ce n'est donc pas sur l'Espagne, ni comme nation, ni comme puissance, que peut porter le langage sévère dicté à S. M. I. par sa conscience et par la force de la vérité; il ne s'applique qu'à ceux qui ont ruiné et défiguré l'Espagne, et qui persistent à prolonger ses souffrances.

» En se réunissant à Vérone à ses augustes alliés,

S. M. I. a eu le bonheur de retrouver dans leurs conseils les mêmes dispositions bienveillantes et désintéressées qui ont constamment guidé les siens. Les paroles qui partiront pour Madrid constateront ce fait, et ne laisseront aucun doute sur l'empressement sincère des puissances à servir la cause de l'Espagne, en lui démontrant la nécessité de changer de route. Il est certain que les embarras qui l'accablent se sont accrus depuis peu dans une progression effrayante. Les mesures les plus rigoureuses, les expédiens les plus hasardés ne peuvent plus faire marcher son administration. La guerre civile est allumée dans plusieurs de ses provinces; ses rapports avec la plus grande partie de l'Europe sont dérangés ou suspendus; ses relations mêmes avec la France ont pris un caractère si problématique, qu'il est permis de se livrer à des inquiétudes sérieuses sur les complications qui peuvent en résulter.

» Un pareil état de choses ne justifierait-il pas les plus sinistres pressentimens ?

» Tout Espagnol, éclairé sur la véritable situation de sa patrie, doit sentir que, pour briser les chaînes qui pèsent aujourd'hui sur le monarque et sur le peuple, il faut que l'Espagne mette un terme à cet état de séparation du reste de l'Europe, dans lequel les derniers événemens l'ont jetée. Il faut que des rapports de confiance et de franchise se rétablissent entre elle et les autres gouvernemens, rapports qui, en garantissant d'un côté sa ferme intention de s'associer à la cause commune des monarchies européennes, puissent lui fournir de l'autre côté les moyens de faire valoir sa volonté réelle, et d'écarter tout ce qui peut la dénaturer ou la com-

primer. Mais, pour arriver à ce but, il faut avant que son roi soit libre, non-seulement de cette liberté personnelle que tout individu peut réclamer sous le règne des lois, mais de celle dont un souverain doit jouir pour remplir sa haute vocation. Le roi d'Espagne sera libre du moment qu'il aura le pouvoir de faire cesser les malheurs de son peuple, de ramener l'ordre et la paix dans son royaume, de s'entourer d'hommes également dignes de sa confiance par leurs principes et par leurs lumières, de substituer enfin à un régime impraticable pour ceux mêmes que l'égoïsme ou l'orgueil y tiennent encore attachés, un ordre de choses dans lequel les droits du monarque seraient heureusement combinés avec les vrais intérêts et les vœux légitimes de toutes les classes de la nation. Lorsque ce moment sera venu, l'Espagne, fatiguée de sa longue tourmente, pourra se flatter de rentrer en pleine possession des avantages que le ciel lui a départis, et que le noble caractère de ses habitans lui assure; elle verra renaître les liens qui l'unissaient à toutes les puissances européennes; et S. M. I. se félicitera de n'avoir plus à lui offrir que les vœux qu'elle forme pour sa prospérité, et tous les bons services qu'elle est en état de rendre à un ancien ami et allié.

» Vous ferez de la présente dépêche, monsieur le comte, l'usage le plus approprié aux circonstances dans lesquelles vous vous trouverez en la recevant. Vous êtes autorisé à en faire lecture au ministre des affaires étrangères, ainsi qu'à lui en donner copie, s'il le demande. »

DÉPECHE

DE

M. LE COMTE DE BERNSTORFF,

AU

CHARGÉ D'AFFAIRES DE PRUSSE, A MADRID,

En date de Vérone, le 22 novembre 1822.

« Monsieur,

» Au nombre des objets qui fixaient l'attention et réclamaient la sollicitude des souverains et cabinets réunis à Vérone, la situation de l'Espagne et ses rapports avec le reste de l'Europe ont occupé une première place.

» Vous connaissez l'intérêt que le roi, notre auguste maître, n'a jamais cessé de prendre à S. M. C. et à la nation espagnole.

» Cette nation, si distinguée par la loyauté et l'énergie de son caractère, illustrée par tant de siècles de gloire et de vertus, et à jamais célèbre par le noble dévouement et l'héroïque persévérance qui l'ont fait triompher des efforts ambitieux et oppressifs de l'usurpateur du trône de France, a des titres trop anciens et trop fondés à l'intérêt et à

l'estime de l'Europe entière pour que les souverains puissent regarder avec indifférence les malheurs qui l'accablent et ceux dont elle est menacée.

» L'événement le plus déplorable est venu subvertir les antiques bases de la monarchie espagnole, compromettre le caractère de la nation, attaquèr et empoisonner la prospérité publique dans ses premières sources.

» Une révolution, sortie de la révolte militaire, a soudainement rompu tous les liens du devoir, renversé tout l'ordre légitime, et décomposé les élémens de l'édifice social, qui n'a pu tomber sans couvrir le pays entier de ses décombres.

» On crut pouvoir remplacer cet édifice, en arrachant à un souverain déjà dépouillé de toute autorité réelle, de toute liberté et de volonté, le rétablissement de la constitution des cortès de l'année 1812, qui, confondant tous les élémens et tous les pouvoirs, ne partant que du seul principe d'une opposition permanente et légale contre le gouvernement, devait nécessairement détruire cette autorité centrale et tutélaire qui fait l'essence du système monarchique.

» L'événement n'a pas tardé à faire connaître à l'Espagne les fruits d'une aussi fatale erreur.

» La révolution, c'est-à-dire le déchaînement de toutes les passions contre l'ancien ordre de choses, loin d'être arrêtée ou comprimée, a pris un développement aussi rapide qu'effrayant. Le gouvernement, impuissant et paralysé, n'a plus eu aucun moyen ni de faire le bien, ni d'empêcher ou d'arrêter le mal. Tous les pouvoirs se trouvent concentrés, cumulés et confondus dans une assemblée

unique : cette assemblée n'a présenté qu'un conflit d'opinions et de vues, et un froissement d'intérêts et de passions, au milieu desquels les propositions et les résolutions les plus disparates se sont constamment croisées, combattues ou neutralisées. L'ascendant des funestes doctrines d'une philosophie désorganisatrice n'a pu qu'augmenter l'égarement général, jusqu'à ce que, selon la pente naturelle des choses, toutes les notions d'une saine politique fussent abandonnées pour de vaines théories, et les sentimens de justice et de modération sacrifiés aux rêves d'une fausse liberté. Dès lors des institutions établies sous le prétexte d'offrir des garanties contre l'abus de l'autorité, ne furent plus que des instrumens d'injustice et de violence, et qu'un moyen de couvrir ce système tyrannique d'une apparence légale.

» L'on n'hésita plus à abolir sans ménagement les droits les plus anciens et les plus sacrés, à violer les propriétés les plus légitimes, et à dépouiller l'église de sa dignité, de ses prérogatives et de ses possessions. Il est permis de croire que le pouvoir despotique, exercé par une faction pour le malheur du pays, se serait plus tôt brisé entre ses mains, si les déclamations trompeuses sorties de la tribune, les vociférations féroces des clubistes et la licence de la presse n'avaient pas comprimé l'opinion et étouffé la voix de la partie saine et raisonnable de la nation espagnole qui, l'Europe ne l'ignore pas, en forme l'immense majorité. Mais la mesure de l'injustice a été comblée, et la patience des Espagnols fidèles paraît enfin avoir trouvé son terme. Déjà le mécontentement éclate sur tous les points du

royaume, et des provinces entières sont embrasées par le feu de la guerre civile.

» Au milieu de cette cruelle agitation, l'on voit le souverain du pays réduit à une impuissance absolue, dépouillé de toute liberté d'action et de volonté, prisonnier dans sa capitale, séparé de tout ce qui lui restait de serviteurs fidèles, abreuvé de dégoûts et d'insultes, et exposé du jour au lendemain à des attentats dont la faction, si même elle ne les provoque pas sur lui, n'a conservé aucun moyen de la garantir.

» Vous, monsieur, qui avez été témoin de l'origine, des progrès et des résultats de la révolution de l'année 1820, vous êtes à même de reconnaître et d'attester qu'il n'y a rien d'exagéré dans le tableau que je viens d'en tracer rapidement. Les choses en sont venues au point que les souverains réunis à Vérone ont enfin dû se demander quels sont aujourd'hui et quels seront désormais leurs rapports avec l'Espagne.

» L'on avait pu se flatter que la maladie affreuse dont l'Espagne se trouve attaquée éprouverait des crises propres à ramener cette ancienne monarchie à un ordre de choses compatible avec son propre bonheur et avec des rapports d'amitié et de confiance avec les autres états de l'Europe. Mais cet espoir se trouve jusqu'ici déçu L'état moral de l'Espagne est aujourd'hui tel, que ses relations avec les puissances étrangères doivent nécessairement se trouver troublées ou interverties. Des doctrines subversives de tout ordre social y sont hautement prêchées et protégées. Des insultes contre les premiers souverains de l'Europe remplissent impunément les

journaux. Les sectaires de l'Espagne font courir leurs émissaires pour associer à leurs travaux ténébreux tout ce qu'il y a dans les pays étrangers de conspirateurs contre l'ordre public et contre l'autorité légitime.

» L'effet inévitable de tant de désordres se fait surtout sentir dans l'altération des rapports entre l'Espagne et la France. L'irritation qui en résulte est de nature à donner les plus justes alarmes pour la paix entre les deux royaumes. Cette considération suffirait pour déterminer les souverains réunis à rompre le silence sur un état de choses qui, d'un jour à l'autre, peut compromettre la tranquillité de l'Europe.

» Le gouvernement espagnol veut-il et peut-il apporter des remèdes à des maux aussi palpables et aussi notoires? Veut-il et peut-il prévenir ou réprimer les effets hostiles et les provocations insultantes qui résultent pour les gouvernemens étrangers; de l'attitude que la révolution lui a donnée et du système qu'elle a établi?

» Nous concevons que rien ne doit être plus contraire aux intentions de S. M. C., que de se voir placée dans une position aussi pénible envers les souverains étrangers; mais c'est précisément parce que ce monarque, seul organe authentique et légitime entre l'Espagne et les autres puissances de l'Europe, se trouve privé de sa liberté et enchaîné dans ses volontés que ces puissances voient leurs rapports avec l'Espagne dénaturés et compromis.

» Ce n'est pas aux cours étrangères à juger quelles institutions répondent le mieux au caractère, aux mœurs et aux besoins réels de la nation espagnole;

mais il leur appartient indubitablement de juger des effets que des expériences de ce genre produisent par rapport à elles, et d'en laisser dépendre leurs déterminations et leur position future envers l'Espagne. Or, le roi notre maître est d'opinion que pour conserver et rasseoir sur des bases solides ses relations avec les puissances étrangères, le gouvernement espagnol ne saurait faire moins que d'offrir à ces derniers des preuves non équivoques de la liberté de S. M. C., et une garantie suffisante de son intention et de sa faculté d'écarter les causes de nos griefs et de nos trop justes inquiétudes à son égard.

» Le roi vous ordonne, monsieur, de ne pas dissimuler cette opinion au ministère espagnol, mais de lui faire lecture de la présente dépêche, d'en laisser une copie entre ses mains, et de l'inviter à s'expliquer franchement et clairement sur ce qui en fait l'objet.

» Agréez, etc. »

DÉPÊCHE

DE

M. LE COMTE DE NESSELRODE,

AU

CHARGÉ D'AFFAIRES DE RUSSIE, A MADRID.

En date de Vérone, le 14-26 novembre 1822.

« Les souverains et les plénipotentiaires réunis à Vérone dans la ferme intention de consolider de plus en plus la paix dont jouit l'Europe, et de prévenir tout ce qui pourrait compromettre cet état de tranquillité générale, devaient, dès le moment où ils se sont assemblés, porter un regard inquiet et attentif sur une antique monarchie que des troubles intérieurs agitent depuis deux ans, et qui ne peut qu'exciter à un égal degré, la sollicitude, l'intérêt et les appréhensions des autres puissances.

» Lorsqu'au mois de mars 1820, quelques soldats parjures tournèrent leurs armes contre le souverain et la patrie, pour imposer à l'Espagne des lois que la raison publique de l'Europe éclairée par l'expérience de tous les siècles, frappait de la plus haute improbation, les cabinets alliés, et nommément celui de Saint-Pétersbourg, se hâtèrent de signaler

les malheurs qu'entraîneraient après elles des institutions qui consacraient la révolte militaire par le mode de leur établissement.

» Ces craintes ne furent que trop tôt et trop complétement justifiées. Ce ne sont plus des théories ni des principes qu'il s'agit ici d'examiner et d'approuver. Les faits parlent, et quel sentiment leur témoignage ne doit-il pas faire éprouver à tout Espagnol qui conserve encore l'amour de son roi et de son pays? Que de regrets s'attachent à la victoire des hommes qui ont opéré la révolution d'Espagne!

» A l'époque où un déplorable succès couronna leur entreprise, l'intégrité de la monarchie espagnole formait l'objet des soins de son gouvernement. Toute la nation partageait les vœux de S. M. C., toute l'Europe lui avait offert une intervention amicale pour rasseoir sur des bases solides l'autorité de la métropole dans les contrées lointaines qui avaient jadis fait sa richesse et sa force. Encouragées par un funeste exemple à persévérer dans la révolte, les provinces où elle avait déjà éclaté trouvèrent dans les événemens du mois de mars la meilleure apologie de la désobéissance, et celles qui restaient encore fidèles se séparèrent aussitôt de la mère-patrie, justement effrayées du despotisme qui allait peser sur son infortuné souverain et sur un peuple que d'imprévoyantes innovations condamnait à parcourir tout ce cercle des calamités révolutionnaires.

» Au déchirement de l'Amérique ne tardèrent pas à se joindre les maux inséparables d'un état de choses où tous les principes constitutifs de l'ordre social avaient été mis en oubli.

» L'anarchie parut à la suite de la révolution, le

désordre à la suite de l'anarchie. De longues années d'une possession tranquille cessèrent bientôt d'être un titre suffisant de propriété ; bientôt les droits les plus solennels furent révoqués en doute ; bientôt des emprunts ruineux et des contributions sans cesse renouvelées, attaquèrent à la fois la fortune publique et les fortunes particulières. Comme aux jours dont l'idée seule fait encore frissonner l'Europe, la religion fut dépouillée de son patrimoine ; le trône, du respect des peuples ; la majesté royale outragée ; l'autorité transportée dans des réunions où les passions aveugles de la multitude s'arrachaient les rênes de l'état. Enfin, comme à ces mêmes jours de deuil, si malheureusement reproduits en Espagne, on vit au 7 juillet, le sang couler dans la demeure des rois, et une guerre civile embraser la Péninsule.

» Depuis près de trois ans, les puissances alliées s'étaient toujours flattées que le caractère espagnol, ce caractère si constant et si généreux, dès qu'il s'agit du salut de la patrie, et naguère si héroïque quand il luttait contre un pouvoir enfanté par la révolution, se réveillerait enfin jusque dans les hommes qui avaient eu le malheur d'être infidèles aux nobles souvenirs que l'Espagne peut citer avec orgueil à tous les peuples de l'Europe. Elles s'étaient flattées que le gouvernement de S. M. C., détrompé par les premières leçons d'une expérience fatale, prendrait des mesures, sinon pour arrêter d'un commun accord tant de maux qui déjà se débordaient de toutes parts, au moins pour jeter les fondemens d'un système réparateur et pour assurer graduellement aux trônes ses droits légitimes et ses

prérogatives nécessaires ; aux sujets une juste protection ; aux propriétés, d'indispensables garanties. Mais cet espoir a été complétement déçu. Le temps n'a fait qu'amener de nouvelles injustices ; les violences se sont multipliées ; le nombre des victimes a grossi dans une effrayante proportion, et l'Espagne a déjà vu plus d'un guerrier, plus d'un citoyen fidèle porter sa tête sur l'échafaud.

» C'est ainsi que la révolution du 9 mars avançait de jour en jour la ruine de la monarchie espagnole, lorsque deux circonstances particulières vinrent appeler sur elles la plus sérieuse attention des gouvernemens étrangers.

» Au milieu d'un peuple pour qui le dévouement à ses rois est un besoin et un sentiment héréditaire, qui, pendant six années consécutives, a versé le sang le plus pur pour reconquérir son monarque légitime ; ce monarque et son auguste famille viennent d'être réduits à un état de captivité notoire et presque absolu. Ses frères, contraints de se justifier, sont menacés journellement du cachot ou du glaive, et d'impérieuses représentations lui ont interdit, avec son épouse mourante, la sortie de la capitale.

» D'autre part, après les révolutions de Naples et du Piémont, que les conspirateurs espagnols ne cessent de représenter comme leur ouvrage, on les entend annoncer que leurs plans de bouleversement n'ont pas de limites. Dans un pays voisin, ils s'efforcent avec une persévérance que rien ne décourage, à faire naître les troubles et la rébellion. Dans des états plus éloignés, ils travaillent à se créer des complices : l'activité de leur prosélytisme s'étend partout, et partout elle prépare les mêmes désastres.

» Une telle conduite devait forcément exciter l'animadversion générale. Les cabinets qui désirent sincèrement le bien de l'Espagne, lui manifestent depuis deux ans leur pensée, par la nature des rapports qu'ils entretiennent avec son gouvernement. La France se voit obligée de confier à une armée la garde de ses frontières, et peut-être faudra-t-il qu'elle lui confie également le soin de faire cesser les provocations dont elle est l'objet. L'Espagne elle-même se soulève en partie contre un régime que repoussent ses mœurs, la loyauté connue de ses habitans, et ses traditions toutes monarchiques.

» Dans cet état de choses, l'empereur, notre auguste maître, s'est décidé à faire une démarche qui ne pourra laisser à la nation espagnole aucun doute sur ses véritables intentions, ni sur la sincérité des vœux qu'il forme pour son bonheur.

» Il est à craindre que les dangers, toujours plus réels du voisinage, ceux qui planent sur la famille royale, et les justes griefs d'une puissance limitrophe, ne finissent par amener entre elle et l'Espagne les plus graves complications.

» C'est là l'extrémité fâcheuse que S. M. I. voudrait prévenir, s'il est possible; mais tant que le roi sera hors d'état de témoigner librement sa volonté, tant que la faveur d'un ordre de choses déplorable, des artisans de révolution, liés par un pacte commun à ceux des autres contrées de l'Europe, chercheront à troubler son repos, est-il au pouvoir de l'empereur, est-il au pouvoir d'aucun monarque d'améliorer les relations du gouvernement espagnol avec les puissances étrangères !

» D'un autre côté, combien ce but essentiel ne

serait-t-il pas facile à atteindre, si le roi recouvrait avec son entière liberté le moyen de mettre un terme à la guerre civile, de prévenir la guerre étrangère et de s'entourer des plus éclairés et des plus fidèles de ses sujets, pour donner à l'Espagne les institutions que demandent ses besoins et ses vœux légitimes.

» Alors, affranchie et calmée, elle ne pourrait inspirer à l'Europe la sécurité dont elle jouirait elle-même; et alors aussi les puissances qui réclament aujourd'hui contre la conduite de son gouvernement, s'empresseraient de rétablir avec elle des rapports d'amitié véritable et de mutuelle bienveillance.

» Il y a long-temps que la Russie signale ces grandes vérités à l'attention des Espagnols. Jamais leur patriotisme n'eut de plus hautes destinées à remplir. Quelle gloire pour eux que de vaincre une seconde fois la révolution, et de prouver qu'elle ne saurait exercer d'empire durable sur cette terre où d'anciennes vertus, un fond indélébile d'attachement aux principes qui garantissent la durée des sociétés, et le respect d'une sainte religion, finiront toujours par triompher des doctrines subversives et des séductions mises en œuvre pour étendre leur fatale influence. Déjà une partie de la nation s'est prononcée. Il ne tient qu'à l'autre de s'unir dès à présent à son roi pour délivrer l'Espagne, pour le sauver, pour lui assigner dans la famille européenne une place d'autant plus honorable qu'elle aurait été arrachée, comme en 1814, au triomphe désastreux d'une usurpation militaire.

» En vous chargeant, monsieur le comte, de faire part aux ministres de S. M. C. des considérations

développées dans cette dépêche, l'empereur se plaît à croire que ses intentions et celles de ses alliés ne seront pas méconnues. En vain la malveillance essaierait-elle de les présenter sous les couleurs d'une influence étrangère qui prétendrait dicter des lois à l'Espagne.

» Exprimer le désir de voir cesser une longue tourmente, de soustraire au même joug un monarque malheureux et un des premiers peuples de l'Europe, d'arrêter l'effusion de sang, de favoriser le rétablissement d'une administration tout-à-fait sage et nationale; certes ce n'est point attenter à l'indépendance d'un pays, ni établir un droit d'intervention contre lequel une puissance quelconque ait raison de s'élever. Si S. M. I. nourrissait d'autres vues, il ne dépendrait que d'elle et de ses alliés de laisser la révolution d'Espagne achever son ouvrage. Bientôt tous les germes de prospérité, de richesse et de force seraient détruits dans la Péninsule; et si la nation espagnole pouvait aujourd'hui supposer ses desseins hostiles, ce serait dans l'indifférence et dans l'immobilité seules qu'elle devrait en trouver la preuve.

» La réponse qui sera faite à la présente déclaration va résoudre des questions de la plus haute importance. Vos instructions de ce jour vous indiquent la détermination que vous aurez à prendre, si les dépositaires de l'autorité publique à Madrid rejettent le moyen que vous leur offrirez d'assurer à l'Espagne un avenir tranquille et une gloire impérissable.

LE PRÉSIDENT

DU CONSEIL DES MINISTRES,

CHARGÉ PAR INTÉRIM DU PORTEFEUILLE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

A

M. LE COMTE DE LA GARDE,

MINISTRE DU ROI A MADRID.

« Monsieur le comte, votre situation politique pouvant se trouver changée par suite des résolutions prises à Vérone, il est de la loyauté française de vous charger de donner connaissance des dispositions du gouvernement de S. M. T. C. au gouvernement de S. M. C.

» Depuis la révolution arrivée en Espagne au mois d'avril 1820, la France, malgré les dangers qu'avait pour elle cette révolution, a mis tous ses soins à resserrer les liens qui unissent les deux rois, et à maintenir les relations qui existent entre les deux peuples.

» Mais l'influence sous laquelle s'étaient opérés les changemens survenus dans la monarchie espagnole est devenue plus puissante par les résultats mêmes de ces changemens, comme il avait été aisé de le prévoir.

» Une constitution que le roi Ferdinand n'avait ni reconnue ni acceptée en reprenant la couronne, lui fut depuis imposée par une insurrection militaire. La conséquence naturelle de ce fait a été que chaque Espagnol mécontent s'est cru autorisé à chercher, par le même moyen, l'établissement d'un ordre de choses plus en harmonie avec ses opinions et ses principes : l'emploi de la force a créé le droit de la force.

» De là les mouvemens de la garde à Madrid, et l'apparition des corps armés dans diverses parties de l'Espagne. Les provinces limitrophes de la France ont été principalement le théâtre de la guerre civile. De cet état de trouble de la Péninsule est résultée pour la France la nécessité de se mettre à l'abri. Les événemens qui ont eu lieu depuis l'établissement d'une armée d'observation aux pieds des Pyrénées ont suffisamment justifié la prévoyance du gouvernement de S. M.

» Cependant le congrès, indiqué dès l'année dernière pour statuer sur les affaires de l'Italie, se réunissait à Vérone.

» Partie intégrante de ce congrès, la France a dû s'expliquer sur les armemens auxquels elle avait été forcée d'avoir recours, et sur l'usage éventuel qu'elle en pourrait faire. Les précautions de la France ont paru justes à ses alliés, et les puissances continentales ont pris la résolution de s'unir à elle pour l'aider (s'il en était jamais besoin) à maintenir sa dignité et son repos.

» La France se serait contentée d'une résolution à la fois si bienveillante et si honorable pour elle ; mais l'Autriche, la Prusse et la Russie ont jugé né-

cessaire d'ajouter à l'acte particulier de l'alliance une manifestation de leurs sentimens. Des notes diplomatiques sont, à cet effet, adressées par ces trois puissances à leurs ministres respectifs à Madrid; ceux-ci les communiqueront au gouvernement espagnol, et suivront, dans leur conduite ultérieure, les ordres qu'ils auront reçus de leurs cours.

» Quant à vous, monsieur le comte, en donnant ces explications au cabinet de Madrid, vous lui direz que le gouvernement du roi est intimement uni avec ses alliés, dans la ferme volonté de repousser par tous les moyens les principes et les mouvemens révolutionnaires; qu'il se joint également à ses alliés dans les vœux que ceux-ci forment pour que la noble nation espagnole trouve elle-même un remède à ses maux; maux qui sont de nature à inquiéter les gouvernemens de l'Europe, et à lui imposer des précautions toujours pénibles.

» Vous aurez surtout soin de faire connaître que les peuples de la Péninsule, rendus à la tranquillité, trouveront dans leurs voisins des amis loyaux et sincères. En conséquence, vous donnerez au cabinet de Madrid l'assurance que les secours de tous genres dont la France peut disposer en faveur de l'Espagne, lui seront toujours offerts pour assurer son bonheur et accroître sa prospérité; mais vous lui déclarerez en même temps que la France ne se relâchera en rien des mesures préservatrices qu'elle a prises, tant que l'Espagne continuera à être déchirée par les factions. Le gouvernement de S. M. ne balancera pas même à vous rappeler de Madrid, et à chercher ses garanties dans des dispositions plus efficaces, si ses intérêts essentiels continuent à être

compromis, et s'il perd l'espoir d'une amélioration qu'il se plaît à attendre des sentimens qui ont si long-temps uni les Espagnols et les Français dans l'amour de leurs rois et d'une sage liberté.

» Telles sont, monsieur le comte, les instructions que le roi m'a ordonné de vous transmettre au moment où les notes des cabinets de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg vont être remises à celui de Madrid. Ces instructions vous serviront à faire connaître les dispositions et la détermination du gouvernement français dans cette grave occurrence.

» Vous êtes autorisé à communiquer cette dépêche, et à en fournir copie si elle vous est demandée. »

Paris, 25 décembre 1822.

REPONSE

DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ESPAGNE,

(D. EV. SAN MIGUEL),

A LA NOTE DU MINISTRE DE FRANCE,

ADRESSÉE AU MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE S. M. C., A PARIS (TRADUCTION).

Madrid, 9 janvier 1823.

« Je transmets au ministre plénipotentiaire de S. M., à Paris, l'ordre royal suivant :

» Le gouvernement de S. M. C. vient de recevoir communication d'une note remise par celui de S. M. T. C., à son ministre plénipotentiaire à Madrid ; j'adresse à V. Exc. une copie officielle de ce document pour sa gouverne.

» Le gouvernement de S. M. C. aura peu d'observations à faire à cette note ; mais pour que V. Exc. ne se trouve point embarrassée au sujet de la conduite que vous devez tenir dans ces circonstances, il est de son devoir de vous manifester franchement ses sentimens et ses résolutions.

» Le gouvernement n'a jamais ignoré que les institutions adoptées librement et spontanément par l'Espagne, porteraient ombrage à beaucoup de ca-

binets de l'Europe, et seraient l'objet des délibérations du congrès de Vérone; mais, sûr de ces principes, et appuyé sur la résolution de défendre à tout prix son système politique actuel et l'indépendance nationale, il a attendu tranquillement le résultat de ces conférences.

» L'Espagne est régie par une constitution promulguée, acceptée et jurée en l'année 1812, et reconnue par les puissances qui se réunirent au congrès de Vérone. Des conseillers perfides furent cause que S. M. C. le roi Ferdinand VII, ne jura pas, à sa rentrée en Espagne, ce code fondamental que toute la nation voulait, et qui fut détruit par la force, sans réclamation aucune de la part des puissances qui l'avaient reconnu; mais l'expérience de six années, et la volonté générale, l'engagèrent à s'identifier avec les désirs des Espagnols.

» Ce ne fut pas, monsieur, ce ne fut pas une insurrection militaire qui établit ce nouvel ordre de choses au commencement de 1820. Les braves qui se prononcèrent à l'île de Léon, et successivement dans les autres provinces, ne furent que l'organe de l'opinion et des vœux généraux.

» Il était naturel que cet ordre de choses fît des mécontens; c'est une conséquence inévitable de toute réforme qui suppose la correction des abus. Il y a toujours, dans toute nation, dans tout état, des individus qui ne peuvent se soumettre à l'empire de la raison et de la justice.

» L'armée d'observation, que le gouvernement français maintient sur les Pyrénées, ne peut calmer les désordres qui affligent l'Espagne. L'expérience a démontré au contraire que l'existence du soi-disant

cordon sanitaire, qui prit depuis le nom d'armée d'observation, a servi à alimenter les folles espérances des fanatiques égarés qui poussèrent en différentes provinces le cri de rébellion, en les flattant de l'espoir d'une prochaine invasion de notre territoire.

» Comme les principes, les vues ou les craintes qui ont influé sur la conduite des cabinets qui se sont réunis au congrès de Vérone, ne peuvent servir de règle au cabinet espagnol, il s'abstient, pour le moment, de répondre à ce qui, dans les instructions du comte de la Garde, a rapport à ces circonférences.

« Les jours de calme et de tranquillité que le gouvernement de S. M. T. C. désire pour la nation, ne sont pas moins souhaités, désirés, invoqués par elle et par son gouvernement. Convaincus tous deux que le remède à leurs maux est l'ouvrage du temps et de la constance, ils s'efforcent, autant qu'ils le doivent, d'en accélérer les effets également utiles et salutaires.

« Le gouvernement espagnol apprécie à leur juste valeur les offres que lui fait S. M. T. C. de tout ce qui pourra contribuer à sa félicité; mais il est persuadé que les moyens et les précautions adoptées par la France ne peuvent produire que des résultats contraires.

« Les secours que, dans le moment présent, le gouvernement français devrait donner au gouvernement espagnol, sont purement négatifs. Dissolution de son armée des Pyrénées; répression des factieux ennemis de l'Espagne et réfugiés en France, animadversion marquée et décidée contre ceux qui

se complàisent à dénigrer de la manière la plus atroce le gouvernement de S. M. C., ainsi que les institutions et les cortès d'Espagne ; voilà ce qu'exige le droit des gens, respecté par toutes les nations civilisées.

» Dire que la France veut le bien-être et le repos de l'Espagne, et tenir toujours allumés les brandons de discorde qui alimentent les maux les plus cruels dont elle est affligée, c'est tomber dans un abîme de contradiction.

» Au reste, quelles que soient les déterminations que le gouvernement de S. M. T. C. jugera à propos de prendre dans ces circonstances, celui de S. M. C. continuera de marcher tranquillement dans la route que lui tracent le devoir, la justice de sa cause, la constance et l'adhésion invariable aux principes constitutionnels qui caractérisent la nation à la tête de laquelle il est plaeé ; et sans entrer maintenant dans l'analyse des expressions hypothétiques et amphibologiques des instructions adressées au comte de la Garde, il conclut en disant que le repos, la prospérité, et tout ce qui augmente les élémens du bien-être de la nation, n'intéressent personne plus qu'elle-même.

» Adhésion constante à la constitution de 1812, paix avec la nation, et détermination de ne reconnaître le droit d'intervention de la part d'aucune d'elles ; voilà la devise et la règle de sa conduite pour le présent et pour l'avenir.

» V. Exc. est autorisée à lire cette note au ministre des affaires étrangères, et à lui en laisser copie, s'il la demande. La prudence et la sagacité de V. Exc. lui sugégreront la conduite ferme et digne

de l'Espagne, qu'elle devra observer dans ces circonstances.

» Voilà ce que j'ai l'honneur de communiquer à V. Exc., par ordre de S. M., et pour saisir cette occasion de lui renouveler les assurances, etc.

» Au palais, le 9 janvier 1823.

» E.-S. MIGUEL. »

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE

DES MATIÈRES DE CE VOLUME.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

CHAPITRE XXIII.

CHAPITRE XXIV.

CHAPITRE XXV.

CHAPITRE XXVI.

CHAPITRE XXVII.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



NOV 13 1942



